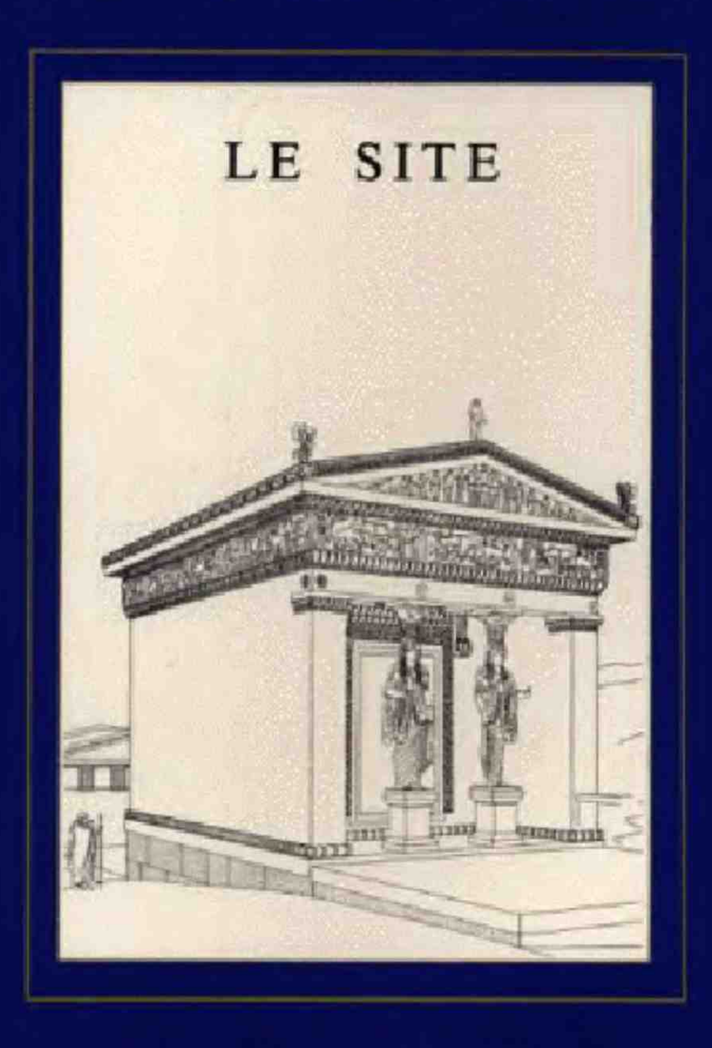
GUIDE DE DELPHES

LE SITE



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Sites et monuments VII

Sanctuaire d'Apollon

Etat actuel

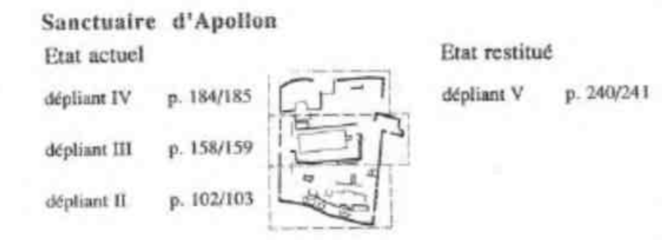
dépliant IV p. 184/185

dépliant III p. 158/159

dépliant II p. 102/103

Etat restitué

dépliant V p. 240/241



Plan général du site de Delphes (1/10 000ᵉ) indiquant la situation respective des zones représentées par les plans dépliants I-V et la place de ces derniers dans le volume.

GUIDE DE DELPHES
LE SITE

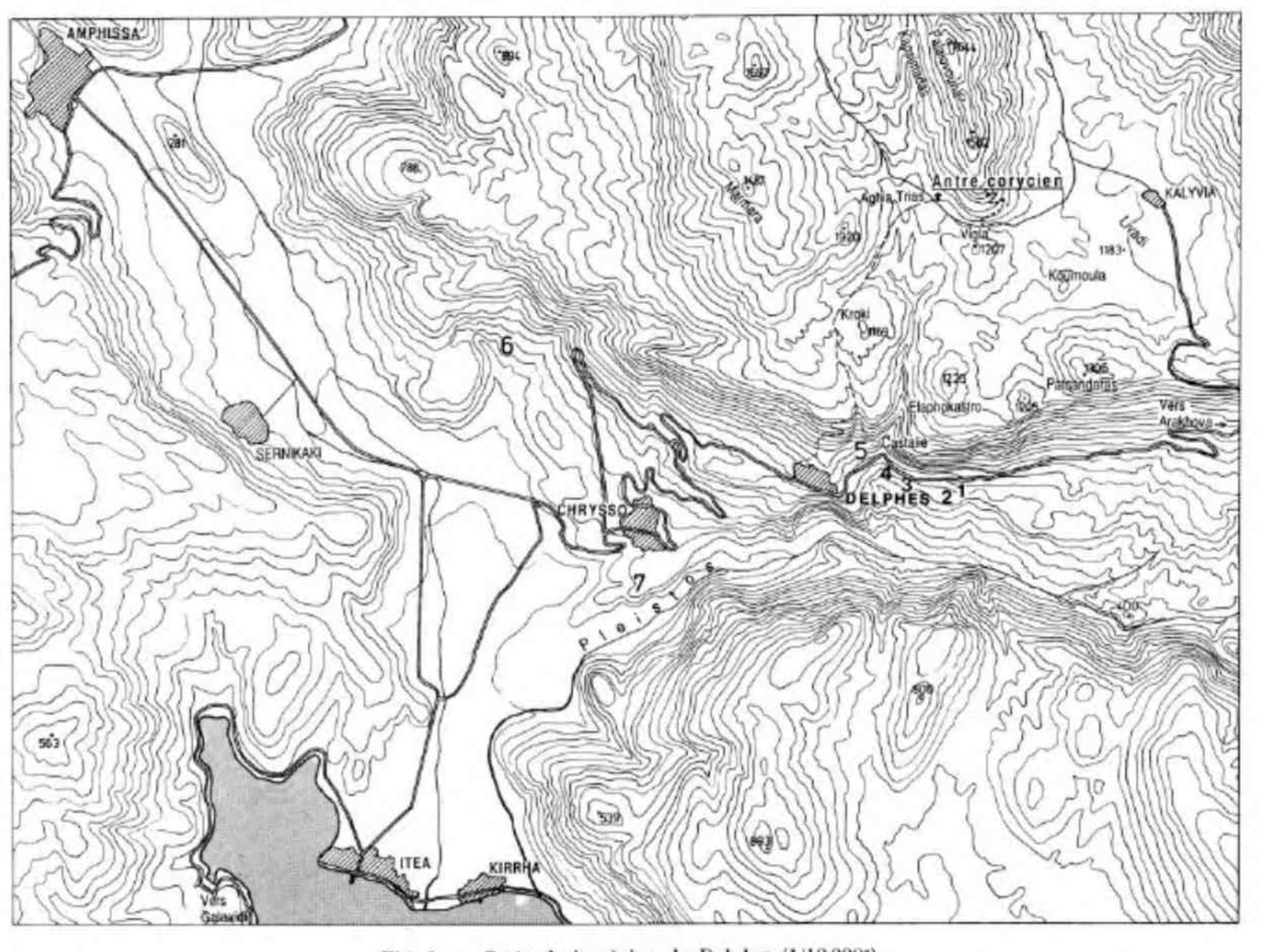


Fig. 1. — Carte de la région de Delphes (1/10 000ᵉ).

1, Tour ; 2, Méléagre ; 3, Athéna ; 4, Gymnase ; 5, Apollon et Stade ; 6, Saint-Elie ; 7, Acropole de Chrysso/Krisso.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SITES ET MONUMENTS — VII

GUIDE DE DELPHES

LE SITE

PAR

Jean-François BOMMELAER

Professeur à l'Université de Strasbourg

Dessins de **Didier LAROCHE**

Architecte à l'École française d'Athènes

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

EN DÉPÔT

AUX ÉDITIONS E. DE BOCCARD

1, rue de Médicis, PARIS-VI[e]

1991

Gravures déjà publiées par l'École française d'Athènes : fig. 19 et 107, d'après S. Pomardi (1820); h.-t. 3, d'après L. Dupré (vers 1825). Dessins déjà publiés par l'École : h.-t. 1, fig. 42 et 111, d'E. Hansen ; fig. 15 et 46, de J. Blécon ; fig. 37, de P. Ogorelec ; fig. 58, de F. Courby. Déjà publiés, mais recopiés avec des simplifications par D. Laroche : fig. 8, 21, 39, 41, 51, 53, 54, 71, 78, 82, 83, 90, 91, 99, 100, 110, et 115. *Idem*, avec des modifications : Pl. II-V, fig. 1, 3, 4, 13, 18, 57, 62, 66, 77, 79, 80 et 95. Nouveaux, du même : h.-t. 2, Pl. I, fig. 11, 14, 25, 35, 38, 48, 50, 69, 70 et 94.

Les photographies proviennent des fonds de l'École, à l'exception de celle de la fig. 68 (Cabinet des Médailles). Les auteurs en sont parfois connus : G. de Miré (fig. 9, 10, 12, 47 et 56); Ph. Collet (2, 43, 113, 114 et 116); le signataire (27, 34 et 117); mais surtout P. Amandry (5, 20, 22, 24, 26, 28, 30 à 33, 40, 44, 49, 55, 59, 60, 72 à 76, 81, 84 à 89, 92, 93, 96, 97, 99, 101 à 105 et 109).

ISBN 2-86958-037-1

AVANT-PROPOS

La tâche qui m'a été confiée il y a sept ans consistait à «faire le point» des connaissances et des problèmes relatifs au site de Delphes (mais non au contenu de son Musée), en adoptant la forme d'un guide composé selon un itinéraire. En somme, à parler de tout, mais brièvement. Puisqu'il fallait choisir, je l'ai fait aux dépens des hypothèses et des références bibliographiques, et en faveur des précisions d'ordre architectural.

On trouvera cependant beaucoup de références et beaucoup d'hypothèses, combattues, acceptées ou proposées, car les problèmes sont plus nombreux que les certitudes dès qu'il ne s'agit plus de la simple mesure des pierres. Les discussions et les précisions techniques alourdissent l'ensemble, certes, mais une typographie différenciée doit permettre au lecteur de distinguer ce qui convient à son appétit du moment.

J'ai, fort heureusement, reçu beaucoup d'aide, d'abord dans la préparation de mon ouvrage, puis lorsque le premier jet en a été écrit et soumis à l'amicale critique d'autres «Delphiens». Je cite avec reconnaissance les noms de P. Amandry, J. Bousquet, V. Déroche, E. Hansen, A. Jacquemin, L. Lerat, Chr. Le Roy et O. Picard. J'en oublie d'autres à cette heure, mais j'ai tenu à les indiquer à côté de ceux des auteurs qui figurent dans les notes, en ajoutant la mention «inédit», car certains ont rédigé des mémoires à ma demande. Et puis il existe, en dehors de l'énorme bibliographie delphique, une science non écrite dont j'ai amplement bénéficié (et je prie mes créanciers de m'excuser si je n'ai pas toujours conscience de ma dette, ou si j'ai déformé leurs propos). Donc ce livre présente aussi du nouveau.

Je dois citer à part le travail de D. Laroche. Presque tous les dessins sont de sa main (voir page ci-contre) : dans quelques cas, il suffisait de simplifier des modèles existants; plus souvent, il fallait les modifier; beaucoup de dessins sont entièrement nouveaux. Ici, c'est la conception même du travail qui est en jeu : d'une part, selon mon vœu initial, toute

la cartographie de Delphes a été refaite (ce que la petitesse de notre format ne permet pas d'apprécier); d'autre part, et surtout, nous avons discuté du bien fondé de chaque trait *avant* que je ne rédige les textes. Dans ces conditions, essayer de définir l'apport de chacun aurait peu de sens, mais j'ai tenu à faire figurer son nom (ou le sigle La) chaque fois que, d'après mon souvenir, c'était lui qui m'avait donné l'indication ou l'idée nouvelle.

Du nouveau dans un simple guide? Disons d'abord qu'il existe actuellement plusieurs ouvrages bien conçus pour une présentation rapide et agréable, en particulier ceux de nos collègues grecs Ev. Pentazos, B. Pétracos, Ph. Petsas ou P. Thémélis. Mais, à l'image des autres *Guides* de l'École française d'Athènes, celui-ci est appelé à servir en biliothèque autant ou plus que sur place, donc à être plus complet, surtout au sujet des monuments négligés ou des points obscurs, parce qu'il a pour vocation de présenter un bilan. L'approche du centenaire de la «grande fouille» (1892-1903) et l'intensité particulière des travaux effectués sur le terrain depuis un quart de siècle rendaient la tâche urgente. Certes, la publication topographique et architecturale, inachevée (penser au Théâtre), est aussi parfois dépassée (Temple d'Apollon), et l'*opinio communis* des connaisseurs a moins d'étendue et moins d'assurance que je ne l'avais escompté. Dans ces conditions, il m'a semblé qu'il fallait tenter de tout revoir en personne, si possible sous le contrôle des meilleurs, pour pouvoir proposer des choix, voire des solutions inédites, et d'en donner les motifs plutôt que l'énumérer des avis et des noms. Telle ayant été la règle du jeu, l'assistance dont j'ai largement bénéficié ne suffit pas pour garantir à ce bilan un caractère collectif ni, encore moins, l'infaillibilité.

AVERTISSEMENT

L'ouvrage présente le plus grand nombre possible de monuments sous forme de notices séparées. La numérotation est discontinue de façon à incorporer celle qui a été établie pour le sanctuaire d'Apollon dans *FD* II, *Atlas* (1975) : listes en *Index* et sur les dépliants Pl. II-IV. De même qu'on cite *GD* 43 ou 44 à Délos, on pourra désormais citer *SD* 43 ou 44 à Delphes ; mais ici j'écris **43** ou **44** en tête de notice et *43 ou *44 dans le texte. Sauf indication contraire, les dates s'entendent : av. J.-C. Les noms d'auteurs, souvent abrégés entre parenthèses, se lisent en entier dans la rubrique bibliographique qui suit chaque notice (alinéa*).

Abréviations et sigles courants : ′ (pied), ″ (dactyle), col. (colonne), d.i. (diamètre inférieur), e. (entraxe), h. (hauteur).

30 juin 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne mentionnons ici que les travaux de portée suffisamment générale pour être considérés comme fondamentaux. Ceux qui traitent de problèmes particuliers seront cités en note à propos de chaque chapitre ou monument.

I. *Publications*

A. *FD* = *Fouilles de Delphes* : collection de fascicules éditée par l'École française d'Athènes pour l'exposition systématique des résultats de la fouille. La série est loin d'être terminée, et plusieurs fascicules sont actuellement en préparation. Cinq sections, appelées tomes, étaient prévues :

FD I. — *Histoire de la ville de Delphes. — Histoire des fouilles. — Collection des textes relatifs à Delphes* : n'a pas paru.

FD II. — *Topographie et architecture* :

Le sanctuaire d'Apollon

Relevés et restaurations, par A. Tournaire (1902).
La Terrasse du Temple, texte, par F. Courby (3 fascicules, 1915-1927); planches, par H. Lacoste (1920).
Le Trésor des Athéniens, texte, par J. Audiat; album, par E. Hoff et L. Stephensen (1933).
Le Trésor de Cyrène, par J. Bousquet (1952).
La Colonne des Naxiens et le Portique des Athéniens, par P. Amandry (1953).
La région Nord du Sanctuaire (de l'époque archaïque à la fin du sanctuaire), par J. Pouilloux (1960).
Le Trésor de Thèbes, par J.-P. Michaud (1974).
Atlas, par E. Hansen et G. Algreen-Ussing (1975).
La Terrasse d'Attale Ier, par G. Roux (1987).
Le Trésor de Siphnos, par G. Daux et E. Hansen (1987).

Le sanctuaire d'Athéna Pronaia

Les Temples de tuf, par R. Demangel (1923).
Les deux Trésors, par G. Daux (1923).
Relevés et restaurations, par Y. Fomine et W. Lauritzen (1925).
La Tholos, texte, par J. Charbonneaux (1925); relevés et restauration, par G. Gottlob (1925).

Topographie du sanctuaire, par R. Demangel (1926).
Le Temple en calcaire, par J.-P. Michaud (1977).

Le Gymnase, par. J. Jannoray (1953).
Les Terres cuites architecturales, par Chr. Le Roy. *La sculpture décorative en terre cuite*, par J. Ducat (1967).
Le Stade, par P. Aupert (1979).

FD III. — *Épigraphie* (classée généralement selon la topographie) :

1, *Inscriptions de l'entrée du Sanctuaire au Trésor des Athéniens*, par E. Bourguet (1910-1929).
2, *Inscriptions du Trésor des Athéniens*, par G. Colin (1909-1913).
3, *Inscriptions depuis le Trésor des Athéniens jusqu'aux bases de Gélon*, par G. Daux et A. Salac (1932-1943).
4, *Monument des Messéniens*, par G. Colin (1922).
4, *Monuments de Paul-Émile et de Prusias*, par G. Colin (1930).
4, *Inscriptions de la Terrasse du Temple*, par R. Flacelière (1954).
4, *Inscriptions de la Terrasse du Temple et de la région Nord du sanctuaire : les inscriptions du Temple du IVe siècle*, par A. Plassart (1970).
4, *Inscriptions de la Terrasse du temple et de la région Nord du sanctuaire, nos 351 à 516*, par J. Pouilloux (1976).
4, *Inscriptions de la Terrasse du temple et de la région Nord du sanctuaire, index (nos 87 à 516)*, par M.-J. Chavanne et Th. Oziol (1985).
5, *Les comptes du IVe siècle*, par E. Bourguet (1932).
6, *Les inscriptions du Théâtre*, par N. Valmin (1939).
Chronologie delphique, par G. Daux (1943).

FD IV. — *Monuments figurés : la sculpture* :

1, *Art primitif. Art archaïque du Péloponèse et des Iles*, par Th. Homolle (1909).
2, *Art archaïque (suite) : Les Trésors « ioniques »*, par Ch. Picard et P. de La Coste-Messelière (1928).
3, *Art archaïque (fin) : Sculpture des Temples*, par P. de La Coste-Messelière (1931).
4, *Sculptures du Trésor des Athéniens*, par P. de La Coste-Messelière (1957).
5, *L'Aurige*, par F. Chamoux (1955, rééd. 1990).
6, *Reliefs*, par M.A. Zagdoun (1977).
Les sculptures grecques de Delphes, par Ch. Picard et P. de La Coste-Messelière (1927).

FD V. — *Monuments figurés : Petits bronzes. — Terres cuites. — Antiquités diverses*, par P. Perdrizet (1908).

Les statuettes de bronze, par Cl. Rolley (1969).
Les trépieds à cuve clouée, par Cl. Rolley (1977).

B. *CID*= *Corpus des inscriptions de Delphes* (classées selon les sujets) :

CID I, *Lois sacrées et règlements religieux*, par G. Rougemont (1977).
CID II, *Les comptes*, par J. Bousquet (1989).
CID III, *Les inscriptions musicales*, par A. Bélis (à paraître).

C. *Die delphischen Inschriften*, par J. BAUNACK, dans *Sammlung griechischer Dialektinschriften*, II 2 (1899), avec l'index, *Ibid.*, IV 2 (1901), n'est pas encore complètement remplacé.

D. *Signatures*, I = *Recueil des signatures des sculpteurs grecs*, I, par J. MARCADÉ (1953).

II. *Études*

Mantique = *La mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'Oracle*, par P. AMANDRY (1950).
L'administration financière du sanctuaire pythique au IVe siècle av. J.-C., par E. BOURGUET (1905).
De rebus delphicis imperatoriae aetatis, par E. BOURGUET (1905).
Études = *Études sur les comptes de Delphes*, par J. BOUSQUET (1988).
Delphes aux IIe et I^r siècles depuis l'abaissement de l'Étolie jusqu'à la paix romaine, par G. DAUX (1936).
Paus. = *Pausanias à Delphes*, par G. DAUX (1936).
Les thèmes de la propagande delphique, par J. DEFRADAS (1954, rééd. 1972).
Les Aitoliens à Delphes, par R. FLACELIÈRE (1937).
The Delphic Oracle, par J. FONTENROSE (1978).
Τοπ. Δελφ. = *Τοπογραφία τῶν Δελφῶν*, par A. KERAMOPOULLOS (1912) [1917].
AMD = *Au Musée de Delphes*, par P. de LA COSTE-MESSELIÈRE (1936, rééd. 1971).
Les Galates en Grèce et les Sôtèria de Delphes, par G. NACHTERGAEL (1977).
The Delphic Oracle, par H.W. PARKE et D.E.W. WORMELL (1956).
Delphes = *Delphes, son oracle et ses dieux*, par G. ROUX (1976 ; éd. allemande 1971).
Amphictionie = *L'Amphictionie, Delphes et le Temples d'Apollon au IVe siècle av. J.-C.* par G. ROUX (1979).

III. *Articles spécialement marquants et recueils d'articles*

Études delphiques, *BCH* Suppl. IV (1977).
«Topographie delphique», *BCH* 93 (1969) p. 730-58, par P. de LA COSTE-MESSELIÈRE.
«Delphoi», *RE* Suppl. IV (1924) col. 1189-432, tiré à part sous le titre *Die Topographie von Delphi*, par H. POMTOW.
«Delphoi», *RE* Suppl. V (1931) col. 61-152, par F. SCHOBER.
Enigmes = *Enigmes à Delphes*, par J. POUILLOUX et G. ROUX (1963).

IV. *Guides et Albums*

Ruines = *Les ruines de Delphes*, par E. BOURGUET (1914).
Delphes, par E. BOURGUET (1925).
Ὁδηγὸς Δελφῶν, par A. KERAMOPOULLOS (1907 ; éd. française 1909).
Delphes, par P. de LA COSTE-MESSELIÈRE et G. de MIRÉ (1943, rééd.1957).



INTRODUCTION

I. SITUATION

« Fais-toi un temple à Krisa, au pied des gorges du Parnasse. Là, tu n'auras pas l'agitation des beaux chars, et les rapides coursiers ne feront pas sonner la terre autour de ton autel bien construit » (*Hymne* « homérique » à Apollon, v. 269-71). La nymphe béotienne Telphousa qui parlait ainsi voulait avant tout éloigner de sa propre source Apollon, le dieu venu de Délos, et elle en fut châtiée ; mais le conseil était bon (étant entendu que, dans ce texte, le nom de Krisa désigne tout un canton de Phocide et non la petite ville dont il dépendait).

Pourtant, le site antique de Delphes (à bien distinguer du site moderne) est moins pratique que grandiose. Il occupe un vallon tourné vers le Sud, au contact des terres cultivables et des falaises qui constituent le rebord méridional d'une zone de plateaux appartenant à la chaîne du Parnasse. Certes, les eaux y coulent en abondance, à cause de couches souterraines de schiste. Une forte pente les précipite vers le Sud dans le lit encaissé du Pleistos, qui se jette dans le golfe de Corinthe après un grand détour. Si, en effet, le golfe est proche (le port de Kirrha n'est distant que de huit kilomètres à vol d'oiseau), il faut, pour le gagner, contourner le mont Tirphis, qui intercepte même les vues. Autant que l'altitude (autour de 500 m), cette disposition écarte du site une partie de l'influence maritime et lui donne un aspect montagnard. En outre, le calcaire impur et le conglomérat des falaises se fendent et le menacent constamment d'avalanches.

La plaine côtière, un des seuls endroits très fertiles de la région, était en partie phocidienne, comme Delphes, et en partie locrienne, comme Amphissa (non sans querelles). Deux grands itinéraires s'y croisaient. L'un, terrestre, permettait d'aller d'Attique ou de Boétie jusqu'en Grèce occidentale : comme la route actuelle, il passait par le col d'Arachova et par Delphes. L'autre venait de Thessalie en débouchant du Parnasse près d'Amphissa et permettait d'embarquer à Kirrha aussi bien vers l'isthme

de Corinthe que vers le Péloponnèse ou l'occident. Comme on le voit, Delphes était accessible de plus d'une façon, mais toujours au prix d'un effort, son site étant à l'écart conformément aux dires de Telphousa.

On peut distinguer (h.-t. 2) le sanctuaire d'Apollon ; en amont, la fontaine Kerna et le Stade ; plus à l'Est, la fontaine Castalie et le Gymnase ; encore au-delà, le sanctuaire d'Athéna Pronaia (Marmaria) ; et, de part et d'autre, les nécropoles. Quant à la ville antique, sa configuration reste inconnue. Le plan de l'ouvrage, lui, suit celui d'une visite qui commencerait tout à fait à l'Est.

II. HISTOIRE

A. De l'origine à la « Renaissance » du Ier millénaire av. J.-C. (d'après L. Lerat).

1. *Les constats* (voir fig. 1 et *Guide* du Musée).

a. Jusqu'à la fin de l'époque mycénienne.

Dès le Néolithique, il y eut une occupation de l'Antre corycien, dans le Parnasse. Pour l'Helladique ancien, nous connaissons des sites au fond du golfe d'Itéa (*Krisaios kolpos* des Anciens) : à Xéropigado *(Kirrha)* et à Galaxidi *(Chaleion)*. L'Helladique moyen a été la période du plein développement de Xéropigado et de la colline fortifiée qui domine la plaine dite de Krisa *(Krisaion pedion)*. Mais, à Delphes même, bien que les fouilles aient atteint le sol vierge en maint endroit, aucune occupation véritable n'est attestée avant le début de l'Helladique récent III (ou Mycénien III), soit vers 1400 av. J.-C.

Quelques objets plus anciens ont été trouvés, mais pas le moindre vestige de construction. Le plus remarquable de ces objets est un fragment de *rhyton* minoen en forme de mufle de lionne, d'aspect cultuel et datable de 1550-1500. On avait voulu le mettre en relation avec le passage « crétois » de l'*Hymne* « homérique » dont nous parlons plus loin. Mais l'objet, qui porte des traces de réparations antiques, a pu parvenir à Delphes, comme une véritable relique, longtemps après sa création. Les fouilles, d'ailleurs, n'attestent de rapports avec la Crète qu'à partir de la fin du VIIIe siècle ou du début du VIIe.

Dans ce qui sera le sanctuaire d'Apollon, les vestiges mycéniens sont localisés essentiellement à l'Est (Pl. III et IV) : dans une zone limitée au Nord par le soutènement de la terrasse de la *Lesché* des Cnidiens, à l'Ouest par l'*adyton* du temple, au Sud par le présumé sanctuaire de la Terre et la fondation *302, à l'Est par le mur d'enceinte archaïque. Dans les parties de ce secteur qui, à partir du VIIe s., ont été recouvertes de monuments importants, ce ne sont que des amas de céramique avec, parfois, des restes de murs. En

revanche, dans l'angle Nord-Est du téménos, au Nord de la base de Daochos *511 et de l'enclos voisin *507, les fouilles ont mis au jour les restes cohérents d'un habitat, qui, débordant la ligne de la future enceinte sacrée, s'étendait en direction de Castalie. Humbles maisons établies sur un terrain en forte pente, jonché de gros quartiers de roc, que les constructeurs, comme le font encore les bergers du Parnasse, incorporent souvent dans leurs murs en pierres sèches. La céramique y est abondante, mais le métal est à peu près absent : l'outillage paraît avoir été encore très largement lithique. Aucun signe d'écriture n'a été relevé sur les vases.

Rien ne permet de dire que tel espace ait été déjà réservé à un culte. On accorde, cependant, une signification religieuse aux figurines de terre-cuite représentant des femmes ou des bovidés. Dans le sanctuaire d'Apollon, elles ont été trouvées éparses et fragmentaires. Dans celui d'Athéna, où aucune trace d'habitat n'a été notée et où les débris de vases sont peu abondants, a été faite une trouvaille massive de statuettes féminines, non point, comme on l'a cru, à leur emplacement primitif sur quelque pierre-autel, mais enfouies sans doute après leur découverte à l'occasion de l'aménagement du sanctuaire archaïque. On considère avec vraisemblance que ces figurines sont en rapport avec un culte féminin (§ 2 d) : culte au sens usuel du terme ou simplement funéraire ? v. p. 48.

Correspondant à l'habitat, des tombes ont été reconnues à l'extérieur des sanctuaires, surtout à l'Ouest de celui d'Apollon dans la région du Musée, mais aussi à l'Est de celui d'Athéna le long de la route d'Arachova. Une seule possède un *dromos* (couloir d'accès). C'est aussi la plus riche : elle contenait, outre un grand nombre de vases, une épée de bronze et divers objets de parure. Les autres sont de simples anfractuosités creusées dans la pente du terrain et n'ont d'autre mobilier que des vases.

b. Fin du IIe millénaire et début du Ier.

Le village a dû être détruit à la fin de l'Helladique récent III. Ensuite commence la période dite des « temps obscurs », qui mérite son nom à Delphes autant et plus qu'ailleurs. Elle n'y est représentée que par un petit nombre d'échantillons d'une céramique « protogéométrique » assez pauvre, où l'on reconnaît des importations (ou des influences) venues de Macédoine, de Thessalie et d'Ithaque. Ils ont toujours été trouvés avec des vases plus récents.

Ce n'est qu'à partir du Géométrique moyen II de la classification de J. N. Coldstream (env. 800) que l'on constate sur le site du sanctuaire d'Apollon (mais non dans celui d'Athéna) une occupation importante. Celle-ci ne se limite pas à l'aire « mycénienne », mais s'étend largement à l'Ouest et au Sud. Si les structures les mieux conservées se trouvent dans la partie Est (et non plus seulement Nord-Est), la céramique géométrique

moyenne et surtout récente se rencontre abondamment partout, originaire à présent de Corinthe et de sa région. Comme à l'époque mycénienne, les constructions sont toujours des habitations. On y trouve des foyers bien nets avec, dans un cas, des soufflets de terre-cuite pour activer le feu. Dans une maison, la présence d'un métier à tisser est attestée par une quantité de pesons d'argile tombés le long du mur. Ces maisons sont toujours modestes.

S'il y eut déjà un espace sacré, il devait être limité, car les fouilles ont mis au jour des restes de maisons avec foyers jusque sous la rampe du temple classique. Rien, en tout cas, ne permet de le reconnaître. Un culte n'est attesté que par la présence d'objets qui sont manifestement des offrandes. C'est alors qu'apparaissent les grands trépieds de bronze à cuve clouée, surmontés d'anses circulaires qui sont ornées, comme les pieds, de motifs géométriques, et sur lesquelles sont posées souvent de petites statuettes de guerriers et de chevaux, parfois d'oiseaux. Les unes et les autres existent aussi comme offrandes indépendantes. Ces objets n'ont jamais été trouvés en association avec des constructions, ni, au moins, rassemblés en quelque point, mais épars, là où, brisés et hors d'usage, ils avaient été jetés et enfouis.

Les statuettes de guerriers ne peuvent être considérées comme des représentations d'Apollon. Les trépieds, bien qu'ils soient du type que l'iconographie classique associera au dieu comme le symbole même de l'oracle, ne sont aucunement significatifs : à la même époque, on les trouve identiques à Olympie et dans de moindres sanctuaires comme la grotte de Polis à Ithaque.

Le cimetière de l'époque est celui de l'Ouest. On y voit des sépultures antérieures réutilisées, notamment par la seule tombe «géométrique» demeurée intacte. Les autres, violées et réutilisées à leur tour, ne se signalent plus que par des tessons mêlés aux vestiges de sépultures plus récentes.

2. *Essai d'interprétation.*

Parmi les problèmes les plus débattus, en voici deux, qui sont liés : quand le culte d'Apollon est-il apparu à Delphes ? Y a-t-il eu rupture ou continuité dans l'occupation du site entre l'époque mycénienne et la «renaissance» de la fin du IXe s. ? Nous distinguerons, brièvement, quatre aspects.

a. L'utilisation du site.

Pour éviter de recourir à des théories incertaines sur le peuplement et son origine, examinons d'abord les trouvailles archéologiques (v. *Guide* du Musée). Celles-ci ne permettent pas à elles seules de postuler une

continuité sans faille. Dans les nécropoles et à Marmaria, il y a une rupture de plusieurs siècles entre les séries d'objets. Mais l'emplacement du village mycénien a été au moins fréquenté de manière épisodique pendant les «temps obscurs» qui ont précédé l'habitat «géométrique». Il est normal que l'existence de cultes soit attestée aux deux bouts de la chaîne ; mais les offrandes, «géométriques» surtout, sont d'un luxe sans rapport avec l'importance du village : donc, bien que nous n'ayons pas trace d'un édifice de culte contemporain, cet endroit écarté attirait des pèlerins. Depuis quand ? En faveur d'une date haute, on peut faire remarquer que le site occupé par les Mycéniens n'est pas du type qu'ils utilisaient couramment pour l'habitat, et qu'un lieu est consacré plutôt par tradition que par décret.

b. Les cultes présentés comme anciens.

Parmi les dieux qui recevaient un culte à Delphes pendant l'époque classique, certains étaient considérés comme d'anciens propriétaires relégués à une position secondaire. C'était le cas de Poséidon, qui, selon Pausanias, avait un autel dans le temple d'Apollon parce que le plus ancien oracle lui avait appartenu : on sait que ce dieu appartenait au panthéon mycénien (de même que Dionysos, mais celui-ci passait à Delphes pour le suppléant d'Apollon et non l'inverse). Mais Gâ (ou Gê, ou Gaia, «la Terre») est plus connue, non seulement parce qu'elle avait un sanctuaire dans le téménos apollinien, mais parce que, dans le Prologue des *Euménides*, Eschyle la présente comme *Protomantis*, la première prophétesse : maîtresse de l'oracle, elle l'aurait transmis à sa fille Thémis, elle aussi honorée à Delphes ; ensuite Thémis l'aurait donné à Phoibé et celle-ci à Apollon. Pourtant la plupart des versions associent à Gâ le dragon chtonien Python, que le jeune dieu aurait dû transpercer de ses flèches pour se rendre maître des lieux (fig. 68). De toute façon, les mythographes d'époque classique ou récente présentent Gâ comme la plus ancienne de toutes les divinités et Apollon comme un de ses arrière-petit-fils. Dans cette prééminence de l'élément féminin, les historiens des religions ont tendance à reconnaître un legs d'époque préhellénique, reçu par les Grecs du IIe millénaire, puis sorti des usages, sinon des souvenirs. Le problème est de savoir si, à Delphes, le schéma est d'origine ou d'importation secondaire. V. aussi p. 48, 144 et 228.

c. Le culte récent.

Apollon, fils de Zeus et de Lètô, appartenait à la seconde génération des dieux olympiens, qui était la dernière génération des grands dieux. Et puis, il était né à Délos. Son arrivée à Delphes a donc nécessairement été

tardive. L'épigraphie delphique est d'un maigre secours, le nom du dieu n'y apparaissant, sous la forme *Apelon*, que dans la première moitié du VIe s. Si Apollon joue un grand rôle dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, il y est cité seulement deux fois comme le dieu de Pythô (Delphes), de sorte qu'on a suspecté l'authenticité de ces passages ; et ces poèmes le présentent très rarement comme maître en prophéties. La «suite pythique» de l'*Hymne* «homérique» à Apollon, véritable acte de fondation du culte selon L. Lerat, n'est pas antérieure au VIIe s., voire au début du VIe. Elle raconte comment le dieu venu de Délos choisit le site, tue le dragon femelle qui semait la terreur avant son arrivée et qui désormais «pourrira» *(Pythô)*, pose lui-même les fondations d'un temple de pierre, et se transforme en dauphin (Apollon *Delphinios*) pour capturer un équipage de Crétois qui deviendront les premiers desservants de son culte. Peu importe que des poèmes moins anciens fassent disparaître les éléments violents : l'*Hymne* témoigne d'une conquête par un insulaire ; il permet l'assimilation du dragon au célèbre Python, et probablement son association à Gâ. Ajoutons qu'une institution du rituel par les Crétois ne peut guère, au vu des trouvailles archéologiques, dater d'avant la fin du VIIIe s.

Une légende recueillie par Pausanias au IIe s. ap. J.-C. donne trois prédécesseurs au temple de pierre, l'un de laurier, le deuxième de cire et de plumes, œuvre des abeilles, et le troisième de bronze, œuvre peut-être d'Héphaistos. Plutôt que d'une véritable contradiction avec l'*Hymne*, il peut s'agir là d'une confusion avec des monuments antérieurs à l'arrivée d'Apollon.

d. L'oracle.

Apollon a bien su exploiter la possession d'un oracle. Aux époques archaïque et classique, il était d'usage de le consulter avant les grandes entreprises et de le remercier. En particulier, le grand mouvement d'expansion coloniale qui s'est développé vers l'occident, au moins à partir du milieu du VIIIe s., lui doit beaucoup. Il est donc tentant de mettre en relation ce phénomène et l'apparition d'offrandes nombreuses à l'époque «géométrique». Le fait que les offrandes apparaissent un peu plus tôt que les fondations de colonies dûment répertoriées ne constituerait pas une grande gêne. Mais l'existence d'une propagande qui a embelli *a posteriori* le rôle d'Apollon a été mise en évidence par J. Defradas.

D'après d'autres sources que l'*Hymne*, l'oracle était lié par nature à un emplacement immuable que les hommes fréquentaient depuis sa découverte fortuite par le jeune Corétas à la recherche de chèvres égarées. Donc Gâ *Protomantis*, peut-être assistée de Poséidon, aurait prophétisé au

même endroit que, plus tard, la Pythie d'Apollon (même si on considère en général que son sanctuaire principal était à Marmaria : v. p. 48).

Conclusion.

Au total, les tenants d'une rupture complète entre le IIe millénaire et le Ier devraient, sauf à rejeter les légendes locales, admettre qu'elles témoignent toutes de la situation qui s'est développée à partir de la fin du IXe s. : il s'ensuivrait qu'Apollon est arrivé plus tard. Mais il semble que les postulats de cette thèse soient excessifs et que plusieurs traits remontent au IIe millénaire ; un de ces traits serait l'existence d'un oracle local, qui suffirait pour expliquer le maintien d'un culte, sinon d'un habitat permanent, pendant les «temps obscurs». Du coup, la date de l'usurpation apollinienne redevient complètement flottante : la concomitance, souvent admise, avec la renaissance «géométrique» n'est qu'une hypothèse parmi d'autres, qui transforme les Crétois de l'*Hymne* en réformateurs d'un culte installé depuis des lustres.

* G. Roux, *Delphes*, p. 19-34 (continuité); Cl. Rolley, *FD* V, *Trépieds*, p. 131-46 (hiatus archéologique); Chr. Le Roy, *Hommage H. Van Effenterre* (1984), p. 163-72 (méthode).

B. Les grandes étapes de l'époque historique.

1. *Jusqu'à la «1re guerre sacrée» (VIIIe-VIIe s.).*

Le développement du culte qu'attestent les offrandes est ici moins ancien qu'à Olympie. Ne revenons pas sur la question de savoir si Apollon en est le bénéficiaire dès l'origine (fin du IXe s.); sinon, il le devient probablement dans le courant du VIIIe s. Mais les premiers monuments de grande architecture que nous puissions lui attribuer datent du VIIe s. Alors (ou seulement au VIe s., v. p. 58), on construit aussi un autel et un temple en l'honneur d'Athéna à Marmaria.

La renommée d'Apollon s'étend grâce aux oracles qu'il rend, notamment en matière de fondation de colonies. A une date qui nous échappe, est fondé le concours des *Pythia*, qui n'est pas sportif mais «musical» (les Muses faisant partie du cortège d'Apollon). Parmi les offrandes que le dieu reçoit, les objets d'origine corinthienne l'emportent en nombre, comme sur la plupart des sites, mais certaines séries luxueuses manifestent des relations avec la Crète à partir des environs de 700. Apparemment, beaucoup de pèlerins viennent par mer, débarquant à Kirrha, port de Krisa ; les Kriséens sont accusés d'exploiter abusivement leur situation.

Le conflit qui s'ensuit n'est que le premier d'une série où s'affronteront des intérêts locaux et des intérêts présentés comme plus généraux. Ces derniers sont soutenus par l'Amphictionie, ou groupement des «peuples qui habitent autour», dont nous parlerons plus tard. Le législateur athénien Solon a poussé à cette «1re guerre sacrée». Le commandement appartient à l'Aleuade Eurylochos, un Thessalien, mais l'aide la plus efficace vient de Clisthène, tyran de Sicyone. Au bout de dix années, selon la tradition (600-590), les Phocidiens sont vaincus, Krisa rasée et son territoire voué à la stérilité.

2. *Jusqu'à la «2e guerre sacrée» (VIe s.-milieu V^{e}).*

Alors commence une période extrêmement faste. L'Amphictionie, peut-être réformée, a désormais sa forme quasi définitive, et, pour des siècles, une composition à majorité de peuples du Nord. Aux *Pythia* sont ajoutées des épreuves gymniques et des courses de chars (les unes et les autres se déroulent alors dans la plaine mais, plus tard, seul l'hippodrome y restera). Clisthène est le premier vainqueur à la course de chars.

Les offrandes affluent dans le sanctuaire d'Apollon, en particulier les trésors (voir p. 59); les donateurs sont des Grecs, cités ou tyrans, de toutes les régions; mais on verra aussi des trésors étrusques. Les rois de Lydie eux-mêmes envoient des objets de métal précieux, en particulier de grands vases, en même temps qu'ils font consulter l'oracle sur les principaux intérêts de leur royaume.

En 548/7, le temple d'Apollon brûle. Les Amphictions recueillent des ressources dans tout le monde grec et même en dehors, auprès du pharaon Amasis. Ils commencent par agrandir et remodeler complètement le sanctuaire, aux dépens de nombreux bâtiments, dont certains, comme le monoptère sicyonien (*121), sont tout récents. L'adjudication du nouveau temple est prise par les Alcméonides, Athéniens exilés, qui embellissent à leurs frais le modèle en lui donnant une façade de marbre (514-505); c'est précisément à ce moment que les Lacédémoniens, conseillés par l'oracle, chassent d'Athènes les «tyrans» Pisistratides en permettant un peu malgré eux à l'Alcméonide Clisthène de fonder ce qu'on a appelé la démocratie. Athéna elle aussi reçoit un nouveau temple dans son sanctuaire agrandi.

Devant la menace que les Perses font peser sur tous les Grecs, l'oracle commence par «médire», puis renonce à transiger : Apollon conseillera aux Athéniens de se fier au rempart de bois (leur flotte) et défendra lui-même Delphes par une avalanche. Les monuments qui célèbrent les victoires, dont certains sont collectifs, et ceux que simultanément les

Siciliens Gélon et Hiéron élèvent après avoir défait les Carthaginois à Himère (480) peuvent donner l'illusion passagère d'une Grèce unie autour de Delphes.

Mais Apollon accepte aussi la dîme du butin fait par des Grecs sur d'autres Grecs. En outre, une dissension entre Delphiens permet aux Phocidiens de prendre le sanctuaire. Sparte les chasse (448). Périclès et les Athéniens les y ramènent : cette «2e guerre sacrée» a donc une fin contraire à la 1re.

3. *De la «2e guerre sacrée» à la 4e (448-338).*

La période qui suit est celle de guerres qui opposent les Grecs entre eux, avec un jeu d'alliances qui se composent autrement à chaque occasion, et dont le résultat est un affaiblissement général.

Les Barbares interviennent de deux façons principales : en Occident, en fixant par leur menace les forces des cités ou des tyrans ; en Grèce propre et à l'Est, en arbitrant les conflits entre blocs par des subsides alloués ou refusés. On ne les voit plus faire d'offrandes à Delphes et c'est seulement par exception que du butin fait sur eux rapporte une dîme à Apollon. A remarquer cependant que Rome participe à cette exception en envoyant un cratère après la victoire de Véïes (396). Toute la fin de la période est marquée par la montée de la puissance macédonienne.

Delphes est impliquée dans ces conflits de plusieurs façons. Chacun essaie de lui faire dire ce qu'il souhaite et plusieurs y réussissent. Les 3e et 4e «guerres sacrées» ont de bons prétextes, mais ce ne sont que des prétextes. En 356, les Phocidiens taxés d'une trop lourde amende se révoltent : ils tiennent dix ans, mais en dépouillant les sanctuaires de tous leurs métaux précieux. Enfin battus, ils sont remplacés au sein de l'Amphictionie par des hommes du roi de Macédoine, Philippe II. En 339, les Athéniens vont tomber sous le coup d'un procès en impiété, d'après Eschine : l'orateur prend les devants en accusant de sacrilège les Locriens d'Amphissa. A la faveur de la guerre rallumée et sous couvert de la défense des intérêts divins, Philippe écrase en dix-huit mois une coalition des principales cités de la Grèce propre et impose son hégémonie en matière de politique extérieure.

Les monuments commémoratifs reflètent le changement d'esprit. Les statues, beaucoup plus nombreuses que les trésors, comportent de plus en plus de portraits de généraux et d'hommes politiques vivants. Certaines délivrent un message qu'on hésiterait à formuler par un texte direct, comme celle de Lysandre couronné par un dieu (*109).

Les Amphictions jouent cependant un grand rôle pendant une période. Après la ruine accidentelle du temple des Alcméonides (373/2), ils recueillent

des fonds et organisent sa reconstruction. A cause des temps difficiles et de la 3ᵉ guerre, il leur faut de longs délais, et seule l'amende finalement imposée aux Phocidiens leur permet d'aboutir ; mais leur zèle et leur efficacité sont remarquables. Ce sont sans doute eux aussi qui gèrent la construction de la Tholos et du temple en calcaire au sanctuaire de Marmaria.

4. *L'époque hellénistique, d'Alexandre à la romanisation de 146.*

Les conditions nouvelles créées par les conquêtes d'Alexandre et le morcellement de son empire déplacent vers l'Est le centre de gravité du monde grec. Même si Alexandre a voulu forcer la Pythie à prophétiser, l'oracle ne peut plus prétendre inspirer la politique des principaux états. Le peuple étolien fédéré, dont la puissance s'affirme en Grèce continentale, devient prépondérant au sein de l'Amphictionie. Sa victoire sur les envahisseurs galates (279/8) donne lieu à une nouvelle fête de Delphes, les *Sôteria*, dont il prendra lui-même le contrôle vers 246 pour en faire l'égale des *Pythia* (p. 30).

Mais Delphes n'est pas seulement le second sanctuaire fédéral des Étoliens. Certes, les plus grands royaumes font leurs principales offrandes ailleurs, par exemple à Délos. Les vieilles cités qui tiennent à leurs traditions ancestrales ont peu d'occasions et peu de moyens pour se montrer généreuses : le cas de l'autel d'Apollon refait par Chios est une exception. Mais les témoignages sont très nombreux de relations diplomatiques, notamment à propos de fêtes et de concours. Et puis, pour certains des nouveaux pouvoirs, la libéralité à l'égard de Delphes est un moyen de se faire reconnaître et légitimer. Les rois de Pergame se montrent particulièrement généreux en monuments et en fondations diverses. En retour, il y aura au moins cinq statues de ces rois et des fêtes religieuses en l'honneur d'Eumène II et d'Attale II.

La proclamation de la liberté des Grecs par Flamininus (196) consacre l'abaissement de la Macédoine et le rôle d'arbitre qui devient celui de Rome, mais elle n'assure ni la paix ni la prospérité dont Delphes aurait besoin. Les Romains, d'ailleurs, se plient aux usages grecs jusque dans leurs excès : Paul-Émile, vainqueur à Pydna (168), confisque à son profit le monument du roi vaincu, le Macédonien Persée.

Il y a donc encore des monuments commémoratifs. Mais les grandes réalisations de l'époque sont le gymnase, le stade, la terrasse comprenant un groupe de monuments qu'Attale Iᵉʳ ajoute au sanctuaire d'Apollon, et le théâtre, reconstruit ou complété par ses successeurs. Nous ne voyons rien d'important au sanctuaire d'Athéna.

5. *Delphes romaine.*

Tout en réduisant la Grèce continentale à l'état de province, Rome laisse subsister les institutions locales et plus encore ce qui est de nature

religieuse. Mais elle doit modifier la composition de l'Amphictionie : être exclu est un châtiment, être intégré, un honneur qui ne procure guère de pouvoir. Ni sous la République ni sous l'Empire, Delphes n'est l'inspiratrice, ni même le lieu, de décisions importantes.

Reste à gérer, outre les biens fonciers et la vie locale, un grand nombre d'offrandes ou de bâtiments improductifs, et la vie religieuse. Seule celle-ci peut attirer des pèlerins et des ressources. Des siècles durant, le système continue à fonctionner, notamment grâce aux concours. Les Grecs y tiennent : on voit par exemple Athènes renouveler à plusieurs reprises son pèlerinage officiel (la Pythaïde) et une confédération d'artistes du spectacle revendiquer un privilège ancestral.

Mais, progressivement, il n'y a plus de cités, de peuples ou de royaumes indépendants sur la munificence desquels on pourrait compter. La tradition de la générosité privée (évergétisme) est encore bien attestée : tel prend à sa charge les travaux d'entretien qu'il avait pour mission de surveiller, mais les cas d'importantes consécrations nouvelles se font rares. On voit d'ailleurs que Delphes manque de citoyens riches, à la facilité avec laquelle elle accorde la citoyenneté. Rome seule pourrait subvenir à tous les besoins.

Rome a peu de raisons de s'intéresser à Delphes. Certes, elle n'approuve pas le pillage qu'y fait Sylla pendant sa campagne d'Orient (87-83), mais alors elle sort à peine de la guerre sociale, qui était proprement italienne, et elle vient de subir le sacrilège de l'introduction de l'armée dans la Ville. Et puis, les ressources rapportées de cette campagne permettent à Sylla d'écraser ses adversaires politiques dans le sang et de se proclamer *Felix*, sous la protection de la Grande Déesse. C'est bien entendu une exception, et Auguste, adepte de la paix et de l'ordre, invoquera le patronage d'Apollon et réformera l'Amphictionie. Mais la sollicitude impériale, qui distingue parfois le sanctuaire (voir à propos du temple, *422), ne le privilégie pas. En sens inverse, le culte (les *Sebasta*) et les autres honneurs rendus aux empereurs soit par la ville de Delphes soit par les Amphictions sont du type ordinaire. Il faut pourtant dire un mot de deux empereurs particuliers : Néron, philhellène en matière d'art, qui veut se faire applaudir en Grèce, qui a sa statue à Delphes depuis son accession à l'empire (54 ap. J.-C.), mais qui dépouille le sanctuaire pour orner son palais ; Hadrien (117-138), philhellène aussi et voyageur, auquel Plutarque attribue une renaissance du sanctuaire, mais sans précision suffisante, et qui laisse la statue et le culte de son favori Antinoüs.

6. *Delphes chrétienne.*

Les conditions de la christianisation ne sont pas connues. Il y a des arguments en faveur de l'hypothèse d'affrontements violents (v. *422). En tout cas, Delphes est chrétienne comme tout l'empire romain à partir de 380. Elle est même le siège d'un épiscopat. A voir l'Agora *99 et les grandes maisons qui s'établissent autour du sanctuaire, on n'a pas l'impression de pauvreté, mais l'aisance ne concerne peut-être qu'un petit nombre de familles.

Le site est ravagé par les Slaves à la fin du VIe s. ou au début du VIIe. On ignore à quelle époque il se réanime : en tout cas, Cyriaque d'Ancône y trouve un village au XVe s. C'est le même Castri, agrandi mais resté pauvre, qui sera transféré sur le site du village actuel juste avant la «grande fouille» de 1892 (quelques maisons de cette époque sont conservées).

III. INSTITUTIONS ET RELIGION

A. Institutions.

1. *La cité de Delphes.*

Delphes était une cité comparable aux autres. C'étaient «les Delphiens» qui accordaient la proxénie (sur leur territoire) ou la promantie (auprès de l'oracle). Malheureusement, l'ouvrage que l'école d'Aristote avait rédigé sur leur constitution est perdu, de sorte qu'il faut en reconstituer les grandes lignes d'après les copies ou les extraits d'actes officiels qui nous sont parvenus. Si nous voulions entrer dans le détail, le risque serait grand de confondre des données d'époques différentes ; nous parlerons surtout de la situation du IVe s.

La population civique était divisée en phratries, dont les membres se réunissaient en *halia* (assemblée), au nombre de 101 au minimum, réglaient les problèmes d'état civil, c'est-à-dire garantissaient les fondements mêmes de la cité, et célébraient un sacrifice rituel suivi d'un banquet. Le rapport entre phratries et tribus reste obscur. Tous les citoyens (mâles comme partout en Grèce) avaient accès à l'assemblée du peuple, *agora* ou *ekklesia* dans le vocabulaire importé de la *koine* attico-ionienne. Chaque mois, se tenait une assemblée *teleios* (plénière) ou

ennomos (selon la loi). On y votait à la majorité simple, mais un quorum était requis. Comme on voit des lois votées par des majorités de 353 à 454 voix, il est probable que le corps civique du IVe s. n'excédait guère 500 hommes.

La *boula* (conseil) était une assemblée restreinte et souvent renouvelée. De semestrielle, elle devint annuelle au Ier s. av. J.-C. Comme le nombre *attesté* des bouleutes est passé de 15 (IVe s.) à 3 (IIe) et, après la réforme, à 4, puis 3, puis 2, on suppose un fonctionnement en commission, un tarissement du recrutement, ou encore une combinaison des deux phénomènes. La *boula* apparaît comme le garant des lois de la cité et de sa cohésion sociale, notamment en matière de vol (convention entre Delphes et Pellana), de prêt (loi de Cadys) ou de mauvais traitements infligés aux parents (loi sur les devoirs des enfants). Elle avait un local dans le sanctuaire, le *bouleuterion*. Les nom des bouleutes ou de quelques-uns d'entre eux sont très souvent cités juste après celui de l'archonte dans les inscriptions.

L'archonte était annuel et éponyme. On connaît des noms d'archontes sur plus de neuf siècles (de 590/89 av. J.-C. à 312 ou 315 après). Mais la documentation n'est abondante que du IVe s. av. au Ier ap. et ne permet pas de décrire précisément la fonction.

Le gymnasiarque avait en charge le bon ordre du gymnase. Nous ne nous arrêterons pas sur les rouages mal connus de l'administration, d'autant que la création de commissaires temporaires, ou épimélètes, semble avoir été d'usage lorsqu'un besoin particulier se faisait sentir. Mais il faut signaler un corps dont la fonction a été débattue : d'après les rares textes, les prytanes, au nombre de huit, étaient responsables devant la *boula* de sommes destinées à Apollon ou lui appartenant ; mais, d'habitude, le prytanée était le foyer même de la cité, où par exemple on recevait les ambassadeurs ; à Delphes, sous l'Empire, nous y voyons célébrer des actes religieux (p. 196).

Cette constitution était évidemment de nature aristocratique. On retrouve indéfiniment les membres des mêmes familles à des charges successives de bouleute, d'archonte et de prêtre (ce qui permet l'établissement de tableaux chronologiques précis pour certaines périodes). La collation du titre de bouleute à des étrangers, qui est devenue fréquente à l'époque impériale, et la diminution, évoquée plus haut, des effectifs attestés de la *boula* manifestent la raréfaction progressive des élites, selon un phénomène banal.

*L. Lerat, *RPhil* 1943, p. 62-86 ; G. Daux, Delphes IIe-Ier s. ; G. Roux, *Amphictionie* ; J. Bousquet, *Études* ; sur la *boula*, F. Salviat, *Hommages L. Lerat* (1984) p. 743-9 ; J. Tréheux, *BCH* 104 (1980) p. 519-24 ; et *BCH* 113 (1989) p. 241-7 ; sur les secrétaires municipaux, D. Mulliez, *BCH* 108 (1984) p. 369-79.

2. *L'Amphictionie pyléo-delphique.*

L'Amphictionie était un groupe de peuples (exceptions ci-après). Sa fonction première était de gérer le sanctuaire de Déméter à Anthéla, près des Thermopyles. Les affaires de l'Apollon de Delphes se sont ajoutées secondairement ; à l'époque classique, l'Amphictionie se réunissait aux deux endroits et appelait ses sessions des «pylées». Chaque année, il y avait une pylée d'automne et une de printemps. A Delphes, le *synedrion*, ou lieu de réunion, se trouvait au faubourg de Thyiai.

Avant la 3[e] guerre sacrée, ces peuples étaient au nombre de douze et déléguaient chacun deux hiéromnémons. Soit 24 voix ainsi réparties : Thessaliens 2, Phocidiens 2, Delphiens 2, Doriens 2 (l'un de la Doride, dite la Métropole, l'autre du Péloponnèse), Ioniens 2 (l'un d'Athènes, l'autre de l'Eubée), Perrhèbes et Dolopes 2, Béotiens 2, Locriens 2 (l'un de l'Est, l'autre de l'Ouest), Achéens de Phthiotide 2, Magnètes 2, Enianes 2, Maliens 2. La forte majorité que détenaient les peuples du Nord résultait de la situation initiale (où ils devaient être seuls) et favorisait les Thessaliens. On aura remarqué que la petite Doride était égale en importance à tous les Doriens du Péloponnèse, que les Ioniens n'étaient représentés que par l'Eubée et par Athènes, et qu'enfin, les voix appartenaient à des peuples et non à des cités, à l'exception de Delphes.

Après la 3[e] guerre sacrée, les voix des Phocidiens passèrent au roi de Macédoine (et non à son royaume ou à son peuple). D'autres changements intervinrent par la suite : par exemple les Étoliens acquirent jusqu'à quinze voix par leurs conquêtes et firent entrer Chios dans l'Amphictionie ; ou encore Auguste donna dix voix aux Nicopolitains.

À l'époque classique, les hiéromnémons pouvaient se faire assister par des «pylagores», qui avaient le droit de parole mais que l'on faisait sortir avant le vote. C'est ainsi que, en l'absence du hiéromnémon athénien qui était malade, Eschine déclencha la 4[e] guerre sacrée.

Les Amphictions avaient en charge les intérêts des sanctuaires, et leurs décisions, en ce domaine comme en matière de justice, étaient en principe souveraines pour tous les peuples de l'Amphictionie. Que les Phocidiens, mis à l'amende pour avoir cultivé des terres maudites, refusent de payer : nous avons vu que cela entraînait la guerre, et, après leur défaite, une amende bien plus considérable. La gestion ordinaire comportait l'organisation des fêtes et l'entretien des biens du dieu, avec les conséquences diplomatiques qui résultaient de ces deux aspects. Le meilleur exemple, malgré son caractère exceptionnel, est celui de la reconstruction du temple d'Apollon, deux fois détruit par accident. Nous verrons, p. 180-1, comment les Amphictions assumèrent leur rôle, avec l'aide technique des naopes. Ils en vinrent, en 337/6, à créer un collège de trésoriers et à frapper monnaie amphictionique, expérience sans lendemain (p. 35).

B. Vie religieuse.

1. *Dieux et héros.*

Nous avons vu que plusieurs dieux étaient considérés comme plus anciens qu'Apollon : Gâ, Thémis et Poséidon (p. 17). En outre, des nymphes du Parnasse, les Thries qui prophétisaient par les sorts, lui auraient servi de nourrices.

Apollon lui-même était le dieu à l'arc redoutable ; le dieu de la cithare, patron des Muses et des arts ; le dieu du laurier, du trépied et de l'oracle, qui par la bouche de la Pythie proférait des prophéties véridiques mais obscures (*Loxias*, qui va de biais), qui pouvait vous guérir et qui authentifiait les bonnes décisions, particulièrement en matière de lois. Il est en outre représenté parfois avec une corneille, qui passait pour sage, et souvent avec l'*omphalos* (ci-après).

Pendant les trois mois d'hiver qu'il passait dans la vallée de Tempé pour se purifier du meurtre du dragon, il était remplacé par Dionysos. Celui-ci était le dieu du vin et des thyades et bacchantes enthousiastes qui dansaient pieds nus sur le plateau du Parnasse et lacéraient des animaux vivants. Il était représenté avec son thiase au fronton Ouest du temple du IVe s. et avait son tombeau dans l'*adyton*. Il recevait un culte particulier, probablement à l'Est du sanctuaire, en tant que *Sphaleôtas* (celui qui, avec un cep de vigne, avait fait trébucher Télèphe en Mysie). Il avait aussi sa statue au théâtre.

Hermès, autre jeune frère d'Apollon, était vénéré au gymnase mais aussi dans les environs du temple ou à l'intérieur même (une inscription le dit *synnaos* du Pythien). La divination par le vol des abeilles lui avait été concédée.

Dans le temple, un feu perpétuel de bois de sapin brûlait sur l'autel d'Hestia, mais on ne sait si celle-ci avait un visage.

Athéna avait son propre sanctuaire à Marmaria. Elle y était appelée soit *Pronaia* (en avant du temple) soit *Pronoia* (prévoyance et providence) : le jeu de mots est antique ; mais aussi *Wargana* (ouvrière) et *Zôsteria* (ceinte pour le combat). On avait cru reconnaître Athéna et Artémis dans les « vierges blanches » qui étaient intervenues pour protéger Delphes contre les envahisseurs galates.

Artémis, sœur d'Apollon, avait un temple à Marmaria ou à côté. De surcroît, on lui sacrifiait en même temps qu'à son frère et à leur mère

Lètô. Mais Lètô ne paraît pas avoir eu de lieu de culte en propre; on montrait seulement, dans le sanctuaire pythique, le rocher sur lequel elle se tenait, avec dans ses bras son fils tirant des flèches contre le dragon. Lors du banquet offert à tous les dieux (théoxénies), on lui offrait, et à elle seule, le plus gros poireau possible en souvenir d'une envie qu'elle avait eue pendant sa grossesse.

A Marmaria, ont été retrouvés de petits autels dédiés à Zeus Polieus (protecteur de la cité), à Hygie et à Ilithyie, déesses de la santé et de l'accouchement. Le culte d'Aphrodite est attesté mais non localisé : la déesse était *Epiteleia* (qui conduit à terme), *Harma* (Harmonie) et *Epitymbia* (sur les tombeaux).

Asclépios a été accueilli dans le sanctuaire de son père, au plus tard au IVe s. C'est à Delphes qu'il était mort, et les Asclépiades de Cos venaient l'y vénérer. Mais Apollon avait gardé pour lui-même ses dons de guérisseur.

Au gymnase, on honorait Hermès, déjà cité, et Héraclès; à côté, Déméter, la déesse d'Anthéla; à l'antre corycien, Pan et les Nymphes. Si les Muses étaient vénérées chez Apollon, des héros locaux avaient leurs sanctuaires indépendants : Phylacos au-dessus de Marmaria; Autonoos près de Castalie. On ajouta le culte d'Antinoüs divinisé après sa mort (130), sans doute dans le sanctuaire pythique.

Plus singulier est le culte annuel de Néoptolème, fils d'Achille, assassiné de manière sacrilège par Oreste et les Delphiens, enterré sur place, et qui avait un téménos avec autel proche du temple d'Apollon.

Enfin, le culte des pierres aniconiques nous ramène peut-être à une époque reculée. Une fois par an, la pierre recrachée par Cronos (qui avait cru dévorer Zeus à sa naissance) était ointe d'huile et couverte de laine vierge. L'*omphalos* lui-même était orné d'un réseau fait de laine blanche, l'*agrenon*. On expliquait son nom, qui signifie «nombril», en racontant que deux aigles simultanément lâchés aux extrémités du monde s'étaient rencontrés au-dessus de Delphes. Mais la forme, ogivale ou ovoïde, se prête médiocrement à cette explication.

* G. Roux, *Delphes*.

2. *Les fêtes.*

Les fêtes sûrement datées ont été réunies par G. Rougemont dans le tableau ci-dessous. Ce sont elles qui rythmaient le calendrier (d'un été à l'été suivant).

D'autres revenaient tous les deux ans (triétérides), en l'honneur de Dionysos, «que les thyades de Delphes et les bacchantes athéniennes

célébraient en commun à la lueur des torches, dans les solitudes sauvages du Parnasse » (G. Roux).

Mais la grande solennité était traditionnellement celle des *Pythia* qui se tenaient tous les quatre ans (« pentétérides »), très probablement au mois Boucatios. Les trois autres années, des fêtes panhelléniques égales en dignité étaient célébrées à Olympie (pour Zeus), à l'Isthme de Corinthe (Poséidon) et à Némée (Zeus). D'avance, les ambassadeurs du dieu, ou théores, allaient avertir tous les Grecs du moment exact, en suivant un itinéraire préfixé ; et une trêve sacrée était proclamée (*ekecheiria* ; G. Rougemont en distingue la hiéroménie des *Pythia*, « période fériée » d'un an). La fête elle-même comportait une procession, des sacrifices et des concours d'abord « musicaux », puis aussi gymniques et hippiques. Les prix remportés étaient purement honorifiques : couronnes de laurier et pommes.

Enfin, la fête « de la grande année » revenait tous les huit ans sous le nom de *Stepterion* ou de *Septerion*. Elle commémorait apparemment le

Mois delphiques	Fêtes sûrement datées	Fêtes non sûrement datées
1. Apellaios	Apellai	
2. Boucatios	Boucatia	
3. Boathoos		
4. Héraios	Héraia	
5. Dadaphorios	Dadaphoria	
6. Poitropios	Poitropia	
7. Amalios		
8. Bysios	7 Bysios 9 Bysios	Eucleia Artamitia Laphria
9. Théoxénios	Théoxénia	
10. Endyspoitropios		Telchinia Dioscoureia Megalartia
11. Héracleios	Heracleia	
12. Ilaios		

combat victorieux d'Apollon sur Python et sa purification dans la vallée de Tempé. Elle se célébrait sur l'Aire, à propos de laquelle nous en reparlerons.

Après la victoire sur les Galates (279/8), on ajouta les *Sôteria*, fête du salut célébrée en l'honneur d'Apollon, à l'automne de chaque année, semble-t-il. Au début, cette fête était annuelle, sous le contrôle de Delphes et des Amphictions, et le concours, uniquement musical, lyrique et dramatique, était du type normal, c'est-à-dire doté de prix, mais moins honorifique que les *Pythia*. Plus tard (en 246 à très peu près), les Étoliens en prirent le contrôle et la transformèrent en fête pentétérique, en l'honneur de Zeus Sôter et d'Apollon, avec des concours comprenant toutes les épreuves des *Pythia*. Ils demandèrent aux autres Grecs de les reconnaître comme égaux à ces *Pythia* pour les épreuves intellectuelles, et aux concours néméens pour les épreuves sportives. Le prix fut dès lors une couronne.

D'autres fêtes furent ajoutées au fil des temps en l'honneur de personnages particuliers et généralement à leurs frais : les *Alkesippeia*, par Alkésippos de Calydon, en 182/1 ; les *Eumeneia* et les *Attaleia* en 160-59, par les Delphiens en l'honneur d'Eumène II et d'Attale II (voir p. 216).

Mais ce sont les Delphiens eux-mêmes qui ont fondé les *Romaia* en 189, apparemment pour obtenir l'appui du Sénat romain contre les Étoliens. Les concours, que précédaient procession et sacrifice, étaient gymniques.

La même inflation se retrouve ailleurs. Elle prouve moins la piété qu'un état de dépendance accrue. La plus grande partie de la viande des animaux sacrificiels était consommée dans des banquets.

* G. Daux, *Delphes IIe-Ier s.*; G. Roux, *Delphes*; G. Rougemont, *CID* I; G. Nachtergael, *Les Galates en Grèce et les Sôteria de Delphes*.

3. *L'oracle.*

Une tradition attribuait la découverte de l'oracle à un berger qui par hasard aurait remarqué les propriétés divinatoires d'un lieu. C'était dire que le don de prophétie n'était pas inné mais appartenait au détenteur de ce lieu. Il est question d'une simple ouverture dans le sol, de laquelle s'exhalait un *pneuma*, souffle ou plutôt inspiration (les critiques des auteurs chrétiens, certainement excessives, ont créé un faux problème à ce propos). Le temple a donc dû être construit par-dessus. Dans la partie la plus reculée de la cella du IVe s., ou *adyton*, le trépied enjambait cette ouverture, sans doute avec les pieds posés sur la margelle que mentionne un compte. Comme la Pythie s'asseyait sur le trépied, il est peu vraisemblable que celui-ci ait eu la forme usuelle.

Il y avait normalement une Pythie (deux pendant peu de temps). On

prenait une Delphienne, à l'origine une jeune, puis une vieille. Elle devait appartenir au dieu seul mais n'avait pas besoin d'être cultivée : ce qu'elle disait ne venait pas d'elle. Avant la consultation, elle faisait des ablutions, buvait de l'eau de Cassotis et mâchait un peu de laurier. A sa suite, on introduisait les consultants dans une sorte de stalle attenante à l'*adyton*. Elle répondait à leurs questions d'une manière qui pouvait être fruste, mais que des spécialistes, les «prophètes», pouvaient mettre en forme, même en forme versifiée, et assortir de commentaires (la littérature oraculaire est devenue un genre).

L'oracle ne fonctionnait, normalement, qu'une fois par mois. Lorsqu'il y avait affluence, la promantie, droit de consulter en premier, était plus qu'un simple honneur : entre deux consultants qui la possédaient à titre égal *(homoklaroi)*, on tirait au sort par la fève. Ils devaient s'acquitter d'offrandes préliminaires : le *pelanos* (gâteau remplacé par une taxe en argent), la chèvre qu'il fallait sacrifier (quand ce n'était pas la ville qui s'en était chargée), une taxe pour sa peau, éventuellement une taxe pour les fèves. En outre, ils déposaient dans le temple une part de la victime (ou une victime supplémentaire ?). La consultation ne pouvait commencer que si la chèvre, recevant quelques gouttes d'eau lustrale avant le sacrifice, manifestait par un tremblement que le dieu était prêt à répondre.

Nous avons vu qu'Apollon avait concédé d'autres formes divinatoires, par exemple à Hermès. Son oracle a beaucoup été consulté : la chose est certaine, mais les intérêts en jeu, à commencer par ceux du sanctuaire, ont pu favoriser la création de légendes a posteriori : la forme des oracles contenus dans les recueils a généralement été arrangée, de sorte qu'il est difficile de désigner ceux qui sont complètement apocryphes.

La grande époque est celle de l'archaïsme. Même Crésus a consulté, au risque de comprendre la réponse de travers et de détruire son royaume, la Lydie, et non l'empire perse qu'il attaquait (547). Il est assuré que Delphes a beaucoup aidé la fondation de colonies, notamment en occident. Mais il se peut qu'on ait cédé à la tentation de lui attribuer plus de mérites qu'elle n'en avait, notamment en faisant remonter dans le temps le début de son action. A l'époque classique, certains lui étaient plus attachés que d'autres. Sparte lui demandait régulièrement d'authentifier la pureté de ses dynasties ; peu avant 400, deux partis opposés sur le choix d'un roi utilisaient un même oracle obscur. Mais, à la même époque, l'Athénien Xénophon ne demandait pas s'il devait ou non partir en expédition, mais à quels dieux il devrait sacrifier avant son départ. Alexandre, voulant forcer la Pythie à lui répondre un jour néfaste, a feint

de prendre pour un oracle ce qui était seulement le cri d'une femme bousculée. De plus en plus, on se contentait de consulter à propos de problèmes subalternes, au point que Plutarque, au IIe s. ap. J.-C., a pu écrire un traité «sur la disparition des oracles». Ce titre est bien entendu excessif : en témoignent maints passages du même auteur et la virulence des polémistes chrétiens, qui ont fait un lieu commun des prétendues turpitudes de la Pythie.

A noter que les poètes donnent parfois à penser que l'oracle était étroitement lié à la fontaine Castalie. En fait, seule l'eau de Cassotis était réputée prophétique. «Castalie» est une métonymie de Delphes, et il est vrai que le renom de Delphes était indissociable de celui de l'oracle pythien.

* P. Amandry, *Mantique*; H. W. Parke et D. E. W. Wormell, *The Delphic Oracle*; J. Fontenrose, même titre.

4. *Le «clergé».*

Quand les textes citent «le prêtre», il s'agit du prêtre d'Apollon. En fait, pendant la période pour laquelle nous avons le plus de documents, il y a deux prêtres, nommés à vie. Leurs noms apparaissent sur une foule d'actes par lesquels des esclaves achetaient leur liberté par l'entremise d'Apollon (principalement du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap.). Grâce à la présence d'autres noms (archonte, garants, vendeurs), la mise en série de ces actes permet une étude chronologique assez fine. Mais, dans d'autres textes, il est souvent question du prêtre au singulier, comme de celui qui préside au culte apollinien, notamment dans les fêtes, anciennes ou nouvelles, et avant la consultation mensuelle.

Il y avait naturellement des assistants, pour le service du feu ou le dépeçage des victimes. Nous avons déjà parlé des «prophètes». Plus obscur est le rôle des *hosioi* (les saints) qui, au nombre de cinq, paraissent avoir constitué un groupe sacerdotal depuis une haute antiquité.

En outre, les différents cultes avaient leurs prêtres ou leurs prêtresses. Autant que l'on sache, ce n'étaient pas des charges à plein temps : par exemple, en 54 ap. J.-C., le prêtre des *Sebasta* (culte impérial, «auguste») était en même temps «épimélète des Amphictions».

G. Roux, *Delphes*; G. Daux, *FD* III, *Chronologie*.

ANNEXE

LES MONNAIES

(par O. Picard)

Le monnayage de Delphes, à la différence de celui d'Élis, maîtresse du sanctuaire d'Olympie, n'a pas été très important, mais les inscriptions nous fournissent à son sujet des renseignements sans équivalent ailleurs. Il se répartit en trois catégories : en argent une série delphique et deux émissions amphictioniques ; en bronze un groupe important sous le règne des Antonins.

I. *Les monnaies delphiques.*

A. Vers le début du monnayage, une émission exceptionnelle comprend :

— des tridrachmes qui ont au droit deux têtes de béliers surmontées de deux dauphins et l'ethnique ΔΑΛΦΙΚΟΝ et au revers quatre dauphins dans des carrés au fond d'un triple cadre (fig. 2 a) ;

— des statères ayant au droit une tête de bélier au-dessus d'un dauphin et la légende ΔΑΛΦΙΚΟΝ ; au revers les mêmes carrés incus décorés d'un croisillon (fig. 2 b).

Les types, le bélier, cher à Apollon, et le dauphin, étroitement lié au mythe du *Delphinios*, se situent dans la tradition delphique ; il en va de même pour le système monétaire, qui se rattache à l'étalon éginétique. Pour le reste, l'émission est exceptionnelle : par le raffinement du triple carré gigogne où l'on a vu, à bon droit, les caissons des plafonds du temple ; et par sa valeur qui est celle d'une triple drachme éginétique, dénomination insolite tant à Delphes qu'ailleurs. Dix tridrachmes sont connus, frappés avec quatre coins de droit et dix de revers, ce qui indique une émission relativement importante ; neuf ont été trouvés en Égypte (le dernier on ne sait où), dont sept proviennent du trésor d'Assiout enfoui vers 475 ou peu après. Il est donc certain que ces pièces datent d'environ 480 : on a même proposé d'y voir un fruit du butin fait sur les Perses, les têtes de bélier représentant des vases en argent de type perse ; mais elles

pourraient être légèrement antérieures à la guerre. Le statère est jusqu'à présent unique.

B. Pour le reste, Delphes n'a émis que des petites dénominations :

— des *trihémioboles* (ou quarts de drachme) pesant entre 1,20 et 1,50 g, qui ont au droit une tête de bélier sur un dauphin (comparable à celle des tridrachmes) et au revers des types variables au début (tête de bouc de profil, deux têtes de bouc face à face avec ou sans dauphin) jusqu'à ce que l'atelier adopte l'image d'un bouc de face entre deux dauphins (fig. 2 c) ;

— des *tritartémorion* (trois-quarts d'obole) qui sont la moitié des précédents ; ils ont pour type au droit une tête négroïde que les Anciens devaient appeler Éthiopien et au revers une tête de bélier avec dauphin, deux têtes de béliers ou une tête de bouc, puis finalement trois T (initiale de ταρτημόριον) rayonnant à partir du centre (fig. 2 d) ;

— des *tartémorion* (quarts d'obole) entre 0,27 et 0,31 g, qui ont au droit une tête de taureau de face, ce qui est le type favori des monnaies phocidiennes, et au revers deux dauphins ou une tête de bouc de face[1] (fig. 2 e).

Le choix de ces dénominations s'explique sans doute par le désir de faciliter les changes dans un sanctuaire international où, pour payer les taxes du culte et leurs frais de séjour, la majorité des fidèles disposaient de pièces d'étalon attique ou éginétique : or un trihémiobole éginétique a sensiblement la valeur de deux oboles attiques.

Le type de la tête négroïde (qui apparaît dans un certain nombre de monnayages de la fin de l'époque archaïque) a surpris, mais L. Lacroix a bien montré qu'il fallait y reconnaître une image d'Éthiopien, le modèle même de la piété pour les Grecs.

Le style est le seul critère — peu précis — que nous ayons pour dater les premières émissions : elles pourraient être un peu antérieures aux tridrachmes, vers 500-490. Par la suite, comme dans le monnayage fédéral des Phocidiens, les frappes semblent avoir été relativement abondantes dans la première moitié du ve siècle, puis avoir décliné et quasiment disparu dans la deuxième moitié. Elles reprennent au

(1) On a également attribué à Delphes d'autres piécettes, notamment une petite série avec un trépied et une phiale, pesant entre 0,65 et 1 g — ce pourraient être des oboles éginétiques ; les types ne sont assurément pas étrangers à Delphes, mais ils conviendraient aussi à d'autres cités et cette série s'harmonise mal avec la série proprement delphique : l'attribution devra être confirmée. Il en va de même pour l'hémiobole archaïque avec l'aigle et la lyre que la *Sylloge Nummorum graec., Danish Nat. Mus.*, N° 145, attribue sans preuve à Delphes.

IVe siècle, où certains traits comme le remplacement du carré incus par un cercle, la présence de symboles secondaires et le passage de la légende ΔΑΛ à la forme ΔΕΛ, permettent de reconnaître les émissions les plus récentes qui durent jusqu'à la guerre sacrée : l'une de ces pièces se trouvait dans un trésor enfoui à Kirrha après 330.

Ces petites fractions ont eu un usage strictement local : un inventaire d'Éleusis (*IG* II², 1672, l. 31) en fournit la seule attestation connue en dehors du territoire de Delphes.

II. *Les monnaies amphictioniques.*

Après la guerre sacrée et la condamnation des Phocidiens à une énorme amende, les Amphictions eurent en caisse toutes sortes de monnaies d'étalon éginétique qui avaient théoriquement la même valeur, mais en pratique des poids sensiblement différents, certaines accusant un déficit de 15 %. Ils décidèrent de les fondre pour frapper une nouvelle monnaie, le *nouvel amphictionique*, opération dont les *Comptes* attestent certains aspects. Nous connaissons deux émissions, en 336 et en 335/4, pour un total d'environ 125 talents d'argent (plus de trois tonnes) la première fois, moins du tiers la seconde fois. Trois dénominations furent frappées :

— des statères qui ont au droit la tête de Déméter à droite, voilée et couronnée d'épis (c'est la déesse de l'autre sanctuaire de l'Amphictionie, aux Thermopyles) et au revers Apollon assis sur l'omphalos, tenant un long rameau d'olivier, le coude droit appuyé sur sa cithare ; devant lui un trépied et tout autour la légende ΑΜΦΙ-ΚΤΙΟ-ΝΩΝ. On en connaît 26 exemplaires, provenant pour la plupart d'un trésor trouvé dans la région, frappés avec 7 coins de droit et 12 de revers (fig. 2 f) ;

— des drachmes aux mêmes types, dont on connaît 3 exemplaires issus d'un coin de droit et de deux de revers (fig. 2 g) ;

— des trioboles, dont le droit est semblable, le revers montrant le serpent Python autour de l'omphalos, avec la même légende. Les deux exemplaires connus ont été frappés avec des coins différents (fig. 2 h).

Cette tentative de créer une monnaie forte propre au sanctuaire n'eut pas de lendemain et les Delphiens continuèrent à utiliser surtout des espèces étrangères, notamment, au IIIe siècle, des bronzes étoliens, la monnaie d'étalon attique occupant une place croissante, et jouissant même d'un quasi-monopole à la fin de l'époque hellénistique, avant d'être remplacée par le denier impérial.

III. *Les monnaies de bronze de l'époque antonine.*

La dernière phase du monnayage de Delphes est constituée par une abondante série de monnaies de bronze qui vont du règne d'Hadrien (117-138), l'empereur philhellène qui s'est beaucoup intéressé à l'Amphictionie, à celui d'Antonin le Pieux (138-161). Sous l'Empire le droit de frapper monnaie ne peut être octroyé que par la faveur impériale et la valeur des pièces s'inscrit dans le système du monnayage de bronze romain : *sesterce*, *dupondius*, *as*, *semis*, etc. Les types sont très variés. Au droit le buste de l'empereur ou de l'impératrice Faustine a pu être remplacé à l'occasion par celui du favori, Antinoos, divinisé après sa mort, par celui de la fille du souverain, Faustine la jeune, ou par le buste ou la statue d'Apollon citharède. Au revers, les images illustrent régulièrement les dieux de Delphes (Apollon citharède ou devant un trépied, ou assis sur l'omphalos, Artémis, Apollon et Artémis, Athéna Promachos, Pan assis dans l'antre corycien, fig. 2 i-j), le sanctuaire (divers aspects du temple, notamment la façade avec le célèbre E de Delphes, le serpent Python lové autour de l'omphalos, fig. 2 k), différents symboles apolliniens (le trépied, la cithare ou le corbeau) ou enfin les Pythia (table agonistique ou ΠΥ-ΘΙΑ dans une couronne, fig. 2 l) à l'occasion desquelles la plupart de ces pièces ont dû être frappées.

Bibliographie.

S'il n'existe pas de corpus des monnaies de Delphes, sauf pour les émissions amphictioniques, du moins ce monnayage a-t-il fait l'objet d'une étude détaillée par J. N. Svoronos, *BCH* 20 (1896), p. 5-54, pl. XXV-XXX (en grec), qui a en outre donné une brève notice sur le (ou les deux ?) trésor trouvé dans les fouilles de Delphes (*Inventory of Greek Coins Hoards*, N° 22), *Journal Int. d'Arch. Num.* 9 (1906), p. 280-281. E. Babelon, *Traité des Monnaies* II 1 (1907), p. 987-1002 et II 3 (1914), p. 334-348, a proposé une chronologie légèrement plus basse des premières émissions. Par la suite L. Lacroix, « Delphes et les monnaies de Delphes », *Études d'Archéologie Numismatique* (1974), p. 37-51, a commenté le type de la tête négroïde d'Éthiopien. La découverte de 7 nouveaux tridrachmes dans le trésor d'Assiout a suscité une mise au point de M. Price et N. Waggoner, *Archaic Greek Coinage. The Asyut Hoard* (1975), p. 51-53. Le monnayage amphictionique, dont Ph. Kinns a dressé le corpus, *Num. Chronicle* (1983), p. 1-22, pl. 1-4, nous est également connu par d'importantes mentions épigraphiques sur lesquelles on consultera J. Bousquet, *Études* (1988) et *CID* II (1989).



Fig. 2. — Monnaies de Delphes.



VISITE

PREMIÈRE PARTIE

AVANT D'ARRIVER AU SANCTUAIRE D'APOLLON



Chapitre premier

DÉBUT DE LA VISITE

Les visiteurs pressés passeront directement au chapitre II.

1 Nous commençons la visite au point 1 de la fig. 1 (v. aussi h.-t. en p. 2 de couverture, à dr.), point qui est situé au bord de la route d'Arachova, à un km env. à l'Est de la fontaine Castalie. Le parc à voitures a respecté les vestiges d'une sorte de **tour** rectangulaire construite en conglomérat. L'ouvrage comportait d'autres constructions, dont les fondations subsistent en contrebas. Les vues qu'il avait en amont comme en aval et le resserrement de la vallée à cet endroit indiquent son importance défensive. Il jouxtait probablement la route antique. En l'absence d'une fouille complète, on peut le supposer contemporain de la fortification qui domine le Stade à l'Ouest du site, elle-même attribuée de façon hypothétique à Philomélos, chef des Phocidiens révoltés contre l'Amphictionie (3e guerre sacrée, milieu du IVe s.).

* *BCH* 107 (1983) p. 860-1, d'après P. D. Valavanis.

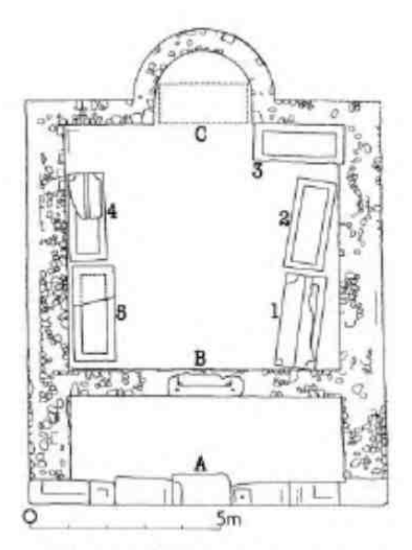


Fig. 3. — Hérôon du sarcophage de Méléagre *1, plan (1/200e).

2 La « Nécropole Est » ne semble pas avoir présenté d'organisation systématique. On y a trouvé des tombes de toute époque. De la tour, nous pouvons apercevoir en contrebas le site de l'**Hérôon du sarcophage de Méléagre** : fig. 1, point 2. Nous y parvenons en suivant la route asphaltée vers Castalie (600 m), puis en prenant à g. un chemin carrossable de sens inverse (500 m). En dessous du chemin, vestiges peu spectaculaires d'un bâtiment en maçonnerie cimentée, comportant un prodomos et une cella à peu près carrée terminée par une abside : fig. 3. Restes de cinq sarcophages dans la cella ; un sixième, en marbre, occupait l'abside : il est

maintenant exposé devant le Musée ; le nom de Méléagre est celui d'un des héros qui participèrent à la «chasse de Calydon», représentée en relief à sa face antérieure, mais la figure couchée sur le couvercle est celle d'une femme. Une telle chapelle funéraire est d'habitude un monument familial. Celle-ci aurait servi 15 fois, du IIe s. ap. J.-C. au Ve au moins. L'emploi du mot «hérôon» est ici conventionnel mais correspond à un usage qui s'est répandu avec la banalisation du mot «héros» dans le sens de «défunt».

* M.-A. Zagdoun, *FD* IV, *Sculptures, reliefs*, p. 107-32.

A peu près à l'endroit, dit «Logari», où nous rejoignons la route principale, il y a des traces, peu visibles à cause de la terre et de la végétation, d'une carrière antique.

La ville de Delphes.

Le parcours de la route commence à s'infléchir vers le Nord au moment où nous surplombons l'extrémité orientale du sanctuaire d'Athéna Pronaia, dit «Marmaria» : fig. 1, point 3. Il est probable qu'on entrait là dans la ville antique (au moins depuis l'époque archaïque jusqu'aux premiers siècles ap. J.-C.). Celle-ci était accrochée aux pentes que dominent les roches Phédriades de part et d'autre du ravin de Castalie : à droite, au-dessus de Marmaria et du Gymnase, Phlemboukos, la «flamboyante» (antique Hyampeia) ; à gauche, au-dessus du sanctuaire d'Apollon, Rhodini, la «rose». Elle n'est pas vraiment connue, d'abord parce que l'intérêt s'est concentré sur les sanctuaires, de sorte qu'elle n'a été fouillée que de manière très sporadique ; mais aussi parce que, souvent, les bâtiments d'époque romaine ou paléochrétienne ont été fondés plus bas que les maisons classiques, et que leur démontage complet mettrait en péril la stabilité du terrain. Mais nous disposons d'indices de plusieurs sortes.

De l'époque archaïque à l'époque hellénistique.

Le plan de situation donné en p. 2 de couverture montre bien comment la croupe qui domine le Musée referme à l'Ouest le vallon que les Phédriades surplombent au Nord et à l'Est. Autant que nous sachions, la ville classique n'avait pas de fortifications, les constructions attribuées à Philomélos (v. *1) témoignant seulement d'un moment de crise. Elle pouvait s'alimenter en eau à Castalie, à la fontaine Kerna qui est située au-dessus du sanctuaire d'Apollon, et même, encore plus haut, à celle du Stade.

Pausanias, ayant souligné le caractère escarpé du site, précisera que le sanctuaire d'Apollon est tout en haut de la ville, comme si son propos

concernait uniquement la partie du vallon située à l'Ouest de Castalie. Mais, au moins pour les périodes les plus fastes, nous ne devons pas exclure le versant situé à l'Est, puisque le sanctuaire d'Athéna et le Gymnase appartenaient à la ville d'après toute la tradition. Comme en outre ils avaient des accès par le bas, il est à peu près certain que Delphes s'étendait de part et d'autre du torrent de la Pappadia en dessous de la route actuelle, mais sa limite inférieure nous échappe tout à fait.

D'une manière qui est normale sur un tel site, des murs parallèles aux lignes naturelles du terrain ont servi de tout temps à l'aménagement de terrasses. Par exemple, il est clair que, dans la zone la mieux connue, à l'Ouest du sanctuaire d'Apollon, les constructeurs d'époque impériale et paléochrétienne se sont conformés à un réseau antérieur. Mais, comme la densité de l'habitat d'époque classique reste inconnue, il serait vain de prétendre estimer la surface de la ville à partir d'indications démographiques.

Autres données. 1. Des tombes d'époque classique ont été découvertes dans le secteur du Musée. Il se pourrait donc que la ville ne se soit pas étendue tout à fait jusque là. 2. Mais, par des textes du IVe s., nous savons qu'elle avait un faubourg, nommé Thyiai, où se trouvaient des ateliers et le lieu de réunion de l'Amphictionie *(synedrion)* : d'après le compte-rendu présenté par l'orateur Eschine de la séance dramatique de 339, le point dominait la plaine d'Amphissa, de sorte qu'on le situe sur cette croupe Ouest, à l'emplacement du cimetière actuel ou un peu plus haut.

Au total, la ville classique et hellénistique semble avoir entouré le sanctuaire d'Apollon de trois côtés (Ouest, Sud et Est) et s'être étendue jusqu'à Marmaria ; nous ignorons de combien elle descendait le long des pentes ; nous savons qu'elle avait un faubourg à l'Ouest. La route qui venait de l'Est avait à peu près le tracé de l'actuelle ; il y avait nécessairement un autre accès principal, à l'Ouest, mais nous ne le localisons pas.

Époques antérieures.

De l'époque archaïque, nous ne connaissons guère, en dehors des sanctuaires, que les pauvres maisons recouvertes dans la seconde moitié du VIe s. par l'agrandissement du téménos d'Apollon vers le Sud, et que les fontaines, très belles, de Castalie et, probablement, de Kerna et du Stade. Pour les époques plus anciennes, nous avons noté en introduction un habitat «géométrique» (au moins IXe-VIIIe s.) localisé sous une partie de ce téménos et un peu plus à l'E., ainsi qu'une occupation mycénienne repérée dans la même zone sur une surface moindre. Nous ignorons si la concentration des trouvailles d'habitat dans le secteur alimenté par l'eau de Kerna est due au seul hasard des fouilles, mais les vestiges mycéniens de Marmaria ne semblent pas provenir de maisons, et des tombes de même époque ont été trouvées jusque dans la Nécropole orientale aussi bien qu'immédiatement à l'Ouest du sanctuaire d'Apollon.

Époques postérieures.

Avec le temps, le corps civique s'était amenuisé dans les vieilles cités de sorte que les charges coûteuses revenaient trop souvent aux mêmes familles. Les Delphiens en vinrent à être heureux de conférer le droit de cité à des étrangers généreux comme le philosophe Plutarque (au IIe s. ap. J.-C.) et d'obtenir des subsides de l'Empereur Hadrien pour restaurer des monuments ruinés. Il se peut que l'habitat se soit resserré (v. Pausanias), mais la pauvreté et l'inertie laissent peu de traces archéologiques. Or nous avons tout de même des témoignages de dynasmisme : réalisation de grands travaux touchant l'utilisation des eaux, la vie économique et les spectacles; construction de demeures très vastes et parfois dotées de bains, notamment autour du sanctuaire d'Apollon (dépliant I et fig. 105); mais aussi transformation de ce sanctuaire en quartier urbain et construction de basiliques chrétiennes. Le problème est que plusieurs de ces faits ne sont pas parfaitement datés.

A l'époque païenne appartiennent, entre autres, des thermes publics, au moins un état de l'« Agora », le stade actuel, un remaniement du théâtre, de luxueux tombeaux et probablement certaines des grandes maisons, dont l'existence irait de pair avec ce que nous savons par ailleurs sur quelques familles riches (v. déjà l'hérôon *2).

Mais la transformation la plus sensible aujourd'hui est celle de l'époque paléochrétienne, d'abord parce que le grand sanctuaire est devenu zone urbaine, avec une rue pavée de pierres empruntées à des monuments païens, tandis que d'autres monuments servaient d'échoppes ou d'habitations. Quant aux églises ou chapelles qui ont été construites alors, elles nous sont connues par des détails, comme mosaïques, plaques de chancels ou chapiteaux, plutôt que par des murs bien conservés. Au dernier tiers du Ve s., le chef de la hiérarchie, un évêque apparemment, avait sa basilique non dans le grand Temple, mais plus en amont, au-dessus de la fondation *535, si l'on admet que l'église Saint-Nicolas du village de Castri en a conservé la situation jusqu'au XIXe s. On localise d'autres basiliques au Gymnase, dans le village actuel, et, de manière moins assurée, à proximité du Musée (Saint-Georges, dépliant I et fig. 106); mais, étant donné l'usage chrétien, cette dispersion ne donne pas une indication précise sur l'habitat profane.

Il apparaît que le sanctuaire d'Athéna a été mis au pillage plus systématiquement que l'autre, beaucoup de blocs étant emportés à l'emplacement du Gymnase et bien plus loin, au-delà du sanctuaire d'Apollon. La construction du mur *51 au droit du Gymnase correspond à la mise en défense d'une aire excluant le secteur de Marmaria en un temps de menaces et au plus tard au VIIe s. De ce côté, la ville s'était rétractée. Cela était peut-être compensé de l'autre côté car nous trouvons des vestiges de constructions jusqu'à la croupe Ouest. Quant aux tombes, il y en avait en plusieurs endroits, mais particulièrement dans le roc des flancs Sud et Ouest de cette croupe Ouest (« Nécropole Ouest »).

On attribue aux Slaves une destruction radicale (fin du VIe s. ou plutôt début du VIIe). En tout cas, les restes d'époque médiévale sont rares et l'on sait que le siège épiscopal était ailleurs. Le premier voyageur occidental qui ait laissé des notes, Cyriaque d'Ancône (XVe s.), trouva le site du sanctuaire d'Apollon occupé par un village et vit là des ruines antiques qui furent recouvertes par la suite (v. *113). Selon les visiteurs qui lui succédèrent (après deux siècles d'oubli), les habitants de ce village, banalement appelé Castri, ignoraient tout de l'antiquité, y compris, au début, le nom de Delphes. Celui-ci réapparut cependant : en témoigne un long bloc antique retaillé en linteau, qui porte l'inscription «le 25 novembre 1858 a été créée l'école de Delphes». A ce moment, les premiers sondages archéologiques faits sur le site, ceux d'O. Müller, dataient de 18 ans.

Lorsque, à la fin du XIXe s., on transféra le village à l'emplacement actuel pour commencer la grande fouille, il occupait une zone sensiblement plus large que le sanctuaire d'Apollon, avec une concentration particulière des maisons autour de l'église et de la fontaine (alimentée par l'eau de Kerna). Malgré l'écrêtement général des constructions antiques et l'accumulation parfois considérable de remblais, certaines de ses grandes lignes étaient conformes au plan des anciennes terrasses. Mais Castalie apparaissait comme marginale, le monastère installé au Gymnase était isolé et le sanctuaire d'Athéna n'était connu que comme une «carrière» de marbres travaillés.

* PAUSANIAS X, 9,1 ; ESCHINE, *C. Ctésiph.*, 116-121 ; PLUTARQUE, *De pyth. or.*, 409 ; *De defect. or.*, 414. P. AMANDRY, *BCH* 105 (1981) p. 721-50 ; V. DÉROCHE, mémoire inédit sur l'époque paléochrétienne ; A. BADIE, *idem* sur l'organisation de Castri ; D. LAROCHE, *idem* sur les circulations.

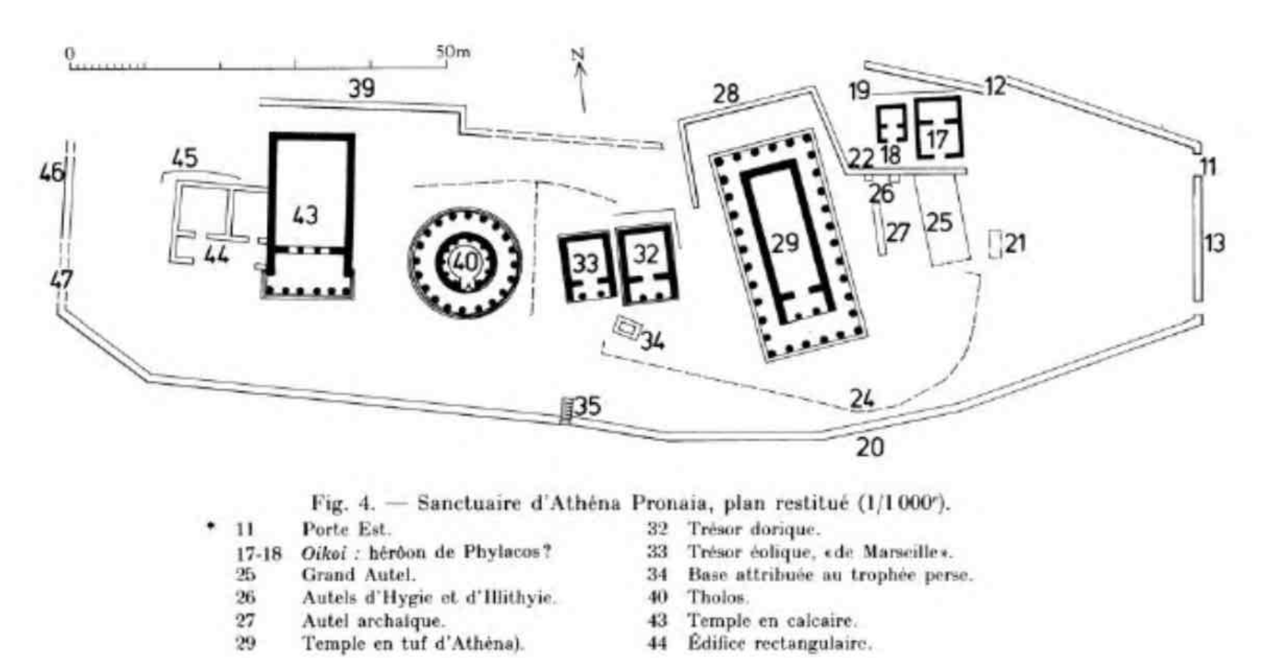


Fig. 4. — Sanctuaire d'Athéna Pronaia, plan restitué (1/1000ᵉ).

11	Porte Est.	32	Trésor dorique.
17-18	*Oikoi* : hérôon de Phylacos?	33	Trésor éolique, «de Marseille».
25	Grand Autel.	34	Base attribuée au trophée perse.
26	Autels d'Hygie et d'Ilithyie.	40	Tholos.
27	Autel archaïque.	43	Temple en calcaire.
29	Temple en tuf d'Athéna).	44	Édifice rectangulaire.

Chapitre II

MARMARIA, LE SANCTUAIRE D'ATHÉNA PRONAIA

I. Topographie et histoire (fig. 4 et 5)

A. Caractères généraux du sanctuaire.

« Marmaria » n'est que le nom moderne du sanctuaire, riche en marbres, qui s'appelait autrefois *Pronaia* ou *d'Athéna Pronaia*, c'est-à-dire « avant le Temple » (d'Apollon) ou encore *d'Athéna Pronoia*, « Prévoyance » ou « Providence ». Ce sanctuaire était situé à l'entrée de la ville d'après Pausanias — l'entrée Est évidemment. Le visiteur atteint le site par un sentier qui descend depuis la route moderne à travers les oliviers et il prend une vue d'ensemble sur les vestiges les plus importants à l'endroit (en haut de la fig. 5) où ce sentier surplombe le Temple en tuf *29, dont trois colonnes sont encore debout : pour l'essentiel, ces vestiges occupent une terrasse unique, longue de 150 m dans le sens Est-Ouest, mais il se peut que le sanctuaire se soit étendu aussi en amont, dans une zone à peine fouillée (Rx).

A la différence de ce que nous verrons chez Apollon, l'ensemble connu présente un aspect ordonné, quoique les principales constructions ne soient pas toutes orientées exactement de la même façon. De ce point de vue, et avant toute étude chronologique, nous identifierons quatre séries : — 1. grand Autel *25 (à gauche, c'est-à-dire à l'Est) et Temple *29 ; — 2. fondation *21 et Autel *27 (de part et d'autre de *25), Trésors *32 et *33 (de l'autre côté du Temple) et Tholos *40 ; peut-être aussi les *Oikoi* *17 et *18, qui pourtant appartiennent à un autre niveau (au-dessus de *25) ; — 3. à l'Ouest, Temple en calcaire *43 ; — 4. fondation *44 (amputée par *43).

Plusieurs autels ont été trouvés dans la région de *25, et aucun dans le

secteur Ouest. Certains bâtiments sont luxueux mais les sources ne mentionnent qu'un petit nombre d'offrandes, parfois d'origine lointaine : voir *29, *33 et *34. Malgré un couplet de Démosthène exaltant le rôle universel d'Athéna-Providence, le sanctuaire ne pouvait pas rivaliser en importance avec celui d'Apollon. Cela serait de nature à expliquer que Pausanias en ait parlé avec une hâte et, peut-être, une méthode inhabituelles (v. § C).

B. Étapes du développement du sanctuaire.

D'après la thèse communément admise, le culte d'Athéna aurait été précédé par celui d'une déesse plus ancienne, probablement de celle que nos sources, à partir de l'époque archaïque, désignent, sous le nom de «la Terre» — Gaia, Gê, en delphien Gâ —, comme la première propriétaire de l'oracle ensuite détenu par Apollon (p. 17). En témoigneraient les figurines anthropomorphes trouvées sur place, qui sont nombreuses et toutes féminines.

L. Lerat ayant montré que le lieu de trouvaille de ces figurines par les modernes n'était pas leur emplacement primitif (p. 15), le débat s'est rouvert, mais à peu près seulement sur le problème de la continuité ou de la discontinuité dans le culte. De fait, l'enfouissement groupé d'objets sacrés d'époque mycénienne au VIIIe ou au VIIe s. peut s'expliquer comme la réparation d'une violation involontaire et, par conséquent, suggérer l'image d'un sanctuaire abandonné et redécouvert à l'occasion de travaux. Gâ aurait donc possédé, apparemment de manière simultanée, ce sanctuaire isolé *et* l'oracle sis au village ou à proximité immédiate, si nous admettons comme plus haut la permanence du lieu oraculaire et son appartenance à cette déesse.

Cette simultanéité paraît acceptée en général, au moins de manière implicite. On aura pourtant remarqué que l'Introduction, tout en adoptant la thèse au sujet de l'oracle, était plus réservée sur l'autre chapitre, ce que justifie peut-être une observation faite au passage par P. Darcque en septembre 1990 : le matériel trouvé à Marmaria ne semblerait pas tellement typique des petits sanctuaires mycéniens, aujourd'hui mieux connus qu'il y a un demi siècle. Une des façons d'interpréter cette remarque consiste à dire : en l'absence de preuves, l'hypothèse selon laquelle les «idoles» proviendraient de tombeaux mycéniens fortuitement ouverts serait, à tout le moins, plus économique que les précédentes.

Les plus anciens vestiges architecturaux datent du VIIe s (ou du VIe, v. p. 58). L'Autel (unique ou principal) était sans doute notre n° *27 et le Temple d'Athéna se trouvait à peu près à l'emplacement de *29. Le

sanctuaire occupait une terrasse de 40 × 25 m env., qui était protégée en amont par le mur *22 et soutenue en aval par le mur *24, l'un et l'autre construits dans un appareil polygonal assez grossier et non paré (fig. 6, en bas). Ces murs constituaient le péribole du téménos (sur ces termes, v. p. 92). Il y avait une entrée à l'Est et probablement une autre à l'Ouest.

Il est légitime de supposer, nettement plus à l'Ouest, une occupation antérieure à la fin du VIe s.

Certes, la date de l'édifice *44 reste incertaine mais le soutènement *45 semble attester la présence d'une terrasse (plus étroite que l'actuelle). En tout cas, l'extension du téménos d'Athéna était évidemment commencée dans cette direction lorsque, entre 520 et 500, on entreprit la construction du Trésor *33 au-delà de son ancien péribole. Elle semble l'avoir été aussi vers l'Est avant la fin du VIe s., si l'on accepte de grouper *21 avec *27 et avec l'ancien Temple.

A peu près à cette époque furent établies les limites définitives de la grande terrasse sur trois de ses côtés.

Les restes du nouveau mur sont visibles à l'Ouest et au Sud, mais non à l'Est où il a fallu reboucher la fouille faite en terrain privé. L'appareil polygonal à joints souvent courbes ressemble à celui du péribole dit «alcméonide» du sanctuaire d'Apollon. Il était couronné par deux assises plates : v. le tronçon *46. Le revers, actuellement visible au Sud (en *20), était bien entendu masqué par des remblais dont le niveau culminait autour de l'Autel *25. Il faut sans doute mettre ces travaux considérables en relation avec la construction de cet Autel, du Temple en tuf *29 et du mur *28 qui le protège.

Ce dernier servait-il ou non de péribole Nord ? Nous l'ignorons. La petite terrasse qui le surplombe en partie au Nord-Est, avec les fondations *17 et *18, est souvent assignée au héros local Phylacos, qui avait un téménos «le long de la route elle-même, au-dessus du sanctuaire de la Pronoia», παρ' αὐτὴν τὴν ὁδὸν κατύπερθε τοῦ ἱεροῦ τῆς Προνηίης, selon Hérodote. Cela permettrait de localiser la route légèrement au-dessus de la porte Nord-Est, nº *11, et cette porte apparaîtrait comme commune aux deux sanctuaires. Mais même si ces hypothèses étaient confirmées, le statut de toute la zone Nord-Ouest resterait obscur en l'absence d'une fouille complète.

Sur la manière dont l'extension Ouest de la terrasse fut occupée avant le IVe s., nous avons peut-être trois indications indirectes : — 1. Hérodote, racontant une avalanche miraculeuse qui aurait sauvé Delphes des Perses en 480, écrit que, de son temps (quelques décennies plus tard), on voyait encore dans le sanctuaire des rochers de cette avalanche. — 2. Vers 470, le Trésor *32 fut construit non pas à l'Ouest de *33 mais à l'Est malgré l'étroitesse de l'emplacement. — 3. Enfin, il y a,

chez Aristote et Plutarque, l'histoire d'un sacrilège (apparemment du début du IVe s., selon C.), qui se termina par une confiscation, sur le produit de laquelle «les Delphiens reconstruisirent les temples du bas», τοὺς κάτω ναοὺς ἀνῳκοδόμησαν (Plut.). On suppose le plus souvent que telle fut l'origine des édifices *40 et *43 (lequel a coupé la fondation *44), mais, outre que le premier n'était pas nécessairement un *naos*, on ne peut pas exclure qu'une réparation du Temple *29 soit visée par la formule.

Les principales transformations bien datées sont du IVe s. La Tholos *40 et le Temple *43 ont été construits coup sur coup dans la première moitié de ce siècle. On a fait (ou refait) des analemmas en appareil pseudo-isodome, mais seulement du côté amont.

Au Nord-Ouest, le mur *39 est en conglomérat et a ses joints soulignés par des chanfreins accusés; à en juger d'après son tracé, il doit être antérieur à *43 mais pas nécessairement à *40 : sa construction, destinée à contenir un talus d'éboulement, pourrait avoir répondu au séisme de 373. Au Nord-Est, le mur *12 (fig. 6, en haut) est en calcaire doublé de conglomérat; c'est par la suite que le tronçon de gauche s'est détaché, mais on voit bien à son parement qu'il n'avait pas été achevé. Comme, en outre, ces deux murs *39 et *12 n'ont jamais caché la totalité du talus (voir leur extrémité gauche), on a l'impression d'un travail rapide ou incomplet. La question de l'étendue du sanctuaire vers le Nord se pose de nouveau à nous; en particulier, G. Roux a proposé de restituer en amont de *39 une hoplothèque dont la construction est attestée dans la seconde moitié de ce siècle.

Les époques postérieures n'ont apparemment rien ajouté d'important. Nous allons voir que Pausanias a trouvé le sanctuaire partiellement ruiné au IIe s. ap. J.-C. Les chrétiens ont utilisé le site comme carrière, au VIe s. semble-t-il, avec un certain acharnement contre les images.

C. Le problème des identifications.

Avant d'examiner chacun des monuments, il convient d'évoquer la question très débattue de leur identification, qui dépend en grande partie de textes littéraires. Complétons donc notre revue :

— 1. D'après Démosthène, qui parlait à Athènes en 325, Athéna Pronaia avait «auprès d'Apollon à Delphes un temple très beau et très grand dès l'entrée *du sanctuaire*», εὐθὺς εἰσιόντι εἰς τὸ ἱερόν. Mais les mots soulignés par nous introduisent une confusion entre les deux sanctuaires plutôt qu'une précision utilisable sur place; il semble que tout rentrerait dans l'ordre si on lisait : «dès l'entrée *de la ville*». — 2. Faisant le récit d'un miracle qui, au temps de l'invasion galate (279/8), aurait sauvé Delphes pour la seconde fois, l'historien Diodore de Sicile mentionne

l'intervention de deux vierges blanches en qui les Delphiens reconnurent, dit-il, Athéna et Artémis « parce qu'elles avaient deux temples tout à fait anciens dans le sanctuaire », ὄντων... ἐν τῷ τεμένει δυεῖν νεῶν παντελῶς ἀρχαίων. Même version chez Justin. Les attestations du culte d'Artémis ne manquent d'ailleurs pas (Bs), mais la question des vestiges à lui attribuer reste débattue. — 3. Cela tient sans doute au laconisme de la *Périégèse* de Pausanias, dont voici le texte presque en entier :

« En entrant dans la ville, on trouve une série (ou : une file, ἐφεξῆς) de temples (ναοί). Le premier était en ruines et le suivant était vide de toute statue divine ou humaine. Quant au troisième et au quatrième, l'un contenait des statues d'empereurs romains et le dernier s'appelle Temple d'Athéna Pronoia ; il abrite deux statues de la déesse, et celle qui se trouve dans le pronaos est une offrande des Massaliotes : de dimension plus grande que celle qui est à l'intérieur ... elle est en bronze. »

Seulement quatre bâtiments, aucune mention d'Artémis. Les commentateurs admettent le plus souvent que, fidèle à la méthode de la visite guidée, l'auteur énumère d'Est en Ouest quatre des cinq constructions *29, *32, *33, *40 et *43. A cause de l'absence de pronaos en *40, le temple qu'il attribue à Athéna serait nécessairement le n° *43. Et, comme on assigne aussi le n° *29 à la même déesse, il faudrait qu'Artémis ait eu son temple soit dans l'un des trois autres bâtiments (de préférence en *40 malgré la forme ronde) soit tout à fait ailleurs, à moins qu'elle n'ait partagé un des temples d'Athéna. Mais, après plus de trente études, l'accord ne s'est réalisé ni sur cette question ni sur celle de savoir quel édifice Pausanias a omis.

Comme il serait trop long d'examiner tous les arguments, nous nous contenterons de trois remarques. — 1. Le Temple *29 paraît bien revenir à Athéna à cause de la proximité des autels. — 2. A moins qu'il ne soit prouvé que la Tholos *40 était un *naos*, c'est elle qu'il était le plus naturel de ne pas mentionner (en particulier s'il s'agit d'une hoplothèque différente de celle de la seconde moitié du IVe s. : Le, 1985). — 3. Il n'est pas absolument assuré que Pausanias ait énuméré les bâtiments d'Est en Ouest (La). Une simple inversion du sens permettrait à chaque déesse d'avoir un temple et un seul : à Athéna le Temple en tuf *29, à Artémis le Temple en calcaire *43. La discussion n'est, bien entendu, pas close.

* HÉRODOTE I, 92 et VIII, 36-39 ; DÉMOSTHÈNE, *C. Aristog.* 34 ; ARISTOTE, *Pol.* V, 1303 b ; DIODORE XI, 14, 3-4 et XXII, 9, 5 ; PAUSANIAS X, 8, 6-8 ; PLUTARQUE, *Praec.* 32 (825, B-C) ; JUSTIN XXIV, 8, 5. R. DEMANGEL, *FD* II, *Le sanct. d'Athéna, Topogr.* ; L. LERAT, *BCH* 81 (1937), p. 708-710 ; et *BCH* 109 (1985) p. 255-64 ; J. BOUSQUET, *RH* 1960, p. 287-98 ; Chr. LE ROY, *BCH* Suppl. IV (1977) p. 247-71 ; J.-Cl. CARRIÈRE, *Hommages L. Lerat* (1984) p. 145-79 ; G. ROUX, *RA* 1989, p. 36-62 ; D. LAROCHE, inédit.

II. Visite du sanctuaire d'Athéna Pronaia

18-17 Deux bâtiments rectangulaires (3,90 × 4,76 m et 6,05 × 8 env.), ouverts au Sud et composés chacun de deux pièces en enfilade, occupaient presque toute la petite terrasse intermédiaire qui surplombe le grand Autel *25. L'appareil polygonal qui constitue le pied des murs peut avoir porté une élévation en terre crue (K.). Il paraît dater du VIᵉ s., de même que l'analemma *19, qui protégeait ces *Oikoi*

Ce secteur est souvent attribué au **sanctuaire**, ou **hérôon**, **de Phylacos** (mais avec une partie réservée à Artémis d'après le seul K.). Selon Hérodote, Phylacos était l'un des deux héros locaux qui, sous la forme d'hoplites plus grands que nature, avaient pourchassé et tué les Perses dispersés par l'avalanche miraculeuse de 480; et il avait un sanctuaire au-dessus de celui d'Athéna (p. 49). «Au-dessus» et non simplement «à côté», comme l'écrit Pausanias entre la mention d'Athéna Pronoia et celle du Gymnase : le rapprochement des textes suggère qu'ici l'énumération du Périégète ne progresse pas régulièrement d'Est en Ouest.

* Hérodote VIII, 36-39; Pausanias X, 8, 7-8. R. Demangel, *FD* II, *Topographie*, p. 74-7; A. D. Keramopoullos, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1909, p. 266; et *Τοπ. Δελφ.*, p. 55.

11 A l'angle Nord-Est du téménos s'ouvrait une **porte** dont subsistent une partie des montants, un de leurs chapiteaux et un fragment de linteau, haut de 83 cm. L'embrasure, large intérieurement de 2,68 m, pouvait avoir une hauteur de 5 m env.

La porte faisait partie du dispositif de la fin du VIᵉ s. Le grand analemma *12, construit au IVᵉ s., ne lui a pas été vraiment lié. Le prédécesseur de *12 devait être orienté plutôt comme le mur *19 de sorte que l'angle Nord-Est du sanctuaire était sans doute un peu plus au Nord. Il y avait d'autres entrées donnant accès à la grande terrasse : à l'angle Sud-Est, actuellement sous terre; au Sud, l'escalier *35 qui vient de l'aval; à l'Ouest au moins une assurément, de plain-pied; au Nord enfin, avec des rampes comme maintenant. Mais la seule dont on puisse assurer qu'elle possédait un encadrement complet est le nôtre. Encore ne sait-on pas si elle avait un système de fermeture.

La fonction monumentale de cette porte apparaît mieux que sa fonction pratique. Certes, il est évident qu'elle donnait accès au sanctuaire d'Athéna, mais, faute d'une fouille complète, on ne restitue que de manière théorique un cheminement qui contournait l'Autel *25. Elle desservait aussi la région des *Oikoi* *17 et *18 (hérôon de Phylacos ?). Si, comme on le pense, ces *Oikoi* n'ont pas été détruits très tôt, la route principale venant de l'Est ne pouvait pas passer par là, mais probablement plus en amont. Comme la ville n'avait pas d'enceinte, une porte aussi visible peut avoir signalé sa limite Est en même temps que celle du sanctuaire.

* R. Demangel, *FD* II, *Topographie*, p. 61-6.

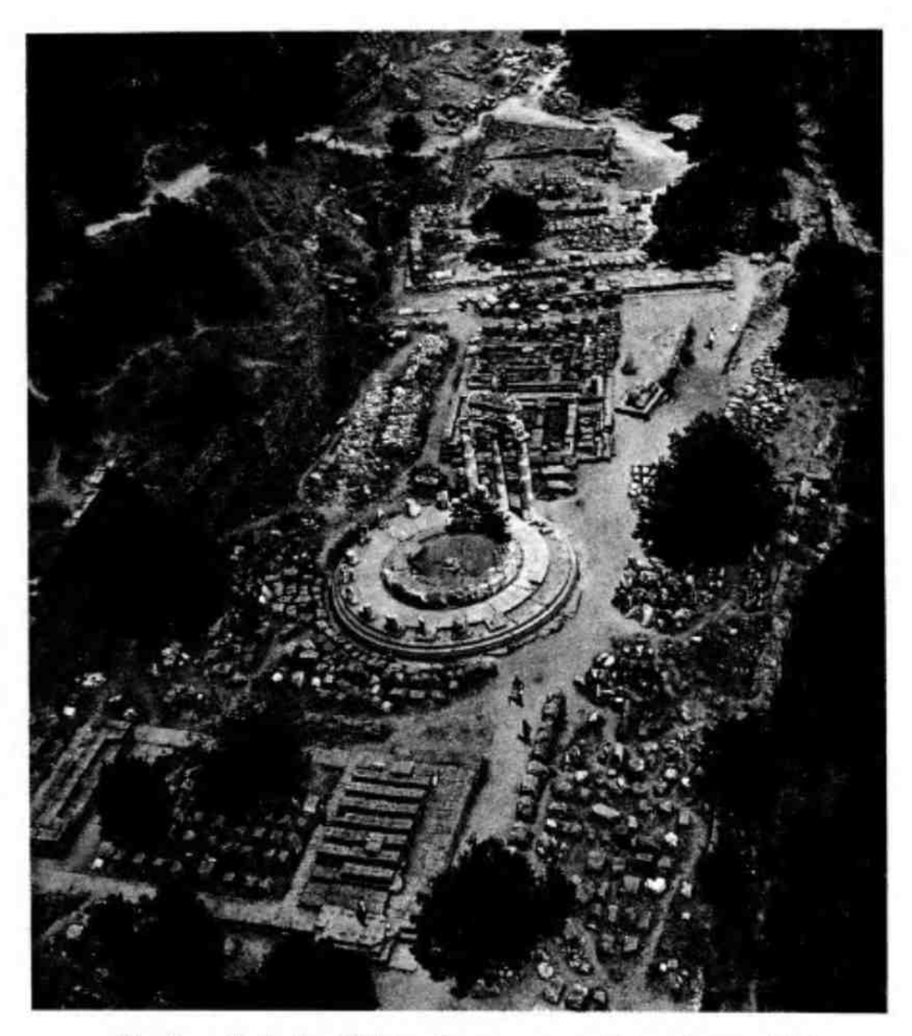


Fig. 5. — Santuaire d'Athéna Pronaia, vue aérienne prise vers l'Est.

La région des autels.

Ici, comme souvent, nous trouvons des vestiges de plusieurs autels, tous extrêmement ruinés. Leur ruine est chose normale, si nous songeons à l'importance primordiale de l'autel dans tout sanctuaire païen et à la succession des croyances. Leur situation à l'air libre est usuelle aussi.



Fig. 6. — Types des analemmas : au 1er plan, *22 ; au 2e, deux tronçons de *12.

Leur nombre s'explique de deux façons : certains ont pu se succéder ; certains ont coexisté parce que d'autres divinités qu'Athéna ont reçu un culte dans son sanctuaire, et parce qu'elle-même y a été honorée sous plusieurs vocables. Mais il y a deux questions importantes auxquelles nous ne pouvons pas répondre avec certitude : pourquoi aucun autel n'a été identifié ailleurs, notamment dans la partie Ouest du sanctuaire ? Artémis en avait-elle un et à quel endroit ?

25 Le grand Autel. Un massif de plan trapézoïdal s'appuie obliquement au soutènement *22 et paraît avoir été parallèle au Temple *29. Seul le pourtour en est construit. Il est fait de minces blocs à joints courbes ou droits, en une seule assise dressée en tête. La largeur est complète (5,50 m), non la longueur (11,80).

Des fragments d'os calcinés ont été trouvés en très grand nombre jusqu'à une distance de 5 m au Sud, mais la plate-forme ne s'étendait probablement pas aussi loin. Sur son couronnement, perdu, on restitue l'autel proprement dit bien qu'aucune trace d'escalier ni de rampe n'ait été identifiée (ci-après). L'officiant pouvait être tourné vers l'Est comme au sanctuaire d'Apollon, mais sans être placé devant la façade du Temple.



Fig. 7. — Inscription de l'Autel d'Hygie, *26.

Les grandes dimensions de l'ensemble impliquent la présence de foules et par conséquent l'existence d'une esplanade — raison parmi d'autres pour ne plus dire du massif *25 qu'il barrait l'accès au Temple. Datation : fin VIe s. comme pour *29. La présence de joints droits dans le polygonal se trouve plus tôt : v. ci-après *27.

Une fondation, située à un niveau inférieur, près de l'actuel angle Sud-Ouest, passe pour avoir appartenu à un autel rectangulaire, de 2,80 × 3,40 m, qui serait *le* prédécesseur de *25. Mais il paraît prudent d'adopter une formulation plus réservée : peut-être *un* prédécesseur, antérieur à tout temple connu, ou, plus simplement, la fondation d'un *accès* à la plate-forme?

27 En effet, il faut tenir compte aussi du massif *27, qui est fait comme *25, mais à plusieurs différences près : orthostates moins grands, parfois disposés en boutisses; découpe et parement grossiers; dimensions d'ensemble moindres (1,30 × 7,10 m); plan étiré comportant peut-être des retours vers l'Ouest à chaque extrémité. Certaines de ces données manifestent son antériorité. De même, la différence d'orientation avec le Temple *29 s'explique si nous admettons que celui-ci est moins ancien. Aussi bien, on n'aurait pas interposé *27 comme un obstacle entre ce Temple et l'Autel *25 si ceux-ci avaient existé avant lui, mais on l'aura laissé subsister à cause de sa valeur religieuse. Avec le Trésor *33, il nous conserve sans doute l'orientation du Temple dit du VIIe s. Comme l'indique aussi l'analemma *22, le niveau du sol n'a pratiquement pas changé dans ce secteur. Le massif appartient sans doute à l'**Autel** de l'époque antérieure à la fin du VIe s.

28 Au Sud-Est de *25, mais parallèles à *27, restes en partie réenfouis d'une construction semblable au grand Autel mais de petites dimensions : 1,55 × 3,35 m aux orthostates. Cela peut avoir été un autel construit un peu avant *25, mais nous ignorons pour quelle divinité.

Les sortes de piliers rectangulaires qu'on voit fichés en terre à l'Est de *27 ne sont pas en place mais ils ont été trouvés dans le secteur. Ils appartenaient à de tout petits autels consacrés, d'après les inscriptions, à Athéna Erganè (patronne des artisans), à Athéna Zôstéria (ceinte pour le combat, mais aussi déesse du cap Zôster où Lètô ressentit les douleurs annonciatrices de la naissance d'Apollon) et à Zeus Polieus (protecteur de la cité). De petits autels construits étaient appuyés au mur *22 : l'un est conservé en *26, surmonté d'une inscription à Hygie (déesse de la santé); un autre, plus à gauche, était consacré à Ilithyie (déesse de l'accouchement). Les inscriptions ne donnent

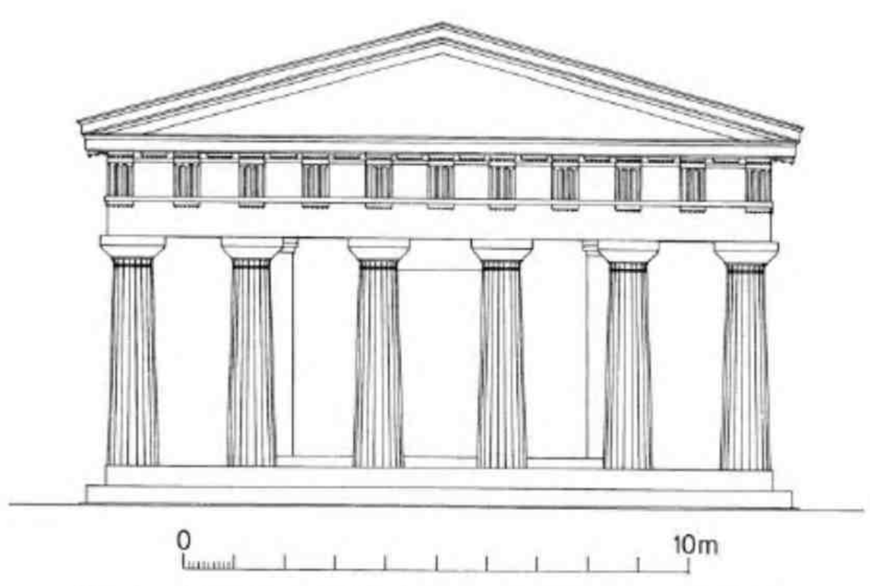


Fig. 8. — Temple en tuf *29, élévation restituée de la façade (1/150e).

que des noms et des épiclèses, au datif d'attribution ou au génitif d'appartenance, dans une forme locale et souvent archaïque : par ex. ΑΘΑΝΑΙϜΑΡΓΑΝΑΙ, «à Athana Wargana» (= Athéna Erganè), ou ΥΓΙΕΙΑΣ, «d'Hygieia» (= Hygie) : fig. 7.

Enfin, l'objet cylindrique de marbre qui est exposé au Musée est considéré comme un autel mais pose autant de problèmes de localisation que d'attribution. La forme ronde est banale au IIe s. av. J.-C. D'après l'iconographie, une divinité féminine devait être la propriétaire (Z.). On remarquera que la plinthe carrée, qui mesurait 1,41 m de côté, a été trouvée à l'Est du Temple *29 dans le secteur des autres autels.

* R. Demangel, *FD* II, *Topographie*, p. 47-9 et 77-8 ; M.-A. Zagdoun, *FD* IV, 6, *Reliefs*, p. 79-99.

29 A. Le **Temple en tuf**, orienté vers le Sud, coupe la terrasse pourtant élargie derrière lui par la niche que protège le mur *28. Cette orientation inhabituelle pour un temple va de pair avec la position latérale de l'Autel mais nous en ignorons la raison particulière.

L'état très disloqué du stéréobate (en calcaire) est surtout dû à une avalanche de rochers survenue en 1905. Au N., il subsiste en place trois colonnes du péristyle, exceptionnellement reliées par des murs, et deux assises du mur postérieur du sékos. L'élévation est faite d'un tuf dense et rougeâtre



Fig. 9. — Chapiteau et mur d'entrecolonnement de *29.



Fig. 10. — Chapiteau du prédécesseur de *29.

qui était stuqué ; on trouve la trace quelques crampons en T (à transversale courte : fig. 117, B3) et d'un goujon carré dans la construction appareillée, celle de tenons carrés dans les tambours des colonnes. Les murs d'entrecolonnement sont, eux, d'un tuf poreux que l'on considère comme local, apparemment sans scellements ni stuc.

La krépis n'a que deux degrés, y compris le stylobate : fig. 8. Le Temple était un périptère dorique court (13,25 × 27,45 m). Les 6 colonnes de chaque front étaient plus écartées et plus grosses que les 12 des longs côtés mais la contraction angulaire et le renforcement de la colonne d'angle étaient pratiqués. Trapues, ces colonnes ne contenaient dans leur hauteur (4,60 m) que la valeur de 4,55 à 4,9 diamètres inférieurs et n'avaient aucun galbe malgré un fort rétrécissement du fût. Cannelures canoniques (20, à arêtes vives) et chapiteau à peine plus redressé que celui du Temple d'Apollon : fig. 9. Les trouvailles faites au Gymnase en 1985 confirment la régularité de l'entablement restitué mais le rendent proportionnellement plus lourd que celui du Temple A de Sélinonte. Le sékos présentait au moins deux singularités : sa largeur totale dépassait celle de trois entraxes de façade et il était fermé à l'arrière. Derrière le pronaos distyle *in antis*, il y avait une cella très profonde ou peut-être deux pièces en enfilade (mais cela plutôt dans un état remanié). Une porte latérale pourrait avoir existé. Dans le péristyle, mosaïque de gros cailloux. Le toit était en terre cuite.

D'origine, le Temple comportait des couleurs peintes en tout cas dans l'entablement, des métopes peut-être décorées (d'après les triglyphes à

glissières), de beaux acrotères en terre cuite et au moins un groupe tympanal en tuf peint (fragments au Musée; voir la sima, fig. 115d) : comme ce groupe semble avoir été à l'arrière, on en suppose un autre à l'avant.

Ce temple est attribué à Athéna en raison de son emplacement. Sa construction date de la fin du VIe s.

Les hypothèses que l'on a faites sur son histoire sont surtout liées à l'interprétation variée des textes que nous avons évoqués p. 51. La plus courante, celle d'un abandon dès les environs de 360 (au profit du Temple en calcaire *43), semble peu compatible avec le bon état de certains triglyphes utilisés à l'emplacement du Gymnase vers le VIe s. ap. J.-C. seulement, de même qu'avec la découverte de colonnes encore debout à leur place. Certes, le bâtiment a souffert, mais les murs d'entrecolonnement manifestent qu'il a été réparé; est-ce après l'avalanche miraculeuse de 480, au IVe s., à une autre date ou à plus d'une occasion? Dans la première hypothèse, on pourrait tenter de lui attribuer certaines des sculptures de marbre de style sévère qui ont été trouvées dans le secteur; dans la seconde, ce serait un des temples «reconstruits» après le sacrilège (p. 50). La question n'est pas tranchée.

On placera la ruine de *29 avant le passage de Pausanias si on conserve l'idée que celui-ci a énuméré les monuments d'Est en Ouest. Dans le cas contraire, on dira volontiers que les deux statues d'Athéna citées par le Périégète étaient dans ce temple-là. La statue en marbre des environs de 500 dont J. Marcadé a identifié les fragments pourrait alors être celle «de l'intérieur», c'est-à-dire la statue de culte.

B. Le bâtiment de la fin du VIe s. avait eu un **prédécesseur**. On a retiré de ses fondations et d'une plate-forme située devant le Trésor *32 plusieurs blocs d'un tuf grisâtre et relativement léger, qui comportent des canaux de bardage en U et, dans les chapiteaux et tambours, des cuvettes pour tenons carrés. Les colonnes, doriques, avaient 16 cannelures presque plates et un chapiteau «en galette» très écrasée : fig. 10. On leur avait restitué une h. de 3,45 m pour un d. i. de 0,507 à 0,526, soit un rapport de 6,6-6,8 à 1 (LC, 1963). Mais une autre étude a conclu à une hauteur moindre (S.) et, en fait, l'existence de trois catégories de chapiteaux rend aléatoire toute estimation précise. Il reste cependant que les colonnes étaient très élancées, rappelant des poteaux de bois et nous renvoyant au VIIe s. (thèse courante) ou seulement vers le milieu du VIe (B.). Leur nombre et leur diversité incitent à supposer un plan périptère, mais de petites dimensions. L'emplacement devrait avoir été conservé par le successeur, au prix d'un accroissement des dimensions et d'un changement d'orientation : que l'ancien Temple ait regardé à l'Est ou, comme *29, au Sud, il avait probablement un côté parallèle à *27 plutôt qu'à *25; mais le niveau du sol extérieur a subsisté, nous l'avons vu p. 55.

Un grand bouclier d'or que, selon Hérodote, le roi Crésus avait offert (avant 547, date de sa chute), doit avoir été abrité dans les Temples successifs d'Athéna. D'après une tradition recueillie par Pausanias, il faisait partie des objets pillés par le chef phocidien Philomélos au milieu du IVe s.

* Hérodote I, 92; Pausanias X, 8, 6-8. R. Demangel, *FD* II, *Les temples en tuf*; P. de La Coste-Messelière, *FD* IV, *Sculpture des temples*; et *BCH* 87 (1963) p. 639-52; J. Marcadé, *BCH* 79 (1955), p. 379-418; Chr. Le Roy et J. Ducat, *FD* II, *Sculpture en t.c.*; E.L. Schwandner, in *Neue Forschungen in gr. Heiligtümern*, p. 116-20; M.-Fr. Billot, *Hesperia* 59 (1990) p. 100.

Les deux Trésors.

Juste à l'Ouest, vestiges de deux bâtiments placés côte à côte, *32 et *33. L'espèce d'enclos qui les entoure sur trois côtés a été aménagé au IVe s.; dans les encastrements étaient fichées des stèles dont les inscriptions concernent la location de propriétés confisquées; la série s'interrompait devant les entrées. L'implantation et la forme des bâtiments les font considérer comme des trésors.

Les Trésors à Delphes.

D'après les textes, l'appellation la plus usuelle des trésors était θησαυρός, notamment au sanctuaire d'Apollon, où, selon Pausanias, aucun d'entre eux ne contenait d'objets de valeur à son époque. Le mot οἶκος se trouve dans certaines inscriptions avec le même sens. Les trésors étaient des offrandes faites aux dieux par piété, reconnaissance, ostentation, etc. Mais ces offrandes, censées pour la plupart représenter la dîme d'une aubaine — victoire militaire ou succès économique —, n'étaient bien entendu pas du ressort du premier venu : les donateurs connus sont des tyrans grecs et des cités grecques ou étrusques. Enfin, la forme architecturale relève d'un type particulier de petit bâtiment couvert, ayant d'habitude un plan rectangulaire avec deux pièces en enfilade (cella précédée d'un prodomos souvent distyle *in antis*); les matériaux, l'ordre et la décoration diffèrent selon les cas.

La série la plus abondante est d'ordre dorique; elle commence peut-être au VIIe s. et s'achève au IVe; le matériau employé est du tuf habituellement, du calcaire en un cas et du marbre dans trois cas. D'ordre ionique ou éolique, on en recense sûrement quatre et peut-être six, tous du VIe s.; dans les cas certains, le matériau est du marbre. Aucun autre site n'offre une telle diversité.

Dans la suite des temps, ces bâtiments ont pu servir à abriter des objets précieux (v. *33) et à recevoir sur leurs murs des inscriptions qui témoignaient de la piété de successeurs (v. *223) ou de celle de personnes étrangères (v. *122), indépendamment de la dédicace originelle, le plus souvent perdue. A l'époque chrétienne, certains d'entre eux ont été habités ou transformés en échoppes, mais d'autres ont été démembrés pour une récupération des matériaux : ainsi, une métope de *32 a été utilisée comme couvercle de tombeau; l'amputation de ses reliefs est un mal moindre que le passage au four à chaux, qui s'est pratiqué aussi.

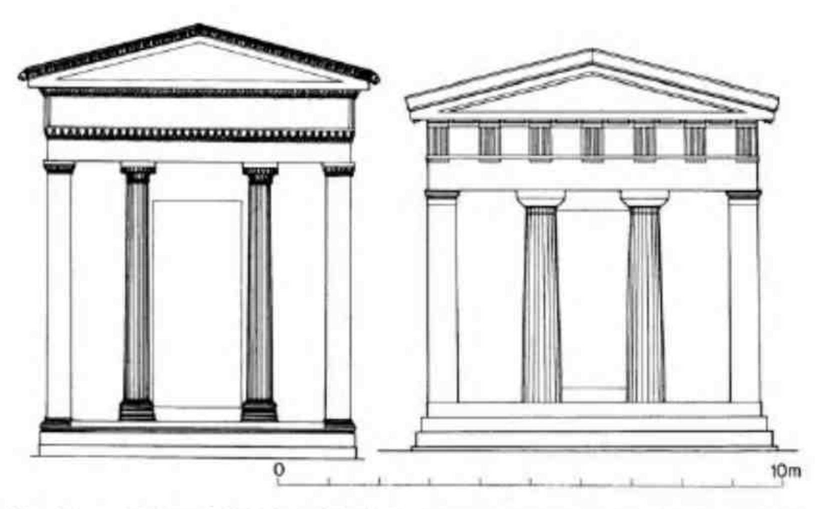


Fig. 11. — Trésors *33 (g.) et *32 (dr.), élévation restituée des façades (1/150e).

Les Trésors de Marmaria.

Nous nous attarderons un peu sur les deux Trésors de Marmaria. Ceux-ci sont exemplaires non seulement des principaux styles mais aussi des problèmes d'identification. Intacts ou non, ils existaient encore probablement au temps de Pausanias, mais celui-ci ne les désigne pas comme θησαυροί. Supposer qu'il les omet tout à fait (parce que ce ne seraient pas des ναοί) reviendrait à restituer de façon hasardeuse un bâtiment sur la fondation *44, pourtant amputée. Par ailleurs, puisqu'il distingue d'abord un *naos* en ruines, il ne confond sans doute pas nos deux bâtiments en un seul. Il y a plus de chances que la construction omise soit la Tholos *43 (p. 67) et que nos deux Trésors soient le *naos* qui était vide et celui qui contenait des statues d'empereurs romains : ce dernier serait le n° *33 (éolique) dans le cas d'une énumération allant d'Est en Ouest, ou le n° *32 (dorique) dans le cas inverse.

32 Le Trésor dorique. Le Trésor de droite est le moins ancien des deux. De plan canonique, il a été inséré dans un espace étroit presque parallèlement à l'autre mais d'une façon telle que sa façade dépassait vers le Sud. Il était aussi plus vaste (6,60 × 9,74 m au pied des murs) et construit sur terrain plus élevé. De la sorte, malgré l'opposition des ordres, il ne paraissait pas écrasé par son voisin : fig. 11.

Fait rare dans l'ordre dorique avant l'époque du Parthénon, sur une euthyntéria de calcaire toute l'élévation était en marbre (Paros). Les crampons, qui étaient soit en *Gamma* soit en queue d'aronde sans *embolon*

dans la première, étaient en queue d'aronde avec *embolon* dans la seconde : fig. 117, A11, A10 et A9. Là s'ajoutaient des goujons plats au pied de certains joints, parfois avec canal de coulée vertical, ainsi que des tenons de bois, plus gros, dans les colonnes ou sur les chapiteaux d'ante. Les blocs sont taillés à la perfection tant aux parements (lisses) qu'aux joints et aux lits (anathyroses). Les murs, faits d'un seul cours sauf à l'assise d'orthostates, s'amincissaient régulièrement vers le haut et leur appareil isodome excluait toute superposition immédiate de joints. Le refend, plus épais, pénétrait dans les murs latéraux aux assises impaires. Tous ces détails garantissent la restitution, sauf pour la place exacte des colonnes.

La krépis avait trois degrés courant même sous les murs mais encore trop peu saillants pour constituer nulle part de réels emmarchements. Les antes qui encadraient la façade avaient le plan classique : à l'extérieur, saillie faible et de la largeur d'un triglyphe; à l'intérieur, saillie forte et de la largeur de l'épistyle; l'habituel bec de corbin ornait leur chapiteau (Bs). Le fût des colonnes, faiblement tronconique et, comme en *29, dépourvu d'*entasis*, avait 20 cannelures classiques. Chapiteau à échine plus redressée et moins souple qu'en *29 ou *223 (LC, 1942). La hauteur cumulée (4,23 m) contenait 5,42 fois le diamètre inférieur.

L'entablement, très ruiné, semble avoir été canonique. A l'assise de l'épistyle, unique mais fait en double cours, correspondaient exactement sur les murs une assise intermédiaire et l'architrave proprement dite. La frise comportait 30 métopes — 2(6 + 9) — et 34 triglyphes. Comme deux types de montages sont attestés, avec et sans rainure dans le joint des triglyphes, on pense que seules les métopes visibles à l'avant (et à droite ?) étaient sculptées : LC, 1966.

Les rares sculptures attribuables sont très fragmentaires : combats en très haut relief sur des métopes (M., LC 1966); figures tympanales et acrotères (M.), même si certains des fragments retrouvés pourraient avoir appartenu à *29 ; gargouilles léonines (Q.) indiquant que le toit aussi était en marbre. Dans la cella était peinte une frise de lotus et de palmettes : fig. 115, e.

L'emploi quasi parfait du marbre et l'étroite proximité avec le Trésor éolique suggèrent l'idée que les constructeurs ont voulu rivaliser avec celui-ci dans leur propre style tout en évitant les irrégularités de leur modèle, le Trésor des Athéniens. Mais nous ignorons si l'emplacement avait été imposé, et, pour bien juger de l'effet, il faudrait connaître la sculpture et les couleurs d'origine. L'architecture incite à dater l'ouvrage de 475 env., la sculpture de 470. L'occasion et les auteurs restent inconnus. Au VIe s. ap. J.-C., un pithos a été installé dans le sol privé de son dallage (L.R.). Lorsque des chrétiens ont utilisé un bloc d'épistyle en le marquant de croix (à l'O. du sanctuaire d'Apollon), l'épiderme de ce bloc était encore en très bon état (Am).

* G. DAUX, *FD* II, *Les deux Trésors* ; J. BOUSQUET, *BCH* 63 (1939) p. 220-31 ; P. DE

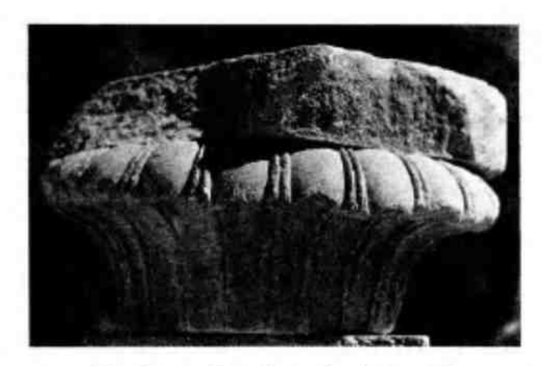


Fig. 12. — Chapiteau du Trésor *33.

La Coste-Messelière, *BCH* 66/7 (1941/2) p. 32-6 ; et *BCH* 90 (1966) p. 704-9 : J. Marcadé, *BCH* 79 (1955) p. 407-18 ; Chr. Le Roy, *BCH* 102 (1978) p. 243-61 : P. Amandry, *BCH* 108 (1984) p. 183-94 ; Fr. Queyrel, *BCH* 110 (1986) p. 780.

33 Le Trésor éolique, immédiatement à gauche, est généralement identifié comme **Trésor des Massaliètes**, ou Massaliotes (Marseillais).

Calcaire rosé pour la première assise visible, marbre blanc de Paros pour tout le reste. A la différence du voisin, ce Trésor avait certaines de ses assises en deux cours (non contigus), et ne contenait de crampons que d'un type (en queue d'aronde avec *embolon* : fig. *117, A7), à l'exclusion de tout goujon, mais non de tenons dans les colonnes.

De plan semblable, il est moins grand : 6,14 × 8,40 m au bas des murs. Mais ce qui les oppose surtout c'est le style, comme l'indique sur place la krépis en forme de podium vertical, dont la troisième assise a le profil d'un tore strié (moins complet en façade que sous les murs), première moulure d'une série usuelle dans l'élévation des trésors ioniques.

Le Trésor appartient à la variante dite «éolique», dont les supports entre les antes sont des colonnes d'un type particulier. Nous possédons des éléments de ces colonnes : base à spire (double scotie), morceaux de fût à 22 cannelures séparées par des arêtes presque vives, chapiteaux à corolle de 22 palmes : fig. 12.

Le choix entre les divers arrangements qui ont été proposés dépend en partie de la hauteur totale, qui se tire, elle, de la restitution du reste du bâtiment. Un nouvel examen a été fait des blocs traditionnellement attribués à l'édifice (T.). Partant des différences d'épaisseur et de découpe selon la situation des murs et le niveau des assises, il a confirmé qu'il y avait 13 assises sous l'architrave (S. : 11), dont probablement trois en double cours

et une seule haute. La hauteur de la colonne aurait donc été de +/— 5,17 m, soit 10,5 fois le d. i. du fût. Deux hypothèses ont été successivement proposées pour donner à ce fût un aspect moins élancé que sur notre fig. 11. — 1. Constituer un chapiteau à l'aide de deux corolles superposées : solution insolite d'après l'étude de W. B. Dinsmoor, et à laquelle G. Daux lui-même a renoncé (Dx, *Paus.*). — 2. Insérer un dé sous le fût comme sous une caryatide (LC, *AMD*). De part et d'autre, les antes, non épaissies, avaient leurs chapiteaux décorés de rais de cœur en relief.

L'entablement était constitué par un empilement d'assises abondamment sculptées et de plus en plus débordantes (pour les couleurs, v. *122) : architrave en deux assises, l'une haute et lisse à l'exception d'un astragale de couronnement, la seconde plate et ornée d'oves en relief ; frise sculptée de sujets animés et surmontée d'une assise plate avec rais de cœur ; larmier décoré au soffite d'une chaîne de lotus et de palmettes qui était reprise verticalement à la sima : fig. 110. Enfin il y avait de la sculpture en ronde bosse dans un des frontons au moins, aux gargouilles (léonines) et en acrotères. Le seul sujet identifiable est celui des Nikés placées sur les angles latéraux de la façade.

Tout le fond de la cella est occupé par une base à degrés en calcaire que son travail, ses deux sortes de goujons et ses crampons en *Pi* (fig. 117, E9) font dater du IVe ou du IIIe s. ; cette base paraît faite pour plusieurs statues, mais on ne sait ce qu'elle a porté.

La datation a oscillé entre 540 et 500. La précision de l'architecture conduit à revenir à une date plus basse que pour le Trésor siphnien (Ha, malgré S.) et qui convienne au caractère un peu sec de la sculpture : fin du VIe s. La présence de Nikés ne suffit pas pour prouver que l'occasion ait été une victoire : v. *122. L'emploi de l'ordre éolique ne surprend pas si c'est Marseille qui a fait l'offrande, car la ville était éolienne par ses fondateurs venus de Phocée (Asie Mineure).

Devant le Trésor, les fouilleurs ont mis au jour et démonté une petite plateforme de même largeur que lui, profonde de 1,90 m et de niveau avec l'euthyntéria. On ignore si ce «parvis» avait porté quoi que ce soit. Constitué pour une bonne part de fragments du temple du VIIe s., il devait dater des premiers temps, sinon de l'origine. Sa présence a pu jouer un rôle dans l'implantation de *32.

Nous avons parlé de «blocs traditionnellement attribués». Il va de soi que la plupart ont été trouvés sur place ou au Gymnase (avec d'autres blocs de Marmaria) et que, même si on écartait tel parpaing, cela ne changerait rien à la diminution progressive de l'épaisseur des murs ni au calcul de leur hauteur. Ce qui pourrait faire difficulté, c'est l'attribution à ce bâtiment du seul fragment qui porte la marque évidente d'une origine *massaliote* (lettres ΣΣΑΛ, d'une dédicace sur épistyle), car cette pierre a été trouvée entre

Castalie et le sanctuaire d'Apollon, où il y avait un autre trésor éolique très semblable. De même, lorsque nous apprenons par Diodore que les Romains, après la victoire de Véïes (396), ont envoyé à Delphes un cratère d'or et l'ont fait déposer «dans le Trésor des Massaliètes», le premier réflexe est de chercher le monument chez Apollon et non chez Athéna.

Mais les meilleurs connaisseurs (Dx, LC, S., Am) ont manifesté leur accord sur l'attribution. On remarquera que nombre des marbres de Marmaria ont été déplacés et réutilisés par des chrétiens (S., Am). On ajoutera qu'Appien, parlant de l'offrande de 396/5, dit que le cratère se trouvait dans le «Trésor des Massaliètes et des Romains». Donc ce qui aura commandé le choix du lieu, c'est moins une situation dans tel sanctuaire qu'un droit, authentique ou usurpé, sur le bâtiment.

Le cratère, d'un poids de 8 talents (200 kilos) selon Plutarque, fut fondu par les Phocidiens pendant la troisième guerre sacrée, mais son support en bronze fut conservé. La ruine du Trésor, même dans ses parties hautes, paraît due à des chrétiens.

* Diodore, XIV, 93; Plutarque, *Camille* 8, 3; Appien, Ἐκ τῆς Ἰταλικῆς 8. G. Daux, *FD* II, *Les deux Trésors*; et *Pausanias*, p. 11 n. 2, et p. 62 n. 2; W. B. Dinsmoor, *AJA* 1923, p. 164-73; P. de La Coste-Messelière, *FD* IV, *La sculpture des Trésors ioniques*; et *AMD*, p. 455-9; Fr. Salviat, *Archéo. du Midi médit.* 3 (1981) p. 7-16; P. Amandry, *BCH* 108 (1984) p. 178-83; E. Hansen, inédit; H. Tavernier, inédit.

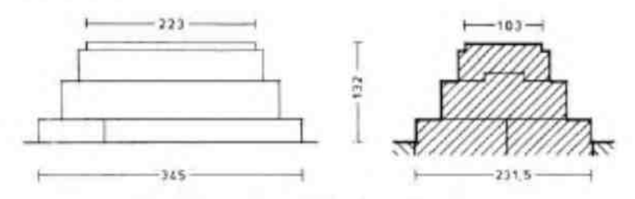


Fig. 13. — Base *34, dite des Perses, élévation et coupe (1/100e).

34 Racontant la déroute miraculeuse des Perses en 480 (p. 49), Diodore ajoute que les Delphiens élevèrent un trophée près du sanctuaire d'Athéna, παρὰ τὸ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ἱερόν, et y inscrivirent une épigramme d'action de grâces à Zeus et à Apollon. C'était une des seules offrandes des Delphiens eux-mêmes. L'attribution à ce **Trophée** de la base *34, qui contredit l'indication topographique, demeure très hypothétique.

La composition est exceptionnelle : un socle en calcaire, avec crampons en T, porte deux degrés composés chacun d'une grande dalle, celle du bas, en calcaire, s'encastrant dans celle du haut, en marbre, et non l'inverse : fig. 13. La position oblique par rapport aux autres bâtiments suggère une date antérieure à celle du Trésor *32 et un tracé de voie analogue à celui du vieux

péribole *24, alors enterré. Mais on ignore ce qui pouvait rendre une voie nécessaire sur une esplanade aussi peu encombrée de monuments : des bosquets peut-être. Par comparaison avec le sanctuaire d'Apollon, le nombre des bases était ici très modeste : entre *34 et *32, on en voit une qui portait une statue de l'empereur Hadrien.

* Diodore, XI, 14, 3-4. R. Demangel, *FD* II, *Topographie*, p. 86-8.

40 Le monument circulaire, que l'on désigne par son nom antique de **Tholos**, a été partiellement reconstruit en 1938, ce qui met en évidence sa forme exceptionnelle. La même singularité se remarque aussi dans les choix techniques et dans leur exécution, même si l'état de conservation est inégal. Vers 380-370.

Sur une fondation pleine, en tuf, l'euthyntéria en calcaire de Saint-Élie amorce un système d'une grande régularité et d'un travail très précis. L'élévation, presque toute de marbre pentélique, était généralement scellée par des crampons en *Pi*, plus épais que larges (fig. 117, E2), et par des goujons. La krépis est à trois degrés, composés chacun de 40 blocs égaux et soulignés d'une ciselure continue, simple pour les deux premiers, double pour le stylobate. Les dalles de ce dernier, comme celles du péristyle qu'il enveloppe, ont une découpe parfaitement rayonnante. Le diamètre à ce niveau est de 13,50 m.

Une dalle sur deux portait en son milieu une des 20 colonnes doriques, assujettie par un tenon et faiblement penchée vers l'intérieur. Les chapiteaux sont relativement ramassés, avec un profil plus tendu qu'en *32 (fig. 116), mais surtout les colonnes sont très élancées (fig. 14), leur hauteur de 5,93 m contenant 6,82 fois leur d. i. (Am et Bs). Cette maigreur est en partie compensée par une diminution de l'espacement qui atténue le porte-à-faux de l'épistyle entre deux colonnes, inévitable dans ce type de plan : de centre à centre, e./d. i. = 2,21. L'entablement est en proportion plus léger que de coutume, sa hauteur n'égalant que 24 % de celle de la colonne. La forme circulaire a permis une parfaite harmonie entre le rythme de la colonnade et celui de la frise, à raison de deux métopes par baie.

Le mur du sékos, qui par exception paraît naître d'une moulure décorative, était fait de parpaings sur socle d'orthostates et couronné lui aussi d'un entablement dorique à 40 métopes (naturellement plus petites). Une large porte, dont les montants devaient être en bois précieux, s'ouvrait en face d'un entrecolonnement, au Sud, selon l'orientation de *33. Le péristyle était couvert d'un très beau plafond de marbre à caissons creux dont les contours en faux losanges étaient commandés par le caractère rayonnant du système. A part ce détail, tous les éléments paraissent mesurés selon une loi modulaire très stricte.

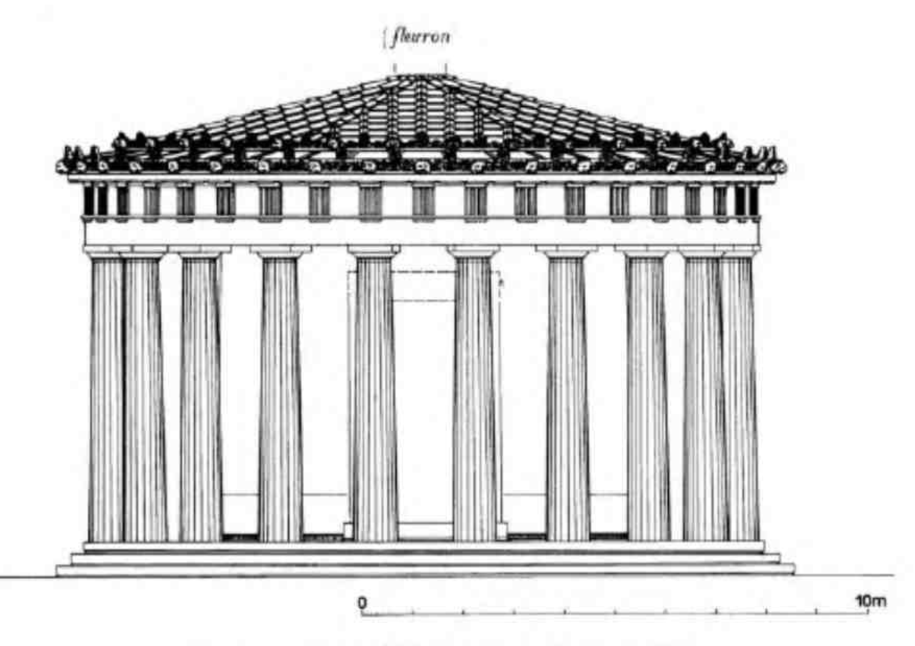


Fig. 14. — Tholos *40, élévation restituée (1/150e).

A l'intérieur, autour d'une dalle centrale de marbre blanc, le sol était en calcaire bleu sombre. Il était lui-même entouré d'un socle en marbre bleuté qui portait des colonnes en marbre blanc, d'ordre corinthien, presque tangentes au mur (on en voyait 17 cannelures sur 20). Bien que les chapiteaux soient très ruinés, on a pu restituer un dispositif symétrique à volutes très hautes sortant de deux calices bas de feuilles d'acanthes et observer que leur lit d'attente n'était pas fait pour porter une assise de pierre.

Note sur notre restitution (fig. 4 et 14). On sait depuis 1938 que les colonnes doriques comportaient cinq tambours et non quatre comme dans la publication (Am et Bs). Mais aucun dessin d'ensemble satisfaisant de la nouvelle restitution n'avait été publié jusqu'en 1988 (Rx, *CRAI*). Nous avons utilisé un projet inédit, très semblable, de K. Gottlob lui-même, en le modifiant un peu.

Principes. Le toit était en marbre. L'existence de deux chéneaux différents par les dimensions et l'agencement, impose une rupture de pente, et le jeu des tuiles indique un système organisé autour de huit arêtes, sauf pour la couronne inférieure où les joints étaient radiaux (Rx, *BCH*). Pour supporter

ce toit lourd et complexe, on restituerait volontiers une charpente principalement composée de fermes trapézoïdales en les croisant de façon à dessiner un carré, sinon un octogone. Certes, il n'est pas possible de rétablir la colonnade intérieure selon ce rythme régulier ; mais pas non plus en harmonie avec la colonnade extérieure malgré le nombre probable de 10 colonnes corinthiennes ; et puis l'ensemble constitué par le mur et le péristyle formait un tambour parfaitement apte à porter une charpente. L'existence d'un entablement intérieur (Rx, *CRAI*) est hypothétique. Au vu du traitement des chapiteaux, il n'est pas même certain que les colonnes corinthiennes soient d'origine (La).

La sculpture. Dans le toit, les tuiles de la partie supérieure imposent de restituer une pièce faîtière d'un diamètre supérieur à un mètre, sur laquelle figurait une statue (Rx, *CRAI*) ou un fleuron. A une hauteur moindre, il devait y avoir huit statues analogues à des acrotères. Plus bas, chacun des deux chéneaux était sculpté d'un beau rinceau d'acanthe sur fond plat entre des gargouilles léonines : fig. 113. Plusieurs de ces pièces sont visibles au Musée avec un choix des débris des 80 métopes (amazonomachie et centauromachie en relief très détaché du fond, M.).

L'architecte. Bien que le bâtiment ait eu des prédécesseurs, comme la Tholos sicyonienne du n° *121, l'architecte était ici un novateur. D'après Vitruve, il avait écrit un livre sur son œuvre et son nom était *Théodôros Phocaeus*, c'est-à-dire « de Phocée » en Asie Mineure (en grec *Phokaieus*). Il ne paraît pas indispensable de supposer une confusion de mots avec *Théodotos* (architecte connu à Épidaure) ou avec *Phokeus* (« de Phocide » : Bs). Quoi qu'il en soit, l'édifice paraît marqué par des traditions athéniennes, bien qu'il innove en introduisant dans le marbre (attique) l'usage des crampons en *Pi*.

La destination de la Tholos est très controversée.

Pausanias en parle-t-il ? Si oui, c'est comme d'un *naos* vide ou abritant quelques statues d'empereurs, et non comme du temple de telle divinité. Les rares exemples de *tholoi* sont eux-mêmes manifestement divers. Parmi les hypothèses avancées, écartons d'abord celle d'un odéon, qui est de pure invention, celle d'un hérôon et celle du Prytanée, qui ne conviennent pas aux données topographiques. Restent au moins celle d'un temple et celle d'une hoplothèque. 1. Un temple pourrait être un de ceux dont Plutarque évoque la reconstruction (p. 50) : il aurait appartenu à Artémis (Bs) plutôt qu'à Athéna (Rx), mais v. *43. Ou encore ce serait le temple offert par les Thouriens à Borée, le vent du Nord qui avait dispersé leurs adversaires syracusains en 379 (La). 2. Quant à « l'hoplothèque à Pronaia », ἐν Προναίαι (L.), son existence est attestée à l'occasion d'une réparation du IIIe s. ; son nom indique qu'on y entreposait des armes, *hopla* (ce qui se trouve ailleurs : v. p. 220), et peut-être plus

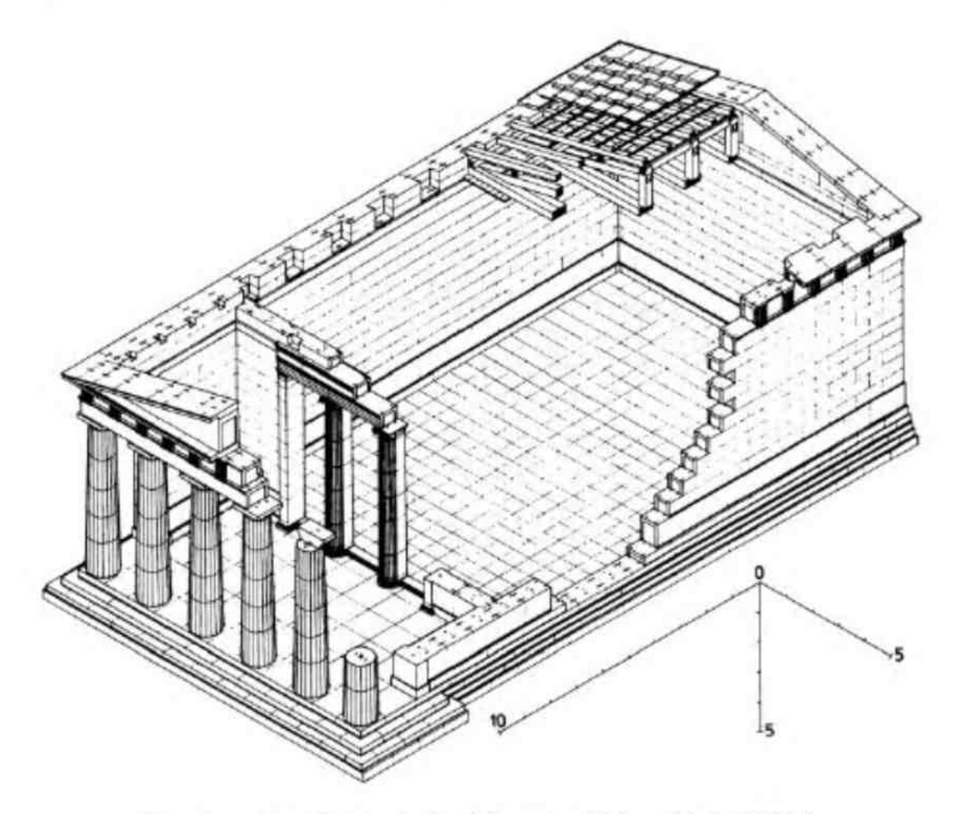


Fig. 15. — Temple en calcaire *43, axonométrie restituée (1/250e).

précisément une panoplie rituellement offerte à Athéna. La question reste ouverte.

* Vitruve, VII, préf. 12. J. Charbonneaux et K. Gottlob, *FD* II, *La Tholos*; P. Amandry et J. Bousquet, *BCH* 64/5 (1940/1) p. 121-7; G. Roux, *BCH* 76 (1952) p. 442-83; *REA* 67 (1965) p. 37-48; et *CRAI* 1988, p. 290-309 et 835-9; J. Bousquet, *RH* 1960, p. 287-98; et *REG* 93 (1980) p. x s.; J. Marcadé, *CRAI* 1979, p. 151-70; L. Lerat, *BCH* 109 (1985) p. 255-64; D. Laroche, *Les dossiers d'Archéologie* 151 (juil.-août 1990) p. 51-4.

43 Le **Temple en calcaire**, que l'on trouve quelques mètres plus à l'Ouest est implanté en travers de la terrasse comme *29, *32 et *33, mais légèrement en retrait de *40 (d'où sans doute le tracé en baïonnette de l'analemma) et avec une orientation qui lui est propre. Malgré l'état



Fig. 16. — Temple *43, pilier à colonne engagée.

avancé de sa destruction, son architecture est dans l'ensemble bien connue.

Les matériaux étaient en fondation du conglomérat, à l'euthyntéria du calcaire ordinaire et ailleurs du Saint-Élie choisi dans les meilleures veines et taillé avec une extrême précision malgré son caractère cassant. Scellements comme à la Tholos (fig. 117, E5), sauf pour les tambours de colonnes, où deux goujons flanquaient le tenon central. Parements contrastés : piquetés dans un cadre, donc paraissant gris, en général ; mais polis, donc presque blancs, à l'entablement.

Le plan était prostyle hexastyle. A ce dispositif rare dans l'ordre dorique correspondait sous les murs un rétrécissement de la krépis, mais non sa disparition, les degrés étant au contraire partout parés comme ceux de *40 (fig. 15). De face, l'élévation imitait celle des périptères doriques, avec contraction angulaire et proportions normales pour l'époque, donc moins élancées qu'à la Tholos : h. col. (5,28 m) = 5,92 d. i., à l'angle en tout cas ; entablement = 27 % h. col.

L'analyse révèle un travail modulaire très précis dans le détail : par ex. triglyphe large de 2 × 11 dactyles, métope de 3 × 11 (M. et B.). Comme dans plusieurs précédents ioniques et comme dans le temple dorique amphiprostyle de Délos, le dessin d'ensemble avait été commencé par les axes : largeur ainsi mesurée 10,03 m, soit 49 × 11 dactyles, le double jusqu'au fond de la cella, la moitié jusqu'à la porte (Bm).

Le porche d'entrée et le pronaos n'étaient pas séparés par des supports *in antis*. Cette nouvelle singularité est à mettre en relation avec l'existence, entre pronaos et cella, d'une porte ionique à trois baies que séparaient des demi-colonnes adossées à des pilastres, avec des chapiteaux normaux en vue de face mais comportant seulement des demi-balustres (en forme de cornets) sur les côtés : fig. 16. Morceau de virtuosité technique, le décor de cette porte contrastait avec le caractère géométrique de l'enveloppe. La cella était large, grâce au dispositif prostyle, et mieux éclairée que de coutume par cette triple porte. Couverte par une charpente à fermes, elle était libre de toute colonnade. Aucun élément du toit n'a été identifié. Le monument ne portait pas de sculptures (sauf, peut-être, à la sima ou sur le toit). Il contrastait donc presque en tout point avec la Tholos voisine. Par la technique et le style, il semble avoir fait suite au Trésor des Thébains : vers 365-360.

Aucun autel n'a été retrouvé à proximité du bâtiment, lui-même très ruiné, il est vrai. La banquette qui occupe tout le fond de la cella a pu porter plusieurs statues mais elle n'est sûrement pas faite pour une statue de culte isolée. C'est une adjonction tardive, comme l'indique le caractère plat des tiges de ses crampons en *Pi*, mais bien antérieure au passage de Pausanias d'après le profil architectural.

Attribution traditionnelle : Temple d'Athéna encore en service à l'époque de Pausanias. Autre hypothèse : ruine à cette époque, plutôt du Temple d'Artémis. Dans les deux cas, l'un des «Temples du bas reconstruits» grâce à l'amende prélevée après le sacrilège (v. p. 50), plus vraisemblablement qu'une hoplothèque (v. *40) ; peut-être un successeur de *44.

* J.-P. Michaud et J. Blécon, *FD* II, *Le Temple en calcaire* ; J.-Fr. Bommelaer, *REG* 1979, p. 208-19.

44 A l'Ouest du Temple *43 et coupés par ses fondations, restes d'un **édifice rectangulaire**. Le socle des murs extérieurs est composé d'une euthyntéria et d'orthostates de calcaire en appareil polygonal à joints droits doublés de petites pierres. Leur crête arasée semble faite pour porter une élévation en briques crues, ce qui conduit à restituer un toit.

Le plan se complète facilement : deux pièces carrées de 6,25 m de côté derrière un vestibule commun ; au total 13,95 × 10,92 m. La porte était large et juste dans l'axe. Date antérieure à celle de *43 mais indéterminée malgré une sensible ressemblance de l'appareil avec celui de l'Autel *25.

Identification controversée. L'ancienne appellation d'«habitation des prêtres» était aussi arbitraire que le serait une interprétation comme herôon. D'un premier état de l'hoplothèque, nous n'avons aucune mention. Un *hestiatorion*, ou local pour des banquets, a souvent cette forme (Bk.), mais normalement pas un sol de terre battue. Restent deux hypothèses, l'une et

l'autre de nature à expliquer la disparition au moins partielle. 1. Un temple à deux cellas, type connu, serait un prédécesseur de *43 (Rx) et peut-être de *40. 2. Un atelier de marbriers de la Tholos n'aurait eu qu'à disparaître après l'achèvement de cet édifice (Bs). Il est vrai que l'utilisation artisanale paraît bien attestée par l'épaisse couche de marbre en poudre qui couvrait le sol de *44, mais il ne s'ensuit pas que telle ait été la destination première d'un bâtiment qui a l'air bien plus ancien que la Tholos. Dès lors qu'on nous parle de reconstruction (des « Temples du bas », p. 50), même un temple peut avoir changé d'affectation avant d'être amputé.

L'étude des niveaux montre qu'il restait quelque chose d'apparent après l'amputation (La). Au minimum, le mur de pourtour contenait une terrasse remblayée. Mais nous ne pouvons exclure tout à fait le maintien d'une superstructure, étendue ou limitée. De toute façon, l'aspect était celui d'une annexe du Temple *43.

* G. Roux, *REA* 67 (1965) p. 37-53 ; N. Bookidis, *BCH* 107 (1983) p. 149-55 ; J. Bousquet, *BCH* 108 (1984) p. 199-206 ; D. Laroche, inédit.

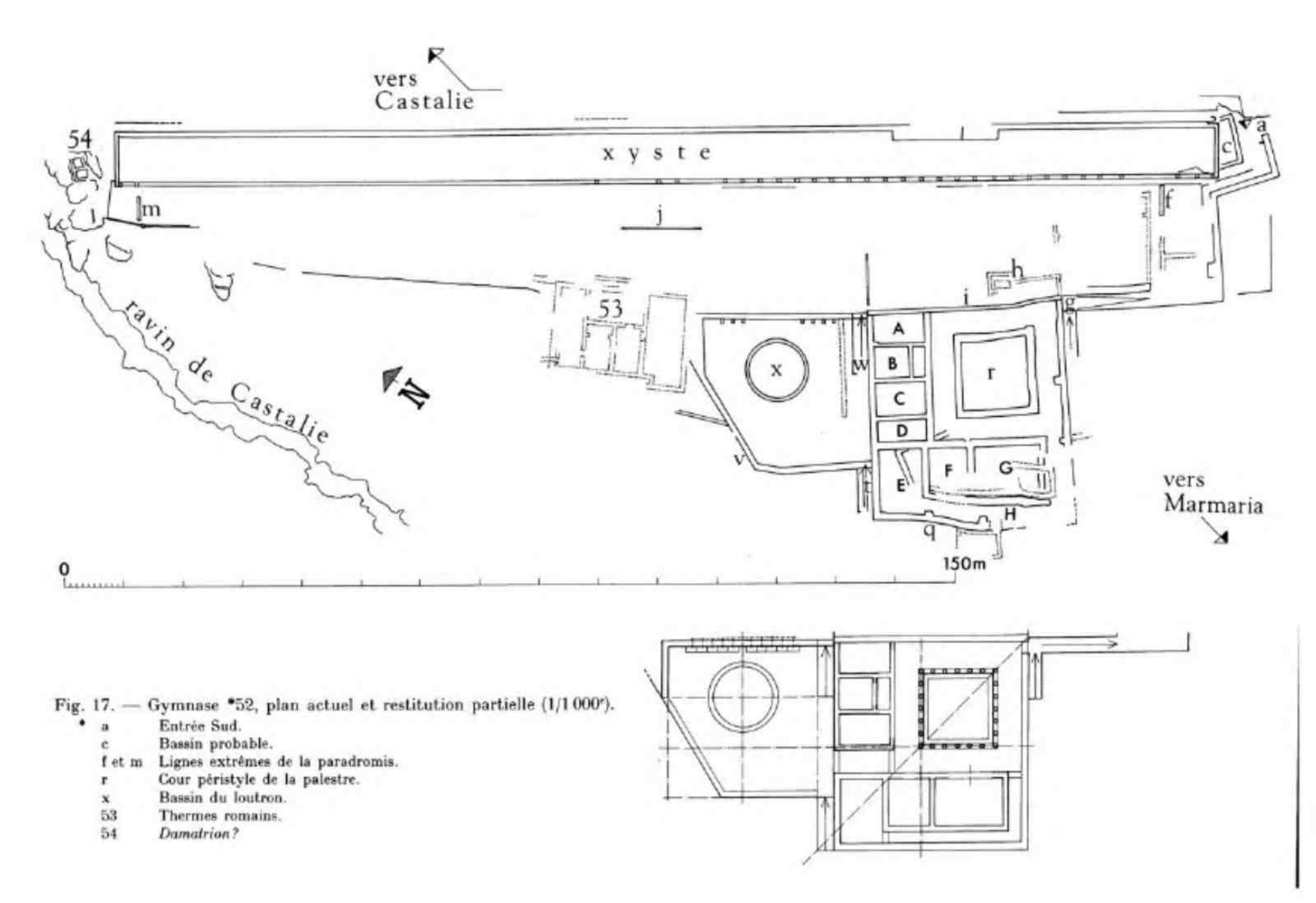


Fig. 17. — Gymnase *52, plan actuel et restitution partielle (1/1 000ᵉ).

a	Entrée Sud.
c	Bassin probable.
f et m	Lignes extrêmes de la paradromis.
r	Cour péristyle de la palestre.
x	Bassin du loutron.
53	Thermes romains.
54	*Damatrion?*

CHAPITRE III

LE GYMNASE

51 En allant vers le sanctuaire d'Apollon par la route moderne, nous trouvons, à l'endroit où celle-ci tourne vers la gorge de Castalie, un fragment de rempart qui descend tout droit depuis le pied de la falaise (roche Phlemboukos, autrefois Hyampeia) : fig. 18. Ce mur maçonné a été construit postérieurement au passage de Pausanias pour la défense d'une ville qui se resserrait. L'épais massif en pierres de remploi qui appartenait à une porte nous montre que la route passe au même endroit qu'alors. Il en allait sans doute de même antérieurement. En aval, le mur rejoint l'extrémité Sud du Gymnase *52.

* P. AMANDRY, *BCH* 105 (1981) p. 742-746.

52 Le Gymnase (fig. 1, point 4).

1. *Généralités.*

Que l'on descende au Gymnase depuis cet endroit ou, plutôt, à partir du pavillon touristique construit sous le virage de la route, on parvient par un escalier au point *a* de la fig. 17. Si au contraire on a eu l'autorisation de venir de Marmaria par l'olivette, on entre en contrebas et on monte vers *g*.

Pour l'essentiel, le Gymnase occupe deux terrasses superposées, longues l'une (en amont) de presque 200 m, l'autre de 60 env. Malgré une situation comparable à celle de Marmaria, l'orientation en est différente, avec un grand axe presque Nord-Est — Sud-Ouest, qui est exactement celui du sanctuaire d'Apollon, mais selon l'horizontale et non selon la pente. Ici, l'on simplifie en assimilant Est et amont.

Les travaux de construction n'ont duré que quelques années, autour de 330, mais 1. le site n'était pas vierge ; 2. des réparations sont attestées dès l'époque hellénistique ; 3. des thermes ont été ajoutés selon l'usage romain (n° *53, ruines peu visibles) ; 4. la colonnade du Xyste a été changée ; 5. l'ensemble a été recouvert par un établissement chrétien qui a lui-même connu des vicissitudes. Cet établissement pourrait dater du VIe s. mais l'enchaînement de 3, 4 et 5 n'est pas clair. Lors de la fouille



Fig. 18. — Mur d'enceinte et porte *51 avant 1950.

(1898), la Palestre était recouverte par une église conventuelle dédiée à la dormition de la Vierge («la Panaghia») qui datait de 1743 : fig. 19. Peintures transférées au Musée byzantin d'Athènes.

Il y a plusieurs centaines de mètres d'analemmas. La plupart d'entre eux sont en calcaire et ressemblent aux plus récents de Marmaria par leur appareil pseudo-isodome parfois un peu trapézoïdal. On remarque en outre des contreforts noyés de place en place dans les terrasses. La présence, en *a*, de crampons (en *Pi*) est exceptionnelle. Les faces visibles sont en général bien parées et encadrées de chanfreins. Cependant, la terrasse inférieure est soutenue dans sa partie Nord par un mur en conglomérat à bossage rustique *(v)* et dans sa partie Sud par les substructions de la Palestre, en tuf (très ruinées : *q*). Enfin, une partie de l'analemma intermédiaire entre les deux terrasses (tronçon *i*) est d'un appareil polygonal sur la date duquel on discute.

En *a*, large entrée et sorte d'avant-cour, à l'extrémité Sud de la terrasse supérieure. On ignore ce qu'il y avait plus au Sud. Il existait d'autres accès au Gymnase : à l'Ouest, au moins en *g* et en *l*, d'où l'impression qu'il existait un habitat important en contrebas ; au Nord, on ne sait, à cause du torrent ; de toute façon, la voie majeure passait en amont, v. *11 et *51. Il se peut que l'orientation biaise de *a* soit héritée d'un dispositif antérieur, mais v. le prochain §.

2. *La terrasse supérieure.*

Nous avons devant nous l'extrémité Sud du **Xyste**, simple portique de 185,95 × 9,02 m à l'extérieur. A son pied, la fondation en calcaire C dessine un quadrilatère irrégulier : même si elle a appartenu à un bâtiment plus ancien qui aurait été coupé par le Xyste (J.), elle paraît



Fig. 19. — Bâtiment chrétien sur la palestre (d'après S. Pomardi, 1820).

avoir été visible et utile ensuite, peut-être pour un bassin que le caniveau arrière du portique aurait alimenté (La).

Le Xyste abritait une piste d'entraînement à la course.

Les portions des murs qui servaient de soutènement sont en calcaire, les autres en tuf, et un stuc uniforme masquait les transitions qui apparaissent maintenant dans le mur Nord ou dans le mur de fond près de l'extrémité Sud. Le mur Sud, en tuf sauf au toichobate, est donc bien d'origine, avec ses deux pilastres angulaires (malgré J.). Son toichobate fait retour en façade Ouest comme stylobate (calcaire et conglomérat), sans même un degré pour l'exhausser au-dessus des fondations de tuf.

Le portique a eu successivement deux colonnades *in antis*. A l'origine, l'ordre était dorique, fait de tuf et lui aussi recouvert de stuc.

Nous n'en avons que très peu de fragments, qui paraissent provenir des petits côtés, où il faudrait replacer 13 triglyphes et 12 métopes. En façade, malgré une certaine médiocrité du travail, le stylobate présente un système assez régulier pour imposer la restitution de 83 colonnes *(infra)*. A chacune des baies, qui mesuraient en moyenne 2,21 m d'axe en axe, correspondaient 3 métopes et 3 triglyphes (3 ½ tr. aux baies extrêmes); comme l'architecture d'un édifice si grand et si vite fait avait probablement un caractère formulaire, nous attribuerons 7 ½ pieds à la baie (sur la valeur de l'unité, v. § 4). La hauteur de l'ordre était de 5,50 m env. d'après l'appareil des murs et le caniveau arrière. La couverture, à deux pans, peut être restituée d'après les pièces du «Toit 81» de Chr. Le Roy, probablement d'autre origine mais contemporaine. Le sol intérieur était sablé. Confirmation 1990 : 83 col.

A une date inconnue (sous Hadrien selon J.), toute la colonnade a été refaite, mais dans l'ordre ionique, avec un marbre bleuté de très mauvaise qualité, et juchée sur des dés de hauteur variable, dont plusieurs sont en place. Des pilastres étaient adossés aux antes doriques.

Les colonnes, non cannelées, étaient désormais au nombre de 60 et écartées de 3,03 m en moyenne mais sans régularité. Peut-être l'entablement était-il en bois. L'ancienne hauteur devrait avoir été conservée.

On a découvert en 1985 que l'enduit recouvrant les murs avait porté des inscriptions peintes, accompagnées ou non de sujets, et comportant des mentions du type : «emplacement d'un tel, athlète de telle spécialité», etc. Parmi elles, certaines en recouvrent d'autres. Époque impériale (Q). Si l'on comprend bien, il ne s'agit que d'emplacements d'affichage et le Xyste conservait sa fonction traditionnelle.

Le portique est longé par la **Paradromis**, ou piste à ciel ouvert. Au deux bouts de celle-ci, en *f* et (sous la terre) en *m*, des dalles comportent des trous carrés, pour les poteaux qui délimitaient trois «couloirs», et une rainure au rebord de laquelle les coureurs agrippaient les doigts pour prendre le départ ; au Stade, nous trouverons un second sillon, sans doute pour un pied. La course d'un stade se courait de la ligne Nord *(aphesis)* vers la ligne Sud *(terma)* ; celle du double stade, ou *diaulos*, commençait et s'achevait au Sud. La longueur de la piste (172,71 m selon A.) n'est pas nécessairement d'origine : voir § 4.

Ici comme au Xyste, l'épigraphie nous renseigne sur un entretien par piochage et nivellement. Des deux caniveaux qui encradrent la piste, l'un (en tuf) appartient au portique ; l'autre *(j)*, en calcaire, la contourne par le Nord et l'Ouest pour amener de l'eau de Castalie aux installations du bas. L'utilisation du reste de la terrasse supérieure n'est pas claire. En *h*, vestiges de l'établissement paléochrétien, et notamment d'un four.

3. *La terrasse inférieure.*

La terrasse inférieure comporte deux parties : au Nord, le Loutron ; au Sud, les substructions de la Palestre. Par l'itinéraire aménagé nous arrivons à peu près à l'angle Sud-Est, où se trouvait une entrée accessible par des rampes ou escaliers depuis le haut et depuis le bas *(g)*.

De la **Palestre**, bien qu'il ne reste en général que des fondations amputées ou déformées, il vaut cependant la peine de restituer les grands traits parce que nous n'avons guère d'exemples plus anciens (N.B. : plusieurs murs sont représentés sur place par des banquettes de gravier qui recouvrent des soubassements de tuf). Le bâtiment était construit autour d'une cour *r* à quatre portiques, dont deux seulement, au N. et à l'O., donnaient accès à des pièces : le portique Est était adossé à

l'analemma *i* de la terrasse supérieure, et le portique Sud, sous l'emplacement duquel se trouve l'actuel escalier, dominait le vide par son mur de fond.

La cour n'était donc pas au centre, de sorte qu'à son niveau la trame du plan est faite de carrés emboîtés, non pas concentriques mais échelonnés sur une diagonale : fig. 17. Le plus grand carré (côté 34 m) englobe *w* et *t* au Nord, H à l'Ouest ; le deuxième les exclut ; le troisième exclut toutes les salles ; le plus petit est celui de la colonnade péristyle, dont la colonne d'angle Nord-Ouest (base en place) marque le centre du dispositif.

Outre l'entrée Sud-Est, il y en avait une autre au Nord, en D, depuis le Loutron. La plupart des communications intérieures étaient assurées à la manière usuelle par le péristyle de la cour. Au Sud-Ouest, en H, on restitue soit un simple angle de terrasse (J.), soit une rampe ou un escalier montant à un étage, non autrement attesté (La).

La cour, du type à *impluvium*, était entourée par une colonnade d'ordre ionique, en calcaire bien travaillé. Chaque côté comportait 7 colonnes et 6 baies (J. : 8 et 7), de sorte qu'il n'y avait pas discordance avec les ouvertures des salles A et B ; entraxe +/− 2,075 m ou 7 pieds (La). La colonne présentait deux singularités : à la base une plinthe cylindrique au lieu du tore inférieur, au fût 20 cannelures. La hauteur de l'ordre était de +/− 4,67 m (9/4 e.), dont 3,93 m pour la colonne (8,8 d. i.). Le stylobate était longé en contrebas par un caniveau à l'air libre, qui s'élargissait devant le milieu de chaque baie, sans doute en guise de bain de pieds.

Nous savons par une inscription que la cour s'appelait le *péristyle*, mais nous désignons les salles par des lettres, faute de pouvoir assigner les quelques autres noms que nous connaissons : *konima*, salle de lutte ; *sphairisterion*, enceinte de boxe (plutôt que jeu de paume, intérieur ou extérieur) ; *apodyterion*, en principe vestiaire, en fait véritable lieu de réunion à l'époque classique, mais, dans d'autres cas, progressivement dépassé en importance par un *exedrion* ou une *exedra*. La salle principale, quel qu'ait été son nom, paraît ici avoir été G. Atttestation épigraphique d'enduit mural.

Le **Loutron**. La partie Nord de la terrasse, plus étroite que la zone Sud, lui était reliée par D mais possédait aussi ses accès propres : à l'Ouest et en aval, l'escalier *t* (fondations en conglomérat) ; à l'Est et en amont, l'escalier *w* (fondations en calcaire et mur Nord de la Palestre, en tuf) ; au Nord, on ne sait. Elle était organisée à l'air libre autour d'une piscine ronde *x* : fig. 20. Les parois du bassin, en tuf stuqué, comportaient quatre assises hautes et un couronnement plat, en gradins, pour une profondeur de 1,90 m au moins et un diamètre de plus de 10 m : on pouvait donc s'asseoir ou nager.

A l'Est, dix grandes vasques rectangulaires, posées sur des piédroits en deux groupes symétriques, étaient adossées à l'analemma, de telle manière que leur rebord se trouvait 1,05 m au-dessus du sol : on en voit une, remontée à l'envers. Des traces d'arrachement montrent que chacune était alimentée en



Fig. 20. — *Loutron*, bassin et mur Est avec bouches d'eau.

eau par une bouche, sans doute en forme de mufle léonin, placée au-dessus. Cette eau était, bien entendu, destinée à des ablutions. Mais en outre on pense qu'elle était ramenée vers le milieu du dispositif et mêlée à celle qui, tombée de la bouche médiane dans un onzième récipient, était canalisée vers la piscine. De là, elle était évacuée au Nord-Ouest par un égout construit dont le débouché se voit, du Nord, au pied du mur *v*.

Malgré son plan pentagonal, la terrasse du Loutron paraît avoir été d'abord dessinée comme un carré de près de 25 m de côté : fig. 17. L'axe Est-Ouest de ce carré se confond avec celui du dispositif ci-dessus décrit et passe par le centre de la piscine. Comme ce centre était placé non pas au milieu de la largeur Est-Ouest, mais exactement au tiers, on peut continuer à tracer des figures géométriques (6 petits rectangles), mais en supposant que l'architecte a tout de suite coupé l'angle Nord-Ouest du dessin théorique pour économiser le terrassement (La).

4. *Problème de l'unité.*

Les soutènements de la Palestre sont évidemment antérieurs à ceux du Loutron. Mais on aura noté que les escaliers *t* et *w*, qui desservent ce dernier, sont compris dans la trame du plan de la première. Ajoutons que le côté du Loutron vaut le double des six entraxes de la cour péristyle (2 × 42′) et que le tout semble avoir mesuré 200′ dans le sens Nord-Sud. Les parties de la terrasse inférieure représentent donc apparemment des tranches successives d'un même programme architectural. Celui-ci doit avoir englobé les deux terrasses, réalisées sur des axes parallèles, mais en s'adaptant au terrain selon des procédures dont le détail échappe.

En particulier, les valeurs attribuées au pied diffèrent un peu : au Xyste dorique 0,2947 m, à la Palestre 0,2964. Elles sont un peu inférieures à celle

que P. Aupert a déterminée approximativement pour l'état I du Stade (IIIe s.), de sorte qu'une piste de 600′ serait plus courte que celle de cet état de 1,23/1,81 m avec le premier chiffre, ou de 0,19/0,77 avec le second. Mais la longueur actuelle de la Paradromis est beaucoup plus courte puisqu'il lui manque de 5,32 à 5,90 par rapport à ce même état et 4,71 par rapport à l'état IV, d'époque impériale : apparemment, la dimension de 600′ ne lui était pas absolument nécessaire parce qu'elle était destinée au seul entraînement, mais on ne peut exclure que sa longueur primitive ait été canonique, en correspondance exacte avec 80 baies doriques de 7 ½′.

5. *Fonctions.*

Les inscriptions confirment que, à Delphes comme ailleurs, le Gymnase est lieu de formation à la fois physique, intellectuelle et morale pour le futur citoyen, au point que son responsable, le *gymnasiarque*, apparaît comme le tuteur de la jeunesse (on connaît aussi un *palaistrophylax*, simple esclave qui garde le matériel). Mais il y a plus. D'abord, lorsque la cité remercie tel orateur, poète ou astronome étranger d'y avoir pris la parole, il est souvent vraisemblable que l'auditoire a comporté des adultes en même temps que des jeunes gens. C'est que le Gymnase est devenu un lieu majeur de la vie sociale, pour les hommes du moins. Par ex., l'association des ἀλειφόμενοι, les « oints d'huile », y consacre la statue d'un gymnasiarque au IIe s. Et puis, les athlètes étrangers venus pour les concours y sont accueillis, comme nous l'avons vu au Xyste, ainsi que leurs statues le cas échéant. Cela peut expliquer que la construction ait été payée par les trésoriers, responsables de l'argent d'Apollon devant les Amphictions, et non sur les finances de la ville ; aussi bien, l'épimélète qui avait la charge des travaux à l'époque de leur achèvement était un Athénien.

Enfin, le Gymnase a ses dieux : Héraclès et Hermès au premier chef d'après les dédicaces. D'autres divinités ? Statuettes peut-être errantes d'Athéna et d'Artémis. Dédicace à Apollon. Pour Déméter, v. *54.

Selon une légende rapportée par Pausanias, c'est dans l'espace découvert du Gymnase, ἐν τῷ ὑπαίθρῳ, que s'était trouvé le bois où Ulysse reçut la blessure dont la cicatrice le fit reconnaître après son retour de Troie. Il s'agit de la terrasse supérieure, apparemment désignée de loin.

* J. Jannoray et H. Ducoux, *FD* II, *Le Gymnase* ; P. Aupert, *FD* II, *Le Stade* ; Chr. Le Roy, *FD* II, *Les Terres cuites architecturales* ; V. Déroche, Ev. Pentazos et Fr. Queyrel, *BCH* 110 (1986) p. 774-782 ; J. Tréheux, *BCH* 112 (1988) p. 583-589. Inédits de D. Laroche et V. Déroche ; fouille 1990, Ephorie + Fr. Queyrel.

54 Au-delà de l'extrémité Nord du Xyste, région confuse de rochers dont certains portent la trace d'aménagements hydrauliques. On a découvert un dépôt de vases miniatures. Le sanctuaire de Déméter, ou **Damatrion**, a plus de chances de s'être trouvé là (Rx) qu'à l'autre extrémité de la terrasse (J.).

* G. Roux, *BCH* 104 (1980) p. 127-149.

Chapitre IV

CASTALIE

55 En reprenant la route en direction du Musée, nous atteignons le ravin entre les Phédriades où se trouvait la **fontaine Castalie**. Son eau, actuellement captée et dérivée pour la plus grande part, alimente encore pendant une partie de l'année le torrent de la Pappadia, qui rejoint le cours du Pleistos dans la vallée. Autrefois, elle coulait en grande abondance et était célèbre pour sa fraîcheur et son bruit harmonieux. Les poètes ont même employé son nom comme synonyme de celui de Delphes. Mais, malgré le caractère du site, grandiose à cause des falaises et charmant à cause de l'eau et des arbres, ce n'est pas cette fontaine qui avait une vertu divinatoire ; un scoliaste d'Euripide indique seulement que la Pythie devait y faire ablution, ce qu'on entend d'une façon plus ou moins restrictive : par exemple, s'y laver les cheveux. Bien entendu, pèlerins et visiteurs s'y rafraîchissaient. Les voyageurs modernes l'ont souvent illustrée : v. h.-t. 3.

La fontaine archaïque (fig. 21, A).

Il y a en réalité trois fontaines aujourd'hui, toutes trois du côté droit : deux au bord de la route, une moderne et une antique (A) ; la troisième, antique (B), en amont derrière les platanes.

Celle que l'on voit en contrebas (A) a été découverte en 1957 à l'occasion de travaux publics et les archéologues n'ont pu la reconstituer que partiellement à l'aide de blocs dispersés. En outre, elle porte la trace de plusieurs remaniements comme il arrive souvent à cause de l'usure et des concrétions. Certains problèmes restant en suspens, nous n'indiquerons que les grands traits. L'ensemble relève d'un type connu qui comporte une cour, la fontaine au sens étroit, un aqueduc et un canal d'évacuation.

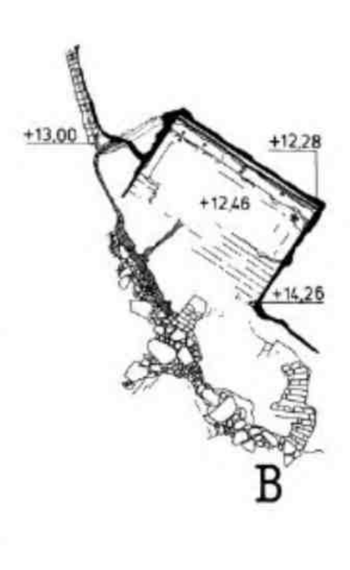
La cour, à peu près carrée, était presque complètement entourée par un muret. A l'intérieur, elle mesurait 5,68 × 5,75 m. Elle était entièrement

dallée, mais les dalles ont été changées au moins deux fois. Les traces d'usure sont dues plutôt aux pas qu'à l'écoulement de l'eau, qui était canalisée de façon à permettre une circulation normale. En effet, la cour avait pour fonction de donner accès vers la fontaine, mais aux humains seulement. Pour les animaux, il peut y avoir eu un abreuvoir alimenté par le canal d'évacuation, donc en aval, dans une zone qui n'a pas été fouillée.

L'état primitif de la construction qui barre le fond de la cour est difficile à restituer. Il y a là un seul corps mais trois compartiments juxtaposés, dont seul le médian, plus long, comportait un sol dallé. C'était donc probablement à l'origine le seul réservoir, mais ses voisins ont été mis en communication avec lui, peut-être dans un état tardif. L'ensemble devait être couvert car l'eau, distribuée par des bouches en façade, n'avait pas à être puisée. On ne comprend pas bien pourquoi il y a deux séries superposées de quatre bouches chacune. Celles du haut comportaient des appliques qui ont laissé une trace, peut-être des mufles léonins. Comme celles du bas n'en comportaient pas et qu'elles paraissent avoir moins servi, il se peut qu'elles aient été obstruées le plus souvent. Des pierres évidées, qui servaient de vasques sous les bouches, devaient être reliées au caniveau d'évacuation. En bas du réservoir, un orifice habituellement fermé par une vanne permettait la vidange. Enfin, la façade porte la trace d'ornements appliqués : panneaux stuqués de couleur bleue et pilastres latéraux, sans doute en tuf comme l'ensemble.

Un aqueduc amenait l'eau par l'arrière. Dans la partie la plus proche, il est à ciel ouvert entre deux murs et il faut lui restituer des plaques de couverture. Plus en amont, il court dans une galerie taillée dans le roc, haute de 1,60 m et large de 1 m à la base. Les travaux de captation l'ont interrompu à moins de 10 m en amont.

D'un point de vue technique, signalons d'abord des couvre-joints de plomb qui assuraient l'étanchéité du réservoir en empêchant l'eau de s'infiltrer entre les blocs. La





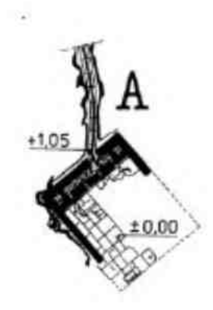


Fig. 21. — Castalie *55, plan de situation des deux fontaines (1/500e).

forme en queue d'aronde à bords droits que l'on voit aux cuvettes des crampons est archaïque. Une datation entre les dernières décennies du VII[e] s. et le milieu du VI[e] lui conviendrait bien, ainsi qu'à l'appareil polygonal plutôt rustique de l'analemma qui protège la fontaine au Nord ; mais elle paraîtrait très haute pour les goujons dont quelques cuvettes attestent l'existence : ceux-ci, il est vrai, pourraient dater d'un remaniement.

La fontaine rupestre (fig. 21, B et 22).

La fontaine rupestre est plus connue parce qu'elle a été citée et même reproduite en images (plus ou moins fidèles) un grand nombre de fois depuis la description donnée par Spon en 1676. En effet, même devenue inutile, elle était restée visible. Mais comme sa situation (à l'intérieur de la gorge, une cinquantaine de mètres au Nord de l'autre) expose les visiteurs aux chutes de pierres, il est souvent interdit de s'en approcher.

Comme dans l'autre cas, la fontaine est précédée d'une cour. Mais celle-ci est plus large que profonde (plus de 11 m par moins de 4), presque entièrement taillée dans le roc et précédée d'un escalier descendant. Il s'agit bien d'une cour et non d'une piscine comme on l'a cru parfois.



Fig. 22. — Castalie *55 B, fontaine rupestre.



Fig. 23. — Rocher des Labyades *56.

En effet, ici encore, on accédait à pied sec jusqu'à des bouches à eau (cinq dans ce cas) sous lesquelles on plaçait un récipient. Simplement, le réservoir, profond de 2,25 m, était lui aussi creusé dans la roche naturelle, un calcaire rougeâtre. Mais cela ne l'empêchait pas d'être orné en façade de pilastres appliqués (au nombre de six). Au-dessus de lui, le rocher aplani sur une très grande hauteur comporte des niches qui ont été utilisées pour des offrandes païennes, puis chrétiennes. L'aqueduc arrive par le côté gauche et non par l'arrière, mais, naturellement, toujours du fond de la gorge, c'est-à-dire du Nord.

Cette fontaine ne doit pas être antérieure à l'époque hellénistique tardive. La remontée d'une fontaine en direction de sa source ne surprend pas : voir Kerna. On peut se demander s'il y a eu coexistence pendant un temps, l'ancienne ayant été, par exemple, affectée aux animaux.

Questions d'histoire et de topographie.

Lorsque, au ve s., Hérodote situe le sanctuaire du héros local Autonoos à côté de Castalie, sous Hyampeia, c'est de la fontaine archaïque qu'il s'agit. Ce sanctuaire doit donc être recouvert par la route ou par le remblai avoisinant.

Au contraire, la Castalie évoquée par Pausanias au IIe s. ap. J.-C. est la fontaine rupestre. L'auteur, tout en la localisant «à droite de la route quand on monte du Gymnase au hiéron (d'Apollon)», ne dit pas «au bord de la route». Celle-ci ne faisait pas nécessairement un tel détour au prix d'une montée si raide (il y a 12,50 m entre les cours des deux fontaines), mais elle pouvait tout de même passer en amont de l'actuelle, dans la zone aujourd'hui clôturée, qui était encore sillonnée de chemins à l'époque de Castri.

Nous ne savons pas à qui s'adressait le culte antique : peut-être à Castalie elle-même, dont l'eau, selon Pausanias, aurait été une résurgence du Céphise qui coule de l'autre côté du Parnasse (au Nord-Est). A l'époque moderne, une chapelle de saint Jean-Baptiste est attestée au moins de 1676 à 1899 ; une icône lui a succédé dans la niche du rocher, et une iconostase à proximité de la route.

* Hérodote VIII, 39 ; scolie à Euripide, *Phénic.* 222-225 ; Pausanias, X, 8, 9. P. Amandry, *BCH* suppl. IV (1977) p. 179-228 ; et *BCH* 102 (1978) p. 221-41.

56 Le chemin piétonnier qui mène vers le sanctuaire d'Apollon et le Musée suit le tracé de la route qui a été en usage jusqu'en 1957. Par moments, nous longeons des constructions dont la fouille n'a pas été faite. Plus en amont, dans la zone interdite par la clôture et que parcourent d'anciens chemins, un fragment de rocher tombé porte quelques mots inscrits en lettres archaïques : **Inscription rupestre des Labyades** (fig. 23). Les Labyades constituaient une «phratrie», subdivision du corps civique dont le nom évoque la parenté et qui veillait notamment sur ce que nous appelons l'état civil de ses membres. L'inscription, très mutilée, mentionne les «Quinze», qui font déclaration de sommes d'argent, peut-être à la suite d'amendes. Vers 500. On ignore d'où est tombé ce fragment et pourquoi l'inscription était rupestre.

* G. Rougemont, *CID* I, p. 26-88, notamment 43-4.



DEUXIÈME PARTIE

LE SANCTUAIRE D'APOLLON

Chapitre premier

AVANT D'ENTRER

98 A 250 m de Castalie, nous parvenons à la grille d'accès vers le sanctuaire d'Apollon (contrôle).

En amont (côté que nous désignerons désormais comme le Nord), l'horizon est barré par un haut mur où les briques sont employées tantôt seules en arases horizontales, tantôt obliquement avec de petits moellons de façon à dessiner des losanges, selon une mode souvent pratiquée sous le Haut Empire : fig. 24. Le mur englobe des blocs de constructions antérieures. Il appartenait à un ensemble que l'on a conventionnellement appelé « Thermes du bas », mais qui était lié à l'Agora *99 : maison ? magasin ? locaux de service ?

* V. Déroche, mémoire inédit.

99 Nous le contournons par la droite en montant de façon à atteindre le niveau de l'« **Agora romaine** », que nous abordons par le petit côté Est : fig. 25. C'était une place presque rectangulaire, accolée par l'extrémité Ouest au péribole du sanctuaire et entourée par des portiques sur les trois autres côtés. Son grand axe correspondait à celui de l'entrée du hiéron, *103. A l'autre extrémité, elle semble avoir été précédée d'un avant-corps, vestibule ou porche, dont la disposition oblique doit avoir répondu à celle de la principale voie d'accès. L'ensemble mesurait près de 40 m sans cet avant-corps, et la place à l'air libre, deux fois plus longue que large, env. 500 m².

Seuls les côtés Nord et Nord-Est sont bien conservés : fig. 26. Il a suffi de remonter les colonnes ioniques de marbre trouvées sur place (les chapiteaux venus d'ailleurs ont été récemment retirés) ; mais ces colonnes étaient des remplois, comme nombre des blocs du stylobate. On restitue 10 colonnes et un pilastre au Nord et au Sud, contre 6, avec un entraxe médian plus large, à l'Est.

Derrière le portique Nord, nous voyons, encastrées dans la colline, plusieurs pièces irrégulières entre deux niches en cul de four. A certains

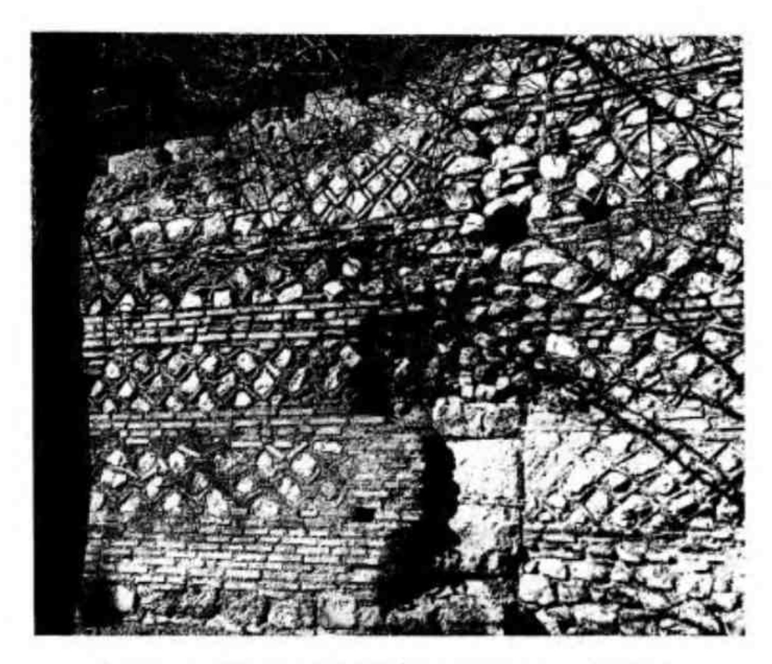


Fig. 24. — Mur du bâtiment *98 sous l'« Agora romaine ».

endroits, la technique de leurs murs est comparable à celle de *98, mais des pierres de remploi ont été systématiquement utilisées en façade. Ces pièces sont interprétées comme des échoppes. On a réuni là des marbres paléochrétiens, qui sont souvent des blocs païens retaillés. En avant du stylobate courait un caniveau à l'air libre, à distinguer des deux conduites souterraines qui viennent de plus haut. La dallage visible sur la fig. 26 a été recouvert de sable.

Le côté Ouest est bordé par des degrés, eux aussi faits de blocs d'emprunt et qui avaient plusieurs fonctions. Ils permettaient évidemment de monter jusqu'à l'entrée *103, de s'asseoir ou d'exposer des objets de chaque côté, mais aussi de donner au plan de la régularité, parce que les tronçons du péribole ne sont pas bien alignés de part et d'autre de l'entrée, et enfin, avec l'aide d'un mur de briques, de protéger le pied du tronçon Nord, considérablement déchaussé.

Ce déchaussement indique bien que la configuration n'était pas du tout la même à l'époque classique. Le sol était en pente à l'extérieur du sanctuaire. Nous ignorons de quand date l'existence d'une place. Des vestiges repérés sous l'« Agora » prouvent qu'il y a eu là des aménagements à l'époque du Haut Empire. Mais la forme dont nous venons de parler est de l'époque paléochrétienne et doit avoir appartenu au même programme que la

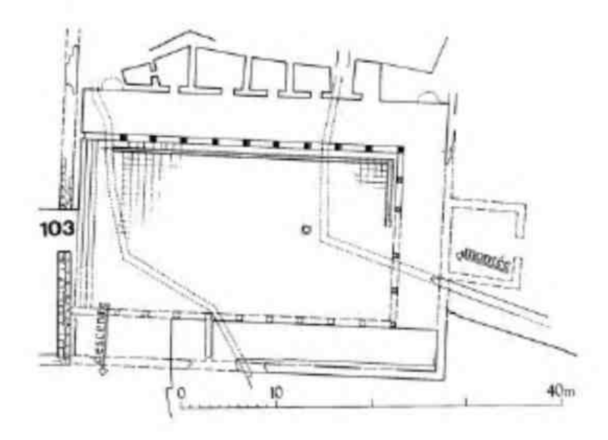


Fig. 25. — « Agora romaine » *99, plan restitué (1/800e).

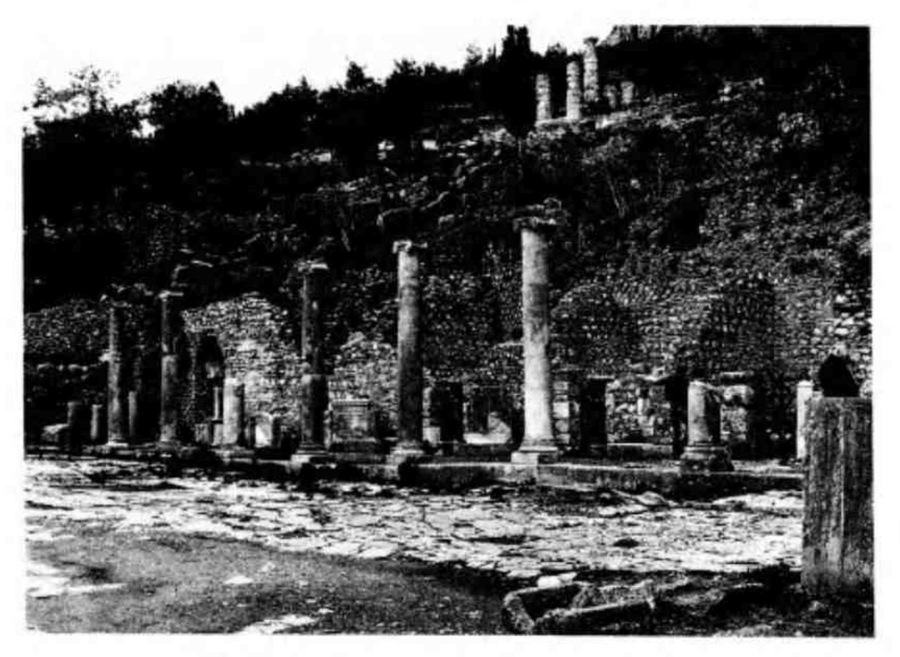


Fig. 26. — « Agora romaine » *99, le portique Nord.

transformation du sanctuaire en quartier urbain (v^e ou vi^e s. ap. J.-C.). On estime que cette «Agora» était un lieu d'activité commerciale, mais on ne peut plus imaginer qu'elle abritait des marchands d'offrandes du culte païen. Cette fonction-là avait bien existé, et peut-être au même endroit, mais nous ne savons rien de précis.

* J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 92 (1968) p. 1049; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 724. V. Déroche, mémoire inédit.

LE SANCTUAIRE D'APOLLON

Topographie et histoire

A. Forme d'ensemble (fig. 27 et 28, dépliants I à V).

Le caractère sacré du sanctuaire d'Apollon («hiéron») est immédiatement sensible à cause de l'emplacement et des dimensions. Dominé par la falaise de Rhodini, le terrain, en forte pente (près de 35 % en moyenne), a dû opposer de grandes difficultés aux constructeurs, de même que, par la suite, il a favorisé la ruine des monuments et la dispersion de leurs pierres. Mais tel était le site oraculaire *(manteion)* que le dieu avait trouvé en arrivant de son île natale. Ce site a été délimité, avec une extension qui s'est accrue au cours du temps. Le mot «téménos», qui veut dire «détaché par coupure», désigne cet aspect matériel du sanctuaire. La coupure est matérialisée par la présence d'un mur d'enceinte, le péribole («jeté autour»), dont nous voyons qu'il sert non seulement de limite mais aussi, en beaucoup d'endroits, de soutènement pour des terrasses et même pour des monuments.

Dans l'état que nous avons sous les yeux, la portion de terrain enclose, qui couvre un peu plus de deux hectares, a presque la forme d'un trapèze auquel s'ajoute une excroissance limitée en face du Temple. Les côtés presque parallèles de la figure, dont le plus long atteint 192 m, sont dans le sens de la plus grande pente, c'est-à-dire à peu près du Nord-Est au Sud-Ouest, mais nous suivrons ici l'usage commode qui assimile le Nord et le haut. A part l'excroissance, qui est un ajout du iiie s., la forme d'ensemble date du vi^e s., même si beaucoup d'éléments de cette époque ont été remplacés par la suite.

B. Les origines.

Cette forme résultait d'agrandissements antérieurs. Naturellement, plus nous reculons dans le temps, plus grande est l'obscurité, avec le



Fig. 27. — Sanctuaire d'Apollon et plaine littorale vus des Phédriades.

recours, aussi délicat que nécessaire, à l'interprétation des données légendaires dont nous avons parlé en introduction. On se rappelle que la prise de possession de l'oracle par Apollon n'est pas datée avec certitude. Ici, contrairement à Marmaria, les trouvailles ne prouvent rien de plus que l'existence d'un habitat jusqu'à une date avancée du IXe s. (p. 15).

Lorsque nous présenterons le Temple (*422), nous parlerons des légendes qui couraient sur les formes qu'il aurait prises jusqu'à ce qu'Apollon eût lui-même posé les fondations d'un vrai bâtiment de pierre. Cet épisode divin traduit sans doute dans le mythe la renaissance de la grande architecture, qui eut lieu en Grèce au VIIIe s. De fait, toute la tradition postérieure nous présente Delphes comme un centre très actif dès cette époque, en particulier par son assistance aux principaux projets de colonisation grecque. Mais, en réalité, ce qu'on a conservé sur place de plus ancien comme architecture certainement sacrée date du VIIe s.

C. VIIe s. et première moitié du VIe.

C'est sans doute au VIIe s. que le sanctuaire a été doté d'un péribole



Fig. 28. — Sanctuaire d'Apollon et Portique Ouest vus d'hélicoptère.

construit dans un appareil polygonal petit et non paré : fig. 29. A l'Est, au Sud et à l'Ouest, le tracé en était parallèle à celui de l'enceinte actuelle, mais env. 13 m plus à l'intérieur (tronçons *305 et *344 de part et d'autre, restes d'habitat archaïque dans le secteur *109-*122). Au Nord, rien de certain n'apparaît. L'entrée du bas devait être au Sud-Ouest et non, comme aujourd'hui, au Sud-Est. Nous ne savons pratiquement rien sur d'autres entrées. L'existence d'un jeu de terrasses étagées selon la pente est déjà bien attestée par des fondations comme *310, *330, *336, *345. Mais ces terrasses, moins larges que celles qui leur ont succédé, épousaient de plus près le profil du site, de sorte que, si

certaines ont été recouvertes, d'autres ont pu être écrêtées ; en outre, l'orientation différente d'autres fondations, parfois très proches des précédentes, comme *338, semble aussi indiquer un dispositif en lacets.

En 548/7, le Temple d'Apollon fut détruit par un accident (un incendie, nous dit-on). Les offrandes étaient déjà très nombreuses, venant de Grecs, tyrans ou cités, ou de non-Grecs, comme Crésus, roi de Lydie : objets précieux, statues, trésors. Les bâtiments détruits par cet accident ou à l'occasion des grands travaux qui ont suivi ne sont connus, dans certains cas, que par un texte, par une fondation qui reste pour nous anonyme ou par des pierres réemployées (comme celles de la tholos et du monoptère sicyoniens que l'on a trouvées dans les fondations du Trésor *121). Le cumul des bons indices est rare : même une fontaine peut se déplacer ; la conservation de la colonne et du Sphinx de marbre *328 reste un cas exceptionnel.

Peut-être faut-il rapporter à la fin de cette époque les premiers trésors en marbre. Mais trois bâtiments de tuf méritent une mention spéciale. Par chance, le Trésor des Corinthiens, initialement offert par le tyran Kypsélos, survécut à l'accident : on lui rapporte avec vraisemblance plusieurs fragments et la fondation *308, qui paraît avoir porté un bâtiment dorique rectangulaire orienté selon la plus grande pente. La fondation *336, absidale et orientée dans l'autre sens, pourrait avoir appartenu à Gâ parce qu'un téménos de cette divinité est attesté par la suite dans le même secteur. Le Temple d'Apollon enfin devait se trouver à peu près à l'emplacement de l'actuel, mais sur une terrasse moins haute, moins étendue vers le Sud et d'orientation perpendiculaire à celle de l'Autel (LC). Nous avons des restes du Temple du VIIe s., mais nous ignorons si c'est lui ou un successeur qui brûla en 548.

D. De 548 à 373.

Pour réparer l'accident de 548, on ouvrit une souscription qui prit plusieurs formes suivant qu'elle touchait à titre obligatoire les Delphiens eux-mêmes et les membres de l'Amphictionie, ou, à titre facultatif, n'importe quel groupe ou individu, Grec ou non, comme ce pharaon Amasis qui envoya de l'alun en grande quantité. La reconstruction aurait été chiffrée à 600 talents, soit plus de 15 tonnes d'argent. S'ensuivit une phase de très grands travaux. On commença par constituer dans le sanctuaire existant un nouveau jeu de terrasses d'échelle toute différente. Cela prit beaucoup de temps : le Temple lui-même ne fut achevé que vers 505. Vers le même temps, on porta le sanctuaire aux dimensions actuelles en commençant un nouveau péribole, qui appelait des remblaiements



Fig. 29. — Ancien péribole *344.

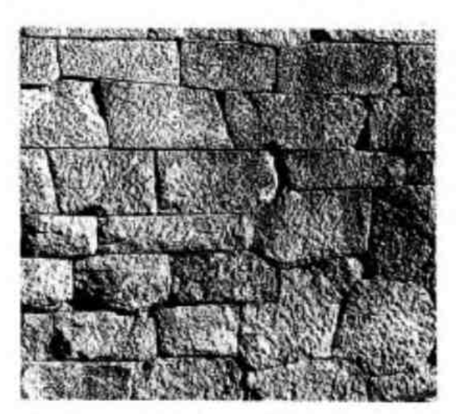


Fig. 30. — Péribole Sud *101 sur tronçon « alcméonide ».



Fig. 31. — Entrée Sud-Ouest *232 entre tronçons « alcméonide » (à g.) et classique (à dr.).



Fig. 32. — Tronçon du péribole Ouest *346, polygonal à joints droits.



Fig. 33. — Tronçon du péribole Est *400, pseudo-isodome (vers 334).

considérables. Mais il ne faut pas confondre avec cette activité officielle des actions particulières comme celle de la cité de Siphnos édifiant son trésor, évidemment en accord avec les autorités mais sur fonds propres, avant même que le péribole n'eût enclos le secteur de *122.

Ici s'applique en outre une remarque qu'il faudrait répéter à plusieurs reprises. La plus grande partie des terres de remblai ayant disparu depuis lors, la situation actuelle ne cesse de tromper les visiteurs. La terrasse du Temple nous servira d'exemple. Certes, sa longueur d'Est en Ouest (84 m) est connue grâce à son beau soutènement *329, en appareil polygonal surmonté d'assises plates, mais les fondations du Temple sont aujourd'hui dénudées, au Sud, jusqu'à une profondeur de 5 m au lieu d'être cachées par un remblai. Nous devons combler cette énorme lacune par l'imagination et du même coup faire disparaître les fondations aujourd'hui visibles de monuments alors enterrés. Mais nous constaterons que les solutions proposées diffèrent ici comme pour la restitution du côté Nord de cette terrasse, modifié par des accidents postérieurs.

Les portions de péribole qui subsistent de cette époque, par exemple juste en amont de l'entrée Sud-Est (*100), à l'Ouest du Trésor des Athéniens (fig. 31 à g.) ou dans l'angle Nord-Est du téménos (*600), se reconnaissent à l'emploi du même type d'appareil polygonal à joints courbes, sans scellements, mais paré plus sommairement. Certains tronçons, probablement un peu moins anciens, ont les joints rectilignes (fig. 32 et 86 : voir *605). Les tronçons perpendiculaires à la pente ont un seul cours appareillé, parfois renforcé à l'arrière par des blocs bruts, comme il convient à des murs de soutènement. Les tronçons parallèles à la pente sont construits en deux cours, avec les deux faces parées, mais sur des hauteurs différentes à cause des remblais accumulés dans le sanctuaire. Les uns et les autres devaient être couronnés d'une ou deux assises plates en calcaire, sans scellements. Les réfections ultérieures ont conservé le tracé de cette époque ; le seul secteur qui pourrait faire difficulté est celui du Nord-Ouest, qui est occupé par le Théâtre, mais la forme même de ce dernier donne à penser qu'il a respecté celle du téménos.

Pour les entrées, il n'est pas nécessaire d'imaginer de véritables portes, mais de simples interruptions de la muraille, avec peut-être des grilles. Leur emplacement et leur nombre (4 ou 5 à l'Est, de 3 à 5 à l'Ouest) se restituent d'après la situation postérieure, et leur répartition suggère un système de voies à pente modérée, parfois reliées entre elles par des montées rapides. L'entrée du Sud-Est, *103, jouait un rôle, non pas unique comme aujourd'hui, mais important puisque de nombreuses offrandes se sont installées au bord de la voie qui y prenait naissance. Cette voie montait comme l'actuelle, par des lacets, mais sans doute en contournant « l'Aire » par le Sud, en contrebas, au lieu de la traverser. Là où son tracé n'a pas changé, son niveau a généralement baissé depuis lors, et un dallage a été ajouté (§ H). Notons au passage que l'appellation de « Voie sacrée », souvent utilisée, n'est pas heureuse ici, pour deux raisons au moins : 1. à Delphes, elle est purement moderne ; 2. en Grèce ancienne, une voie sacrée aboutissait à un sanctuaire plutôt qu'elle ne commençait à son entrée. Ce qui paraît sûr, c'est que la zone des principales cérémonies s'étendait de « l'Aire » à l'Autel et au Temple.

Le Temple du VIe s., dit aussi «T. des Alcméonides», avait à très peu près l'emprise de l'actuel, c'est-à-dire qu'il n'occupait qu'un septième environ de la surface du téménos agrandi. Il faut, certes, tenir compte aussi de sa hauteur, qui lui donnait un volume inégalable, mais un espace considérable subsistait. L'existence de zones non construites était, ici comme ailleurs, nécessaire à la foule des participants aux cérémonies, de sorte que, pour «l'Aire», nous devons rétablir par la pensée une terrasse plus large et moins encombrée que la voie actuelle.

Comme dans les autres grands sanctuaires, les offrandes ont été très nombreuses à cette époque, mais les statues, pour la plupart en bronze et exposées à l'air libre, ont aujourd'hui disparu (à l'exception de l'Aurige). Un même peuple a célébré des succès militaires par plusieurs monuments (voir *110, *223-*225 et *313 pour les Athéniens). Rarement plusieurs peuples se sont groupés (*407, *410b), rarement le succès a été pacifique (*104, *122), hormis le cas des concours. On trouve parmi les dédicants des Grecs de toute région, mais de moins en moins de non-Grecs, et, à côté de cités, d'abord des tyrans (*518), puis, en fin de période, tel chef de guerre qui s'est fait représenter en gloire (*109, à comparer à *110 et *407). Alors que le sanctuaire d'Olympie donne une impression de discipline par l'alignement de ses trésors, la topographie de Delphes paraît avoir encouragé l'esprit de compétition.

E. De 373 à l'époque d'Alexandre.

En 373/2, le Temple fut à nouveau détruit, à l'occasion sans doute d'un séisme qui engloutit une ville du Golfe de Corinthe. La comptabilité de la reconstruction, dont nous avons conservé une bonne partie, montre que l'on éprouva de la difficulté à recueillir l'argent nécessaire. En outre, l'occupation du site par les Phocidiens (3e Guerre sacrée, 356-346) interrompit les travaux. Mais l'amende qui leur fut infligée en compensation des pillages opérés dans le sanctuaire fournit l'appoint et permit d'achever l'ouvrage vers 325. De ce Temple, en gros semblable au précédent, il a subsisté suffisamment pour permettre l'anastylose partielle qui donne au site son échelle.

Les changements intervenus au cours de ce demi-siècle n'ont guère affecté la topographie générale (à moins qu'un état disparu du Théâtre ne date d'alors). Plusieurs tronçons du péribole furent reconstruits sans changement de tracé, soit pendant cette période soit un peu plus tôt. Tous sont faits de calcaire, en deux cours, dans un appareil tendant vers le pseudo-isodome, avec de place en place un contrefort intérieur que le remblai masquait, alors que le côté extérieur était visible sur une grande hauteur.

Le plus régulier, juste à gauche de l'entrée, a son parement strié de raies obliques. Moins soigné d'aspect et apparemment moins ancien, le péribole Sud, *101, est d'un appareil plus trapézoïdal avec, en deux secteurs, quelques blocs polygonaux restés en place (fig. 30). Mais l'extrémité Ouest, très ruinée, était différente, soit qu'on l'ait refaite à part, soit qu'on l'ait doublée, de tuf en tout cas, pour porter le Trésor des Thébains (v. 370). La partie basse du péribole Ouest ressemble, en mieux parée, au mur de calcaire Sud (fig. 31 à dr.). Mais c'est à l'Est, dans le secteur *200-*400, que le nouveau mur est le plus impressionnant et le mieux daté (fig. 33). Sur les trois entrepreneurs que nous savons occupés en 334 à la réfection du péribole (Pancratès, Agathon et Evainétos), on admet maintenant que travaillaient dans ce secteur les deux premiers (Bs) ou même les trois (J.) : dans ce dernier cas, le troisième aurait fait le tronçon entre les portes *201 et *301, le second entre *301 et *401, et le premier, le tronçon ultérieurement détruit par la terrasse d'Attale, peut-être jusqu'à une porte aujourd'hui perdue.

Le couronnement de ces murs, constitué de dalles non scellées, en deux assises, débordait légèrement et dessinait autant de degrés que la pente l'imposait, sans doute à l'imitation de ce qui existait auparavant. On sait que furent maintenues les entrées *435 (non touchée), *103, *201 et *232 (touchées d'un seul côté); il est probable qu'il en fut de même pour les autres, même si le niveau changea un peu ici ou là.

Ces mesures de réfection étaient de nature conservatoire. Il en alla un peu différemment lorsque l'on édifia le Portique Ouest, à peine plus haut que la place du Temple mais à l'extérieur du péribole. S'il s'agit du hall d'exposition des armes offertes au dieu, ou *Hoplothèque*, nous sommes, d'après les comptes, à l'époque d'Alexandre; sinon, guère plus tard; de toute façon, nous voyons transformée en annexe du sanctuaire une zone qui lui était extérieure. Mais les autres travaux qui furent imputés aux ressources du dieu vers 330 touchèrent des annexes plus lointaines et plus utilitaires, comme le Gymnase.

La tradition des offrandes monumentales se poursuivit cependant. Même les chefs des Phocidiens y participèrent en érigeant des statues d'eux-mêmes, que la piété commanda de détruire dès la défaite des sacrilèges. Les Trésors *124 et *302, offerts par les Thébains et les Cyrénéens datent de ce demi-siècle. Mais, plus que leur situation topographique et que leurs formes renouvelées, nous remarquerons leur qualité de derniers venus d'une longue série. Il est vrai que la place se faisait rare et que le goût changeait. En témoigne le succès durable des monuments qui paraissent rivaliser de hauteur, peut-être à partir de la colonne d'acanthe athénienne (*509), même si le Thessalien Daochos sut trouver encore une terrasse assez vaste pour exposer côte à côte les portraits en pied de ses propres ancêtres (*511). En réalité, ce qui était en cause dès cette époque malgré un effort sensible en faveur des traditions,

c'était un changement profond de la société grecque, où le pouvoir et le dynamisme des cités d'autrefois étaient rognés à la fois par la montée de l'individualisme et par l'ingérence de la royauté macédonienne.

F. L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE JUSQU'À LA DOMINATION ROMAINE.

Les témoignages les plus abondants de l'époque hellénistique (ainsi que des premiers siècles de la domination romaine) sont les textes que l'on a transcrits, de manière encore plus fréquente et plus étendue qu'auparavant, sur des stèles ou même sur des monuments et des murs de terrasses. Comme un autre livre en présentera une analyse et un choix, nous nous contenterons ici de souligner la place, encore étendue mais modeste en même temps, que les cités y tiennent. En effet, ils concernent souvent de simples individus, citoyens d'Athènes, d'Argos ou de Rhodes, que les Delphiens remerciaient de leur pieuse générosité en leur octroyant par décret des honneurs dont la répétition montre qu'ils étaient à la fois recherchés et de valeur limitée. Parfois ils concernent une cité entière, comme celle des gens de Chios qui reçurent collectivement la *promantie*, droit de consulter l'oracle en priorité, apparemment parce qu'ils avaient refait l'Autel d'Apollon (*417). Mais, en général, les cités n'avaient plus les moyens de construire des monuments. La ville de Delphes elle-même a dû compter de plus en plus sur la générosité de bienfaiteurs *(évergètes)*, ne fût-ce que pour les dépenses courantes.

La plupart des nouveaux monuments ont donc été édifiés par d'autres catégories de donateurs : la confédération étolienne, ou l'achéenne, mais souvent à frais limités (voir *106); des familles ou des personnes, même une femme comme l'Étolienne Aristainéta. Ces offrandes avaient souvent le type d'une statue-portrait ou d'un groupe familial, sur un socle de forme variable mais qui a tendu à devenir très élevé (fig. 69-70). Cela se vérifie particulièrement au sujet des piliers destinés aux statues de personnages puissants : rois de Pergame, de Bithynie ou de Macédoine — ce dernier remplacé par le Romain qui l'avait vaincu (n° *418). Malgré la rhétorique déployée dans les textes qui s'étalent sur certains de ces piliers, il est évident que le traditionnel mélange de gloriole et de piété avait changé de dosage. Nombre des offrandes antérieures au milieu du IVᵉ s., déjà dépouillées de leurs métaux précieux par les Phocidiens, étaient comme écrasées. Mais le sanctuaire, à la manière d'un musée, continuait à s'enrichir par accumulation d'objets, sinon d'argent.

Il convient de mentionner à part l'action des rois de Pergame, à la fois riches et désireux de se faire connaître de la Grèce traditionnelle par leur piété. On leur doit, entre autres, des travaux au Théâtre, probablement

ceux qui lui ont donné son extension actuelle. On doit à Atalle I[er] (241-197) la création d'un ensemble monumental qui a agrandi le téménos en enjambant le péribole Est à la hauteur du Temple (*402-*503). L'ensemble, qui modifiait habilement toute la perspective, était-il considéré comme une annexe close, ou au contraire comme une avenue vers le cœur du sanctuaire? La question est débattue, en même temps que celle de ses autres fonctions. De toute façon, la générosité exceptionnelle de la dynastie lui donnait quelques titres à faire figurer certains de ses membres sur des piliers dressés au meilleur emplacement (*405 et *404).

G. Sous la domination romaine avant la christianisation.

Les succès de Rome réduisirent considérablement la possibilité de monuments politiques d'autre origine et ne donnèrent eux-mêmes que rarement lieu à la consécration de monuments à Delphes. Dans la région, réduite à l'état de province romaine en 146, un bienveillant respect du passé était certes de règle en matière religieuse. Encore y eut-il des accrocs, tels que le pillage organisé par Sylla (86 av. J.-C.) ou l'enlèvement de quelque 500 statues par l'empereur Néron (I[er] s. ap.). Mais, surtout, les nouveaux maîtres avaient naturellement leurs principaux intérêts ailleurs, même si on les honorait périodiquement d'effigies, parfois réalisées à l'économie. Une inscription souligne à l'excès les mérites de Domitien qui a restauré le Temple (I[er] s. ap. J.-C.). Plutarque vante l'action bénéfique d'Hadrien, mais le même auteur et Pausanias signalent la dégradation de l'état du sanctuaire (II[e] s.). Il fallut à nouveau restaurer le Temple au III[e] s.

Les concours donnaient encore lieu à des consécrations, mais le plus souvent modestes. Les inscriptions continuent à nous renseigner sur des bienfaits d'ordre privé, comme ceux de Memmia Lupa (p. 210), et même sur l'érection de statues comme celle qu'on a élevée en l'honneur d'un poète sur l'hémicycle argien *113; mais cet exemple est typique de l'économie qui prévalait puisque la statue ne fut pas installée sur un socle particulier. L'effort le plus important qui nous soit attesté pour cette époque en faveur de monuments publics concerne les activités les plus profanes (v. p. 198 ou 216).

H. À partir de la christianisation.

Nous ignorons dans quelles conditions s'installa ici le christianisme (qui fut autorisé dans l'Empire en 313 et proclamé religion officielle en 380, le

paganisme étant proscrit en 392). C'est probablement à cette époque que l'Autel fut démantelé, peut-être aussi que le Temple fut incendié (Am). Mais ce dernier, sommairement réparé, subsista au moins jusqu'à l'invasion slave avec une utilisation profane. Bien entendu, les objets de valeur purent être détournés, comme la colonne serpentine emportée par Constantin Ier dans sa nouvelle capitale vers 330, et, en cas de besoin, on récupéra le marbre de certains trésors. Nous savons (p. 61) que d'autres ont été marqués d'une croix et utilisés pour les besoins de la vie profane, le sanctuaire ayant été transformé en quartier urbain, avec notamment un changement de tracé de la voie principale (qui désormais traversa l'Aire) et son pavage aux dépens de monuments païens. Il faut avouer que nous en ignorons la date exacte et que nous ne connaissons pas de basilique antérieure au dernier tiers du Ve s.

Il est difficile de déterminer quelle part tenait l'idéologie dans ces transformations. Bien des monuments étaient en ruine. Mais les images? Au sujet des statues de métal, nous voyons que beaucoup avaient disparu au moment du dallage de la voie. Pour le marbre, alors que nous croyons relever à Marmaria les traces d'un martelage appliqué, mais probablement pas antérieur au VIe s., chez Apollon au contraire, le décor sculpté de certains monuments comme les Trésors *121 et *223 subsista pour l'essentiel, sans quoi nous ne l'aurions pas retrouvé.

Ainsi, la ville chrétienne que les Slaves détruisirent, au début du VIIe s. croit-on, était encore riche en témoins visibles du culte païen qui avait donné au site sa renommée universelle.

* E. HANSEN, *BCH* 84 (1960) p. 387-433; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *BCH* 93 (1969) p. 730-58; V. DÉROCHE, *11e Congr. int. Arch. chrét.*, Lyon (1986) [1989] p. 2713-23; P. AMANDRY, *Bull. acad. roy. Belgique* 65 (1989) p. 26-47; J. BOUSQUET, *CID* II; A. JACQUEMIN, inédit.

CHAPITRE II

DE L'ENTRÉE AU TRÉSOR DES ATHÉNIENS (Pl. II)

103 L'**entrée** Sud-Est, dite « porte A », s'ouvre entre un tronçon « alcméonide » du péribole, au N., et une partie refaite en appareil pseudo-isodome, au Sud (v. p. 99). C'est la plus large de celles dont on ait conservé les deux côtés : 4,40 m, y compris d'éventuels montants. Le niveau du passage s'est un peu abaissé depuis l'époque classique, comme celui de la voie qui nous conduira jusqu'au Temple d'Apollon.

L'alignement des monuments sur le côté droit indique que le tracé du premier tronçon, long de 110 m environ, n'a pas été modifié. Mais, du côté gauche, près de l'entrée, la terrasse qui était contenue par le péribole Sud a disparu : on se demande s'il n'y avait pas là une place, qui aurait été progressivement encombrée de monuments aujourd'hui disloqués.

104 En pénétrant dans le sanctuaire, on trouve immédiatement à main droite la base du **Taureau de Corcyre** : fig. 34.

Faite de blocs en calcaire de formes irrégulières qui ne sont jointifs qu'à proximité des parements, elle se compose de deux parties. Le gros socle est surtout destiné à racheter la déclivité du terrain, comme c'est souvent le cas (inversement, sur le terrain plat d'Olympie, les Érétriens s'étaient contentés d'une base à deux degrés pour ériger une statue de bovin). Pour une fois, précisons : en façade, l'assise d'orthostates avait son extrémité gauche presque complètement masquée par la voie montante ; à l'arrière, l'assise superposée était cachée elle aussi et la suivante n'émergeait qu'en partie du sol. Dessus, restes de la base proprement dite, constituée de degrés plats avec de fortes retraites, d'un travail plus fin : le second de ces degrés, qui peut avoir été le dernier, mesurait 5,19 × 2,03 m.

L'attribution est assurée parce que Pausanias place le Taureau « à l'entrée » et les statues arcadiennes (*105) « à la suite ». L'offrande devait remercier le dieu des profits d'un commerce de salaisons qui nous est présenté comme une miraculeuse chasse au thon (V.). En bronze et plus



Fig. 34. — Socle du Taureau corcyréen *104.

grande que nature, la statue pouvait être tournée vers l'Est avec le cou tendu, ou au contraire, dans la position du Taureau d'argent du Musée, accompagner vers l'Ouest un visiteur entré par la porte voisine. Le sculpteur était l'Éginète Théopropos, dont nous avons une «signature», en lettres de la première moitié du ve s., sur un gros bloc que l'on n'attribue plus à cette base, mais à celle de l'Apollon de Salamine (*410 b, Ja et La). Pour un autre candidat écarté, voir *111.

Raccordé perpendiculairement au péribole par une excroissance du socle, le monument est à sa place d'origine (malgré Rx), mais il a été remanié : crampons en *Pi*, du IVe s., même dans le socle (fig. 117, E5) ; deux grandes lettres, NI, appartenant à une dédicace refaite ou ajoutée (Bm 1973).

* P. Amandry, *BCH* 74 (1950) p. 10-21 ; F. Eckstein, *ΑΝΑΘΗΜΑΤΑ*, p. 50 ; G. Roux, *Énigmes*, p. 8-16 ; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 97 (1973) p. 501-3 ; et 108 (1984) p. 853-6 ; Cl. Vatin, *BCH* 105 (1981) p. 451-3 ; A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 112 (1988) p. 235-46.

105 A la suite (ἐφεξῆς), devant le portique *108, on trouve la **Base des Arcadiens**. Presque complète, elle modifie un type connu, étiré et à degrés étroits, par la profondeur accrue de son extrémité dr. (fig. 35 : 3 pieds au lieu de 2, pour une longueur de 29 à la plinthe et de 30 en bas). Initialement, trois assises seulement étaient visibles à dr., et guère plus d'une à g. La première est en conglomérat ocre et rugueux, la seconde en calcaire blanc et presque lisse, la troisième en calcaire à peu près noir et poli autour des tenons de bardage laissés en décoration ; à cette polychromie voulue s'ajoutait la peinture des lettres gravées à l'origine dans la troisième assise.

Les constructeurs se sont réglés sur l'extrémité du portique, dont le socle un peu déchaussé, et même repris en sous-œuvre à l'E., a servi de toile de

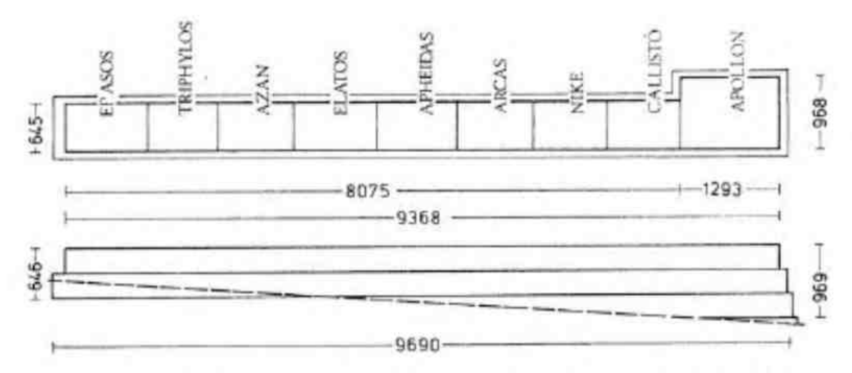


Fig. 35. — Base des Arcadiens *105, plan et élévation restitués (1/100e).

fond pour leurs statues : un niveau abaissé de la voie leur convenait (points contestés par Rx). La plinthe est tenue en place par un encastrement dans l'assise sous-jacente, qui était elle-même scellée à l'aide de crampons en *Pi* employés par paires (fig. 117, E3). Contre les infiltrations d'eau, on a fait courir à contre-pente entre le portique et la base un caniveau qui rejoignait à g. une conduite de sens normal, dont le dispositif actuel donne une image, mais au niveau encore abaissé de l'époque paléochrétienne. Bien que ce dispositif en escalier ait l'air d'un réemploi, on ne peut savoir à partir de quand il a servi à caler un dallage.

Neuf statues de bronze s'élevaient sur les neuf blocs de la plinthe : sur le 1er à dr., un Apollon d'une taille nettement supérieure à celle des autres ; sur le 3e, une Niké ; ailleurs, des héros arcadiens. Les noms sont assurés par la bonne correspondance entre le texte de Pausanias, une épigramme gravée sur le premier bloc et les inscriptions individuelles, presque toutes conservées. On note simplement que le prosateur a interverti des noms, à l'imitation du poète à qui l'ordre était imposé par la métrique. Cette épigramme et une autre, gravée sur le 4e bloc, célèbrent à l'envi une victoire du « peuple autochtone d'Arcadie » : on comprend avec Pausanias qu'il s'agit de la victoire, obtenue avec l'aide d'Épaminondas, qui a permis d'affranchir les Arcadiens de l'hégémonie lacédémonienne, de sorte que l'on date le monument de 369.

« Signatures » des sculpteurs-bronziers Pausanias d'Apollonie (statues 1 et 2), Antiphanès d'Argos (5, 6 et 9, deux signatures), et Samolas d'Arcadie (7 et 8). Celle de Daidalos de Sicyone (3 et 4) est perdue. Au moins 35 décrets rendus en l'honneur d'Arcadiens de cités diverses, généralement au IIIe s., ont été inscrits sur la base, à commencer par la moitié droite de l'assise intermédiaire.

Le scellement des statues relève des types mis à la mode par Polyclète : «semelle» complète, trou pour tenon correspondant à un pied au talon levé, ou cavité plus large que masquait un vêtement long. D'autres cuvettes indiquent la présence d'attributs introduisant de la diversité : voir 4 ou 7. En 5 dr., milieu de la série, c'était plutôt une petite stèle : peut-être portait-elle la mention des Tégéates, auxquels, parmi les Arcadiens, Pausanias attribue nommément l'offrande. Mais d'autres traces, de technique différente, sont d'époque plus récente, sans doute impériale ; voir 6, 5 et surtout 1, où l'avancée d'un pied dr. contrarie la position originelle de l'Apollon du IVe s., qui avait le pied g. en avant : modification de la statue ou substitution, on ne sait.

* Pausanias, X, 9, 5-6 ; *FD*, III 1, 3-46, complété *BCH* 101 (1977) p. 329-31 et *BCH* 102 (1978) p. 600 ; H. Pomtow et H. Bulle, *AM* 31 (1906) p. 461-92 ; G. Roux, *Enigmes*, p. 24-8.

106-107 A g. de *105, deux ou trois autres bases avaient été dressées devant le Portique. A la place de la première, on voit une reconstitution composite (*contra* Rx). L'orthostate inscrit servait de front au socle d'une statue équestre élevée par la confédération des Achéens à Philopoemen, sans doute peu de temps après sa mort (183). A cause de son courage malheureux, le stratège a été surnommé «le Dernier des Grecs». La base était d'un type promis à un long avenir, jusqu'aux temps modernes, et que nous retrouverons par ex. au n° *317, mais son emplacement exact demeure inconnu.

L'autre reconstruction, *107, est bonne. Elle rappelle *105 par le plan, et la base équestre par l'élévation. Au-dessus des orthostates (petits), on attendrait un couronnement semblable à la plinthe posée sur «Philopoemen», avec une moulure rappelant celle du pied. Le niveau du dallage du Portique serait alors dépassé. Époque hellénistique.

* *FD*, III, 1, p. 21-3 ; G. Roux, *Enigmes*, p. 37-46 ; et *RA* 1969, p. 29-36.

108 Le long bâtiment devant lequel s'élevaient *105-*107 associe les caractères d'une **niche** encastrée à flanc de coteau et d'un **portique**. Ses murs, fait de conglomérat, sont à la fois des analemmas et des murs porteurs. Son dallage de calcaire repose sur un socle vertical et non sur une krépis ; à cause de la pente, il dominait la voie de 2 m env. à l'Est (contre plus de 3 aujourd'hui) et n'était accessible qu'à l'Ouest par une petite plate-forme à l'air libre. Mais il servait de stylobate à une colonnade prostyle de 12 colonnes doriques en pôros stuqué : voir le tambour remis en place et la fig. 36. Non comptée l'épaisseur des murs, la longueur atteignait 22,23 m, plate-forme comprise, la profondeur 6,20 à l'Est, 6,27 à l'Ouest et seulement 2,31 pour la plate-forme.

L'entablement, perdu, devait être en pôros. Sur les petits côtés, il était porté aussi par des piliers d'ante accolés aux têtes des murs latéraux. Il ne se poursuivait pas au-delà, de sorte qu'à chaque extrémité il y avait moins d'un demi fronton, le faîte du toit et son versant arrière étant cachés par les murs latéraux. Ceux-ci étaient épaulés, à l'Ouest par le mur de fond de la plate-

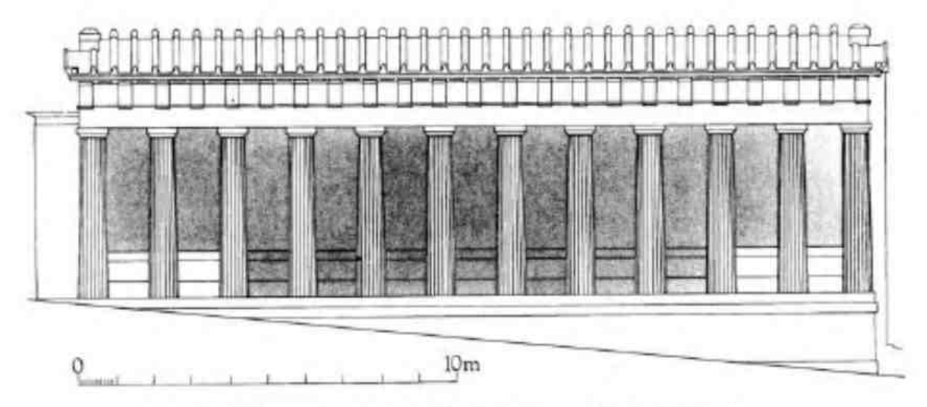


Fig. 36. — Portique *108, élévation restituée (1/200e).

forme d'entrée, à l'Est par un contrefort dont on voit les fondations en place et les blocs de l'autre côté de la voie. Modèle possible de la pièce angulaire de la toiture : fig. 112.

On restitue la hauteur des colonnes à 4,42 m, celle de l'ordre à 5,82 et la hauteur sous charpente à 5,20 m environ. Les colonnes étaient un peu plus fines et plus serrées à l'Ouest, mais la différence était compensée par le rétrécissement de la dernière baie à l'Est. La frise, à deux métopes par entrecolonnement, était donc légèrement irrégulière. Le rapport h./d.i. oscillait autour de 5,65 ; e./d.i. autour de 2,36 ; h./e. autour de 2,4. Valeur du pied très proche de 0,295.

Une très grosse base, en calcaire probablement, occupait l'espace entre les murs latéraux (19,91 m). Elle était composée en trois parties, deux massifs profonds (3,94 m à l'Ouest) encadrant une banquette étroite mais deux fois plus longue que chacun d'entre eux. Haute de 1,17 m env. au-dessus du dallage, elle présentait un front presque vertical.

Le bâtiment est un des premiers exemples connus où le conglomérat ait été employé en élévation. Le travail imitait celui du calcaire. Aussi bien, la couleur était moins rougeâtre qu'aujourd'hui. Les crampons, utilisés seulement près des angles, avaient la forme en *Pi* qui convient au matériau : fig. 117, E1. Les scellements verticaux étaient de plusieurs types : à joint ouvert pour la plupart des dalles du front, à goujon perdu avec canal de coulée horizontal pour celle du milieu, avec canaux de coulée forés en pente dans les blocs des piliers et les tambours des colonnes, en plus du goujon central, probablement en bois, de ces derniers.

On connaissait à Delphes la formule du portique adossé à un soutènement (*313). On devait reprendre celle du portique encastré à flanc de coteau, mais sur krépis et de plan *in antis* (xyste, *437, *502). Mais la formule de *108,

encastrée, sur socle et prostyle, est exceptionnelle. Bien qu'elle s'analyse facilement comme composée d'une niche *et* d'un portique, plusieurs signes manifestent cependant l'unité de la conception.

Date et destination controversées. Repris en sous-œuvre lors de la construction de *105 et légèrement amputé par celle de *113, le monument ne date assurément pas d'après 369 (*contra* : Rx). Une tentative récente d'attribution aux constructeurs mêmes de *105 («Tégéates» : V.) n'a pas été confirmée. Dans les 30 ou 40 années qui avaient précédé, les consécrations n'avaient pas manqué, notamment de la part des Lacédémoniens.

Les «Navarques» étaient en face : voir *109. Cette proximité, mais aussi la forme de la base intérieure et son gigantisme ont de quoi faire songer aux deux étoiles d'or, figurant les Dioscures, que Lysandre offrit en même temps que le groupe statuaire (405-404) et qui disparurent, selon Plutarque, au moment de la défaite lacédémonienne de Leuctres (371).

* Plutarque, *Lys.* 12 et 18; *De pyth. or.* 397 F; G. Roux, *Enigmes*, p. 16-36; Cl. Vatin, *BCH* 105 (1981) p. 453-59; J.-Fr. Bommelaer, *REG* 84 (1971) p. xxii-xxvi; *BCH* 97 (1973) p. 503-05; *Lysandre de Sparte*, p. 10-1; et *BCH* 108 (1984) p. 856-8; D. Laroche - J.-Fr. Bommelaer inédit.

109 De l'autre côté de la voie se trouvaient les «**Navarques**», important groupe statuaire en bronze élevé après la bataille d'Aigos-Potamoi (405) qui entraîna la défaite totale d'Athènes et la fin de la guerre du Péloponnèse.

L'appellation est impropre, bien qu'elle remonte à Plutarque : il y avait un seul *navarchos* (amiral) en titre, le Lacédémonien Aracos, et, de surcroît, la réalité du commandement était, cette année-là, entre les mains de l'*epistoleus* (secrétaire), son compatriote Lysandre, qui sut exploiter la victoire aussi à des fins personnelles.

Malgré l'espace qu'offrirait le portique *108, il est impossible d'y intégrer les blocs connus de l'offrande, qui doit être replacée, selon l'expression de Pausanias, «en face» de celle des Arcadiens, ἀπαντικρύ (Rx). Au moment de la fouille, cet endroit était occupé par une grosse maison, dont la destruction a laissé un grand trou. Il subsiste néanmoins quelques blocs de fondation, déplacés à date récente, mais peut-être correctement situés sur le plan (*109) et trop proches de l'entrée pour avoir appartenu à un autre monument.

Douze blocs ou fragments de plinthe, en calcaire, inscrits (fig. 37), permettent de reconstituer à peu près le dispositif évoqué par Pausanias. Il y avait deux rangées de statues, l'une et l'autre probablement tournées vers la voie, mais à des niveaux différents. A l'arrière, le texte en cite 28,

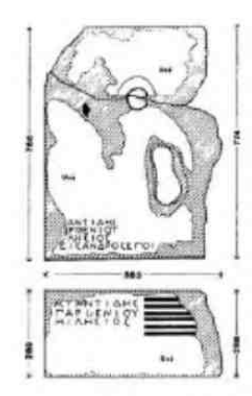


Fig. 37. — Plinthe du « Navarque » milésien Aiantides, *109 (1/20e).

qui figuraient le navarque et les chefs d'escadres : 13 ou 14 sont représentées par les inscriptions et les empreintes conservées, et une indication gravée pour le montage oblige à en ajouter au moins une 29e. A l'avant, il y avait deux groupes de 5 statues chacun : les Dioscures, Zeus, Apollon et Artémis d'une part ; de l'autre, Poséidon couronnant Lysandre, le devin, le héraut (omis par le texte, inscription de montage) et le pilote du vaisseau amiral. Apparemment elles étaient plus grandes que celles de l'arrière mais placées moins haut.

La rangée postérieure, continue, mesurait près de 18 m. Elle était organisée selon l'origine géographique des contingents, les Lacédémoniens encadrant les autres, comme dans un ordre de bataille (plutôt fictif au demeurant car la flotte athénienne fut surprise au sec). Les deux groupes de l'avant peuvent avoir été contigus (Rx) ou plutôt séparés (Bm : Pl. V) si l'on en juge par des détails de scellement et par les blocs de fondation sur lesquels la trace d'un angle Nord-Est suggère la présence d'un redan. Le plan était alors à peu près celui de la base contenue dans le portique *108. A l'extrémité Ouest, le Dioscure par lequel Pausanias commence son énumération était juste en face du dernier Arcadien. A cause de la grande longueur de la base, l'extrémité Est dominait la voie de très haut.

Deux séries de blocs appartenant à l'élévation ont été transférées à l'« Agora » et au-delà : même longueur qu'à la plinthe ; h. 35,5 et 38,5 cm ; crampons en T, parfois semblables à un *Gamma* transformé dans la seconde, qui portait en retrait une assise goujonnée.

L'offrande était conçue pour faire impression. Elle reprenait une idée du « monument de Miltiade » *110, mais en multipliant par trois le nombre des statues, en jouant sur la profondeur et surtout en gauchissant le thème, puisqu'elle présentait le vainqueur de son vivant et couronné de la main d'un dieu. On sait que, pendant un temps, Lysandre a été l'objet d'un culte héroïque à Samos au moins. Ici, les épigrammes jouaient à plaisir sur ce thème du couronnement.

L'auteur de deux d'entre elles était Ion de Samos. Les sculpteurs étaient au nombre de 4 seulement pour la rangée arrière : un certain Teisandros et les Sicyoniens Alypos, Patroclès et Canachos (« signatures » conservées de T., fig. 37, et d'A.). Mais il y en avait 5 au moins pour la rangée avant :

Antiphanès d'Argos (Dioscures), Athénodôros de Cleitôr (Zeus et Apollon), Daméas de Cleitôr (d'Artémis à Lysandre), Pison de Calaurie (devin) et Théocosmos de Mégare (pilote). Plusieurs d'entre eux sont connus comme disciples de Polyclète ou de ses successeurs. Les empreintes sont comme en *105 pour les pieds, mais beaucoup plus réduites pour les attributs, et les modifications dont elles témoignent paraissent d'origine.

* Pausanias, X, 9, 7-11 ; Plutarque, *Lys.* 18, 1 ; *De pyth. or.* 395 B. E. Bourguet, *FD*, III 1, p. 24-41 et 376 ; J. Bousquet, *BCH* 85 (1961) p. 71-4 ; *BCH* 90 (1966) p. 430-8 ; G. Roux, *Enigmes*, p. 16-36 et 55-60 ; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 95 (1971) p. 42-64 ; et *Lysandre de Sparte*, p. 14-6.

110-112 Après la base restituée des Lacédémoniens, nous avons, du même côté de la voie, une lacune de 11 à 12 mètres, puis deux fondations, l'une (*111) rectangulaire, incomplète mais augmentée d'un socle moderne portant des dalles inscrites, l'autre (*112) semi-circulaire. Dans cet espace long de 27 mètres en tout, le texte de Pausanias invite à replacer *quatre* offrandes, une d'Athènes et trois d'Argos, totalisant 32 statues anthropomorphes, plus un char, portant une ou deux de ces statues, et un «Cheval de bois» (= de Troie). Il est assuré que la troisième offrande argienne, dite des Épigones, figurait sur *112 (ἀπαντικρύ, «en face» de notre n° *113). Mais le reste a fait l'objet d'hypothèses trop nombreuses. Voici la dernière en date des restitutions proposées : pl. V.

* Pour l'ensemble : Pausanias, X, de 9, 12 à 10, 4. J.-Fr. Bommelaer, «Monuments argiens de Delphes et d'Argos», *Colloque Fribourg, 1987*. Compléments sous chaque n°.

110 Sous ce numéro, le plan du dépliant V n'indique que de manière approximative la forme et l'emplacement du monument athénien des **Héros éponymes**, dit aussi monument **de Miltiade** ou **de Marathon**. D'après Pausanias, Phidias avait représenté Athéna, Apollon, Miltiade (le général victorieux) et dix héros athéniens, dont sept éponymes des tribus, et l'on ajouta par la suite les rois éponymes de trois tribus créées à l'époque hellénistique. Donc en tout 16 statues. En soulignant que l'offrande originelle commémorait *elle aussi* la victoire de Marathon (490), l'auteur fait par avance allusion au Trésor des Athéniens. La carrière du sculpteur et l'aversion affichée dans ces temps à l'égard des honneurs excessifs incitent à chercher une date postérieure à la mort du général, probablement vers 465, époque où son fils Cimon était aux affaires (LC).

A Athènes même, il y avait sur l'Agora un monument des Héros éponymes, mais les vestiges retrouvés là ne remontent qu'au IVe s. (S.). Les dix tribus attiques établies par Clisthène après consultation de la Pythie y étaient effectivement représentées par ceux dont elles portaient le nom. Pourquoi en allait-il autrement à Delphes dans trois cas ? Le point est discuté (VN.). En

outre, les Athéniens ont modifié les deux monuments à l'occasion de changements intervenus dans le système de leurs tribus : à Delphes, furent ajoutées les statues des rois macédoniens Antigone et Démétrios (307/6) et celle du roi d'Égypte Ptolémée III Évergète (224/3), mais non celle d'Attale Ier de Pergame (200) ni celle de l'empereur Hadrien (121/2 ou 124/5 ap. J.-C.), et les deux premières ne furent pas retirées lorsque disparurent les tribus correspondantes.

Du «*bathron*», que l'on imagine long et étroit, on ne connaît aucune pierre de façon certaine. L'hypothèse d'un transfert de la base en *225 se heurte à des arguments solides. L'emplacement retenu ici, qui ne correspond à aucune fondation de l'époque (malgré *Atlas*), conviendrait cependant au plus ancien monument du secteur et à sa localisation «en contrebas du Cheval», lui-même cité immédiatement après la base des Lacédémoniens.

* P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 447, n. 2 ; P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir* (1981) p. 381-407 ; T. L. Shear Jr, *Hesperia* 39 (1970) p. 145-222.

111 Le **Cheval dourien** (ou Cheval de Troie) se dressait très probablement au-dessus de la fondation *111. De celle-ci, retirons les dalles inscrites et le socle moderne ajouté à l'Est. Restent trois assises de son extrémité Nord, donnant la largeur complète, env. 2,70 m. Les blocs retrouvés permettent de restituer en plan un rectangle qui s'étendait presque jusqu'au péribole (6,30 m) et, en élévation, un socle composé de quatre assises de plus (1,26 m) : orthostate entre deux assises plates faisant saillie, et plinthe encastrée très en retrait. Les blocs à encastrement et celui de la plinthe sont à proximité : seul ce dernier ne comporte pas les habituelles cuvettes en T (fig. 117, C4), inutiles pour lui.

Bien que la plinthe fût sans doute moins grande (1,70 × 4,44 m peut-être, plus longue chez Rx) que celle du Taureau, la statue devait être colossale, à en juger par l'encastrement circulaire, large et profond de 24 cm, qui paraît avoir servi à sceller un sabot. D'autres traces, difficiles à expliquer dans le cas d'une simple image d'animal, ont peut-être leur raison d'être dans l'évocation du stratagème (roue, échelle ?). Le Cheval dominait tout ce qui était à l'Est ainsi que, semble-t-il, le plus grand nombre des statues placées sur la base *112, bien que celle-ci fût encore plus haute en même temps que plus fondée. Il est manifeste que notre monument a été accolé à cette base. La différence des plans n'empêchait pas les élévations de se ressembler : fig. 38.

L'occasion de l'offrande, une victoire prétendue des Argiens sur les Lacédémoniens à Thyréa, oriente vers la date de 414, qui paraît correspondre aux indices techniques. Le sculpteur était l'Argien Antiphanès, que nous retrouvons pendant quelque 45 ans en *105, *109 et *113. L'adjectif «dourien» (δούρειος) rappelle que, dans la légende, le Cheval

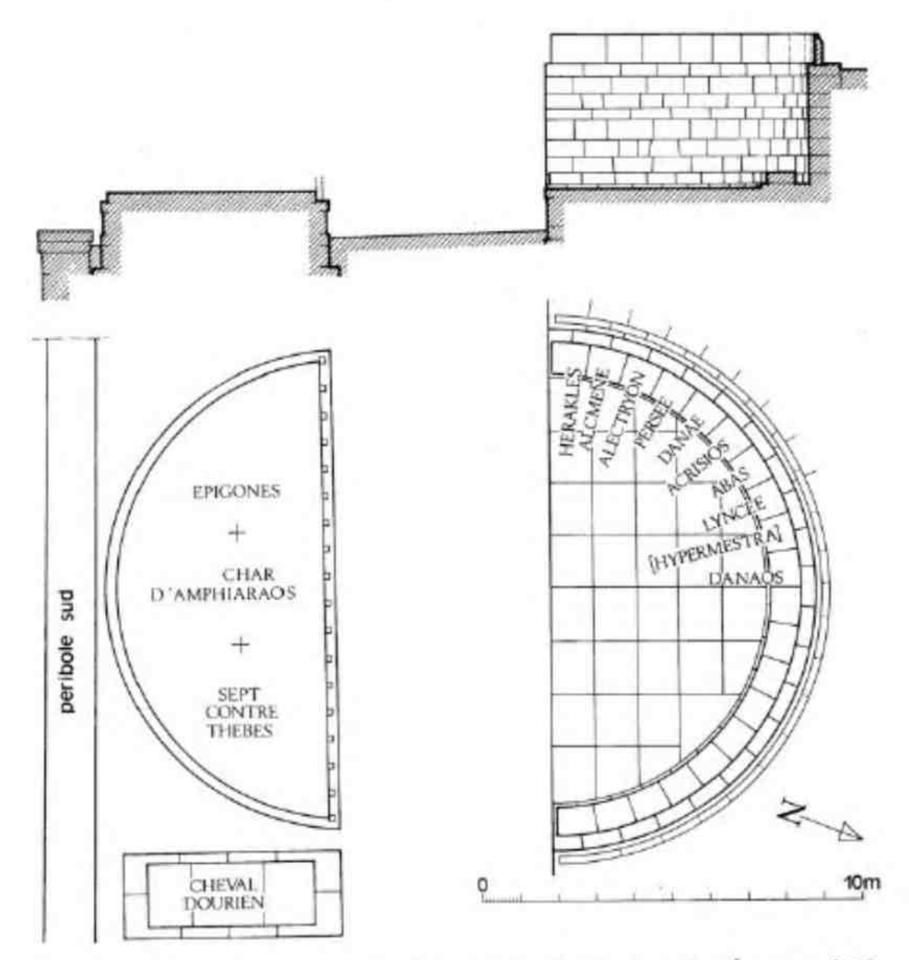


Fig. 38. — Monuments argiens du Cheval *111, des Sept et des Épigones *112, et des « Rois » *113 : restitution du plan et d'une coupe *112-*113 (1/200e).

était en bois, mais la statue était en bronze, comme celle qu'un Athénien éleva vers la même époque sur l'Acropole d'Athènes. A Delphes même, le Cheval était déjà figuré dans la prise de Troie peinte à l'intérieur de la Lesché (*605).

Détails. — 1. D'une étude à l'autre, nos blocs ont été associés avec d'autres ou répartis entre divers monuments, et la fondation a changé d'attribution.

Le parti le plus commun a été de vouloir placer quelque part, outre le socle du Cheval, une « Base des Sept et du Char » distincte de celle des Épigones, et du reste composée de blocs hétérogènes par ses inventeurs (Bg-R.). Ce principe a subsisté dans la restitution le plus souvent reproduite (Rx), avec de notables progrès architecturaux, mais en écartant le Cheval de *111. Il sera combattu § 112. — 2. Le bloc de plinthe, sur lequel on ne lit rien, s'encastre au millimètre près sur ceux de l'assise inférieure (malgré V.). — 3. Enfin, les plaques inscrites trouvées plus haut dans la voie et posées sur *111 ne proviennent apparemment pas d'ici. La première, inscrite Ἀργεῖοι, est assurément argienne ; mais elle a des parements et des joints particuliers ; en outre, angulaire, elle n'était pas scellée sur le retour. Sur les autres, on lit ἀπὸ Λακεδαίμονος δεκάταν, d'une autre écriture ; en plus des cavités pour crampons en T (fig. 117, C5), elles ont des cuvettes pour goujons auxquelles rien ne correspond sous aucun de nos blocs.

* PAUSANIAS, I, 23, 8 ; *FD*, III 1, 91 et 573 ; E. BOURGUET et J. REPLAT, *REG* 32 (1919) p. 50-56 ; G. ROUX, *Enigmes*, p. 60-3 ; Cl. VATIN, *BCH* 105 (1981) p. 440-9.

112 Epigones et **Chefs**. L'aspect actuel est celui d'une exèdre basse en calcaire par endroits violacé. En fait, à l'aide de blocs qui étaient scellés par des crampons en *Gamma* (fig. 117, B8), il faut restituer sur l'encastrement de l'euthyntéria une base à peu près en forme de demi cylindre, avec deux retraits et une saillie. L'élévation, haute de 2,05 m env., était presque entièrement visible à l'Est, tandis qu'elle était partiellement enterrée par la montée de la voie vers l'Ouest. La plinthe était placée plus haut que ne l'est le dallage de l'hémicycle opposé ; non scellée, mais encastrée en retrait, elle mesurait 12,10 ou 12,20 m à la corde pour une flèche de 5,50 env. Au contraire de ce que l'on perçoit aujourd'hui, les parties apparentes de la base étaient probablement blanches, à l'exception peut-être d'une bande rose à hauteur intermédiaire.

L'angle gauche de l'avant-dernière assise est présenté au milieu du monument. On y lit Ἀργεῖοι ἀνέθεν τἀπόλλωνι *vac.* « les Argiens ont consacré à Apollon » : le vide à droite de cette dédicace montre qu'elle est ainsi complète malgré la position décalée qu'elle occupait dans la façade. Sur le dessus, une série de trous carrés semble faite pour assujettir une sorte de barrière, qui aurait couru devant la plinthe. Celle-ci, d'après trois blocs fragmentaires dont l'un est près de l'angle Nord-Ouest, devait porter des statues de bronze : personnages en pied, de grandeur à peu près naturelle, et au moins un cheval.

Pausanias distingue deux groupes statuaires : — 1. Les « Chefs », dirigeants de la malheureuse expédition argienne suscitée par Polynice, fils d'Œdipe (« contre Thèbes », c'est-à-dire contre son frère Étéocle qui refusait de lui céder le pouvoir à son tour), et au cours de laquelle les

frères s'étaient entre-tués. — 2. Les «Épigones», fils de «Chefs» pour la plupart, qui avaient réparé l'échec dix ans plus tard. Conformément à une intuition de Fr. Poulsen, il est très vraisemblable que la base portait les uns et les autres, et non les seuls Épigones comme on l'a souvent cru.

A Argos aussi, deux groupes analogues aux nôtres (mais non identiques) étaient voisins. Là comme ici, ils évoquaient les deux aspects, l'un triste et l'autre glorieux, de la légende. A Delphes, si Pausanias ne connaît les sculpteurs que des statues des Chefs (les Thébains Hypatodôros et Aristogeiton), il indique cependant que les deux groupes paraissent avoir été offerts en une même occasion. Enfin, la base *112 est beaucoup trop vaste pour les seuls Épigones, et les empreintes de sabots s'expliquent par la présence d'un char dans le groupe des Chefs, qui se trouve ainsi replacé «à côté» du Cheval, selon l'indication de la *Périégèse*.

D'après le texte, ce groupe des Chefs comportait, dans l'ordre : Adraste, le roi d'Argos ; six des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, y compris le devin Amphiaraos, avec son char et son cocher ; et un septième, au nom inconnu, peut-être corrompu. Comme Pausanias dénombre aussi sept Épigones, la base aurait porté seize personnages, dont un ou deux sur le char. L'attelage devait faire face à la voie dans l'axe du monument en occupant une largeur de 3 à 4 m. On ignore comment étaient répartis les personnages en pied, mais apparemment le double groupe disposait de plus d'espace que les statues tarentines (*114) auxquelles il fait songer, entre autres raisons, par l'association de chevaux à des humains et sans doute par le nombre total.

La bataille d'Oinoè qui était commémorée date à peu près de 456. La tragédie (463) a dû exercer une certaine influence, peut-être à travers les monuments d'Argos même. Mais la version des Argiens différait un peu de celle d'Eschyle : le 7e Chef, peut-être Parthénopée, était un des leurs et non un Arcadien, et ils attribuaient plus d'importance que le poète à Amphiaraos et à Baton, auxquels ils avaient consacré chez eux des sanctuaires.

* Pausanias II, 20, 5 (Argos) ; Eschyle, *Sept* ; *FD.* III 1, 90. Fr. Poulsen, *Bull. Acad. Danemark* 1908, p. 404-8.

113 «En face», selon le mot de Pausanias, on trouve le monument dit des «**Rois d'Argos**» (mais cette appellation moderne est inexacte) : fig. 38.

Il s'agit cette fois d'un hémicycle véritable, encastré à flanc de coteau sur le même axe que *112 et d'un diamètre un peu plus fort : 13,68 m entre cornes. Le mur de pourtour a retrouvé sa hauteur originelle en 1982 (compléments modernes, reconnaissables et amovibles comme aux niches suivantes). Cet analemma est fait d'un calcaire assez grossier, en assises inégales, sans scellements sauf au parapet, et traité de façon volontaire-

ment rugueuse. Dans l'hémicycle, on distingue la base proprement dite, qui court non loin du mur en forme de demi anneau, et un dallage intérieur de niveau plus bas, l'une et l'autre s'appuyant en façade sur une ligne d'orthostates.

Le matériau est un calcaire plus fin, souvent scellé (crampons en *Pi* et en baïonnette, goujons sur joints ou perdus) et paré avec soin, non sans effets de détail : voir la face des orthostates, piquetée mais entourée de bandeaux déprimés, bien que la voie montante ait partiellement masqué ce travail. Les joints orthogonaux et continus du dallage s'opposent aux joints rayonnants de la base. Le contraste est donc de règle.

L'état de conservation de la plinthe est suffisant pour donner de précieuses indications. Dix statues de bronze, disposées en un rang sur cette ligne courbe dans la moitié gauche seulement, se détachaient devant l'analemma (Rx). Sauf pour celle du fond (Danaos), les noms sont inscrits de droite à gauche. On ne sait si un autre groupe était prévu, qui n'aurait pas été fait, mais un pied de Danaos occupait l'axe. Dessous, dédicace : 'Αργεῖ[οι] ou 'Αργεί[ων]. La «signature» d'Antiphanès confirme la datation que l'on tire de la *Périégèse* : peu après 369.

Ayant aidé le Thébain Épaminondas à rétablir l'indépendance des Messéniens (qui fondèrent alors Messène), les Argiens devaient choisir un thème bien différent de celui des Épigones. Héraclès, héros argien né à Thèbes, le leur fournit (S.). Mais le thème était proprement celui de **l'ascendance argienne et royale d'Héraclès**. Le monument présenta le fondateur de la grande dynastie d'Argos, Danaos ; sa fille et son gendre, Hypermnestre et Lyncée ; et quelques-uns de leurs descendants en droite ligne, Abas, Acrisios, Danaé, Persée, Alectryon, Alcmène enfin, dont Zeus avait fait la mère du célèbre héros ; ce dernier, peut-être flanqué du lion, se dressait en bordure de la voie.

L'hémicycle doit avoir été substitué à un analemma. Cela explique qu'il ait l'air de s'appuyer à l'Ouest sur la niche *115, probablement plus récente. Si, à l'Est, on a empiété sur l'entrée de *108, c'est pour pouvoir obtenir de bonnes dimensions tout en respectant l'axe de *112. Après-coup, on a planté des stèles sur le haut du mur, gravé plusieurs textes en façade et installé des statues sur l'avant du dallage : notamment, à l'angle Sud-Ouest, celle d'un poète d'époque impériale, victorieux dans de nombreux concours. Au XVᵉ s., la forme du monument était encore assez visible pour que le voyageur Cyriaque d'Ancône ait pu supposer l'existence d'un temple rond (bien qu'un texte copié par lui figure en réalité sur la façade rectiligne).

* PAUSANIAS X, 10, 5. E. BOURGUET, *FD*, III 1, p. 40-54 ; G. ROUX, *Énigmes*, p. 46-51 ; FR. SALVIAT, *BCH* 89 (1965) p. 307-14 ; J.-FR. BOMMELAER, *BCH* 108 (1984) p. 857-8.

115-118 Série de niches encastrées à flanc de coteau à l'Ouest de *113, probablement toutes au IVe s. L'analemma auquel elles ont été substituées (voir *119) était divisé en deux tronçons d'orientation différente par le gros rocher qui sépare *115 et *116. Les auteurs antiques ne parlent apparemment pas d'elles et leur contenu originel est perdu, de même que les dédicaces, mais la première et la troisième portent de nombreuses inscriptions secondaires. Plus ou moins rugueux, les parements des blocs sont toujours encadrés par des chanfreins. Reconstruction partielle en 1981-1982.

La **«niche carrée»** *115 qui suit l'hémicycle s'oppose à lui par le plan mais lui ressemble par le parti et les techniques, bien qu'elle soit moins soignée. Les orthostates de la façade sont, avec celui du parapet, les seuls blocs qui aient des cuvettes pour scellements (en *Pi*). Ils portent la tête du mur à l'Est mais non à l'Ouest à cause du rocher, qui est incorporé à la construction : ces traits insolites paraissent avoir eu pour cause le désir d'obtenir la plus grande ouverture possible (3,94 m, pour une hauteur du même ordre et une profondeur de 2,75 env.). Les traces invitent à restituer un dallage ou un socle à joints orthogonaux.

Le **rocher** porte en façade, dans sa partie haute, les traces d'une petite niche, de date inconnue, surmontée par un encastrement de stèle. Sa partie basse, à l'Ouest, est utilisée par *116 et même par *117.

La **niche** *116 est encadrée par le revers des murs de ses voisines et par une construction particulière, de calcaire sombre, en arc de cercle, qui s'appuie à l'un et à l'autre au moyen de cornes étroites : d'où son plan en fer à cheval ouvert. Alors que les deux murs sont sensiblement verticaux, l'intérieur de l'arc s'élargit de la 1re assise à la 7e (h. actuelle 2,63 m, corde passant de 1,40 m à 1,46, et diamètre de 1,45 à 1,56); pas de scellements.

La **niche** *117, de forme rectangulaire (2,93 × 1,35 m entre murs) mélange le conglomérat et le calcaire, parfois en remploi, l'un et l'autre bien parés. De manière remarquable, toutes les pierres étaient scellées horizontalement et verticalement : crampons en *Pi*, goujons aux joints mais aussi perdus, avec canal, aux têtes des murs. A l'intérieur, une base à degrés portait probablement plusieurs statues.

La **niche** *118, rectangulaire aussi (1,77 × 1,03 m), s'appuie à la précédente. Les blocs de ses murs, en conglomérat, présentent le même aspect mais ne sont pas scellés, malgré leur position de chant. Le contenu était du même genre, en moins grand.

Les niches *115 et *117 étaient les plus solides, l'une parce que ses murs, faits de gros blocs, étaient ancrés à droite et à gauche, l'autre grâce à l'emploi généralisé des scellements. Les deux autres ont été ajoutées après-coup, avec moins de précautions malgré leur hauteur. Celle-ci s'apprécie à partir du bloc de parapet de *115 qui a été remis à son niveau, sinon à son emplacement exact, soit près de 4 m au-dessus du dallage, que la voie ne pouvait masquer totalement, même à gauche. *116 devait mesurer plus de 3,20 m en 9 assises et donc culminer légèrement plus haut. A *117, ajouter deux assises et un parapet (bloc retrouvé), atteignant env. 3,90 m au-dessus du socle. Apparemment, ce parapet se poursuivait sur les murs de *118, en portant leur hauteur à plus de 3,50 m. En amont, il y avait au moins un passage.

En un demi siècle ou à peine plus, on a transcrit 32 proxénies dans le calcaire de *115 (à partir de 311 au plus tard) et au minimum 9 dans le matériau hétérogène de *117 (depuis une date un peu plus récente peut-être).

Les bénéficiaires sont d'au moins 26 origines différentes. Mais ces niches accessibles à tant de peuples n'étaient alors sans doute pas vides, à en juger par la situation des textes groupés en bordure de voie et vers le haut des murs de fond.

Dans le sol intérieur de *116, constitué par le rocher aplani et par des pierres, on voit 11 cuvettes allongées, dont 10 épousent le contour absidal. Les 10 stèles qui ont été scellées là entouraient un objet qui peut avoir été un trépied. Une attribution de l'offrande aux Athéniens qui ont conduit la Pythaïde (cortège en l'honneur d'Apollon) en 330-329 serait de pure hypothèse, bien que l'on sache qu'ils étaient dix, qu'ils avaient consacré un trépied et que l'un d'entre eux, l'orateur Démade, avait fait ériger une stèle à son nom (base et stèle au Musée).

* E. Bourguet, *FD*, III 1, p. 58-73 et 76-78 ; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 105 (1981) p. 474-81 ; et *BCH* 108 (1984) p. 858-61. Inédits M. Schmid-J.-Fr. Bommelaer.

114 Base tarentine, dite des **Tarentins du bas**.

Pausanias rapporte que les Tarentins avaient offert «chevaux en bronze et femmes captives» après une victoire sur un peuple non grec de leur région, les Messapiens. On a rangé près du péribole quelques dalles violacées qui appartiennent au couronnement de cette offrande, pour protéger les vestiges peu visibles de la dédicace qui avait été gravée deux fois (d'abord dessus, puis devant, avec modification de l'ordre des mots). Cuvettes pour le scellement des statues, mais aussi pour crampons (en *Gamma*). Le dispositif suggéré par ces dalles et par les inscriptions restituées a permis d'évaluer les dimensions de la plinthe à 1,90 m par 13,30 approximativement : fig. 39.

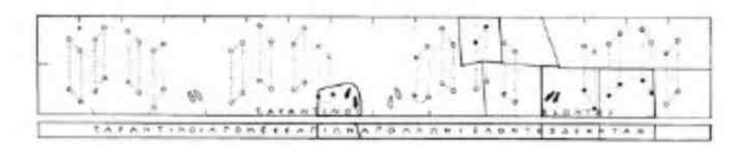


Fig. 39. — Base tarentine «du bas» *114, plan restitué d'après P. de La Coste-Messelière (1/150e).

Pour replacer ce couronnement, on pourrait songer au péribole, dont la réfection aurait entraîné la seconde gravure de la dédicace. Mais il existe, en face de *115, près de la voie, un angle de fondation, fait d'un empilement de blocs polygonaux à joints droits, que l'on attribue généralement à l'offrande. Il y a suffisamment d'espace avant le Trésor *121. Mais, à cause de la montée du terrain vers l'O., il faut supposer soit un fort exhaussement d'une extrémité de la base, soit une dénivellation de l'autre extrémité par rapport à la voie : on retient cette dernière solution ou une solution mixte à cause de l'aspect encaissé du Trésor.

D'après le rythme des empreintes, on restitue sur une seule ligne quatre groupes de quatre chevaux conduits chacun par une femme, les uns et les autres tournés vers la voie. Le sculpteur étant Agéladas d'Argos, le monument peut dater du premier quart du v[e] s., ce qui convient à la forme des lettres du dessus.

Dans le même secteur a été retrouvé un fragment inscrit HIARON dont on se demande s'il n'a pas appartenu à la base de la statue de Hiéron I[er], tyran de Syracuse, que Plutarque situe sans précision entre les «Navarques» et le rocher de la Sibylle. Sans réponse assurée.

* PLUTARQUE, *De pyth. or.* 397 E ; PAUSANIAS X, 10, 6-8. E. BOURGUET, *FD*, III 1, p. 73-80 ; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Mél. Ch. Picard*, p. 522-32.

121 La fondation suivante, en tuf, est celle du **Trésor des Sicyoniens** (ancien n° III) : fig. 40. On la dirait profondément enfoncée entre la voie et le péribole. En fait, on sait que celui-ci a été reconstruit sans changement de tracé (au IV[e] s. sans doute) et il est même probable que le premier état, de la fin du VI[e] s., n'est pas antérieur au Trésor. La fondation a donc été construite comme une sorte de bastion sur un sol situé beaucoup plus bas que celui de la voie, avant d'être entourée de remblais : sa hauteur actuelle est de plus de trois mètres en neuf assises. Autres particularités : à l'intérieur, elle est pleine, non de terre mais de blocs ; et ces blocs, comme ceux de l'enveloppe, sont pour la plupart des remplois (initialement assises 1 à 7 ; mais transformations paléochrétiennes et modernes : par ex., la fig. 40 montre de nombreux chapiteaux posés sur les assises 7 et 8).

A. Le *Trésor* était dorique et avait le plan canonique : prodomos à deux colonnes *in antis*, ici à l'Est, et cella carrée. Il devait être fait du tuf qui compose les deux assises 8 et 9. Mais on aura noté que cette dernière, bien conservée au Sud et à l'Ouest, n'appartient pas à l'élévation bien qu'elle soit composée d'orthostates en deux cours. Elle portait probablement une krépis à degrés très peu saillants, comme au n° *227. Ses dimensions en plan s'établissent à 8,27 × 6,24 m, soit près de 4 × 3 et peut-être 28′ × 21′ ; au pied du mur, il y avait un peu moins, peut-être 27′ × 20′. On aura une idée de l'aspect d'ensemble grâce à la figure 42 (mais le long côté comportait 8 ou 9 métopes et non 10). L'ordre, non identifié, doit avoir été sensiblement plus lourd que celui du Trésor des Athéniens (fig. 48). Le monument se voyait de face depuis l'entrée du sanctuaire : rien d'étonnant à ce que Pausanias l'ait utilisé comme point de repère.

Le Périégète nous apprend seulement le nom des dédicants : les gens de Sicyone, vieille ville du Nord du Péloponnèse. Les travaux modernes, en partie inédits jusqu'en 1990, ont montré que les blocs contenus dans les

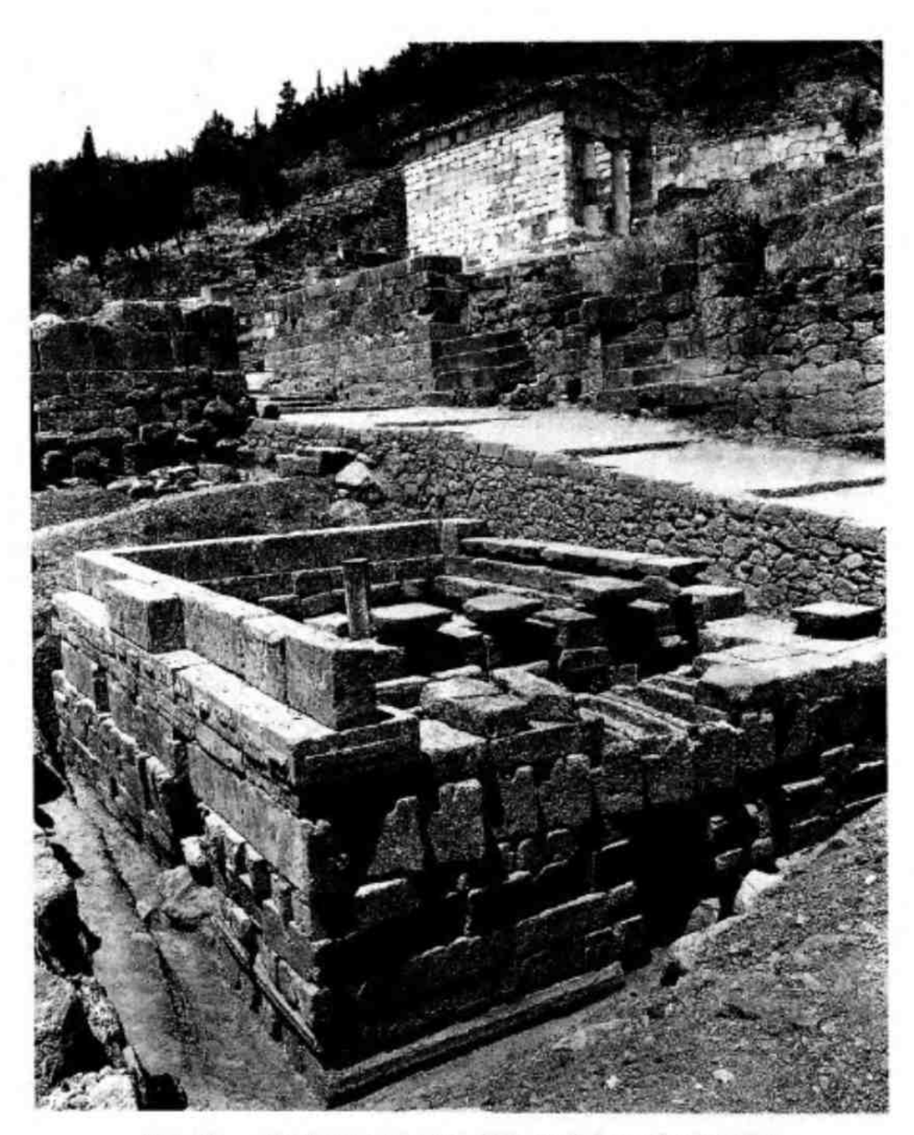


Fig. 40. — Du Trésor sicyonien *121 au Trésor athénien *223.

sept premières assises représentaient l'intégralité, ou peu s'en faut, de deux bâtiments plus anciens. Tous deux étaient faits d'un tuf dit oolithique qui se trouve couramment entre Corinthe et Sicyone, avec

parfois les mêmes inclusions de galets. Il est en soi vraisemblable que ces bâtiments étaient eux-mêmes sicyoniens et l'analyse de la sculpture du second paraît le confirmer (ci-après). Le bon état des pièces donne à penser qu'il n'y a pas eu une ruine lente ni même peut-être un accident subit, mais plutôt un démontage systématique : le remodelage du sanctuaire qui eut lieu après l'accident de 548 (p. 95-8) en aurait été la cause. Il est donc raisonnable de replacer ces bâtiments dans la région du Temple. La construction du Trésor a pu attendre un peu, mais elle est antérieure à la fin du VIe s., voire contemporaine de celle du voisin (*122, vers 525).

B. La *Tholos*. On distingue, au premier plan de la fig. 40, des blocs courbes partiellement évidés. Ceux-ci ont permis de restituer une tholos, petit monument rond à péristyle et une seule pièce (fig. 41 à g., mais on ajoutera au moins un degré de krépis). Le diamètre n'était que de 6,32 m au stylobate et de 3,54 à l'intérieur.

Les colonnes, à 16 cannelures, avaient une forme effilée, comparable à celle que nous avons vue au Temple du VIIe s. de Marmaria, leur hauteur de 3,10 m contenant plus de six fois le diamètre inférieur. Les chapiteaux sont encore très plats, même si le gorgerin tend à s'y effacer. L'entablement surprend pour plusieurs raisons. L'architrave, dont les blocs sont creusés d'une cuvette au lit d'attente, a bien une *taenia* et des *regulae* en façade, mais pas de gouttes sous les *regulae*. Mais surtout le rythme de la frise, qui comprenait 20 triglyphes et autant de métopes, ne correspondait pas à celui du péristyle de 13 colonnes. Ce dispositif, sans doute unique, permettait d'avoir à la fois un entablement élevé (47 % h. col.), des métopes moins étroites que s'il y en avait eu deux par baie, mais moins larges que s'il n'y en avait eu qu'une (§ C), et, au larmier, des mutules presque réguliers. Le problème du conflit des rythmes est habituellement sensible aux angles des bâtiments doriques : le plan circulaire permettait en théorie de l'éluder, mais la solution dut attendre l'époque classique et ses entablements moins hauts (*40).

Le mur de cella était construit de manière isodome sur toichobate visible et assise d'orthostates. Il semble n'y avoir eu qu'une ouverture. La couverture est perdue.

Les monuments circulaires restent, nous l'avons vu au n° *40, aussi mystérieux que rares. L'hypothèse religieuse, communément reçue en de pareils cas, trouve peut-être un appui dans le caractère peu fonctionnel d'une salle si petite entourée d'un péristyle large d'un demi mètre seulement. Mais nous ignorons si l'insuccès de la formule tient plutôt à la difficulté de prévoir la mesure d'une circonférence ou à la force de modèles hérités. En tout cas, c'est sous toute réserve que l'on a proposé d'attribuer ce monument spécial au culte de Gâ (la Terre, l'ancienne propriétaire de l'oracle non tout à fait oubliée) et de le replacer en contrebas du grand mur *329, au droit de *336 (LC).

Les chapiteaux, moins « en galette » que ceux de Marmaria mais un peu

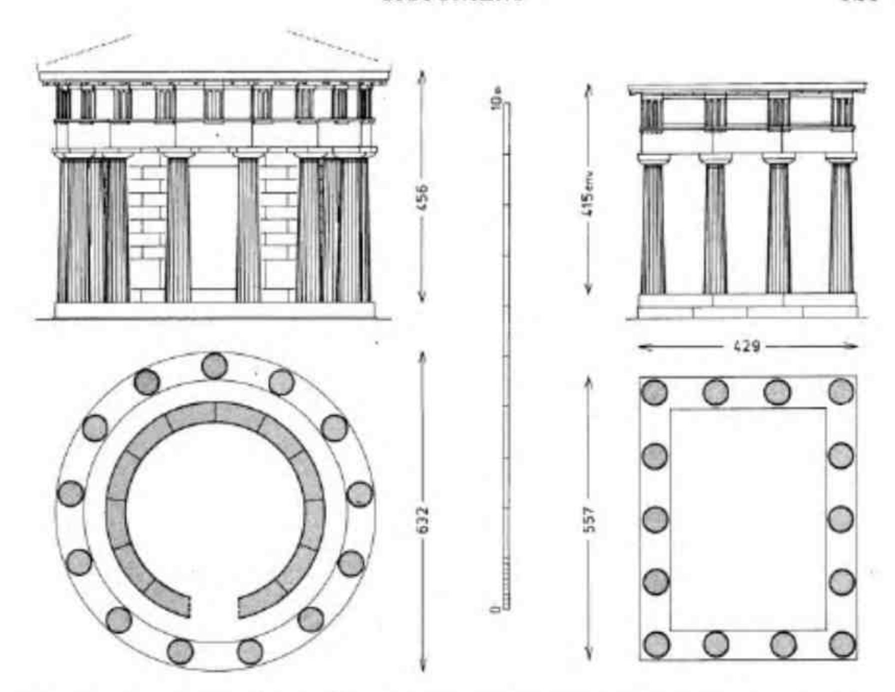


Fig. 41. — Restitution de la Tholos et du Monoptère d'après P. de La Coste-Messelière, cf. *121 (1/150e).

plus que ceux du Monoptère, doivent dater du premier quart du VIe s. : peut-être vers 580, c'est-à-dire après la 1re guerre sacrée, dans laquelle s'était illustré Clisthène, tyran de Sicyone. A cette époque, les colonnes des rares temples connus étaient beaucoup plus trapues, mais celles des bâtiments légers étaient fines, si du moins nous pouvons nous fier à des peintres de vases. Pourtant, la forte hauteur de notre entablement semble imitée de la grande architecture, de même que l'évidement des architraves, ici peu utile.

C. *Le Monoptère.* Le second monument enfoui peut être comparé à un simple baldaquin rectangulaire plutôt qu'à un trésor. En effet, sa colonnade (4 × 5) servait à porter un toit au-dessus d'un espace non bâti : fig. 41 à dr.

Les colonnes, au fût monolithique cette fois, étaient moins hautes (2,78 m) et, semble-t-il, un peu moins élancées. Les pièces principales de l'entablement

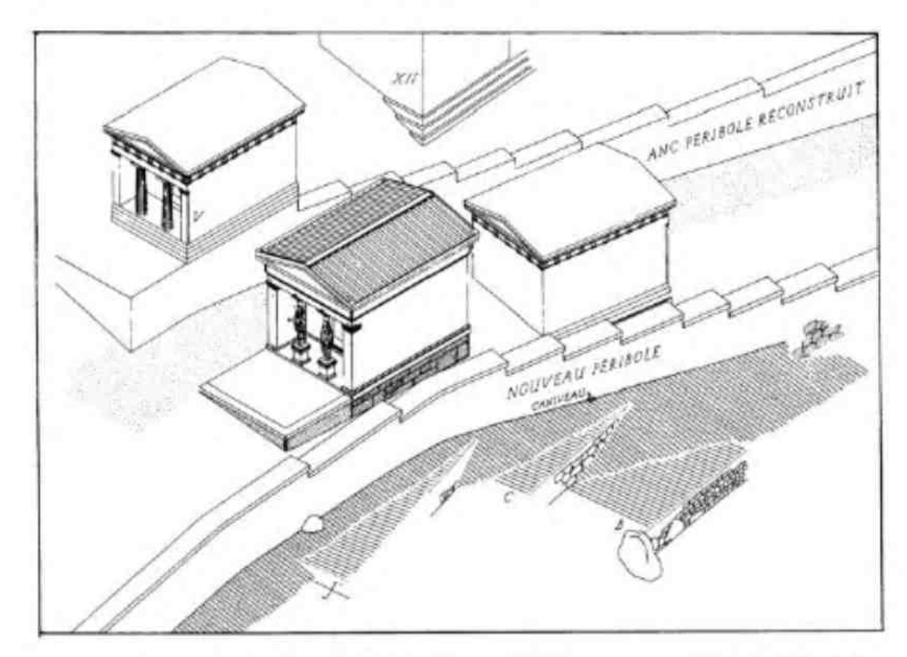


Fig. 42. — Restitution du Trésor siphnien *122 et de ses voisins *121 (à dr.) et *216 (en haut), d'après E. Hansen.

étaient reliées par des crampons en forme de queue d'aronde étroite. L'architrave, profilée en L majuscule, avait extérieurement un aspect presque canonique avec des *regulae* à cinq gouttes. La frise, portée sur la partie haute du L, était mince ; les métopes, exceptionnellement faites d'un tuf marneux, et sculptées (v. au Musée), avaient leur bandeau de couronnement taillé dans une pièce séparée ; enfin, comme il n'y en avait qu'une par entrecolonnement, elles avaient la forme de rectangles étirés dans le sens horizontal. Par derrière, trois assises empilées sur la partie basse de l'architrave rattrapaient le niveau et permettaient d'asseoir un larmier presque régulier. La hauteur totale de l'entablement valait 49% de celle de la colonne.

L'agencement à une seule métope par entrecolonnement était ici jumelé à un parti qui faisait correspondre les axes des triglyphes à ceux des colonnes même aux angles. Ce parti, qui fournissait une autre solution que le plan circulaire pour harmoniser les rythmes (ci-dessus), est lui aussi resté exceptionnel parce qu'il impliquait l'utilisation de colonnes et d'architraves très minces.

La formule était possible ici à cause des petites dimensions : moins de 4,30 × 3 m entre les colonnes. Le dispositif à claire voie était moins celui d'un trésor que celui d'un «présentoir» apparemment destiné à quelque objet à la fois précieux et périssable. Les sujets des métopes, héroïques et



Fig. 43. — Chapiteau ayant coiffé une caryatide siphnienne *122.

variés, feraient préférer une offrande à un objet de culte. On a songé à un char. Certes, la date indiquée par le chapiteau et la sculpture, 560 env., paraît un peu trop récente pour le char victorieux de la première course pythique de quadriges, remportée par Clisthène en 582, mais la même écurie a continué à concourir.

* Pausanias X, 11, 1. P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 19-233 et 451-5, exploitant un bon dossier architectural de G. Daux et J. Replat; corroboré pour l'essentiel par les premières observations de D. Laroche et M.-D. Nenna, *BCH* 114 (1990) p. 241-84; hypothèses très nombreuses ici laissées de côté (W. B. Dinsmoor, H. Pomtow, J. de La Genière, Fl. Seiler, etc).

119-120 En amont, la voie est protégée par l'analemma en appareil polygonal *119, qui a été tardivement remonté avec des bouchons et du ciment. C'était le péribole avant l'extension de la seconde moitié du VIᵉ s. Il a été amputé aux deux bouts par l'installation de niches : à l'O., celle que nous n'avons pas encore vue, *120, est un hémicycle de conglomérat d'époque hellénistique destiné à présenter quelques statues.

214-215 La présence d'un bassin, aujourd'hui rebouché, indique que le plan en encoignure est ancien. Mais tout le secteur a été arrangé à époque impériale. Notamment, la base de calcaire à trois degrés *215 a été prolongée aux deux bouts pour pouvoir porter deux statues de plus (petits crampons additionnels, blocs de complément posés à côté, encoches dans l'angle du mur *217). Au IIᵉ s. av. J.-C., on a gravé en une seule fois treize décrets, parfois anciens, en l'honneur d'Étoliens : peut-être la base venait-elle d'être déplacée. Depuis l'origine (IIIᵉ s. ?), elle portait les statues de Lanassa, Aristonoa et Damaina, apparemment des **héroïnes étoliennes**.

* E. Bourguet, *FD*, III, 1, p. 84-90 et 389-91 ; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 97 (1973) p. 506-10 ; et *BCH* 100 (1976) p. 759-66.

122 L'espèce de bastion qui domine les vestiges sicyoniens constitue la fondation du **Trésor des Siphniens** (IV).

A. *Le monument.*

Ce bastion, fait de blocs de calcaire à peu près disposés en assises, était masqué seulement en partie par le péribole (construit juste après), par la voie montante et, du côté Ouest, par une terrasse d'accès que soutenaient des murs polygonaux. Les deux Trésors *122 et *121 se tournaient le dos : fig. 42.

L'élévation était toute de marbre, mais de trois marbres différents : soit, en gros, de Siphnos même pour les murs, de Naxos pour les plaques à décor répétitif de l'entablement et des larmiers, de Paros pour l'épistyle et les parties sculptées. De fait, le dernier se sculpte bien alors que le premier se clive. Les cuvettes, en queue d'aronde, avaient un *embolon* dans ces blocs mais non dans le bastion (fig. 117, A5 et 4). Il y avait des tenons, probablement en bois, dans les caryatides seulement.

Nous avons ici l'exemplaire le mieux conservé et l'un des plus ornés de la variante ionique du trésor à cella et prodomos distyle *in antis* : v. vignette de couverture. Un gros tore (h. 17,5 cm) sculpté d'un astragale faisait saillie au pied des murs. Au-dessus, les dimensions en plan étaient de 6,04 × 8,41 m, et la hauteur de 4 m jusqu'à l'entablement, en neuf assises, dont sept étaient faites de deux cours pas même contigus. Ce procédé, dû à la rareté du marbre, était bien entendu caché là où il aurait pu apparaître : dans la porte, par un encadrement ; aux antes, par des blocs plus gros ; ici et là un décor sculpté réunissait presque tous les motifs répartis dans le reste du Trésor, avec en outre des consoles à volutes de part et d'autre de la porte (voir l'ensemble au Musée).

Une des deux caryatides qui servaient de supports *in antis* a été retrouvée. Elle est comparable à une coré mais, pour assurer les transitions avec les lignes droites de l'architecture et pour éviter des dimensions colossales, on lui avait donné un piédestal et un haut chapeau cylindrique, ou *calathos*, portant un chapiteau, ces deux derniers sculptés en relief. Le chapiteau de la fig. 43 montre la forme et le type de décor choisis, mais appartient à sa jumelle, probablement symétrique, que nous n'avons pas (une tête, attribuée au Trésor cnidien puis à celui-ci, n'a pas le tenon qui conviendrait).

Comme au Trésor éolique de Marmaria *33, l'entablement se composait d'assises décorées faisant saillie les unes au-dessus des autres : architrave couronnée d'un bandeau d'oves, frise couronnée de rais-de-cœur et larmier orné au soffite d'une chaîne de palmettes et de lotus (fig. 110). L'épistyle porte des rosettes, mais c'est naturellement la frise qui a retenu surtout l'attention par la richesse des styles et la diversité des thèmes représentés : à l'Ouest, sur les trois baies, trois chars appartenant peut-être aux déesses jugées par Pâris ; au Sud, un enlèvement pendant un sacrifice ; au-dessus du mur Est, le combat d'Achille et de Memnon sous

les murs de Troie équilibré par une pesée des sorts dans l'Olympe ; au N., le long de la voie, une gigantomachie. L'entablement totalisait une h. de 1,57 m, soit 37,5 % du mur (contre 32,3 % au Trésor *33).

Un des frontons, à demi en ronde bosse, était plus proprement delphique, avec une intervention de Zeus empêchant Héraclès de ravir le trépied d'Apollon. Le toit, de marbre, était bordé de tous les côtés par une sima sculptée du même décor que le larmier, sauf le bas des rampants, occupé par un lion passant qui rappelle le motif des gargouilles : fig. 111. Il y avait des acrotères au moins à l'Ouest : on connaît les Nikés des angles.

Couleurs. Grâce à l'état des blocs au moment de la trouvaille, on connaît les couleurs qui rehaussaient les parties sculptées. Bleu pour tous les fonds. Rouge pour les oves, pour les fers de lance entre les cœurs, pour la plinthe de frise et de fronton, pour plusieurs chevelures et rebords de vêtements ainsi que pour maint détail végétal des larmiers. Vert en complément : entre les oves, au milieu des cœurs, aux pétales des palmettes. Ajoutons le bronze brillant pour armes, casques, rênes, etc. Cette polychromie limitée à certains endroits était chose normale. Il se pourrait que, de surcroît, des panneaux peints aient habillé les parois intérieures.

B. *Histoire*. Hérodote et Pausanias considèrent le Trésor comme la dîme des revenus de mines (et non d'une victoire : les Nikés étaient des ornements) ; mines d'or et d'argent pour le premier ; d'or pour le second. Ensuite, d'après le Périégète, les Siphniens, ayant cessé de verser leur dû à Apollon, auraient été châtiés par l'inondation définitive de leurs mines. Le récit d'Hérodote paraît moins légendaire : le parti opposé au tyran Polycrate de Samos aurait demandé l'aide des Siphniens au moment même où ils construisaient le Trésor et, devant leur refus, les aurait sévèrement battus. En 524, date de ce raid, le monument pouvait être juste achevé ou sur le point de l'être.

Les Siphniens furent pendant un temps, malgré la petitesse de leur île, parmi les plus riches des habitants des Cyclades, avec des monuments en marbre parien, mais on ignore s'ils ont développé un art propre ou s'ils faisaient toujours appel à des artistes d'autres cités, comme cela semble avoir été le cas ici. On a repéré à Siphnos des mines d'argent, dont l'exploitation remonte à l'âge du Bronze. Quant à l'or, il se trouvait au moins au contact de certains bancs de marbre.

De nombreux textes ont été gravés sur les parois, pour la plupart entre le IIe s. av. et le IIe ap. J.-C. Ils concernent surtout des gens d'Asie Mineure. Pour les Siphniens eux-mêmes, on trouve seulement la promantie collective accordée au IVe s. Le monument paraît n'avoir été démoli qu'après l'abandon du site.

* HÉRODOTE III, 57-8; PAUSANIAS X, 11, 2. Sculpture : P. DE LA COSTE-

Messelière, *AMD*, *passim* ; v. Musée ; architecture : E. Hansen, *FD* II, Trésor de Siphnos ; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 736 ; épigraphie : *FD*, III 1, p. 110-49 ; D. Mulliez, *BCH* 112 (1988) p. 376-91.

De part et d'autre du Trésor, Pausanias cite deux offrandes qui avaient à voir avec Cnide. La première (à l'Est) était des Cnidiens eux-mêmes. Elle représentait Triopas, le fondateur de leur cité, avec son cheval à côté de lui, la déesse Létô et les deux Létoïdes tirant des flèches contre le géant Tityos qui avait manqué de respect à leur mère. Le groupement, qui peut surprendre les historiens de la sculpture, ne doit cependant pas être mis en doute. Toute fondation a disparu, d'où l'absence de n°, mais D. Laroche et M.-D. Nenna utilisent un bloc de plinthe trouvé là (inv. 12228), dont la forme trapézoïdale permet de restituer au bord de la voie une base avec un bout parallèle à *121 et l'autre accoté au bastion de *122 (trace). La signature du bronzier béotien indique le ve s. (M.). Nous connaissons d'autres offrandes cnidiennes : Trésor (v. n° *219), Lesché *605 et statue au Théâtre *538.

*Pausanias X, 11, 1. J. Marcadé, *Signatures* I, 116 ; D. Laroche et M.-D. Nenna, *BCH* 114 (1990) p. 282-4.

123 De l'autre côté (Ouest), c'étaient les habitants de Lipari, île proche de la Sicile mais colonisée par des Cnidiens, qui avaient offert des statues pour commémorer une victoire navale contre les Étrusques. Nous reparlerons d'eux à propos du grand polygonal *329. Notre plan V tient compte de dalles déplacées depuis leur découverte, mais la forme de la base reste hypothétique.

* Pausanias X, 11, 3-4.

217-216 Le bastion qui fait pendant, au Nord de la voie, est composé de deux parties : fig. 44.

La façade ***217** a été reconstruite en 1975-76 avec quelques compléments. En calcaire gris parfois rosé, elle rappelle l'aspect du péribole à gauche de l'entrée par son parement strié ; mais ses pierres étaient reliées par des crampons (en T : fig. 117, C6). L'assise lisse qui la couronne est couverte d'inscriptions, dont la plupart honorent des gens de Mégare : d'où l'appellation traditionnelle de **Mur des Mégariens**. Les retours rattrapant exactement les restes des fondations Est et Ouest du Trésor *216, le plan de l'ensemble est un trapèze long de 8,26 m, large de 5,37 à l'Est et de 5,48 à l'Ouest. Cet aménagment n'était pas fait pour un trésor reconstruit ou nouveau, puisqu'il n'y a aucun refend ; les trous de pince de l'assise supérieure, petits et irrégulièrement espacés, font plutôt attendre un simple rebord de terrasse.

Date imprécise : antérieure au dernier quart du ive s. à cause des inscriptions, peut-être du ve (calcaire rosé), mais probablement pas du début, malgré *REA*.

La fondation du **Trésor *216** (« édifice V ») ainsi remplacé était installée à flanc de coteau et faite de tuf de deux sortes. Certains de ses blocs, comportant des cuvettes en queue d'aronde, étaient des remplois, car ses

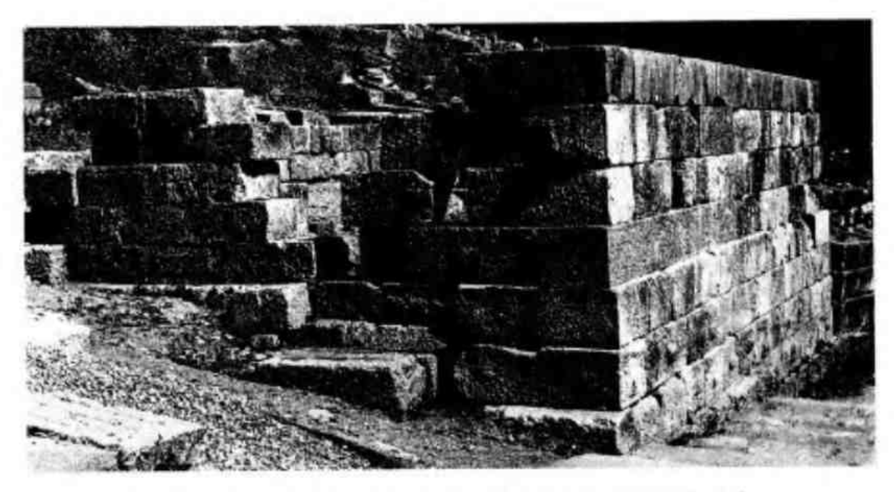


Fig. 44. — Bastion «mégarien» *216 (à g.) et *217 (à dr.).

propres scellements étaient en T : fig. 117, C2. Un prodomos précédait à l'Ouest une cella : profondeurs 2 m et 5 m env. à l'intérieur. Le mur Sud doit avoir eu à peu près le même tracé que l'actuelle façade de calcaire et s'être fondé sur le péribole archaïque lui-même ou sur une réfection. Comme l'étroitesse des blocs exclut de fortes retraites des assises supérieures, on suppose que l'ordre était dorique et que les dimensions aux murs étaient proches de celles du quadrilatère actuel : largeur un peu inférieure à celle du Trésor de Sicyone et longueur presque égale, dans un rapport de 3/2 env. : fig. 42.

Date : fin VIᵉ s. ou début Vᵉ, d'après les crampons; de toute façon avant *217.

Dessous, restes d'un mur en tuf d'orientation différente.

A l'époque du Trésor comme à l'époque suivante, le quadrilatère était flanqué d'une terrasse à l'Ouest, de sorte qu'apparemment le tournant de la voie se trouvait déjà à peu près à l'emplacement actuel. Mais les niveaux successifs de son sol étaient plus élevés : traces du VIᵉ s. sur *122, et du Vᵉ ou du IVᵉ, plus bas, sur *122 et *217, dont l'actuel couronnement dominait la voie d'un peu plus de 3 m, mais non de 4 comme aujourd'hui.

Nous ignorons ce que portait cette terrasse si bien située. Rien n'impose de replacer là une des trois offrandes auxquelles le texte de Pausanias peut faire songer : statues cnidiennes (v. *121), liparéennes (v. *123) et Bouc de Cléonées. L'attribution traditionnelle de la

construction aux Mégariens reste la plus vraisemblable à cause des inscriptions, mais l'appellation de terrasse ou de bastion conviendrait mieux que celle de mur. Pour le Trésor aussi, l'hypothèse «mégarienne» paraît la meilleure.

* *FD*, III 1, p. 91-111; J. Bousquet, *REA* 45 (1943) p. 46; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 100 (1976) p. 760-6; E. Hansen, *FD* II, *Trés. de Siphnos*, p. 53.

226 (VII) Conventionnellement attribuée à un **Trésor des Béotiens**, la fondation de tuf qui est à g. du tournant de la voie est très déformée et partiellement reconstruite, mais le plan paraît bien être celui d'un trésor dorique. Les noms inscrits en toutes lettres sur de nombreux blocs (fig. 45) étaient peut-être ceux de donateurs; ils semblent en tout cas garantir l'origine de l'offrande, sans permettre une plus grande précision. Si le péribole avait en 548 le tracé que l'on suppose, le bâtiment ne pouvait pas encore exister alors. Aussi bien, l'alphabet des inscriptions et les cuvettes pour crampons en T suggèrent une date dans la fin de l'archaïsme. D'après les niveaux relatifs, on serait tenté de dire que le Trésor disparut avant la construction de la niche *230, mais l'étude reste à faire. Il semble qu'aucun auteur ancien n'en fasse mention.

* E. Bourguet, *FD*, III 1, p. 219-24; P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 469 et 474.

230 Entre *226 et la porte Sud-Ouest, **niche** plus large que profonde. Les murs, qui ont la fonction de soutènements, sont en appareil polygonal à joints plus droits que ceux du péribole de la fin du VIe s. S'appuyant à ce péribole, ils sont plus récents que lui. Contenu inconnu.

232 Nous avons ici encore un exemple d'une **entrée** (A') dont les montants appartiennent à des tronçons de péribole de dates différentes : le plus ancien, à dr., est du VIe s., le plus récent peut-être du IVe (la photo de la p. 96, prise de l'extérieur, donne la disposition inverse). Ces montants permettent de constater que le niveau du chemin s'est sensiblement abaissé. La pinède qui fait suite, d'accès interdit, n'existait pas à l'époque des fouilles; dépôts de blocs, à commencer par des marbres du Trésor des Athéniens.



Fig. 45. — Bloc inscrit du Trésor «béotien» *226.

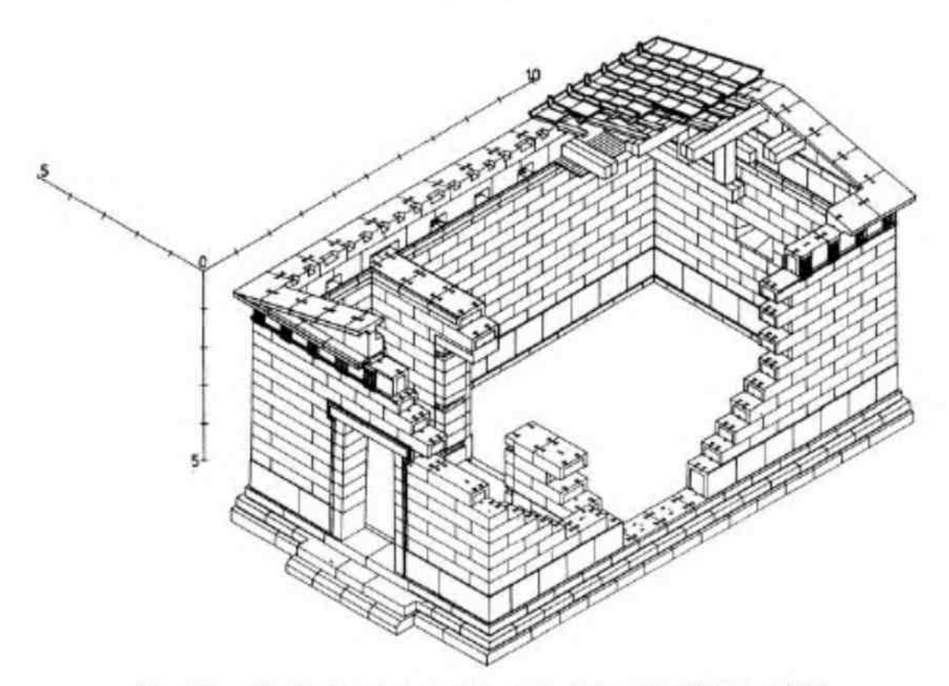


Fig. 46. — Restitution axonométrique du Trésor des Thébains *124.

124 En aval, dans l'angle Sud-Ouest du sanctuaire, emplacement du **Trésor des Thébains** (VI). Il n'en reste sur place qu'une petite partie des fondations, imparfaitement rétablie avec le tuf d'origine. En effet, le tronçon correspondant du péribole Sud, refait ou doublé en tuf pour appuyer le Trésor, s'est effondré. Mais un grand nombre des blocs de l'élévation du bâtiment ont été regroupés (en contrebas et sous les pins), permettant une restitution exacte de l'état d'origine : fig. 46.

Ces blocs, en calcaire de Saint Élie, se reconnaissent à leurs parements, piquetés dans un cadre pour les murs, et presque polis pour l'entablement ou les encadrements de portes, ainsi qu'à la multiplicité de leurs scellements verticaux et horizontaux (ceux-ci en T à barres épaisses : fig. 117, C7). Le travail est d'une grande précision.

D'ordre dorique, le Trésor était exceptionnel par ses formes et par ses dimensions. Sa krépis, dont la présence était partout sensible, marquait une saillie devant l'entrée, qui se trouvait à l'Est. Le plan comportait les deux pièces habituelles mais sans colonnade, la façade étant un mur plein

percé d'une porte à laquelle répondait une petite fenêtre à l'arrière. Le seul décor connu était constitué par le contraste entre les deux types de parements, par l'encadrement dorique de la porte extérieure et par le rythme régulier de l'entablement. Même là, le traitement était singulier, avec une architrave très plate en comparaison de la frise (38 cm contre 52), et surtout avec un nombre de métopes et de triglyphes tout à fait inhabituel dans les bâtiments de ce type, mais rendu possible par l'absence de colonnes : 8 × 14 M (9 × 15 T). Le larmier, régulier sur les côtés visibles, était dépourvu de mutules au Sud. Un chéneau de calcaire avec fausse gargouille léonine faisait peut-être partie du toit.

Les dimensions du plan étaient plus fortes que d'ordinaire : 12,29 × 7,21 m au pied des murs, pour une h. qui atteignait seulement 5,17 m aux angles, entre krépis et chéneau. Les mesures de détail s'expriment facilement dans le système d'un pied de 30,08 cm, par ex. la largeur des métopes et des triglyphes, 28 et 17 dactyles, ou la longueur des parpaings ordinaires, 45″. Les grandes dimensions aussi, bien entendu, mais, contrairement à l'attente première, elles n'entrent pas dans un système de relations simples, le rapport L./l. lui-même ne valant qu'à peu près 12/7.

L'explication a sans doute été trouvée par L. Frey : les rapports significatifs s'obtiennent entre la hauteur déjà citée et les dimensions horizontales levées dans *l'axe* des murs; liés au nombre *Phi*, ils font apparaître sinon une spéculation particulière de l'architecte, du moins le maniement de tables d'approximations dans le chiffrage des côtés de figures obtenues à l'aide du compas.

Si cet architecte semble avoir atteint la quintessence de l'ordre dorique, non seulement par la sévère exactitude de la découpe extérieure et l'absence d'ornements, mais encore en supprimant la possibilité d'un conflit de rythmes qui est traditionnel dans cet ordre (v. p. 120 s), toutefois le mode de conception par les axes paraît relever plutôt de la tradition ionique. Le Temple en calcaire *43, à peine plus récent et sans doute de la même équipe, nous a préparés à ce paradoxe.

Le Trésor commémorait, selon Pausanias, la victoire de Leuctres, remportée contre Sparte par les Thébains sous le commandement d'Épaminondas (371). La construction dut suivre immédiatement cet événement considéré comme extraordinaire. Ce fut un des tout derniers trésors, ce qui peut expliquer, outre les particularités déjà signalées, celle de l'implantation retenue, un peu à l'écart mais en surplomb sur le vide. Peu de temps après, on grava sur une stèle une promantie collectivement accordée à tous les Thébains «au premier rang après les Delphiens».

* J.-P. Michaud et J. Blecon, *FD* II, *Le Trésor de Thèbes*; L. Frey, inédit 1984.

La base ronde dont deux assises plates ont été reconstituées en contrebas portait un trépied. Curieusement, les blocs n'étaient pas scellés, au contraire de ce que nous verrons en *408. Les extrémités des jambes figuraient des pattes de lion. D'après leur écartement, qui est le plus fort que l'on ait relevé à Delphes, l'objet mesurait plus de 5 m de haut, peut-être même plus de 6 m, s'il avait les proportions habituelles. Il paraît avoir été situé devant le Temple, au Sud de l'Autel. Fin VI[e]-début V[e] s.

Il y avait dans le sanctuaire un grand nombre de trépieds ; ceux au sujet desquels nous avons des témoignages précis, comme *407 et *518, étaient proprement apolliniens et non de nature agônistique (prix de concours), mais cela ne nous renseigne pas sur la forme du trépied de la Pythie.

* P. AMANDRY, *Mélanges G. Mylonas* (1986) p. 167-84 : en général ; et *BCH* 111 (1987) p. 114-20 : la base.

Omphalos. Le bloc de calcaire en forme d'ogive qui est dressé juste en amont de *226 (fig. 103) a peut-être été considéré comme le centre de la terre, l'*omphalos* pythique dont nous parlons p. 179. Apparemment du IV[e] s., il doit provenir du Temple ou de sa région.



Chapitre III

DU TRÉSOR DES ATHÉNIENS AU TRÉSOR DES CYRÉNÉENS (Pl. II)

Le Trésor des Athéniens et ses alentours.

223 De retour au premier tournant de la voie dallée, nous nous trouvons au pied d'un jeu de terrasses que domine magnifiquement le **Trésor des Athéniens**, *223 (ancien n° XI) : fig. 47-8. L'édifice a été reconstruit par J. Replat en 1903-1906, jusqu'au toit exclusivement, d'une manière fidèle dans l'ensemble (sauf pour l'ajout, en bas, d'une mince assise de réglage qui établit une horizontalité peut-être factice). Des moulages des sculptures conservées au Musée ont été incorporés à l'édifice dans la mesure du possible.

Nous avons ici le plus ancien trésor dorique en marbre qui soit connu, donc le prototype encore imparfait de celui que nous avons vu à Marmaria (*32). Mêmes matériaux et mêmes techniques à peu près (fig. 117, A8), sauf dans le soubassement de calcaire, ici non scellé. Même plan et dimensions pratiquement identiques : 6,57 × 9,65 m au bas des murs. Même organisation générale de la frise dorique avec 6 métopes en façade et 9 sur le long côté (n.b. : au Musée, ne pas regarder les «biglyphes» qu'on a créés faute d'espace). Colonnes non moins élancées (5,47 D.i.), à la manière des exemples des Cyclades ou d'Égine plutôt qu'à celle des trésors de tuf. Décoration paraissant aussi rivaliser avec celle des édifices ioniques.

Parmi les différences les plus visibles, la première était celle de l'implantation qui mettait cet édifice en évidence, mais d'une façon sur laquelle nous devrons revenir plus bas : voir *220. La seconde était celle du décor. Les 30 métopes, toutes sculptées, représentaient en haut relief des exploits d'Héraclès (Nord et Ouest) et de Thésée, le héros athénien par excellence (Est et Sud, plus en vue) ; les frontons, en ronde bosse, un

---

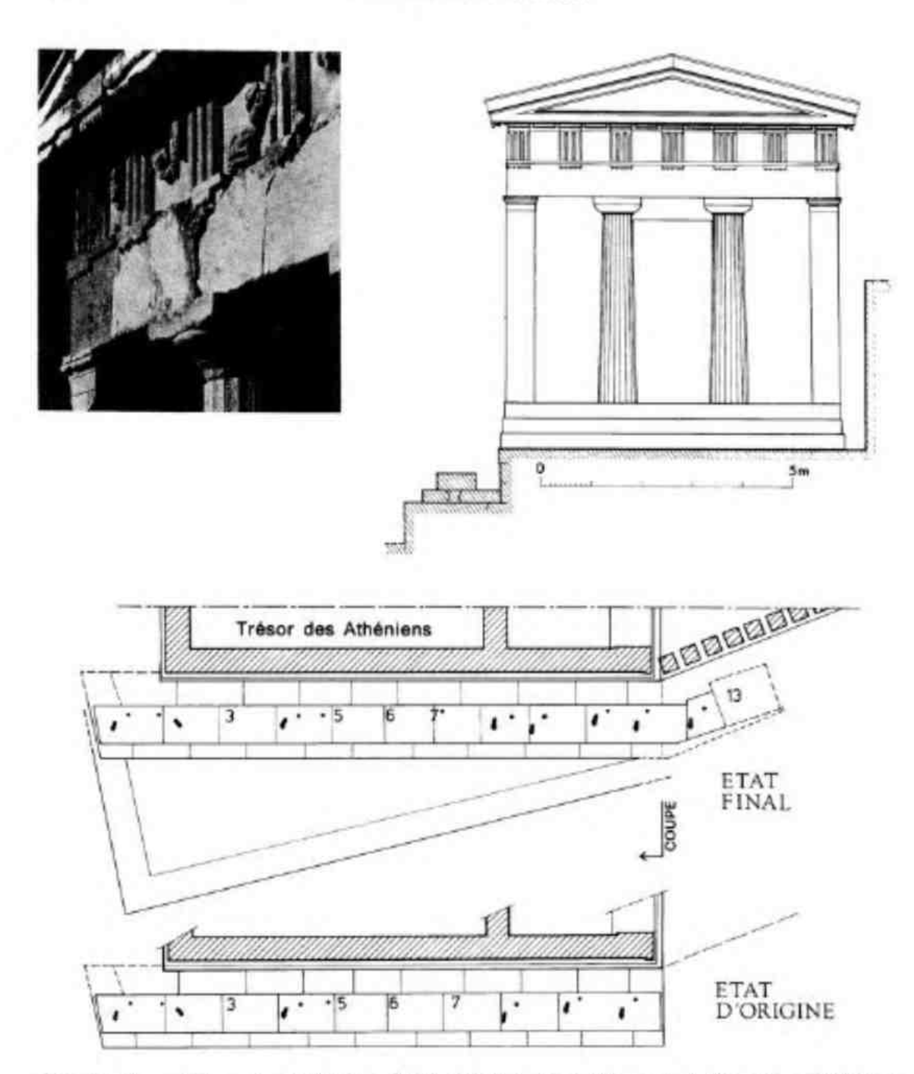


Fig. 47-48. — Trésor des Athéniens *223, détail de l'entablement et élévation restituée ; base de Marathon *225, plans restitués (1/150e).

sujet calme en façade et un sujet animé à l'arrière ; les acrotères latéraux, des amazones dont les chevaux paraissaient bondir en plein ciel.

A cela s'ajoutent plusieurs traits proprement architecturaux. La krépis, pratiquement dénuée de saillie, ne comporte de troisième degré qu'en façade,

où sa présence ampute par le bas l'assise d'orthostates. La saillie externe des antes n'a pas la largeur des triglyphes correspondants. Il est certain que les axes des colonnes sont ici différents de ceux des 3e et 5e triglyphes. La hauteur cumulée de la dernière assise de parpaings et de l'architrave sur murs n'égale pas exactement celle de l'épistyle. Sous la *taenia* qui les couronne, les *regulae* n'ont, par exception, que cinq gouttes; mais le nombre canonique de six apparaît, bien entendu multiplié par trois, aux mutules qui surplombent la frise.

La plupart de ces détails, de même que la forme plus évasée du chapiteau, attestent une date antérieure à celle du Trésor *32. Si l'on en croit Pausanias, les Athéniens ont édifié leur offrande sur le produit du butin de Marathon. Certes, le *terminus* de 490 ainsi indiqué a paru trop récent à certains savants, en particulier à cause de la sculpture et de la forme des palmettes et lotus d'une des frises peintes à l'intérieur (D., fig. 115). Mais l'étude exhaustive du décor connu en 1957 et celle du chapiteau ont conduit P. de La Coste-Messelière à maintenir la datation «basse». La découverte d'une autre frise peinte, au revers du linteau de la porte (Bü., fig. 115, b) aurait plutôt confirmé ce point de vue. Il est vrai que la comparaison de toutes les moulures et l'opposition entre parties où l'on trouve des anomalies dans l'ordre dorique et celles où l'on n'en trouve pas (de part et d'autre de la frise) pourraient faire supposer une réalisation en deux temps, dont l'un serait antérieur à 490 (Ba.), mais, avant de l'accepter, il faudrait réécrire l'histoire du chapiteau dorique de toute cette époque (LC 1942).

Les blocs de marbre portent, à défaut de dédicace (voir *220 et *225), plus de 150 inscriptions, qui ont été gravées à partir du IIIe s., même sur le mur Nord presque caché. Un grand nombre de ces textes se rapportent aux cérémonies : par ex., hymne avec notations musicales (visible au Musée), listes de participants à la Pythaïde — le pèlerinage athénien —, ou arbitrage entre associations d'artistes revendiquant un monopole. D'autres concernent des avantages acquis par des individus : on distingue en particulier, sur l'ante gauche, l'inscription qui entoure la silhouette incisée d'un Apollon à la cithare, en l'honneur d'un Athénien du IIe s. ap. J.-C. En général, les uns et les autres émanent de Delphes ou de l'Amphictionie ; l'un d'entre eux émane d'Athènes même et contient cette mention : «à transcrire sur le Trésor de la Cité». Enfin, d'autres inscriptions montrent que, loin d'avoir été détruit lors de la christianisation, le Trésor a servi ensuite à des prêteurs sur gages.

* PAUSANIAS, X, 11, 5. G. COLIN, *FD*, III 2, *Inscriptions du Trés. des Ath.* (1913); J. AUDIAT, *FD* II, *Le Trés. des Ath.* (1933); P. DE LA COSTE MESSELIÈRE, *BCH* 66/7 (1942/3) p. 22-67; et *FD* IV, *Le Trés. des Ath., la sculpture* (1957); W. B. DINSMOOR, *AJA* 50 (1946) p. 86-121; J.-Fr. BOMMELAER, *BCH* Suppl. IV (1977) p. 139-57; H. BÜSING, *Mél. v. Blankenhagen* (1979) p. 26-36; H. BANKEL, *13e Congr. intern. d'Arch. class.* (Berlin, 1988) [1990] p. 410-2.

220 La façade du Trésor n'a pas toujours été aussi visible que maintenant. En effet, la terrasse triangulaire qui la précède porte en bordure de la voie la trace de plusieurs stèles et surtout celle d'une série de piliers, dont plusieurs fragments ont été retrouvés. Les uns, de section carrée (31-32 cm de côté) sont de simples cippes ; les autres, de même largeur mais plus profonds, paraissent être les piédroits d'une porte. De g. à dr. on rétablit, à intervalles de moins de 15 cm, 12 cippes, puis la porte, large de 1,40 m intérieurement, et enfin un 13e cippe près de l'analemma.

1. Un premier problème est celui de la stabilité du dispositif car les cuvettes d'encastrement sont peu profondes et les cippes ne comportaient pas de scellements aux lits conservés. Nous avons seulement des traces de tiges métalliques horizontales qui incitent à restituer pour l'ensemble une hauteur de 1,78 m au moins et sans doute de plus encore, en particulier pour la porte. Un linteau, apparemment non scellé, est attendu sur celle-ci et peut-être sur tout le dispositif.

2. Ce dispositif, malgré son apparente fragilité, a duré au moins du début du IIIe s. jusqu'au Ier s. ap. J.-C., période pendant laquelle on a gravé de nombreux textes sur les faces accessibles des piliers. Comme une inscription du Ve s. paraît avoir été en partie effacée d'un des piédroits (malgré R.), précisément sur la largeur qui correspondait à celle du cippe voisin, deux hypothèses sont envisageables : ou le piédroit est un simple remploi et le dispositif peut dater du début du IIIe s., ou la porte était en place dès le Ve s. et les cippes ont été ajoutés après-coup. N.b. : dans le premier cas, la terrasse elle-même pourrait ne dater que du IIIe s. (La).

Dans un cas comme dans l'autre, le linteau supposé de la porte a pu porter pendant des siècles une inscription pour renseigner les passants sur l'origine du Trésor ; mais on trouvera une autre hypothèse au § *225. De toute façon, la partie inférieure de la façade a longtemps été masquée, et c'est du Sud ou du Sud-Est que le point de vue sur le bâtiment était le meilleur. V. aussi le § *227 (suite).

* Sur l'analemma, v. après le § *225. *FD*, II et III, comme *223 ; G. ROUGEMONT, *CID* I, n° 6 ; comme lui, D. MULLIEZ ne croit pas à une gravure effacée.

224 Le Trésor recouvre des restes de fondations que l'on attribue hypothétiquement à un prédécesseur de même origine, de même type et de même orientation peut-être, mais fait de tuf. Certains des blocs de ce matériau réemployés juste au Nord, dans l'analemma *222, et à l'Ouest, dans les fondations du Trésor *227, peuvent provenir de cette construction. Ils se caractérisent par de grandes cuvettes en queue d'aronde, qui remontent au moins à la première moitié du VIe s.

* P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *BCH* 93 (1969) p. 741-42.

225 L'autre terrasse triangulaire, qui se trouve, elle, sous le long côté Sud du Trésor, est faite de tuf entouré de calcaire gris. Indépendante de l'édifice, elle avait un dallage. Elle porte une longue base de calcaire composée de deux assises seulement, sur la seconde desquelles on lit, en lettres archaïsantes : 'Αθεναῖοι τ[õ]ι 'Απόλλον[ι ἀπὸ Μέδ]ον ἀκροθίνια τε̃ς

Μαραθ[õ]νι μ[άχες], «les Athéniens à Apollon en prémices du butin pris aux Mèdes à la bataille de Marathon». De la mention de la victoire, on tire l'appellation de **Base de Marathon** et une datation de peu postérieure à 490. Les travaux de l'été 1989 permettent de préciser ce qui suit.

A l'origine, l'assise 2, ou plinthe, était rectiligne (11,08 × 0,76 m), avec son extrémité dr. alignée sur la façade du Trésor. Les blocs étaient goujonnés sur l'assise 1, elle-même liaisonnée par des crampons en T et en *Gamma* : fig. 117, B9 et 10. Un premier état de la dédicace, semblable à l'actuel mais gravé en lettres moins grandes et moins espacées, remonte sans doute à cette époque. Les lettres en ont été intentionnellement effacées une à une, mais leurs vestiges suffisent pour garantir les restitutions μ[άχες] et [ἀπὸ] de l'inscription refaite : donc on ne doit plus songer à une restitution [τὸν οἶκ]ον («le trésor»), et le mot [Μέδ]ον («les Mèdes») paraît être le seul possible.

La réfection de la dédicace a correspondu à une modification de la base elle-même. L'assise 1, actuellement incomplète, a dû être prolongée vers la droite. De la plinthe, seuls les quatre blocs de gauche n'ont pas bougé ; on a rogné les blocs courants qui leur faisaient suite, inséré un bloc étranger et ajouté au moins deux autres blocs à l'extrémité droite en donnant à l'ensemble un plan coudé. Donc la base ancienne a été étirée de manière rectiligne et augmentée d'un appendice oblique : fig. 48. A la différence des blocs intermédiaires, qui n'étaient plus scellés, l'ancien bloc terminal, désormais décalé, et ceux qui lui faisaient suite ont été goujonnés et cramponnés (en *Pi*).

Les cuvettes de scellement des statues datent de deux époques au moins, les plus anciennes se distinguant par de minuscules canaux de coulée. Il est probable qu'il y avait 10 statues à l'origine (malgré LC). Au moins l'une d'entre elles a été manifestement descellée et déplacée de quelques dizaines de cm ; en contrepartie, des statues nouvelles ont été ajoutées, l'une à l'intérieur de la série et sans doute deux à l'extrémité droite. On serait donc passé de 10 statues à 13.

Ces divers changements n'ont pas nécessairement été apportés en une seule fois. L'écriture archaïsante se date mal ; les nouveaux crampons sont d'époque hellénistique ; un décret de 290-280 env., gravé sur la tranche droite de l'état 1 et masqué par l'extension, ne fournit pour celle-ci qu'un *terminus post quem*. Mais il est clair que l'état primitif de la base était prévu dès la construction du Trésor, dont le socle comporte un empattement destiné à le fonder.

Bien que Pausanias ne mentionne pas de base à côté du Trésor, on ne peut pas confondre celle de *225 avec le *bathron* *110. Aussi bien, le Trésor se présentait principalement par le côté où elle se trouve et c'est peut-être notre dédicace qui permettait de le relier à la bataille de Marathon. A cause du nombre des statues, il se peut qu'il y ait eu ici aussi un groupe des héros éponymes.



Fig. 49. — Fondations situées derrière le Trésor des Athéniens, vues de l'Ouest.

* J. Audiat, *BCH* 54 (1930), p. 296-321 ; P. de La Coste-Messelière, *RA* 1942-43, p. 5-17 ; Cl. Vatin, signalé *BCH* 105 (1981) p. 677 : bloc ΡΟΘ ; travaux P. Amandry - D. Laroche, 1989.

L'ensemble athénien est protégé par un analemma fait de trois tronçons, soit, d'Est en Ouest : 1. au-dessus de la terrasse *220, un mur en calcaire d'appareil trapézoïdal (couvert d'inscriptions) dont le tracé oblique était commandé par la position de *221 ; 2. au Nord du Trésor, un mur (*222) fait de blocs rectangulaires en tuf ; 3. à l'Ouest, un tronçon en calcaire, d'appareil polygonal. Malgré leurs différences, ils doivent dater tous trois de l'époque de la construction du Trésor. Mais celui du milieu, sur lequel les deux autres s'appuient, paraît avoir été bâti le premier. Ses blocs sont des remplois, peut-être empruntés à *224. Il en double un autre, fait de petits moellons et d'aspect très ancien. Le mur de l'Ouest s'harmonisait avec ceux de ce secteur. Une conduite maçonnée qui passe sous son pied évacuait les eaux de la région de *340 par un itinéraire souterrain entre l'arrière du Trésor et la façade des bâtiments *228 et *227.

Cette région située à l'Ouest du Trésor des Athéniens (fig. 49) a beaucoup souffert du ruissellement. Les analemmas portent la trace de plusieurs réparations antiques et modernes ; et le plus important d'entre eux, d'appareil polygonal, en double un plus ancien.

228 La fondation de tuf *228 (ancien n° IX), exactement protégée par ce mur polygonal, se signale d'abord par sa petitesse (env. 5,90 × 4,55 m), par l'étroitesse des blocs (43 cm), tous posés en long, et par le creusement « en auge » d'un de leurs lits, voire des deux, sans trace de scellement. Deux assises

au plus sont conservées, dont la seconde montre par ses parements qu'elle était totalement visible à l'extérieur et partiellement à l'intérieur (La). En d'autres termes, le bâtiment a été construit sur terrain plat presque sans fondations.

Il ne comportait qu'une pièce, avec entrée à l'Est. Ni haut ni lourd, il devait cependant, d'après l'aspect de ses blocs, être soigné et couvert, mais son toit ne débordait pas de la façon canonique (c'est au contraire celui de *227 qui a dû le surplomber). Il peut n'avoir eu aucun élément d'un ordre, même dorique.

Aucun des blocs, beaucoup plus larges, de l'analemma *222 ne vient de lui (malgré LC); bien au contraire, il a été respecté par les constructeurs de *227 (ci-après). Datant du VI[e] s. — première moitié (LC), ou plutôt seconde à cause du polygonal et de la stéréotomie —, il n'a pas dû subsister jusqu'au temps de Pausanias si l'on en juge par l'état de ses blocs. On l'appelle parfois le petit Trésor de Potidée à cause de son voisin. De fait, la proximité est frappante; mais l'appellation est sans doute malheureuse, comme on va le voir.

* P. de La Coste-Messelière, *BCH* 93 (1969) p. 741 et 747.

227 Le bâtiment situé à côté et en contrebas, *227 (ancien n° VIII), était du type habituel des trésors en tuf fondés dans un terrain en pente. Le système se voit le mieux à l'Ouest : en fondation, double cours d'orthostates sur boutisses; puis trois assises d'une krépis presque verticale et première assise du mur, sans orthostates (Ha). A ce niveau, il mesurait env. 5,90 × 7,75 m. Crampons, plus nombreux vers les angles et vers le haut, de deux types : en queue d'aronde fine (l'un est conservé, fig. 17, A3) et en T. Cela permet de restituer un refend. D'autre part, la fondation est suffisante en façade pour avoir porté les habituelles colonnes *in antis* (malgré LC). Il est donc probable que le **Trésor** ressemblait à celui des Sicyoniens, *122, avec 6 métopes par 8.

Le mur Nord, fondé moins largement et moins bas, repose sur une assise de calcaire plaqué de tuf. Le fait que les blocs de calcaire soient dressés du côté amont et non du côté aval indique qu'on a voulu retenir le terrain au fur et à mesure qu'on l'excavait au pied de *228, et par conséquent qu'on préservait ce bâtiment.

Rapports du Trésor *227 avec l'ensemble athénien et datation. 1. Les faces Sud de notre Trésor et de la terrasse *225 étaient alignées. 2. Grâce à l'implantation biaise du Trésor *223, le nôtre n'était pas masqué. 3. Le passage entre *225 et notre façade était large de moins de deux mètres, mais seuls les premiers degrés de la krépis étaient cachés. 4. L'aspect court, ou large, de notre plan peut s'expliquer par le peu d'espace disponible indépendamment des constructions athéniennes. 5. Les tufs réemployés dans nos fondations semblent, d'après leurs queues d'aronde, provenir du même lot que ceux du mur *220. Au total, notre Trésor peut

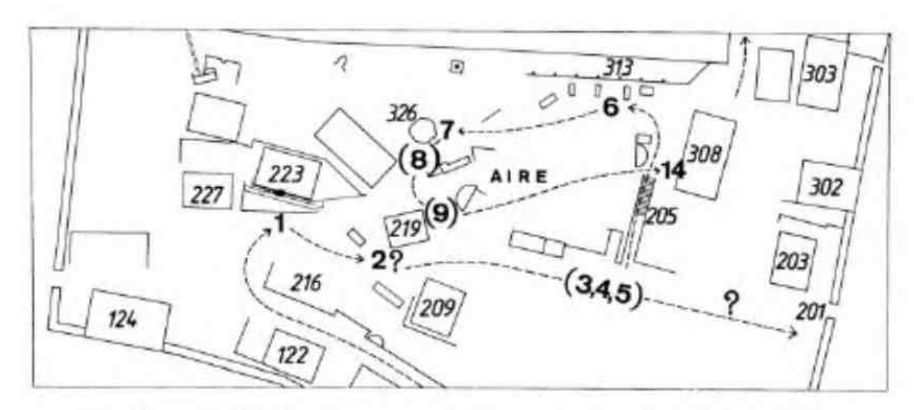


Fig. 50. — Restitution du parcours de Pausanias dans la région de l'Aire.

avoir été construit un peu avant celui des Athéniens ou à la même époque. *Addendum* : plutôt vers 530-520 (blocs d'entablement : La et N.).

* P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 58 surtout; E. Hansen, *BCH* 84 (1960) p. 412-4; D. Laroche et M.-D. Nenna, communication 1990.

227 (suite) **et le problème de la localisation de plusieurs Trésors, à commencer par celui des Potidéates.**

Non sans réserves et probablement à tort, on a proposé d'affecter *227 au Trésor des Potidéates, que Pausanias cite dans le même passage que celui des Athéniens. Potidée était une ville fondée par Corinthe dans la presqu'île chalcidienne. Le motif attribué à son offrande, la pure piété, ne fournit aucune date. Comme nous n'avons rien qui soit typiquement potidéate, notre seule ressource est d'interpréter topographiquement le texte à partir de la mention du Trésor des Thébains (*124) : fig. 50.

Des 14 offrandes citées ensuite, on localise bien la 1re (Trésor des Athéniens, *223), la 6e (Portique des Athéniens, *313), la 7e (Rocher de la Sibylle, *326 ou même secteur) et la 14e (Trésor des Corinthiens, *308). Elles se trouvent sur une ligne qui semble contourner l'Aire par le Nord mais, comme elles ne sont pas disposées dans l'ordre de la numérotation (d'Ouest en Est : 1re, 7e, 6e, 14e), on estimera que l'auteur décrit une boucle. A cause du mot «en face» qui introduit la 9e offrande, la fin de l'énumération doit suivre la bordure Sud de l'Aire, de l'Ouest (9e) vers l'Est (14e). Reste donc à comprendre dans quelle région se trouvent ses nos 2 à 5, parmi lesquels on compte trois Trésors que l'on a beaucoup cherchés : en suivant le texte, Cnide, Potidée et Syracuse.

L'hypothèse traditionnelle (ci-dessus, LC) consiste à supposer que Pausanias, ayant plusieurs trésors autour de lui au tournant de la voie, les a cités dans un ordre qui lui permettait des transitions de type littéraire mais sans souci de la topographie. A Delphes, ce serait une exception.

Une autre solution serait d'imaginer un excursus à l'Ouest, mais elle reste purement théorique au vu des ruines (fig. 103).

Une troisième est de considérer que Pausanias n'a pas emprunté comme nous une voie ascendante, mais a cheminé à mi-pente en direction de la porte *201, pour monter ensuite en face du Portique des Athéniens (6e de l'énumération), peut-être par l'escalier *205, et faire alors le tour de l'Aire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avant d'atteindre le Trésor corinthien, 14e (Ja, précisant Dx). Nous retiendrons cette solution parce qu'elle est conforme à l'habitude de la *Périégèse* dans le sanctuaire, et parce que le tracé direct de la voie principale entre le Trésor des Athéniens et l'Aire semble récent. Le Trésor potidéate serait donc à chercher beaucoup plus à l'Est que la fondation *227, qui reste anonyme.

Entre le péribole Est, les monuments du bas jusqu'à *216, le Trésor des Athéniens et la zone plus élevée qui s'étend de l'Aire à *302, il existe une très longue bande de terrain qui a été profondément recreusée dès la fin de l'Antiquité. Il est nécessaire d'y restituer une voie desservant le Trésor *209, passant au pied de l'escalier *205 et redescendant vers la porte *201. Il subsiste dans cette bande seulement trois fondations qui pourraient avoir convenu à des trésors (d'Ouest en Est : *219, *209 et *203). Si l'on tient à ce qu'elles correspondent aux trois trésors cités par Pausanias, il faudra replacer Cnide sur *219, Potidée et Syracuse sur *209 et *203 (ou vice versa). Mais il s'agit là de propositions dont chacune est plus hypothétique que la précédente.

* Pausanias, X, 11, 5-13, 6. W. B. Dinsmoor, *BCH* 36 (1912) p. 480 ; P. de La Coste-Messelière, *AMD*, *passim* ; G. Daux, *Paus.*, p. 105-29 ; A. Jacquemin, inédit.

218 Angle d'une fondation de tuf, complet à l'Est malgré les apparences, de sorte qu'il faut restituer là, en utilisant un ancien relevé, une simple base (La) et non un trésor (Bs).

* Pausanias, X, 1, 5. J. Bousquet, *BCH* 64-5 (1940-1) p. 128-45 ; D. Laroche, inédit.

219 (XXV) Juste au bord de la voie actuelle, une fondation récemment consolidée, mais incomplète, rappelle en plus petit celle du Trésor des Siphniens. Elle a l'air d'être faite pour un *oikos* orienté à l'Est, monument qu'il est tentant d'assimiler, d'après Pausanias, au **Trésor des Cnidiens** : v. fig. 50. Ce trésor doit avoir été construit avant la prise de Cnide par les Perses (544) et, de fait, les éléments d'élévation sûrement identifiés indiquent le milieu du VIe s. (LC). Mais le dossier est encore partiellement inédit et la localisation reste hypothétique, de même que maint détail.

L'élévation du Trésor était en marbre insulaire. On ne lui attribue naturellement plus les éléments de la frise siphnienne. En revanche, lui reviennent sans conteste ceux d'une assise inférieure d'architrave, lisse et inscrite d'une dédicace (lacunaire, nous le verrons) : fig. 51, partie grisée. Par là, nous savons que le Trésor était ionique, au sens large, et de plan *in antis*.

Des inscriptions honorifiques et des indices techniques tels que des cuvettes

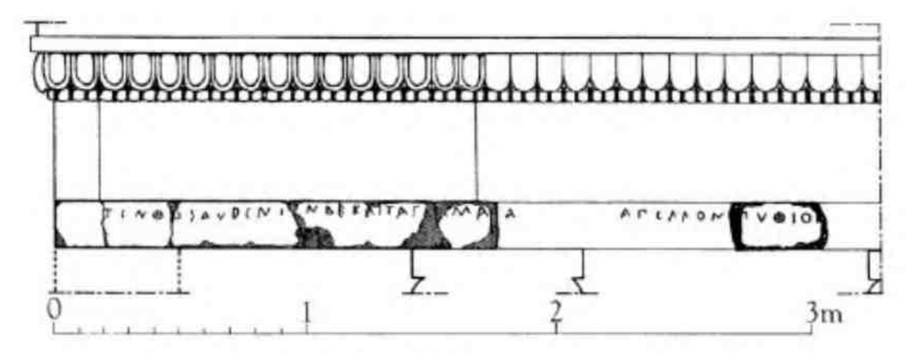


Fig. 51. — Trésor des Cnidiens (*219?), portion de l'architrave de façade d'après Fr. Salviat (1/30e).

en queue d'aronde à *embolon* carré (fig. 117, A6) entraînent l'attribution de tout un lot de blocs qui nous apprennent que les murs étaient composés d'assises hautes et d'assises plates. Grâce à l'architrave, on connaît la largeur de la baie latérale de façade : si, partant de là on restituait trois entraxes égaux et des murs verticaux, la largeur serait de 4,99 m au pied des murs, ou de 5,18 m env. avec le tore attendu à cette place ; on pourrait certes préférer une baie médiane plus large et par conséquent un total plus élevé (S. 1977), mais v. ci-après.

Un moyen de trancher consisterait à recomposer exactement la dédicace. Celle-ci commencait à 0,21 m du bord gauche et se terminait à proximité du bord droit en amorçant une seconde ligne *boustrophédon* (de gauche à droite). G. Roux a proposé la restitution la plus simple : Τὸν θησαυρὸν τόνδε καὶ τἀγάλμα[τα Ἀπόλλωνι] Πυθίωι [ἀνέθηκε] δεκάτ[αν ὁ δᾶμος ὁ Κνιδί]ων, « le peuple des Cnidiens a consacré ce trésor et les statues en dîme à Apollon Pythien ». La formule expliquerait l'embarras de Pausanias incapable de dire si l'occasion était une victoire ou une autre aubaine. Laissons de côté le problème de savoir si les Cnidiens constituaient un *damos* au milieu du VIe s. (S. 1977). Reste que le texte ainsi restitué serait beaucoup trop court : à supposer la disposition régulière et symétrique, la façade n'aurait pas mesuré plus de 3,90 m à ce niveau. Cette méthode n'ayant donc rien donné, il faut en trouver une autre.

Pour les supports *in antis*, on a songé à des caryatides plutôt qu'à des colonnes, ne serait-ce qu'en raison des statues mentionnées par la dédicace, et l'on a proposé de beaux fragments, analogues à ceux du Trésor siphnien mais plus anciens et d'un style plus sec (LC). Dans cette optique, la restitution architecturale devrait s'inspirer de ce monument et non de celui des Massaliotes, de sorte que la baie médiane excéderait de fort peu l'entraxe latéral. Il ne faut donc pas exclure que la largeur de la fondation *219 (5,20 m env.) ait suffi pour porter notre Trésor, fût-ce au prix d'un débord de l'élévation sur le vide comme au Trésor des Siphniens.

Parmi la soixantaine de textes gravés après-coup, nombreux sont les

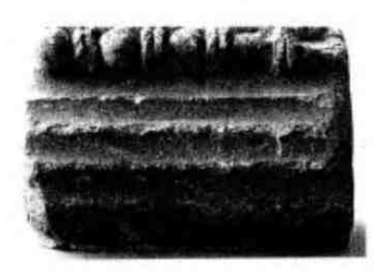


Fig. 52. — Trésor éolique anonyme, non localisé, fragment de tore en marbre.

décrets honorifiques et les actes d'affranchissement, mais deux sont des lois financières extrêmement précieuses en raison de la rareté de tels documents (S. 1971).

* Pausanias, X, 11, 5; *FD*, III 1, 289-350. P. de La Coste-Messelière, *AMD*, notamment fig. 13; G. Roux, *Enigmes*, p. 67-8; Fr. Salviat, *Inscriptions de Grèce centrale* (1971) p. 35-61; et *BCH* suppl. IV (1977) p. 23-36.

209 Pausanias, utilisant la voie normale de son époque, aura longé le côté Sud de *219 alors que l'actuel chemin dallé passe au Nord. Dépassant la base *213, il se sera peut-être arrêté devant le **Trésor** *209 (XII), qui reste pour nous énigmatique.

Le monument était soutenu par une terrasse de calcaire orientée de manière singulière. Ses fondations, faites d'un tuf blanchâtre très fragile, se sont usées depuis la découverte. Elles dessinaient un plan canonique, mais presque carré (près de 7 m par 8) et ouvert au Nord. La présence de deux blocs isolés entre les antes prouve le soin apporté à fonder les supports *in antis* et non pas une absence de stylobate continu. De même, si certains murs paraissent épais, c'est à cause de leurs fondations, mais, en élévation, ils devaient être minces.

C'est peut-être à tort que l'utilisation de ce tuf passe pour un signe de grande ancienneté. Le plan est plutôt celui d'un trésor dorique du v[e] s. Le passage déjà cité de Pausanias pourrait inciter à restituer là le Trésor des Potidéates, de date inconnue, ou celui des Syracusains, construit après l'échec athénien devant leur ville (413), mais il faut reconnaître que, jusqu'à la porte *201, on ne manque pas d'espace (ravagé) pour ces monuments.

En tout cas, ces fondations ne semblent pas faites pour porter un épais mur de marbre (Ha). Nous ne savons donc pas où replacer les pièces du Trésor éolique anonyme que l'on avait hypothétiquement localisé à cet endroit (LC) : tore analogue à celui du Trésor de Marseille (fig. 52), colonne de même, mais avec 18 cannelures, décoration d'entablement comparable à celle des autres trésors ioniques (fig. 110).

* Pausanias, X, 11, 5. P. de La Coste-Messelière, *AMD*, *passim*; E. Hansen, inédit.

206 Au-delà, une grande bâtisse s'est tardivement installée en contrebas de la voie ancienne. Pas d'accès pour les visiteurs.

221 Nous reprenons la voie dallée. A g., longue fondation d'un tuf aussi mauvais que celui de *209 mais restauré avec du ciment. C'est là que d'après un texte de Plutarque, on localise le *Bouleuterion*, siège du Conseil *(boula)* dont nous avons parlé p. 25. L'étroitesse du bâtiment et son matériau le font passer pour très ancien. Il paraît s'être ouvert sur le long côté Nord.

* Plutarque, *De pyth. or.* 9. Th. Homolle, *BCH* 18 (1894) p. 184; réserve sur l'attribution : G. Rougemont, *RA* (1980) p. 102.

211 De fait, la base *211, dont la plinthe de calcaire est posée à côté du socle était elle aussi tournée vers l'amont comme si une voie l'avait longée de ce côté (R.). En l'offrant, vers le milieu du IVe s., les Béotiens avaient à peine modifié le modèle de plan «en équerre» donné 20 ans plus tôt par les Arcadiens (v. *105).

* P. Roesch, Études béotiennes (1982) p. 447-62.

326 Juste en amont se trouvent plusieurs rochers. Comme Plutarque situe près du *Bouleuterion* le **Rocher de la Sibylle**, nous donnerons ce nom à *326. La Sibylle était une prophétesse d'un type autre, et peut-être plus ancien, que celui de la Pythie. Il y avait, dit-on, dix Sibylles dans le monde et l'origine de leur don divinatoire restait mystérieuse.

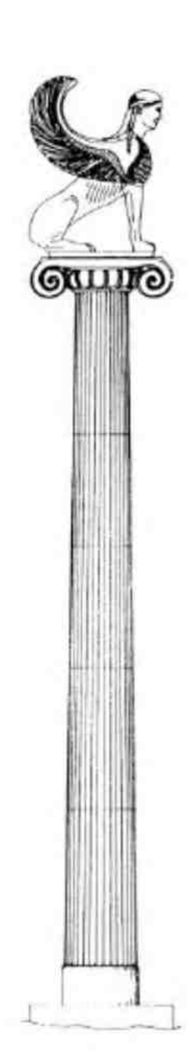
* Plutarque, *De pyth. or.* 9. Th. Homolle, *BCH* 18 (1894) p. 184.

327 Parmi les autres rochers, certains ont manifestement bougé depuis l'Antiquité, d'autres peut-être pas. On attribue par convention à **Létô** le n° *327. D'après une légende rapportée par Euripide, Apollon était arrivé à Delphes non pas adulte mais enfant et c'est depuis les bras de sa mère, elle-même debout sur le rocher, qu'il avait criblé de flèches le dragon Python. Selon Cléarque de Soloi, un groupe en bronze représentait l'épisode là où il avait eu lieu, dans le sanctuaire de Gâ, près de la source des Muses, à l'ombre d'un platane planté par Agamemnon. Peut-être faudrait-il déplacer de quelques mètres vers l'Ouest la localisation du rocher de Létô. Mais il faut reconnaître que le secteur (interdit au public) est extrêmement confus, que nous avons peine à reconnaître les objets décrits il y a seulement quelques décennies, et que l'eau elle-même ne sourd pas constamment au même endroit. Nous jetterons un coup d'œil depuis l'amont à notre retour.

* Euripide, *Iph. en Taur.* 1234-83; Cléarque chez Athénée, *Deipnos.* XV, 701 c-d.

328 Colonne et Sphinx des Naxiens : fig. 53, 54 et 57.

Dans la zone inaccessible au pied du grand polygonal *329, sur un



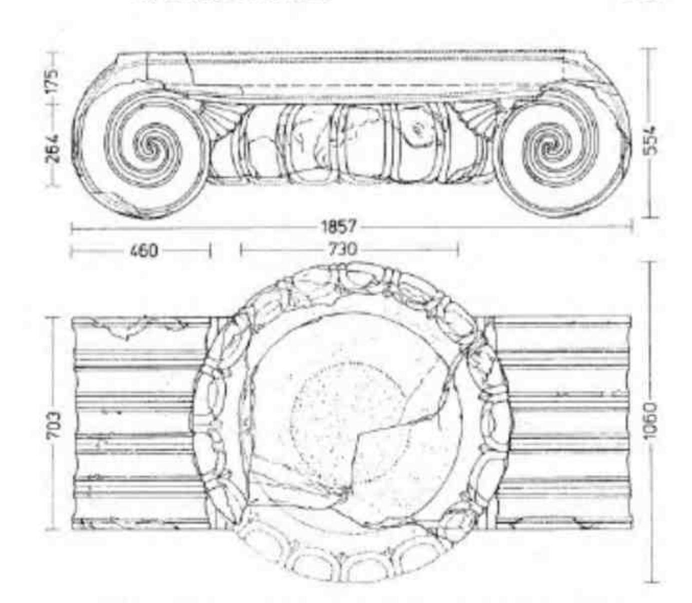


Fig. 53-54. — Colonne du Sphinx des Naxiens *328, restitution de l'élévation (1/100e) et du chapiteau (1/25e).

rocher aménagé, on voit en place une dalle carrée. Au-dessus s'élevait une haute colonne ionique dont la base était un simple dé et dont le chapiteau portait une statue de Sphinx (exposée au Musée avec le chapiteau). Le texte gravé sur le dé, un renouvellement de promantie collective, nous apprend que le monument était naxien.

Le tout est en marbre de l'île et dépourvu de scellements métalliques. L'utilisation d'un dé en guise de base est attestée dans un monument très archaïque de même origine, l'«*Oikos* des Naxiens» de Délos. Les six tambours, de hauteur décroissante, comportent aux lits de larges évidements sans doute destinés à loger des tenons en bois d'une forme inhabituelle. Leurs 44 cannelures à arêtes vives rappellent ou annoncent les colonnes offertes par Crésus à l'Artémision d'Éphèse et suggèrent que la relation entre circonférence et diamètre (notre «Pi») a été approchée par le rapport 22/7. Le fût était légèrement tronconique et plutôt étranglé que bombé, comme, peut-être, à l'*Oikos* de Délos.

Le chapiteau, en une seule pièce, a l'air composé de deux parties : une corolle circulaire de feuilles tombantes, qui n'est pas encore traitée

comme un ovolo, portant une pièce étroite qui l'enjambe largement et l'encadre par des volutes. Pas d'abaque, mais un encastrement pour la plinthe de la statue. Cette fonction de support de statue peut, autant que la date haute, expliquer la forme très étirée du plan. Le décor est sculpté avec une élégance un peu sèche : feuilles à peine grasses ; absence d'œil dans l'enroulement des volutes, dont le parement n'est pas bombé mais creux et bordé d'un double jonc ; palmettes nerveuses dans les écoinçons ; joncs parallèles qui feignent seulement d'étrangler les balustres.

La colonne entière avait une hauteur de 9,90 m, soit près de 10 fois le diamètre du dé et plus de 10 fois celui du premier tambour. En ajoutant la statue, nous obtenons env. 12,10 m au sommet de la tête. Date : 570-560 (époque où Naxos manifestait une grande vitalité).

Un tel monument a de quoi surprendre d'abord par son apparente fragilité. Il est cependant resté debout pendant une douzaine de siècles, simplement renforcé à mi-hauteur, on ne sait à partir de quelle date, par deux étais de direction opposée. On ne sait pas non plus dans quelle direction le Sphinx était tourné. Pour trancher la question, faute de données matérielles, il faudrait d'abord avoir déterminé si l'offrande avait une signification particulière : nous ne nous y risquerons pas.

• P. Amandry et Y. Fomine, *FD* II, *La Colonne des Naxiens et le Portique des Athéniens*, p. 3-32.

En avançant au-delà de la base *211, nous pénétrons sur la place appelée **Aire**.

Pour restituer à celle-ci son aspect, nous devons en éliminer des monuments parasites : ainsi, au lieu de quatre exèdres curvilignes, nous en conserverons deux seulement, *210 (en face de *211) et *312 (en haut de l'escalier). Nous devons aussi rehausser par la pensée le niveau déprimé au Sud, en amont des bases *208 et *207 (non identifiées), comme le prouve le revers du mur d'échiffre de l'escalier *205, qui constitue la limite orientale. Alors, nous disposerons d'une belle esplanade de plusieurs centaines de mètres carrés.

En ce lieu se formaient les processions de certaines cérémonies, par ex. de celles qu'on décida en l'honneur d'Attale II de Pergame en 160/159 (Dx). Depuis des temps reculés, on y célébrait tous les huit ans la fête du *Septerion*, au cours de laquelle, selon Plutarque, un adolescent ayant encore ses deux parents, purifiait la cité en mettant le feu à une construction de bois qui représentait le palais de Python et en renversant la table située à côté, avant de s'enfuir et d'aller se purifier lui-même, comme Apollon, dans la vallée de Tempé ; sans doute empruntait-il l'escalier *205 qui serait ainsi le passage « de la Dolonie » (Rx).

Autre signe du caractère sacré de la place : c'est dans son sol



Fig. 55. — Bases devant le Portique des Athéniens : à dr. *317 (Attale II), à g. *319.

qu'avaient été creusées les fosses où furent brûlés puis enfouis les objets précieux actuellement exposés dans la «salle du Taureau» (Am).

L'Aire est bordée par toute une série de bases notamment au Nord. La plupart sont d'époque hellénistique : moulures, crampons en *Pi*. Quelques-unes sont traitées comme des bancs («exèdres»). Nous porterons attention au nº *317, qui est d'un autre type : deux plinthes moulurées encadrant un socle rectangulaire assez haut (fig. 55 à dr.), voilà le parti le plus usité pour les bases équestres d'époque hellénistique, quand on ne recourait pas à la formule du pilier (fig. 70). Le monument représentait Attale II de Pergame et avait été offert par la ville de Delphes vers le début de son règne (159-138).

* Plutarque, *Quaest. graec.* 293 C ; *De defect. orac.* 417 F ; *De musica* 1136 A. G. Daux, *Delphes IIe-Ier s.*, p. 682-98 et *FD*, III 3, p. 87-8 et 207-13 ; P. Amandry, *BCH* 63 (1939) p. 86-119 ; G. Roux, *Delphes*, p. 166-71.

313 Du côté Nord, l'Aire est bordée par le **Portique des Athéniens**, simple mais luxueux appentis adossé au grand soutènement de la terrasse du Temple (fig. 55-57).



Fig. 56. — Stylobate (portant la dédicace) et base de colonne du Portique des Athéniens *313.

La krépis, faite de calcaire non scellé, comporte jusqu'à trois degrés, selon le niveau du sol avoisinant ; leur parement (fig. 56) rappelle celui du socle du Trésor des Athéniens, mais c'est la dédicace qui garantit l'identité des donateurs : ci-après. Il y avait une colonnade unique, en marbre et d'ordre ionique : bases campaniformes, fûts monolithiques à 16 cannelures seulement, chapiteaux encore larges mais à l'échine non sculptée d'oves, le tout réuni par des tenons carrés. Les colonnes paraissent grêles, non qu'elles soient très élancées, leur h. de 3,31 m, chapiteau compris, égalant 8,48 d.i., mais à cause de leur écartement, l'entraxe de 3,58 m dépassant cette h. Contrairement à une colonnade traditionnelle, dorique ou même ionique, celle-ci ne faisait donc pratiquement pas obstacle à la lumière et à la vue, mais elle n'était sans doute pas capable de porter autre chose qu'un entablement de bois.

La restitution comporte quelques incertitudes, notamment dans le détail de l'entablement et du toit. L'extrémité droite du Portique semble avoir été de tout temps coupée en oblique après une baie normale, initialement avec un mur latéral, puis avec un pilier libre à l'angle ; mais la situation est moins nette à l'extrémité gauche, où il peut y avoir eu un démontage (Am) ou une irrégularité dès le début (La : on voit sur ce point une légère différence entre la fig. 57 et la pl. V). De toute façon, la façade comportait au moins sept colonnes et dépassait 26,50 m en étendue.

La profondeur est seulement de 3,10 m. Les traces que porte le mur de fond permettent de restituer, au-dessus d'un socle continu, une série de poteaux adossés, entre lesquels des textes ont été inscrits aux IIe-Ier s. Comme ces textes sont des actes d'affranchissement faciles à dater et qu'ils sont nombreux, le simple enregistrement de leurs emplacements renseigne sur l'accessibilité de telle partie du mur à tel moment. Par ex., on voit ainsi disparaître 10 des 28 poteaux avant le milieu du Ier s. : au moins ceux-là n'étaient pas indispensables pour porter la charpente. Leur

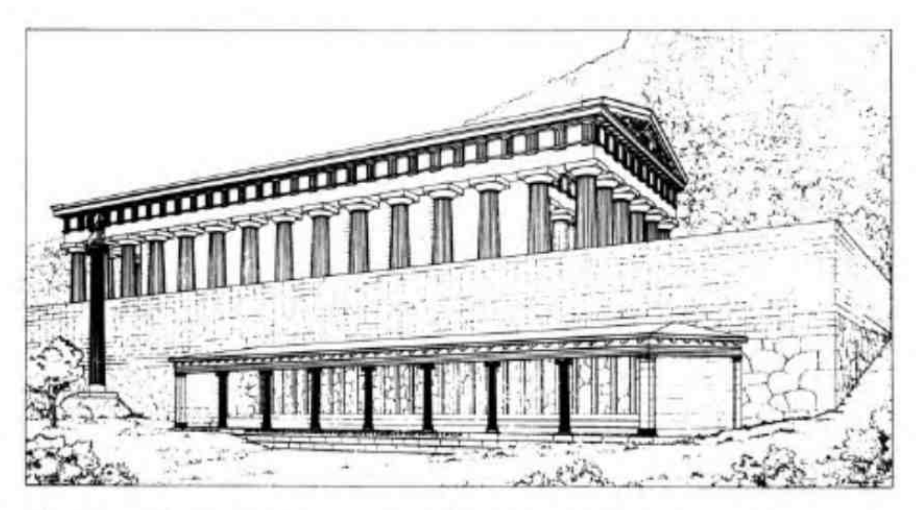


Fig. 57. — Restitution des monuments situés au pied de la terrasse du Temple : colonne du Sphinx *328, Portique des Athéniens *313.

fonction était assurément liée à celle du Portique agencé comme un présentoir.

Selon Pausanias, on voyait dans le Portique des ornements de proue (ou de poupe) et des boucliers de bronze dont l'inscription se rapportait à une victoire athénienne de 429. Mais, comme cette date est évidemment bien trop récente pour le style du monument, la présence de cette inscription doit avoir résulté d'un ajout. Il faut avouer que la dédicace, gravée sur le stylobate en grandes lettres encore archaïques (*thèta* barré d'une croix), n'est pas assez explicite : 'Αθεναῖοι ἀνέθεσαν τὲν στοὰν καὶ τὰ hόπλ[α κ]αὶ τἀκροτέρια hελόντες τῶν πολε[μίο]ν, «les Athéniens ont consacré le portique, les cordages (ou les armes) et les ornements de proue (ou de poupe) sur le butin pris aux ennemis».

Victoire maritime assurément, mais quels objets et quels ennemis ? Sur le grand nombre des solutions qui ont été envisagées, présentons celle de P. Amandry. Lorsque les Perses eurent été battus en Grèce, l'Athénien Cimon les poursuivit jusqu'en Asie pour obtenir leur retrait total de la mer Égée : 479/8, victoires de Mycale et de Sestos, saisie des restes du pont de bateaux qui avait permis aux Asiatiques de passer en Europe et consécration de ses câbles «dans les sanctuaires des dieux». Certains de ces câbles auraient été accrochés aux poteaux du fond du Portique, d'où ils auraient commencé à disparaître seulement au bout de plusieurs

siècles. Les ornements de navires, plus durables, auraient encore été vus par Pausanias.

Périodiquement, cette thèse est mise en cause : à propos du sens de hοπλά, «câbles» ou simplement «armes»; à propos de la nature des ornements de navires (ornements de poupe plutôt qu'éperons) et de leur aptitude à figurer sur un socle ; ou à propos d'une manière de désigner les ennemis qui peut paraître étrangement réservée s'il s'agit des Perses (v. *225, M. et L.). D'autres circonstances historiques sont évoquées (par ex. celles de 460-56 : W.). G. Kuhn suggère même que le socle intérieur du Portique devait servir de siège lors des cérémonies qui se déroulaient sur l'Aire, comme s'il avait appartenu aux Athéniens de régler de tels problèmes. La thèse Am reste cependant la plus vraisemblable dans ses grands traits. En outre, elle s'accorde particulièrement bien avec le choix nouveau de l'ordre ionique, qui pourrait avoir un sens politique.

* Pausanias X, 11, 6. P. Amandry, *FD* II, *La colonne des Naxiens et le Portique des Athéniens* ; et *BCH* 102 (1978) p. 582-6 ; R. Meiggs et D. Lewis, *A selection*, p. 53-4 ; G. Kuhn, *JdI*, 1985, p. 269-87 ; J. Walsh, *AJA* 90 (1986) p. 319-36.

329 Le beau mur devant lequel a été bâti le Portique des Athéniens (fig. 55) est souvent appelé le **Mur polygonal**, sans plus de précisions. Construit pour soutenir la terrasse du Temple alcméonide, il s'étend sur près de 84 m d'Est en Ouest ; à quoi s'ajoutaient environ 25 m sur le côté Est jusqu'à l'Autel (fig. 60), plus de 12 m au côté Ouest, et probablement encore 19 m en retour jusqu'au péribole Ouest.

Les blocs de calcaire, souvent plus hauts que profonds, sont étroitement associés les uns aux autres par le contour, tantôt curviligne, tantôt droit, de leur face parée (fig. 59). Celle-ci était simplement piquetée à l'origine, mais elle a été polie en maint endroit pour être inscrite d'actes d'affranchissement : v. n° *313. Ainsi était enregistré l'achat par Apollon d'esclaves qui lui avaient confié leur pécule parce que

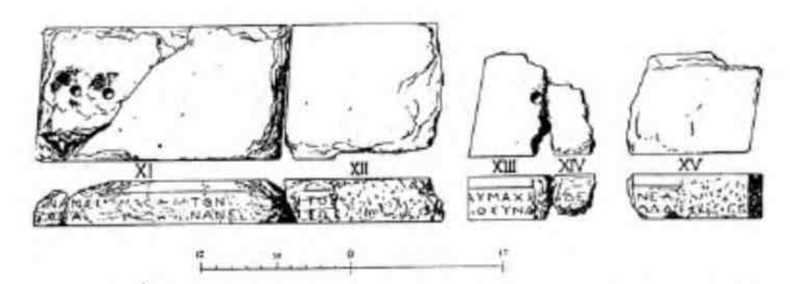


Fig. 58. — Plinthe ayant porté des statues liparéennes, peut-être en couronnement du mur *329 (1/50e).



Fig. 59. — Détail du mur polygonal *329 : inscriptions, bouche d'eau.

leur condition leur interdisait tout acte public; les textes contiennent, avec d'éventuelles restrictions, toutes sortes de garanties pour la liberté acquise, dont l'affichage dans le sanctuaire interdisait à tout jamais la contestation.

La pression des terres était contrecarrée non seulement par l'imbrication des joints, mais aussi parce que de gros blocs étaient disposés par derrière. C'était d'autant plus nécessaire que le mur était plus haut. En effet, l'arase par laquelle s'arrête l'appareil polygonal portait des assises plates en tuf, liaisonnées par des crampons (en queue d'aronde étroite : fig. 117, B2). Si, comme nous l'admettons (p. 170), la terrasse du Temple n'était pas divisée en deux paliers, mais inclinée en pente douce, il faut restituer un grand nombre de ces assises plates pour atteindre le niveau indiqué par un arrachement au Sud de l'Autel *417 : fig. 74. La rupture introduite par le mur dans le relief et dans les perspectives était encore plus sensible qu'aujourd'hui, mais la fig. 57 l'exagère peut-être.

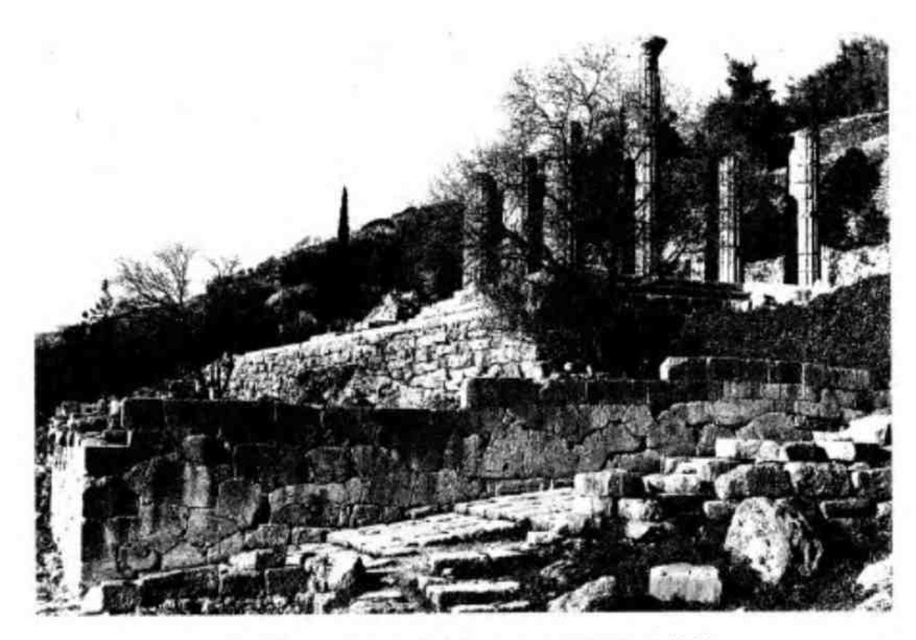


Fig. 60. — Retour Est du grand polygonal *329.

Le mur devait s'amincir vers le haut et être couronné de dalles légèrement saillantes et parées de deux côtés. De nombreuses dalles en calcaire de ce type ont été retrouvées, dont certains portaient des statues de bronze, par ex. celle de Callistô l'Arcadienne. Toute une série, qui pouvait couvrir une quarantaine de mètres, avec une statue tous les deux mètres, rappelle par des inscriptions au moins une victoire navale des Liparéens sur des Étrusques (Co, complété par Cl. Vatin) : fig. 58. Dans ce que nous connaissons, seule la partie Est-Ouest du mur était assez longue pour cette offrande. On a pensé qu'il s'agissait de la plinthe des vingt Apollons que, selon Pausanias, les Liparéens avaient offerts après la capture d'un nombre égal de vaisseaux tyrrhéniens (étrusques). Mais J. Bousquet a montré qu'il avait existé dans la même région une longue plinthe de marbre, sur les fragments de laquelle on lit HIKATI, « vingt », ainsi probablement que le nom des Liparéens [ΛΙΠ]ΑΡΑΙΟΙ *(REA)*. On hésite donc entre les deux séries. *N.B.* — 1. Celle de marbre, apparemment faite pour couronner un mur, a pu figurer elle aussi sur *329. — 2. J. Bousquet propose de placer la série de calcaire sur le péribole Est, mais les dalles semblent trop étroites *(CID)*.

Le nombre des solutions envisageables s'accroîtrait si nous restitutions un analemma entre *329 et le Temple. Pour faire bref, terminons par la mention d'une inscription gravée au Ier s. ap. J.-C. sur le retour Est de *329, et qui, à propos d'une réfection, contient cette formule surprenante : «l'analemma, celui de l'intérieur, qui est sous les statues, et celui de l'extérieur». Comme il eût été incorrect de désigner ainsi deux murs différents, l'hypothétique analemma intermédiaire n'est pas ici en question. Alors, deux tronçons diversement orientés de *329, «celui de l'intérieur» étant le retour Est (Bg-Co)? Ou les deux cours d'un même mur? Ce retour Est a manifestement été réparé dans le secteur qu'une brèche interrompt : appareil pseudo-isodome en deux cours (fig. 60 à dr.).

* Pausanias X, 16, 7. E. Bourguet, *RA* 1918, p. 233 n. 2; F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 142-71; J. Bousquet, *REA* 1943, p. 40-8; et *CID* II, p. 182; Cl. Vatin, inédit.

308 Trésor des Corinthiens.

Juste en contrebas d'un tambour et d'un chapiteau ioniques, très décoratifs mais étrangers à cette place comme au monument, angle Nord-Ouest de la fondation du Trésor des Corinthiens.

Le Trésor avait été offert par Kypsélos, qui fut tyran de Corinthe au VIIe s., mais, selon Plutarque, les Corinthiens le mirent au nom de la cité après l'abolition de la tyrannie (qui eut lieu en 540). Hérodote nous apprend qu'on y avait déposé plusieurs offrandes des premiers Barbares qui eussent fait des consécrations à Delphes — trône de Midas, le fameux roi de Phrygie, et cratères d'or du Lydien Gygès, fondateur de la dynastie qui s'acheva avec Crésus — ainsi que les restes d'un lion en or et que quatre jarres d'argent donnés par ce même Crésus. Ces objets avaient été transférés là après l'incendie qui ravagea le Temple en 548. Les cratères, au nombre de six, auraient pesé à eux seuls 30 talents, soit 750 kilos. Mais les objets précieux, probablement pillés lors de la 3e Guerre sacrée (356-46), n'existaient plus au temps de Plutarque, qui vit seulement un palmier de bronze avec des grenouilles et des serpents ciselés à sa base (le palmier est l'arbre au pied duquel naquit Apollon, mais les animaux faisaient déjà difficulté aux yeux de l'auteur). En tout cas, le Trésor eut une longue existence et fut pendant des siècles un des plus vieux bâtiments du sanctuaire, sinon le plus vieux. La question de son identification, évidemment importante, est en outre complexe.

L'identification est due à E. Bourguet, qui a mis en relation l'angle Nord-Ouest de la fondation avec l'angle Sud-Ouest, situé 10 m plus au Sud et 2,10 m plus bas (malgré le relevé de l'*Atlas*, ici Pl. II, la correspondance en plan est bonne). L'un et l'autre ont conservé une seule assise, faite de plaques de tuf. L'angle Nord-Ouest de l'élévation disparue se restitue grâce au socle

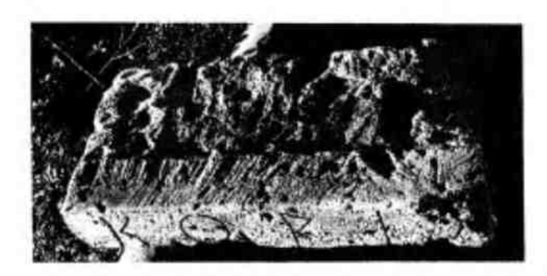


Fig. 61. — Bloc inscrit du Trésor des Corinthiens *308.

composite qui, à une date inconnue, en a épousé la forme (malgré Bg), et sur laquelle on a dressé la colonne ionique. La largeur plus forte de la fondation Sud est normale en raison de la dénivellation. En défalquant son empattement, on obtient pour l'élévation une longueur de 13,20 m env.

D'après les traces de couleur rouge que porte un des blocs, il semble que le sol intérieur ait laissé partiellement visible l'assise conservée en amont. Ce mode de construction allait de pair avec un empattement de la fondation vers le Nord aussi. La seule plaque du retour Ouest donne l'épaisseur maximale du mur (0,81 m) et permet l'attribution d'autres blocs grâce aux particularités de son lit d'attente : canal de bardage en U et bandeaux d'anathyrose en très forte saillie.

Parmi les pierres rapprochées par E. Bourguet, toute une série a été heureusement écartée par F. Courby, mais il en subsiste plusieurs, incomplètes mais inscrites. L'une de ces dernières porte de belles lettres en alphabet delphique du v[e] s. qui appartenaient, selon J. Bousquet, non pas à une dédicace refaite, mais à une promantie collectivement accordée aux Corinthiens : Κοριν[θίοις], fig. 61. Avant un tardif remploi, c'était non pas une pièce de larmier (Co) mais une simple pierre d'assise. Sa profondeur restituée est comparable à celle de trois plaques conservées au Musée (de 0,75 à 0,80 m), ce qui indique un procédé de construction par empilement et donne approximativement l'épaisseur d'un mur, à un niveau qui reste toutefois indéterminé (La); l'obliquité du joint conservé interdit seulement d'incorporer le bloc inscrit à une première assise d'épistyle.

Avec des murs aussi épais, le bâtiment pouvait être grand, de sorte que la dimension restitué à l'Ouest n'a rien de choquant. E. Bourguet ne lui attribuait pas de colonnade. Mais on voit, juste à côté de la fondation S. un tambour de colonne dorique à 16 cannelures plates, dont le lit d'attente a les caractéristiques déjà remarquées. Différent de ceux qu'on attribue au Temple brûlé en 548, il semble revenir à notre bâtiment ; le meilleur emplacement serait la façade (c'est-à-dire le côté Sud : Bg), dont l'ordre serait ainsi défini, mais non l'agencement ni même l'extension : d'où le signe dubitatif sur notre plan V.

Le Trésor limitait l'Aire du côté Est. L'orientation de ses murs se retrouve dans l'escalier *205 et dans les bases *208 et *207 et par conséquent dans la voie que nous restituons au Sud et au Sud-Est de l'Aire.

* HÉRODOTE I, 14 et 50-51; PLUTARQUE, *De pyth. or.*, 12-13; PAUSANIAS X, 13, 5. E. BOURGUET, *BCH* 36 (1912) p. 642-60; F. COURBY, *FD* II, *Terrasse du Temple*, p. 194-9; J. BOUSQUET, *BCH* 94 (1970) p. 669-73.

Le secteur du Trésor des Cyrénéens.

Nous voyons ce secteur par le haut alors que, dans l'Antiquité, une voie y conduisait depuis le pied de l'escalier *205. L'état actuel de la **porte** *201 (ou B) résulte de plusieurs remaniements. Le **péribole 200-300** suivant ici la pente du terrain, en gros du Nord au Sud, distinguons le tronçon aval, qui a conservé l'appareil polygonal de la fin de l'archaïsme, et le tronçon amont refait vers 334 dans un appareil qui se rapproche du pseudo-isodome (ci-avant p. 99). La différence de traitement entre les deux faces du second montre que l'intérieur du sanctuaire était généralement en remblai; vue de l'Ouest, la crête du mur, «en escalier», émergeait donc à peine, sauf à proximité de la porte. Là, un peu plus haut que le seuil actuel, il y avait une terrasse protégée par le mur de soutènement *204 et occupée par la fondation 203.

L'**analemma *204** (actuellement étayé) est constitué de deux parties, l'une et l'autre en appareil polygonal à joints droits. La plus courte, au contact du revers du péribole, a été remaniée (bouchon de pôros), mais tel bloc faisant saillie de ce revers prouve que celui-ci a été construit après elle; la plus longue, qui était à proprement parler la protection de la fondation *203, se compose de blocs moins gros et qui tendent à constituer des assises; elle s'appuie manifestement à l'autre (*contra* Bs 1952). Donc, pour installer *203, on a modifié une terrasse qui existait avant la réfection du péribole, mais c'est l'examen de *203 qui permet de dater à peu près l'opération.

La **fondation *203** (XIII), en calcaire, avait un plan rectangulaire (près de 9 × 6,40 m), parallèle au péribole. Elle ne comporte pas trace d'un mur de refend. Les cuvettes pour crampons en T dans les blocs d'euthyntéria et de krépis conservés au Nord (fig. 117, D5), le parement soigné de ces blocs (à la gradine sauf pour le cadre poli) et la ciselure qui court au pied de la krépis en se poursuivant d'un bout à l'autre jusqu'à de simples congés conduisent à dater l'ouvrage entre la fin du ve s. et le milieu du IVe. Le bâtiment, à peine plus petit que ses fondations, n'avait pas de krépis saillante et ne comportait apparemment qu'une pièce entourée de murs; il peut s'être ouvert soit au Sud soit, plutôt, sur un long côté.

On a renoncé à voir en *203 la substruction du Trésor de Cyrène, dont de nombreux marbres gisent alentour (La). Doit-on pour autant attribuer au monument les quatre blocs de frise dorique qui ont été trouvés à proximité (D. 1912)? La chose est douteuse : que ces pièces soient en tuf et que le T des cuvettes ait une transversale plus courte serait acceptable (v. *422), mais les dimensions, apparemment régulières, conviennent médiocrement à la longueur et mal à la largeur.

Destination problématique. Nous allons voir que le Prytanée ne peut plus être replacé sur *302. Mais la fondation *203 paraît bien trop petite pour l'accueillir, de sorte qu'on le cherchera de préférence à l'extérieur du sanctuaire (p. 196).

En amont, la fondation ***302**, constituée de conglomérat rougeâtre, apparaît comme un bastion accolé au revers du péribole refait. Au-dessus

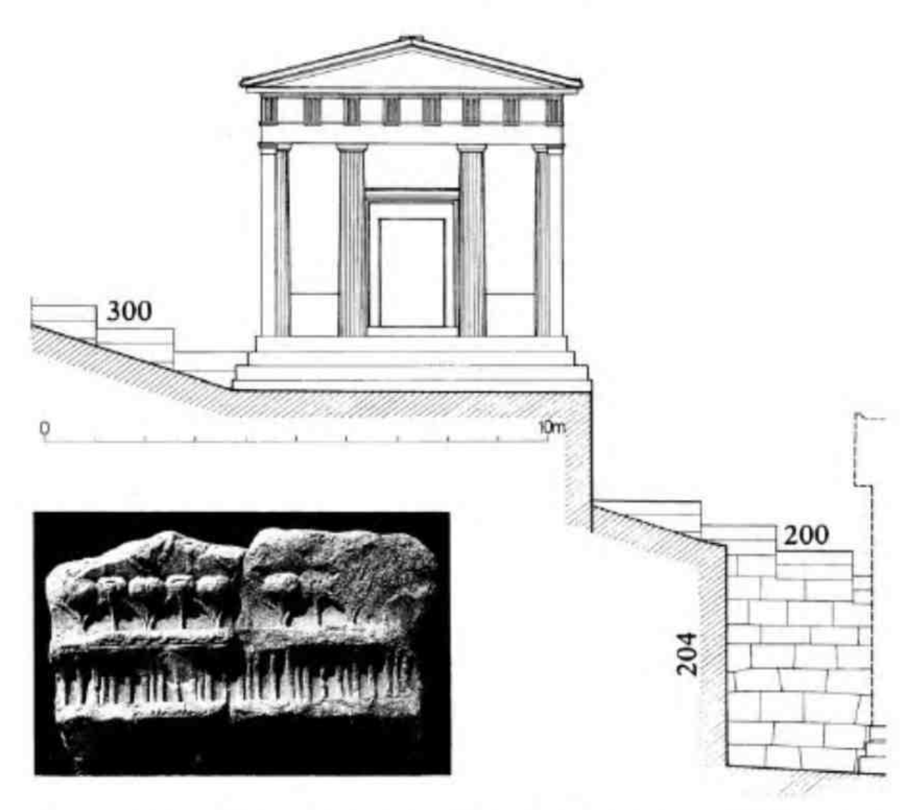


Fig. 62. — Trésor des Cyrénéens *302, de l'Ouest ; à dr. analemma *204 (en coupe) et bâtiment *203 (tiretés) devant le péribole *200. Restitution 1/150ᵉ.
Fig. 63. — *Idem*, fragment du linteau de porte.

de son point le plus élevé (au Nord, assise XI), il faut rétablir encore une assise semblable, puis une krépis de calcaire à trois degrés, fondée sur elle et sur le péribole, enfin l'élévation en marbre mélangé, Paros et Pentélique, du **Trésor des Cyrénéens** (La). Crampons en *Pi* (fig. 117, E6 et 7) et goujons dans les trois matériaux. Le Trésor était tourné vers l'intérieur du sanctuaire et précédé d'une petite terrasse d'accès : fig. 62.

D'ordre dorique, ce trésor était normalement constitué d'un pronaos distyle *in antis* et d'une cella. Mais il présentait plusieurs particularités. La krépis faisait saillie même sous les murs latéraux. Les angles postérieurs de l'élévation étaient traités à la manière de pilastres. A

l'avant, outre les deux colonnes, il y avait des demi-colonnes accolées à la face interne des antes, et la baie médiane, élargie, correspondait à trois métopes au lieu de deux. Les colonnes, très élancées (près de 7 diamètres), avaient leurs cannelures terminées par un arc ; les annelets du chapiteau ont l'aspect de bourrelets, l'échine est aplatie mais de profil courbe, sous un gros abaque bizarrement couronné d'une moulure, comme sont couronnés d'autres éléments, en particulier les métopes, autrement non sculptées. La couverture, de marbre aussi, était bordée par une sima lisse profilée en cavet et qui, sur les longs côtés, portait des gargouilles alternativement tubulaires et léonines (fausses aux angles). Quant à la porte de la cella, elle était entièrement d'ordre ionique : fig. 63.

Le faible nombre des pièces conservées n'a pas permis de les replacer toutes avec certitude, notamment les métopes, qui sont de trois longueurs différentes. Toutefois, il est probable que leur irrégularité résultait du dispositif particulier de la façade : parmi les 36 arrangements théoriquement envisageables pour ses 7 métopes, le plus probable est celui qui partage la largeur selon le rythme 6 + 8 + 6, tout en la rendant égale à la hauteur totale, soit env. 5,95 m ou 20 pieds ; la hauteur était elle-même divisée en : colonne 13' + entablement et fronton 7'. Sur le long côté, 11 métopes moyennes et 12 triglyphes (et non 10 et 11) devaient totaliser 8,93 m ou 30 pieds, estimation corroborée par ce que nous savons du larmier et de la sima.

Comme les murs étaient absolument verticaux, il semble que le dessin primordial était celui du contour : carré en façade, rectangle 3/2 pour le plan et le côté. Mais aux rapports simples s'ajoutait peut-être un jeu plus savant sur ce que nous appelons «les irrationnels» : par exemple le rapport des racines carrées de 2 et de 3 entre architrave et frise, celui des racines carrée et cubique de 3 entre diamètre et hauteur de la colonne, le nombre *Pi* dans la porte (Bs), voire une approximation de *Phi* dans la baie médiane. On songe à l'importance des recherches théoriques, mais aussi appliquées à la géométrie, qu'évoque le dialogue du *Théétète* entre Socrate et Théodore, mathématicien de Cyrène. L'architecte pourrait avoir mis en œuvre une somme de connaissances établies par les générations qui l'avaient précédé.

Le Trésor est à dater entre la réfaction du péribole (vers 334) et 322-321, année où Delphes a pris en faveur des Cyrénéens le décret, probablement de promantie collective, qui a été gravé sur l'ante Nord. Cyrène est une cité d'Afrique (Libye actuelle) fondée au VIIe s., sur les conseils d'Apollon, par des Grecs de Théra (Santorin). En 322-321, les Delphiens remerciaient sans doute pour du blé reçu à l'occasion d'une famine. L'offrande de l'édifice n'était d'ailleurs pas nécessairement liée à cet envoi dont d'autres cités furent bénéficiaires.

Juché sur son bastion, le Trésor ne pouvait être approché que par le Nord et par l'étroite terrasse Ouest. Les autres côtés comportent de

légères irrégularités. La vue de loin, en contre-plongée, devait faire impression, mais la façade, dont on dirait d'abord qu'elle regardait l'Aire, était en partie masquée par le Trésor de Corinthe.

* Pausanias X, 13, 6. W.B. Dinsmoor, *BCH* 36 (1912), p. 479-80; et *AJA* 61 (1957), p. 402-11; J. Bousquet, *FD* II, *Le Trésor de Cyrène* (1952); et *BCH* 109 (1985), p. 252-3; D. Laroche, *BCH* 112 (1988), p. 291-305; J.-Fr. Bommelaer, *13e Congrès intern. d'Arch. class.* (Berlin 1988) [1990] p. 420-2.

Chapitre IV

DU TRÉSOR DES CYRÉNÉENS AU TEMPLE D'APOLLON (Pl. III)

306-301.

Entre l'angle Sud-Est du grand mur polygonal et le péribole Est, vestiges de deux *oikoi* ou trésors de tuf, en partie recouverts par des remblais.

306 (XV) Le mieux conservé est celui qui se trouve juste en contrebas de la voie. Simple pièce rectangulaire, de 5,70 × 8,50 m aux murs, ouvrant sans doute au Sud, il était construit de blocs étroits posés sur des plaques plus larges en fondation. A l'angle Nord-Est, large cuvette en queue d'aronde à bords courbes. Le dallage, de tuf aussi, indique un niveau de sol inférieur à celui qu'on lit à l'angle du polygonal, mais l'*Oikos* était protégé par un analemma au moins du côté Nord. Enfin, sa construction implique ici la destruction de l'ancien péribole, dont un tronçon subsiste un peu plus au Nord (*305), mais elle laissait pour la largeur de la voie un espace de 5 m env. On conclura (malgré LC) que *306 date de la seconde moitié du VIe s.

A cause de la minceur des murs, on hésitera à attribuer un décor ionique à l'*Oikos*, bien qu'un bloc de tuf sculpté d'un décor comparable, en plus sec, à celui du Trésor siphnien, ait été trouvé juste en contrebas : *BCH* 47 (1928) p. 518. La situation topographique aurait pu convenir au Trésor des Clazoméniens ou à celui des Acanthiens, mais le premier était trop ancien et le second trop récent (ci-après), de sorte que la fondation reste anonyme. L'*Oikos* doit avoir été encore debout lors de la construction de *303 mais vraisemblablement plus à l'époque de Plutarque ; si les blocs de tuf remployés dans l'escalier *205 proviennent bien de lui, il a pu être détruit assez tôt.

* P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 480-1 ; et *BCH* 93 (1969) p. 741-5.

La question du Trésor des Clazoméniens.

Clazomènes était une petite cité côtière du golfe de Smyrne. Au témoignage d'Hérodote, elle avait un trésor dans lequel un cratère d'or offert par Crésus, le roi de Lydie, fut transféré à partir du Temple d'Apollon lorsque celui-ci brûla (548/7). Ce cratère aurait pesé

8 1/2 talents et 12 mines, soit plus de 200 kilos : on peut croire qu'il disparut lors de la 3[e] Guerre sacrée (356-46). Quant au trésor, il était donc ancien, mais on ignore où il se trouvait.

On n'est pas même certain d'en posséder une pierre (quoique l'on puisse songer avec LC à quelques fragments de tuf décorés d'un kymation lesbique dont le type régional et la date conviendraient).

* Hérodote II, 51. P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 273 et 480-1.

303 La question du **Trésor des Acanthiens et de Brasidas** et celle des **broches de Rhodopis**.

Du Trésor *303 (XVI), il n'apparaît plus qu'un bloc d'angle Nord-Ouest, en place un peu plus haut que *306 dans l'espèce de niche que protège l'analemma *304. Mais toute la fondation du mur Nord et une petite partie de celles des retours Est et Ouest subsistent sous terre et sont visibles sur la fig. 64. Elles sont faites de plaques beaucoup plus larges que les murs n'étaient épais, parce qu'il y avait deux ou trois degrés avec des retraits de 9 à 10 cm sur les trois côtés connus, ramenant la largeur du bâtiment de 6,80 m à 6,42 ou même à 6,23 env. (longueur incertaine). Goujons étroits au pied des joints; sur le bloc d'élévation, cuvettes pour crampons en *Gamma* à retour très court.

Dans le *Dialogue sur les oracles de la Pythie*, les amis de Plutarque, après avoir parlé du Trésor des Corinthiens (*308), longent (παρελθοῦσιν) celui «des Acanthiens et de Brasidas» avant qu'on ne leur montre l'endroit où s'étaient trouvées autrefois les «broches de Rhodopis». Brasidas est ce Spartiate qui, en 423, aida les gens d'Acanthos, ville de Chalcidique, à se libérer des Athéniens. Il mourut l'année suivante. D'après Plutarque, son nom était associé à celui des Acanthiens dans la dédicace du Trésor. Que celui-ci ait été achevé de son vivant ou après sa mort, la date ne doit pas être éloignée de 422. Quant à Rhodopis, courtisane grecque qui avait vécu en Égypte au temps du pharaon Amasis (vi[e] s.), elle s'était rendue célèbre en offrant à Apollon la dîme de ses biens sous forme de broches de fer. Au v[e] s., d'après Hérodote, ces broches se voyaient encore, entassées (συννενέαται) derrière l'Autel consacré par les gens de Chios, en face du Temple.

Topographie. On suppose que le souvenir de l'emplacement, originel ou non, qu'Hérodote indique pour les broches fut conservé par la tradition après leur disparition. Les mots «derrière l'Autel» paraissent désigner la zone située juste en amont de *303, mais on a compris aussi «entre le Temple et l'Autel» (Rx, *Enigmes*). Dans ce dernier cas, le Trésor pourrait trouver place sur *506 (LC et Rx, *Attale*) aussi bien que sur *303 (Rx, *Enigmes*), étant admis que la fondation *306 est trop ancienne et qu'il y a



Fig. 64. — Le Trésor *303, les murs *304 et la porte *301 vus du Sud-Ouest.

peu de place dans le secteur pour un trésor entièrement disparu. Mais, dans l'interprétation qui nous a paru vraisemblable, il ne reste que *303 de disponible. Aussi bien, en raison de la technique et de la forme à degrés, cette fondation convient mieux que *506 à la date indiquée.

Le Trésor. On adopte volontiers un plan distyle *in antis*, tourné vers le Sud. On doit écarter comme trop anciens les décors de tuf dont il a été question au n° *306. L'emploi de l'ordre dorique est plus probable.

Un autre passage de Plutarque nous apprend que l'édifice avait contenu, outre une trière d'or et d'ivoire offerte par Cyrus le Jeune au Lacédémonien Lysandre peu avant la fin de la guerre du Péloponnèse (fin du v[e] s.), une grosse somme d'argent, probable reliquat des manœuvres corruptrices de l'ancien amiral, et que la statue de marbre qui s'y dressait encore au II[e] s. ap. J.-C. représentait le même Lysandre avec sa chevelure et sa barbe longues. En l'absence de trésor de sa cité, le Lacédémonien avait donc utilisé celui dont la dédicace comportait le nom de son devancier (Bm).

Les murs du secteur (fig. 64). L'espèce de niche dans laquelle on a inscrit le côté Nord du Trésor, tout en laissant libre une marge de 2,50 m, est un ensemble de murs qui n'a pas été fait initialement pour lui. A g., l'ancien péribole *305 était coupé et écrêté à peu près comme aujourd'hui. Au fond et à dr., l'analemma d'appareil polygonal **304, a + b** peut remonter jusqu'à l'époque alcméonide. Il était relié au péribole de cette époque par un tronçon *e aujourd'hui masqué (ci-après). La construction du Trésor a eu pour



Fig. 65. — Maison à péristyle *299 située à l'Est de la porte *301.

conséquences le démontage d'une partie du mur de dr. (*b), son remontage 25 cm plus à l'Est (*c) et l'insertion du coin de la fondation *303 en dessous de *b (T. rectifiant Rx), tellement l'espace faisait défaut. Nous ignorons de combien le mur *c s'avançait vers le Sud en avant du tronçon *e, mais il est manifeste qu'il séparait la zone du Trésor, à niveau bas, de celle qui rejoint le péribole, à niveau plus élevé. La solution la plus probable est qu'il y avait déjà une porte dans le péribole à l'emplacement de *301 et qu'un parcours en chicane contournant le Trésor par le Sud permettait de rattraper la dénivellation. Tel fut assurément le cas après la reconstruction du péribole, qui eut lieu vers 334.

La **porte** *301 de ce nouveau péribole n'est large que de 1,24 m. Son montant nord était plus épais que le reste du mur de façon à masquer le raccord avec le vieux tronçon *304e, mais il fut amputé lorsque ce tronçon *e fut doublé par celui que l'on voit maintenant, *d : celui-ci, qui est fait de blocs de plusieurs origines, s'identifie peut-être à l'« analemma jusqu'à la poterne », τὸ ἀνάλημμα μέχρι τῆς πυλίδος, construit au Ier s. de notre ère par Tiberius Claudius Cleomachos au nom des Amphictions : *Syll.*[3] 813 B. Un enduit blanc avec des traits rouges a recouvert les tronçons *304, a + b + c + d.

* HÉRODOTE II, 135 ; PLUTARQUE, *De pyth or.*, 13-14 ; et *Lys.* 1, 1-3 et 18, 2. P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *AMD*, p. 481-3 ; G. ROUX, *Énigmes*, p. 69-77 ; et *FD* II, *Attale*, pl. I ; J.-Fr. BOMMELAER, *Lysandre, histoire et monuments*, p. 10-4 ; E. TROUKI, inédit 1989.

299 Le chemin (habituellement interdit) qu'on aperçoit au-delà de la porte ***301** passe au-dessus de la **« maison à péristyle »** : fig. 65. Celle-ci se développait à côté du sanctuaire, autour d'une cour d'une centaine de m² qu'entourait une colonnade ionique. Son installation à flanc de coteau avait nécessité de grands terrassements, de sorte que les états antérieurs

restent inconnus. Le côté Sud est perdu. V. Déroche, qui a nettoyé l'ensemble, est enclin à dater son installation du Ier s. ap. J.-C.; des réparations seraient intervenues par la suite.

N.B. Bien que le bâtiment ait une forme et des dimensions bien attestées ailleurs dans des maisons du Haut-Empire, sa destination reste incertaine : on peut songer à une habitation, mais aussi au Prytanée de Delphes (Bs), question dont nous reparlerons à propos du bâtiment situé juste en amont, p. 196.

* J. Bousquet, *FD* II, *Trésor de Cyrène*, p. 28-9; V. Déroche, *BCH* 113 (1989) p. 403-10.

A droite du dernier tronçon de la voie.

Nous reprenons la voie dallée qui monte fortement vers le Nord. A g., retour du Mur polygonal *329 (ci-avant). A dr., terrasses reconstituées, mais seulement en partie; nous nous tournons de ce côté.

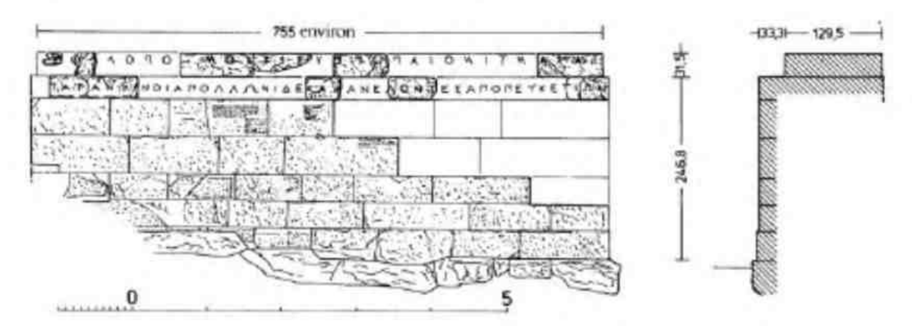


Fig. 66. — Base tarentine «du haut» *409, élévation et coupe (1/100e).

409 Parmi les nombreuses offrandes que cite Pausanias, la plus facile à localiser est celle des **Tarentins «du haut»** (pour ceux «du bas» voir *114) : fig. 66. L'analemma qui borde la voie était surmonté d'un groupe statuaire où le Périégète a vu un dauphin, le Lacédémonien Phalantos, héros de Tarente, le héros Taras éponyme de la ville, et d'autres personnages dont un seul est nommé. Il y avait à la fois, dit-il, des cavaliers et des piétons. Le personnage nommé était Opis, roi des Iapyges et allié des Peucétiens dont le monument célébrait la défaite. Comme il paraissait avoir été tué par les héros, il est certain que le mythe l'emportait sur l'histoire, conformément à ce que l'on peut attendre d'une œuvre d'Onatas d'Égine et d'Agéladas d'Argos, bronziers de la première

moitié du v[e] s. Phalantos, disait-on, avait été non seulement conseillé par Apollon mais aussi sauvé en mer par un dauphin.

Le monument paraît avoir été retouché. En tout cas, la dédicace, d'abord sinistroverse et placée sur la plinthe, a été refaite dans l'autre sens sur l'assise sous-jacente, probablement au IV[e] s. Plusieurs inscriptions ont été soigneusement martelées.

* PAUSANIAS, X, 13, 10. P. AMANDRY, *BCH* 73 (1949) p. 447-63.

408 Le monument rond sur socle carré qui se trouve juste derrière et en amont n'est plus considéré comme la base du Trépied de Platées mais comme celle d'un **Trépied crotoniate**.

Le socle carré est une reconstruction moderne d'où l'on espère retirer les blocs appartenant à d'autres monuments, mais sa place et ses dimensions conviennent à peu près. Les deux assises rondes, en calcaire elles aussi mais presque complètes, en appellent une troisième, circulaire ou annulaire, d'un diamètre de 2,49 m, et traversée par trois tenons : fig. 67.

Cette troisième assise, partiellement conservée, est en marbre, moulurée et inscrite (restes d'une dédicace, au Musée). On l'avait d'abord hypothétiquement rapprochée d'un passage où Pausanias dit qu'il cite une seule statue d'athlète, contrairement à ce qu'il a fait à Olympie : cet athlète est Phayllos, le Crotoniate qui a participé à la bataille de Salamine avec une trière équipée à ses frais. Mais, de cette hypothèse, seul le mot «Crotoniate» subsiste nécessairement, à cause de la dédicace.



Fig. 67. — Base crotoniate *408, dernière assise conservée en place (calcaire).



Fig. 68. — Monnaie crotoniate à sujet pythique.

D'après les traces, la base portait directement un très grand trépied à pattes léonines et au moins un autre élément. Une monnaie frappée par Crotone vers 420-390, et qui a souvent été mise en relation avec la description d'un groupe de Pythagoras de Rhégion, représente Apollon et Python de part et d'autre d'un trépied : fig. 68. Peut-être nous a-t-elle conservé une image plus ou moins fidèle du monument (Ja et La).

Le travail de la pierre, les crampons en *Gamma* et en T (fig. 117, B5), la forme des moulures et celle des lettres inscrites semblent indiquer la période 510-470, mais plutôt la fin de cette période. Certes, on trouverait plus facilement une occasion de consécration vers 510 : victoire sur Sybaris, cité voisine de Crotone (Ja). Mais l'occasion peut naturellement être inconnue de nous.

* Pausanias, X, 9, 2 et 13, 9 ; Pline L'Ancien, *NH*, XXXIV, 59. A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 114 (1990) p. 299-323.

407 Après la victoire remportée à Platées sur les Perses (479), les Grecs consacrèrent à Delphes ce que nous appelons le **« Trépied de Platées »**. Le trépied lui-même, qui était en or, fut fondu par les Phocidiens révoltés au milieu du IVe s. Il avait pour support une colonne de bronze torsadée dont les torsades figuraient le corps de trois serpents : fig. 69, à g. La colonne resta en place jusqu'au règne de l'empereur Constantin Ier (306-337).

Celui-ci l'emporta pour orner l'hippodrome de sa nouvelle capitale, Constantinople. De nombreux documents représentent la colonne avec les têtes des trois serpents jusqu'au XVIIIe s. Aujourd'hui, la colonne est toujours debout à Istanbul, près de la Mosquée Bleue, mais les têtes ont disparu, sauf un fragment (au Musée archéologique de la même ville).

L'ensemble, proche de l'Autel d'Apollon, d'après Hérodote, et de l'offrande tarentine *409, d'après Pausanias, ne peut pas s'être élevé, comme on l'avait cru, sur la base *408. Au contraire, les quelques blocs de fondation *407, en place juste à côté, semblent lui convenir. L'euthyntéria était une plaque de calcaire, carrée, de 1,87 m de côté, dans laquelle était encastrée la base proprement dite, de calcaire aussi, ronde et campaniforme.

L'aspect extraordinaire du monument tient à la forme de la colonne et non au fait que le trépied ait été juché tout en haut, les têtes de serpents portant les pieds de l'objet (et non sa cuve, malgré une opinion répandue : v. *348 et *518). Selon que la restitution écarte plus ou moins ces têtes, elle donne au trépied un volume plus ou moins gros, mais de toute façon l'ensemble s'élevait à peu près de 9 m au-dessus du sol (La).

Le Lacédémonien Pausanias, chef des Grecs victorieux, avait d'abord rédigé la dédicace en son nom, mais, devant la protestation des alliés,

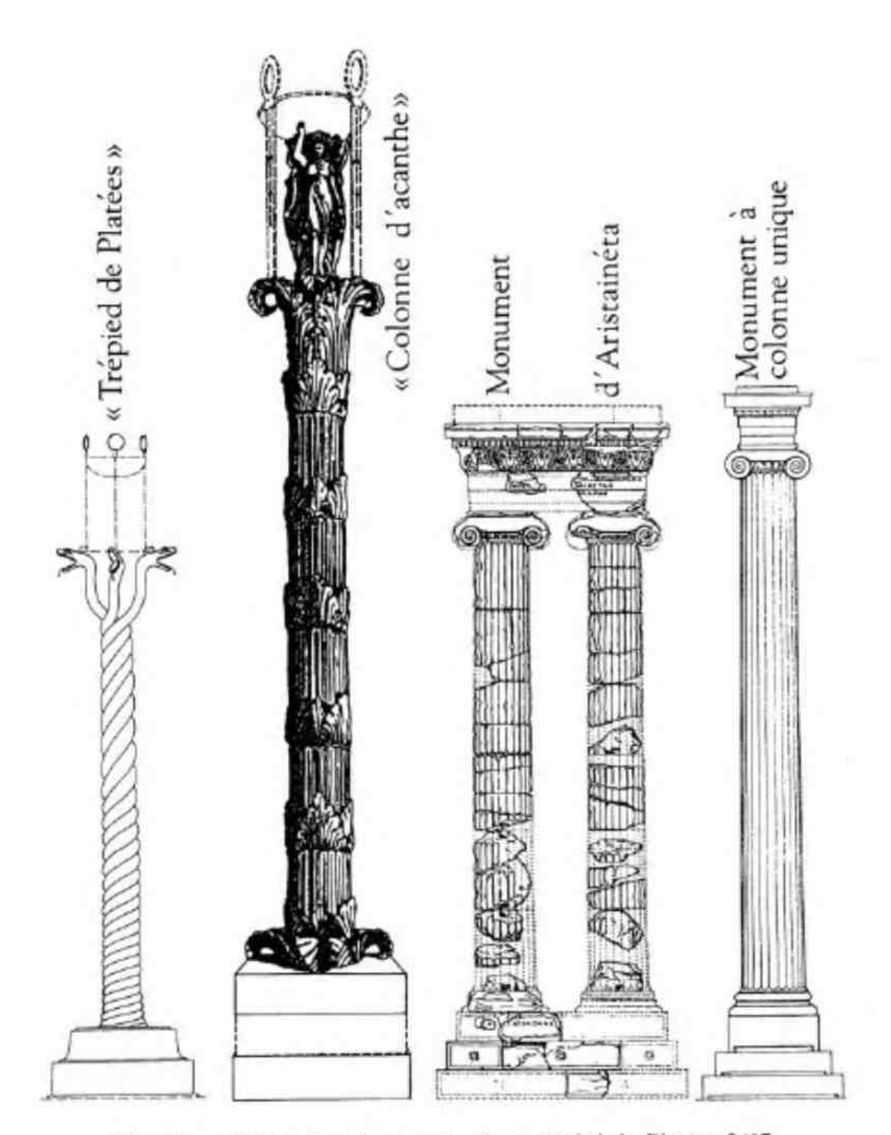


Fig. 69. — Colonnes votives comparées : trépied de Platées *407, colonne d'acanthe *509, monument d'Aristainéta et monument à colonne unique, non localisés (1/100e). Cf. fig. 53 et 69.

Sparte la fit effacer. Nous avons, sinon la dédicace refaite, du moins une liste de 31 noms de peuples gravée sur les premières spires de la colonne. A vrai dire, cette liste diffère un peu de celle que feraient attendre les relations de la bataille et elle contient d'évidentes corrections, mais elle commence par les mots «voici ceux qui ont fait la guerre» qui donne au mémorial une portée générale (M.-L.). De fait, après la victoire navale de Salamine (*410b), la victoire terrestre de Platées consacrait l'échec total de l'invasion perse en Grèce continentale, même si la «2e guerre médique» devait se poursuive encore sur les côtes d'Asie Mineure (v. *313 et *420).

* Hérodote, IX, 81 ; Thucydide, I, 132 ; Diodore, XI, 33 ; Pausanias, X, 13, 9. P. Devambez, *Grands bronzes du musée de Stamboul*, p. 9-12 ; R. Meiggs et D. Lewis, *A selection*, p. 57-60 ; D. Laroche, *BCH* 113 (1989) p. 183-98.

Dans ce secteur très ruiné nous perdons la trace de Pausanias. Si nous cherchions à suivre son itinéraire, nous le retrouverions de manière précise en *420, près de l'angle Nord-Est du Temple, après avoir vu des monuments qu'il ne cite pas (*406, *518, *524), un monument qu'il cite mais dont les fondations sont perdues (410b), et les fondations de monuments dont il parle peut-être (*521). Procédant d'une autre façon, nous nous attarderons un peu à la terrasse située derrière *409 avant de nous retourner vers l'Autel *417.

Le niveau de la terrasse est à peu près indiqué par le revers du péribole et par la petite porte *401 (sur celle-ci, v. *402-503). Il s'agit, certes, de l'état du IVe s., mais l'état précédent atteignait un niveau semblable d'après les fondations de *408.

406 Char des Rhodiens. Derrière *408, la fouille n'a trouvé en place que la partie inférieure des fondations de *406, en conglomérat. L'élévation proprement dite commençait à peu près au niveau de la crête du péribole. Ses blocs, en calcaire de Saint-Élie, témoignent d'une technique soignée, comparable à celle du «Temple en calcaire» *43 dans ses parties polies. De plan rectangulaire, elle se composait d'une krépis à trois degrés et d'un fût à peine pyramidant entre deux moulures ioniques, dont la seconde portait le groupe sculpté et une sorte de parapet. Pour la première fois, à notre connaissance, un pilier était aussi massif : fig. 70.

Le groupe représentait le quadrige du Soleil, Hélios, divinité protectrice des Rhodiens. Il était tourné exactement vers le milieu du fronton Est du Temple, où figurait Apollon entouré de son cortège. Bien qu'une des nombreuses inscriptions gravées sur le fût dise que le char était «d'or», nous comprendrons simplement «doré». Sa caisse était soutenue au milieu par un bloc de couleur rose violacé. Le parapet très bas, en calcaire gris, était sculpté de vagues et portait probablement des dauphins de calcaire aussi. Le quadrige avait donc l'air de sortir de la mer, à l'orient du Temple, et son attelage devait être cabré.

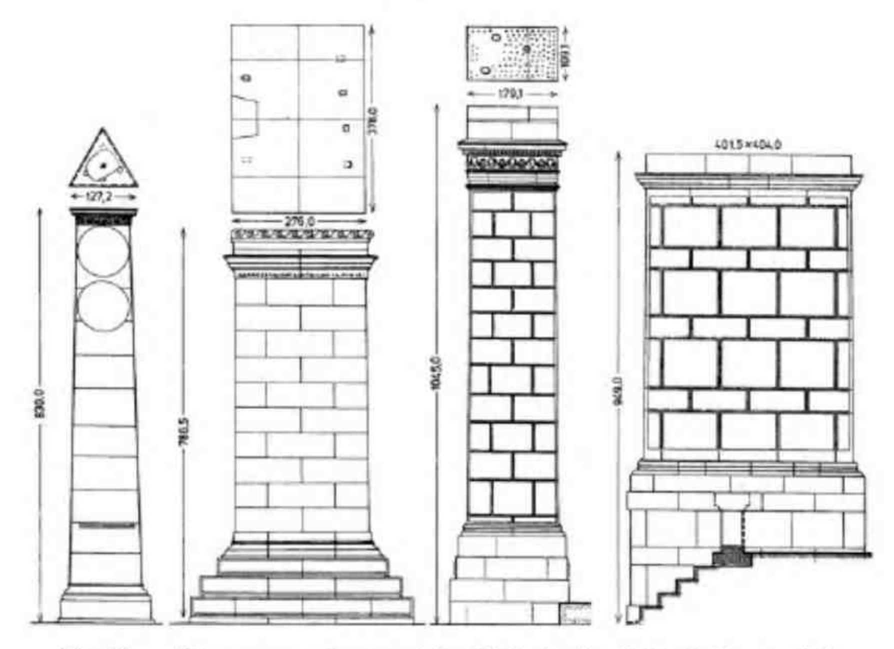


Fig. 70. — Piliers comparés : messénien *348, rhodien *406, de Prusias *524, d'Eumène II *404 (1/150e).

Les placides chevaux de Saint-Marc de Venise ne conviendraient donc pas ici, même si des raisons techniques autorisaient le rapprochement auquel, un temps, on a songé. Le thème avait déjà été traité de manière dynamique par Phidias, mais dans le cadre, tout différent, du fronton Est du Parthénon.

On hésite sur la date du monument et sur le nom de son auteur, les deux questions étant liées en partie. Les indications que l'on cherche à tirer de l'histoire mouvementée de Rhodes restent contradictoires et, dans leur principe, hasardeuses. Quant aux indices architecturaux et topographiques, ils feraient préférer le dernier tiers du IVe s., mais sans certitude. On sait que Lysippe avait fait pour les Rhodiens un char d'Hélios (Pline) mais aussi qu'un groupe existait à Rhodes même (Dion Cassius) indépendamment des «quadriges du soleil» que les Rhodiens précipitaient rituellement chaque année dans la mer (Festus). Il est possible qu'un des groupes ait servi de modèle à l'autre, mais difficile de choisir entre les deux. Celui de Delphes fut sans doute emporté en Italie avant le passage de Pausanias.

* PLINE L'ANCIEN *NH* XXXIV, 63; DION CAS. XLVII, 33; FESTUS, p. 190, 28 (Lindsay). G. DAUX, *FD*, III 3, p. 329-378; Catalogue collectif *Les chevaux de Saint-Marc*, Grand Palais, Paris (1981); A. JACQUEMIN et D. LAROCHE, *BCH* 110 (1986) p. 285-307.

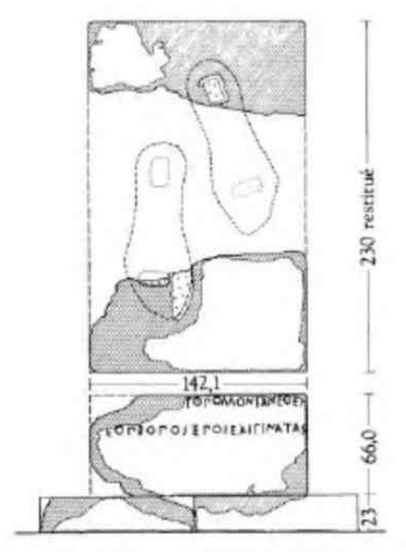


Fig. 71. — Plinthe restituée de l'Apollon de Salamine *410b (1/50e).

410b L'Apollon «de Salamine» (et de l'Artémision) était une offrande des Grecs qui, après un premier succès mitigé, avaient, grâce à Thémistocle, mis en déroute la flotte perse dans les eaux de Salamine, tout près d'Athènes, obtenant ainsi le départ pour l'Asie du Roi des rois (480). C'était une statue en bronze, de douze coudées de haut (près de 6 mètres), tenant en main un *akroterion*, ornement de poupe probablement.

C'est, dans le texte de Pausanias, le deuxième monument à partir de *409. A défaut de fondation en place, une douzaine de blocs, tous en calcaire et fort gros, ont été découverts au Nord de *407. Ils permettent de restituer une base non scellée, à deux degrés apparents. La forte plinthe (2,30 restitués × 1,42 × 0,66 m) comportait deux mortaises sous chaque pied de la statue, selon un modèle attesté dans un autre cas (Apollon des Péparéthiens), mais avec la profondeur inhabituelle de 0,40 m qu'imposait la hauteur de l'offrande : fig. 71. Le dieu devait ressembler à un couros archaïque, mais avec le pied droit avancé. N.B. La partie antérieure de la plinthe avait été précédemment attribuée par erreur à la base du Taureau des Corcyréens *104 ou à celle du Bœuf des Platéens, qui est perdue.

En façade, on lit la signature du bronzier Théopropos d'Égine et la dédicace, mutilée : «...ont offert à Apollon». Le sujet de la phrase, en huit lettres, pourrait avoir été ΗΕΛΛΑΝΕΣ, «les Grecs» en dialecte dorien. D'habitude, les dédicaces étaient au nom d'un peuple particulier : tel devait être le cas de celle des Éginètes qui, pour avoir obtenu la palme de la vaillance lors du même combat, furent taxés par le dieu d'une offrande particulière (ce furent trois étoiles d'or sur un mât de bronze). Mais notre statue était une consécration commune. Nous avons vu que cette exception se renouvela dès l'année suivante après Platées (*407, avec le problème de la dédicace). Les deux monuments, si différents par leur forme, se correspondaient de plusieurs façons et notamment par un esprit panhellénique dont l'expression est assez rare pour mériter qu'on le souligne.

* HÉRODOTE, VIII, 121-2; PAUSANIAS, X, 14, 5-6. F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 283-4 : Péparèthiens; P. AMANDRY, *BCH* 78 (1954) p. 303-7 : Éginètes; A. JACQUEMIN et D. LAROCHE, *BCH* 112 (1988) p. 235-46 : Apollon de Salamine.

La terrasse du Temple d'Apollon.

La voie montante aboutit à l'angle Nord-Est de la terrasse du Temple. On a alors devant soi la façade de ce monument (*422) et à main g. l'Autel (*417). Pour la clarté de l'exposé, disons tout de suite que le Temple actuel date du IVe s. av. J.-C. et qu'il a eu au moins deux prédécesseurs en pierre : l'un, qui fut détruit en 548/7; l'autre, dit «des Alcméonides», qui fut achevé vers 505.

La terrasse a, très en gros, la forme d'un rectangle de plus de 80 × 45 m. Le soutènement aval, au Sud et aux deux retours, est le grand polygonal *329 de la seconde moitié du VIe s. La disparition des assises isodomes qui couronnaient ce mur a entraîné celle du remblai qu'elles contenaient, en déchaussant les fondations du Temple jusqu'à une profondeur de 5 m. A cause de l'importance de cette dénivellation, on a parfois restitué deux niveaux de terrasses avec un analemma intermédiaire (Co); des plaques couvertes d'inscriptions comptables auraient été accolées à ce mur, sinon aux fondations mêmes du Temple. Ici, nous restituons une esplanade à un seul niveau, en légère pente (v. *329 et Pl. V).

Le soutènement amont, au Nord, comporte plusieurs parties, qu'il est



Fig. 72. — Niche *528 dans l'«*Iskhegaon*» réparé; bassin actuellement comblé.



Fig. 73. — Pilier de Prusias *524 et rocher *525 (fontaine Cassotis ?).

plus commode d'énumérer à partir de l'Ouest. L'extrémité g., *529 (que nous verrons au retour) est faite de blocs de tuf disposés en appareil presque isodome avec des contreforts à l'arrière. Les blocs proviennent du Temple de la fin du VIe s., détruit vers 373. On identifie généralement le mur avec l'**Iskhegaon**, le «mainteneur de terre», mentionné dans les comptes notamment à la date de 356. Haut de 4,50 m à l'origine, il a été écrêté par les constructeurs de la niche *540 avant la fin du IVe s. Il était plus long mais, plus à l'Est, il a été remplacé par le mur *527, que son appareil de pierraille et de mortier situe à l'époque romaine au plus tôt. Cet analemma englobe un tronçon refait en tuf, où s'ouvre la niche *528, qui est parfois attribuée à une statue de l'empereur Domitien, auteur d'une restauration du Temple en 84 ap. J.-C., mais qui pourrait être plus récente et qui a certainement servi de fontaine (fig. 72). A l'Est du tronçon de tuf, la maçonnerie englobe des blocs polygonaux avant de s'arrêter près de l'angle Nord-Est du Temple, au-dessus du rocher *525.

Les traces que ce rocher comporte du côté g. (fig. 73) indiquent qu'un mur d'appareil polygonal s'était appuyé à lui encore plus près de l'angle du Temple que ne le fait l'actuelle maçonnerie. Comme cela correspond à l'alignement de l'extrémité bien conservée de l'*Iskhegaon* en tuf, il est probable qu'il y a eu successivement, un analemma d'appareil polygonal

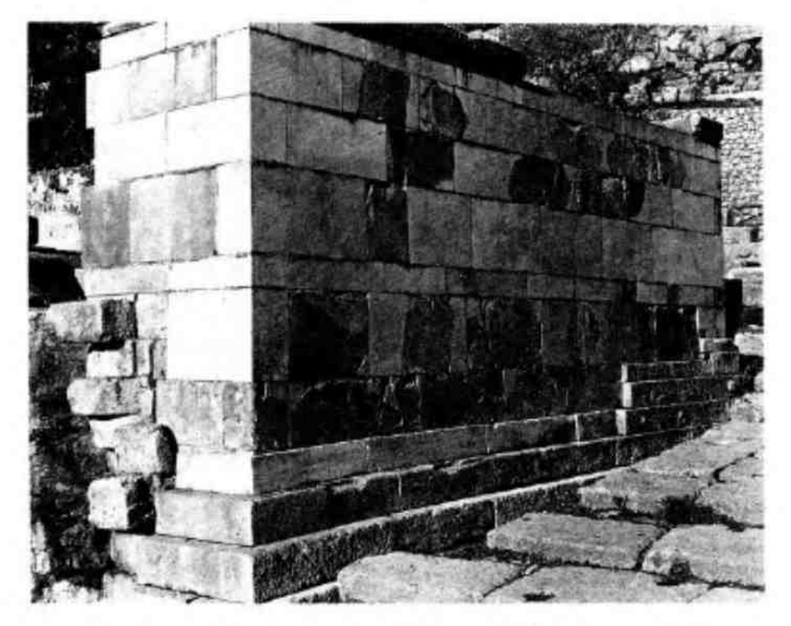


Fig. 74. — L'Autel d'Apollon *417, partiellement reconstitué.

(VIe s.) et un analemma de tuf (IVe), peut-être sur un même tracé, et enfin, avec un léger gauchissement, la réparation en pierraille et mortier. Le mur n'a certainement jamais été parallèle au Temple du IVe s., et peut-être pas non plus à celui de la fin du VIe.

A partir du rocher, donc en avant de la façade du Temple, le soutènement, un peu décalé vers le Nord, est à nouveau constitué d'assises, mais en tronçons de matériaux différents et sans grande épaisseur (v. *526 et *522). Il appartient à un aménagement du IVe s., qui comporte des monuments plus anciens, peut-être déplacés. Au VIe s., la terrasse avait comporté, vers le Nord, une excroissance protégée par l'analemma *510, mur en très grand appareil polygonal que l'on voit depuis la passerelle : fig. 84. Le rocher devait servir de pivot entre les deux systèmes de murs. Mais on ne connaît pas précisément les contours de l'excroissance, dont l'analemma *510 n'a d'ailleurs pas été achevé. L'aire a été recouverte de remblais dans lesquels on a enfoui les statues des frontons du Temple détruit en 373 et sur lesquels on a en partie fondé les monuments *508, *509 et *511. Comme le premier de ces monuments date du Ve s. et les autres de la seconde moitié du IVe, il pourrait y avoir eu plus d'une opération de remblaiement, mais il est au moins aussi probable qu'il n'y en a eu qu'une, au IVe s., suivie d'une reconstruction de *508.

A l'exception de cette excroissance, l'état du VIe s. et celui du IVe devaient se ressembler beaucoup en plan comme en altitude. Vers l'Ouest, le niveau

des fondations du péribole (ici archaïque) et celui de la porte *435 (à rehausser très légèrement) indiquent que, dans les deux états, la terrasse se poursuivait à peu près de plain-pied par un passage, pour lequel il faut restituer un analemma aligné avec le côté Sud du Temple ou avec sa colonnade Sud. C'est dire que les *oikoi* situés à l'Ouest du Temple, *427, *428 et *345 étaient enfouis dès la fin du VIe s., de même que, au Sud, *338, *337, *336, *310 et le mur *330.

Le Temple, au contraire de l'Autel, n'est parallèle ni aux soutènements ni à un axe de sa terrasse. Cette singularité, que des glissements bien réels ne suffisent pas à expliquer, nous éclaire peut-être sur l'histoire du site. L'orientation des soutènements et de l'Autel paraît héritée d'un état antérieur à la seconde moitié du VIe s., état dont subsistent les huit fondations précédemment citées. Le mur *330 doit avoir été le soutènement aval. Le Temple de l'époque, moins grand que ses successeurs, aurait été parallèle à ce mur et sur le même axe que l'Autel. Mais, lorsqu'on fit un bâtiment plus vaste, on ne voulut sans doute ni approcher trop de la colline en surplomb, ni changer l'orientation de l'Autel, ni renoncer à toute correspondance entre les deux monuments, de sorte que l'on s'accommoda d'un axe oblique. La plupart des savants estiment que ce changement alla de pair avec la construction du mur polygonal *329, c'est-à-dire avec l'extension de la terrasse aux dépens de tant de petits bâtiments lors du grand réaménagement consécutif à l'incendie de 548. Le fait que l'Autel actuel soit en réalité plus récent (v. p. 174) ne suffit pas à infirmer cette théorie s'il est vrai que le monument a conservé une situation traditionnelle. Mais, même sans accepter toutes les réserves de P. Amandry (1981), on devra peut-être nuancer le schéma.

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse du Temple*; P. de La Coste-Messelière, *BCH* 70 (1946) p. 271-87; et *BCH* 93 (1969) p. 730-758; J. Pouilloux, *FD* II, *Région Nord*, p. 17-91; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 677-97.

Il y eut une multitude d'offrandes autour du Temple. Mais les témoignages littéraires, épigraphiques et archéologiques concordent médiocrement, de sorte que beaucoup d'entre eux devront être laissés de côté dans ce *Guide*. Aussitôt après l'Autel et le Temple, nous verrons seulement les monuments du Nord-Est de la terrasse (p. 185-91), en réservant les autres côtés pour le retour (p. 223-236).

417 Autel d'Apollon. Le socle qui, à gauche, domine de sa masse verticale le dernier tronçon de la voie montante, a été reconstruit en 1959 par E. Stikas, corrigeant la présentation encore plus haute de J. Replat (1920) : fig. 74. Les pierres gris-bleu, modernes, rappellent en plus clair la couleur du marbre employé entre une euthyntéria et un couronnement mouluré qui sont, pour leur part, de marbre blanc : h. 3,57 m au-dessus



Fig. 75. — Volute de la table de l'Autel.

de l'euthyntéria, l. 8,77 au couronnement. Les donateurs étaient les gens de Chios (moderne Chio) : on voit leur dédicace dans la partie gauche du couronnement, et le résumé d'un décret de promantie en leur honneur, sur la tranche Sud de l'euthyntéria. On dit souvent : *l'Autel de Chio.*

Comme Hérodote connaît déjà l'origine des donateurs, on pensait avoir affaire à un monument du début ou de la première moitié du ve s. Il aurait été reconstruit par la suite, probablement au IIIe s. De fait, un travail de cette seconde époque est bien attesté par l'utilisation de goujons carrés à canaux de coulée, de crampons en *Pi* (fig. 117, E8) et de lettres de montage. Mais la moulure et les lettres de la dédicace sont plutôt archaïsantes qu'archaïques et aucune cuvette de forme ancienne n'a été signalée, de sorte que les blocs antiques qui sont ici doivent tous dater du IIIe s. (Am 1984).

Les parois verticales de marbre bleu, construites en assises de hauteur très irrégulière, mais toujours minces, sont plaquées autour d'un massif de calcaire appareillé. Comme le niveau de l'actuel couronnement dépasse de deux bons mètres celui du parvis du Temple, on attend de ce côté un escalier permettant au prêtre et à ses acolytes d'accéder à la table du sacrifice. Cette dernière se restitue partiellement à partir d'éléments de marbre blanc, gros orthostates ornés d'une tresse et, peut-être, plaques sculptées d'oves : au total, en quatre assises, elle aurait été haute de 1,30 m env. et aurait occupé toute la longueur disponible, pour une profondeur de 1,34 m aux orthostates, à majorer de quelques dizaines de cm pour le débord du plateau. Sur ce dernier, il faut ajouter peut-être un parapet du côté Est et assurément, à chacune des deux extrémités, une paire d'ornements en forme de volutes (fig. 75), qui permettent d'insérer le monument dans la série connue des «autels à cornes» (La).

De ces cornes (d'abord identifiées par G. Gruben), au moins cinq exemplaires sont attestés par les fragments conservés. Ce nombre, en apparence excessif, va de pair avec la diversité du travail : il y a eu au moins deux réparations.

Les représentations sur vases sont trop peu fidèles en général pour faire connaître l'aspect exact des Autels qui ont précédé le nôtre, et notamment celui de l'Autel qui servait à l'époque classique. On peut toutefois supposer que les constructeurs hellénistiques ont pastiché les formes d'un monument d'époque alcméonide ou légèrement postérieur. L'emplacement devait être le même et l'orientation était déjà commandée par celle de l'analemma *329. Sur l'état antérieur, sans doute moins grand, et sur un possible changement d'orientation du Temple, voir p. 173.

Le monument actuel pourrait dater du moment où Chios a accepté les Sôtéria renouvelées par les Étoliens et ont remplacé les Eubéens dans l'Amphictionie : 246/5 av. J.-C. Nous avons vu qu'il avait été réparé. Mais finalement la table fut détruite à dessein, si nous en jugeons d'après la multitude des croix chrétiennes que porte, de manière exceptionnelle, le lit supérieur du monument amputé (Am 1981).

* Hérodote II, 135. G. Gruben, *Münchner Jhb der bildenden Kunst* 23 (1972) p. 24-6 ; E. Stikas, *BCH* 103 (1979) p. 479-500 ; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 739-40 ; et *Chios, a conference at the Homereion in Chios*, 1984 (1986) p. 205-18 ; D. Laroche, *Colloque Lyon* (1988).

416 Juste au Nord de l'Autel, fondations du **Pilier étolien d'Eumène** II de Pergame. Le monument était presque identique à celui de Prusias, que nous voyons remonté au Nord-Est du Temple (*524, fig. 70). Il avait été édifié par la confédération des Étoliens, à la même date que l'autre (182, Co), plutôt qu'à l'avènement d'Eumène (197, Dx).

Dans ce secteur, au moins six piliers, carrés ou rectangulaires, ont porté des statues de rois hellénistiques, d'un général et d'un empereur romains (*404, apparemment du même Eumène, *405, *416, *524, *418 et *421). Certains masquaient la façade du Temple et tous dépassaient en hauteur les monuments sur pilier ou colonne du VIe au IVe s. que nous connaissons, à l'exception du Sphinx des Naxiens *328, placé en contrebas, et du trépied sur colonne d'acanthe *509, qui les surplombait (sur l'Apollon Sitalcas, v. *521). Il n'est pas possible que toutes leurs statues aient disparu avant le passage de Pausanias qui, pourtant, n'en mentionne aucune. En revanche, juste après l'Apollon de Salamine *410b, il évoque un loup de bronze offert par les Delphiens « près du grand Autel », comme s'il venait de traverser la voie. Sans mettre en cause son exactitude topographique, nous remarquerons le caractère sélectif de son intérêt.

* Pausanias, X, 14, 7. F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 275-7 ; G. Daux, *FD*, III 3, p. 201-30 ; A. Jacquemin, inédit.

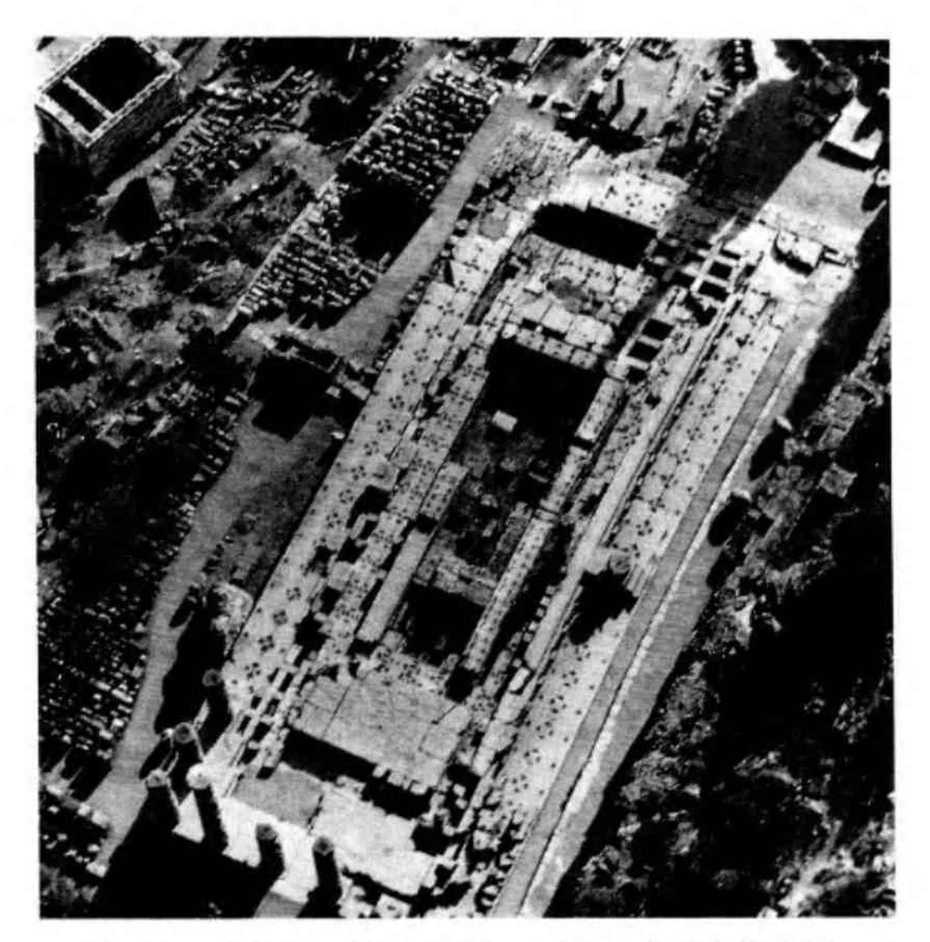


Fig. 76. — Le Temple d'Apollon *422, vue aérienne depuis le Nord-Est.

422 Le Temple d'Apollon.

Demeure du dieu comme tout autre temple, celui-ci a la particularité d'avoir été édifié sur l'emplacement d'un oracle plus ancien, disait-on, que l'arrivée même de ce dieu. Cela est de nature à éclairer certains de ses traits propres. D'autres résultent sans doute d'une histoire qui comporte plusieurs constructions successives.

A. LE TEMPLE DU IVe SIÈCLE (fig. 76).

Le monument conservé est celui du IVe s. La façade, partiellement reconstituée en 1941 avec des blocs qui peuvent provenir d'autres côtés, ne doit pas faire illusion : l'ouvrage a été trouvé dans un état de ruine avancée, avec son plan gauchi par la poussée des terres et ses assises démontées jusqu'à des niveaux variables, mais fort bas. Il n'est donc pas étonnant que les restitutions diffèrent d'un auteur à l'autre ; on attend beaucoup d'une nouvelle étude actuellement en cours (Am et Ha).

Fondations. Les fondations sont celles d'un temple périptère, mais avec plusieurs traits singuliers. Leur extrême profondeur au Sud, visible par accident, s'explique par la nature du terrain. Remarquer le caractère hétérogène des matériaux : conglomérat en majorité, mais aussi tuf et marbre. Celui-ci, présent à l'arrière, provient du Temple précédent. Le tuf, au milieu et aux deux extrémités, est pour partie de même origine : on verra notamment des tambours de colonnes retaillés dans le massif qui fait empattement autour de l'angle Sud-Ouest (fig. 101) ; en façade, la fondation de tuf est un ajout, étroit et peu profond, plaqué contre celle de conglomérat : la plupart des savants estiment (avec Co) que celle-ci appartenait déjà au Temple précédent et que les constructeurs du IVe s. ne l'ont un peu allongée que pour obtenir une colonnade plus régulière (réserves chez Am 1981).

Péristyle. L'euthyntéria et la krépis à trois degrés plus larges que hauts sont en calcaire de Saint-Élie. A jour frisant, on admirera la double ciselure et le travail de parement qui individualisent chaque degré et chaque bloc. Le troisième degré, qui sert de stylobate, est de même hauteur que les autres sous les colonnes et moins haut entre elles. Dimensions restituées en plan : 21,64 × 58,18 m. Comme une dalle sur deux portait une colonne en son milieu ou à peu près, il est sûr que le péristyle comptait 6 colonnes par 15 avec des entraxes presque égaux en façade et sur le long côté (4,13 m et 4,08 ; aux angles 3,71 et 3,66). Une rampe d'accès, reconstituée en 1950, est appuyée à la krépis devant la baie médiane, trait péloponnésien qui est probablement dû à l'architecte corinthien Spintharos.

L'ordre extérieur était en tuf de Corinthe stuqué. Les tambours de colonnes conservés sont nombreux, mais dans un si mauvais état que l'on a eu de la peine à reconnaître que les fûts avaient à l'origine les 20 cannelures habituelles de l'ordre dorique (Am 1981 et 1989). H. Ducoux a utilisé dans sa reconstitution 12 tambours par colonne, pour une h. de 9,35 m chapiteau compris et un d. i. de 1,716 aux arêtes. Toutefois, F. Courby avait restitué un 13e tambour à partir notamment d'une dalle qui porte la trace d'un d. i. de 1,806 m, pour une h. de

10,59 m (*sic*, analogue à celles qu'on relève au Temple d'Olympie et au Parthénon). De l'entablement, on connaît l'architrave et la frise, beaucoup plus haute (1,405 m contre 1,167), mais on possède très peu du larmier.

Sékos. Le sékos comportait trois parties, un pronaos et un opisthodome distyles *in antis* encadrant la cella. Ses murs étaient en tuf sur socle de calcaire (avec au pied une moulure lesbique). Mais les 2 × 6 métopes des extrémités étaient en marbre et probablement sculptées comme à Olympie (Bs, *Études*).

Le pronaos contenait, entre autres, les fameuses maximes des sept Sages («connais-toi toi-même», «rien de trop»...) ainsi probablement que le mystérieux E delphique dans ses trois versions (le bois originel, le bronze offert par les Athéniens et l'or consacré par Livie, épouse d'Auguste); au sujet de cet E, Plutarque a écrit un livre. Pausanias vit encore une statue d'Homère. Enfin, c'est là que J. Bousquet replace l'*omphalos* (ci-après). L'opisthodome, lui, était occupé essentiellement par une base dont les dimensions en plan seraient dignes d'une statue de cella (3,70 × 3,50 m).

Comme dans un temple archaïque, la cella était de plan très étiré et comportait de bout en bout deux colonnades parallèles. Les traces relevées sur deux dalles de stylobate indiquent une forme ronde de diamètre assez faible (Am 1969), convenant à un système à deux niveaux, dont le premier devait être ionique ou corinthien; parmi les chapiteaux ioniques de marbre successivement attribués et rejetés, il faut peut-être retenir celui qui est juste au pied de l'Autel (p. 235). En plus de la porte principale, placée normalement et dont les vantaux étaient revêtus d'ivoire, il semble y avoir eu dans les murs Nord et Sud des θυρίδες symétriques (Am et Ha) : plutôt petites portes que fenêtres. Poséidon avait un autel, en tant qu'ancien propriétaire selon Pausanias (v. *535). Un feu de sapin brûlait en permanence sur un autre autel, l'*Hestia*, que l'on considérait, notamment à Athènes, comme le foyer commun de tous les Hellènes.

Les restitutions topographiques et matérielles de ces objets et d'autres que citent les textes (statues des Moires, siège de Pindare, v. encore ci-après) restent de pure conjecture tellement la cella est ruinée : essai intéressant, Rx, *Delphes*, fig. 7-8. La zone située entre les colonnades a été comme fouillée en profondeur dès l'Antiquité. En tout cas, les substructions des colonnades permettent d'observer qu'elle comportait trois ou quatre secteurs successifs, dont le dernier, tout au fond, n'était pas dallé, ou du moins pas au niveau des premiers (Am 1981) : une dénivellation, même légère, suffirait pour justifier l'indication donnée par

plusieurs textes d'une descente dans l'*adylon*, le lieu prophétique à l'accès réservé. Là devait se trouver le χάσμα γῆς, orifice béant de la terre, d'où l'exhalaison invisible, mais parfois parfumée, sortait pour inspirer la Pythie juchée sur le trépied qui enjambait ce trou. Il y avait aussi un Apollon en or, le tombeau de Dionysos (maître de l'oracle trois mois par an) et, dit-on, un laurier. Mais l'eau de Cassotis ne coulait plus dans la cella, si elle y avait jamais coulé (§ B). Quant aux consultants, ils étaient cantonnés dans une sorte de stalle (Rx).

Rappelons que la forme du trépied delphique, appelé «table» par les Latins, reste une énigme, les représentations de la Pythie assise sur la cuve d'un trépied ordinaire étant des fictions. On verra derrière le Temple une dalle trouvée dans la cella (Co p. 53-60). En second emploi, elle a porté au moins un objet arrondi entouré d'une rigole. On n'est pas obligé d'y reconnaître avec F. Courby le tombeau de Dionysos, mais pas non plus d'exclure le bloc de la cella.

La question de l'*omphalos* est d'une difficulté particulière. Cet objet, dont le nom signifie «nombril», marquait le centre de la terre, d'après la légende racontée p. 28. Il figure souvent dans l'iconographie d'Apollon Pythien. Dans les *Euménides* d'Eschyle (39 ss), la Pythie ressort du Temple (le T. des Alcméonides) après avoir trouvé Oreste, le parricide, entouré par les Érinyes vengeresses et appuyé sur l'*omphalos*. Pausanias, lui, parle de «l'*omphalos*» pendant son périple autour de notre Temple ; la matière en était le marbre, dit-il. Or nous avons deux *omphaloi*. L'un, en marbre, avec les bandelettes rituelles de l'*agrenon* sculptées dans la masse, date au plus tôt de l'époque hellénistique (au Musée). Trouvé devant le Temple, il pourrait être l'objet cité par Pausanias. L'autre, fait de calcaire de Saint-Élie et en forme d'ogive lisse, paraît plus ancien. On l'a placé sur socle moderne en contrebas du Trésor des Athéniens à peu près à l'endroit de sa découverte (fig. 103) ; qu'il provienne du Temple est probable.

Un compte du ɪᴠᵉ s. qui mentionne «l'ordre situé devant l'*omphalos*» a suscité des restitutions très diverses. L'*oikos* imaginé par F. Courby interromprait indûment une des colonnades de la cella. Le baldaquin de G. Roux dominerait l'*omphalos* au lieu de le précéder. J. Bousquet, en assimilant cet ordre à celui du pronaos, est le premier à ne pas placer l'*omphalos* dans la cella mais devant sa porte (*CID*, p. 105 s. et 125 s.) ; presque tous ses arguments s'appliqueraient aussi bien à l'opisthodome.

Rapports sékos-péristyle. Malgré une légère modification des fondations héritées, la largeur totale du sécos dépassait encore celle de trois entraxes de façade, contrairement à la norme classique. Comme d'habitude, l'unité formelle de l'ensemble était surtout assurée par le plafond et le couverture à

deux versants. Celle-ci était bordée par un beau chéneau de marbre avec gargouilles léonines (au Musée, fig. 114). On ignore si elle comportait une ouverture.

Décoration. Outre les métopes intérieures et le chéneau, la décoration sculptée en marbre occupait les deux frontons : à l'Est, une assemblée apollinienne ; à l'Ouest, un groupe dionysiaque (v. le *Guide* du Musée). Les métopes du péristyle, lisses, portaient des boucliers en or, ou dorés, qui commémoraient des victoires sur des envahisseurs barbares : en façade et au Nord, celle des Athéniens à Marathon (490) ; au Sud et à l'Ouest, celle des Étoliens sur les Galates (278). Au dire d'Eschine, l'exposition que les Athéniens firent à nouveau de leur offrande sur le Temple du IVe s. offensa les Thébains dont la connivence avec les Perses était rappelée, et cela entraîna la 4e guerre sacrée qui aboutit à la domination macédonienne sur les affaires communes des Grecs (Bm, *Mél*., mais l'incident est de 339, un an et demi avant la bataille de Chéronée). Les boucliers était ovales dans les deux cas, de sorte que nous ignorons à quelle catégorie appartenait celui dont la trace se voit sur une métope déposée au Nord du Temple.

Technique. Les différents entrepreneurs ont très souvent gravé leur marque sous la forme de quelques lettres où nous retrouvons en abrégé des noms connus grâce aux comptes (Pancratès, Deinôn, etc. : Am 1981). La stéréotomie est correcte avec de larges anathyroses. Parmi les crampons, la forme en T domine, mais avec plusieurs variantes : fig. 117, D1 et 2. On trouve aussi le *Gamma* et, uniquement dans les fondations du dallage de la cella, quelques ex. du *Pi*. D'autres cuvettes en T, creusées sous les dalles, n'ont pu servir qu'à leur manipulation (Am et Ha). Les cuvettes de même forme, mais verticales, des tambours de colonnes, appartiendraient à une réparation (Am 1989). Ces tambours sont normalement pourvus sur leur axe de cavités pour tenons carrés. Enfin, certains goujons sont alimentés par des canaux qui descendent verticalement ou obliquement à travers un joint.

Histoire. La reconstruction du IVe s. est documentée d'une façon abondante mais lacunaire : d'où une bibliographie étendue et très spécialisée. Parmi les études citées en note, on peut prendre d'abord *Amphictionie* (Rx) pour l'organisation, et *BCH* 1983 (Bm) pour l'enchaînement des travaux, mais ensuite le recours au corpus des inscriptions comptables refondu par J. Bousquet *(CID)* sera indispensable pour maintes mises au point.

Le Temple précédent avait été détruit, probablement par le séisme de 373/2. La reconstruction incombait aux Amphictions et non à la seule ville de Delphes. Ils en confièrent la gestion à un collège international, les Naopes(qui furent aidés, à partir de 337/6 seulement, par un collège de Trésoriers). Comme les ressources ordinaires du sanctuaire étaient insuffisantes, le premier problème était d'ordre financier. On collecta des fonds auprès des peuples amphictioniques par un système de capitation (ὀβολός), auprès de la cité de Delphes qui contribua spécialement, et auprès de tous ceux qui consentirent des dons volontaires (ἐπαρχαί). La 3e Guerre sacrée (356-46)

interrompit la collecte mais finit par procurer d'autres ressources, car on imposa aux Phocidiens une énorme amende en réparation de leurs spoliations. Pour l'organisation des travaux eux-mêmes, les Naopes appointaient en permanence un architecte et, à certains moments, un sous-architecte. Parfois, ils s'occupaient eux-mêmes d'achats particuliers (bois de cyprès, ivoire). Mais, le plus souvent, ils passaient contrat avec des entrepreneurs pour des livraisons ou des travaux déterminés dont ils payaient d'avance une partie.

La reconstruction commença par le péristyle et fut poussée au point que la colonnade en était achevée, ou presque, en 356. Interrompue, elle ne fut reprise avec ampleur qu'en 343/2, lorsque les Phocidiens commencèrent à payer leur amende. Le gros-œuvre était terminé en 334/3, mais la décoration des frontons, retardée par la mort d'un sculpteur athénien, devait durer jusqu'en 327/6.

Le Temple servit des siècles durant. Un sac perpétré par les Maides de Thrace en 83 av. J.-C. fit grande impression, mais sans doute surtout parce que le foyer s'éteignit. Le monument se délabrait ; il fut réparé par l'empereur Domitien en 84 ap. J.-C. (grande inscription au Musée). Au IIe s., il était encore décoré et plein d'offrandes, d'après Pausanias. Par la suite, il fut incendié et encore réparé, comme en témoignent des tambours de colonnes recomposés de deux fragments. L'ordonnateur de ces travaux pourrait avoir été Cn. Claudius Leonticus, proconsul d'Achaïe, qu'un décret du IIIe s. remercie d'avoir rénové ἀνανε[ωσάμενον] le Temple. Mais l'incendie paraît avoir été volontaire, de sorte qu'on aura tendance à l'imputer, de même que les fouilles dans la cella, à des chrétiens, du IVe s. probablement ; alors la restauration serait peut-être l'œuvre de l'empereur Julien «l'Apostat» : 361-3 (Am 1989). Médiocre, cette restauration comportait des colonnes moins nombreuses ou moins hautes et, faute de larmier, une toiture rétablie directement sur la frise. La christianisation ne devait ni transformer l'édifice en église (D.), ni, finalement, le raser ; une photo de la grande fouille montre qu'il avait encore des colonnes à demi dressées, mais enfouies sous terre, lorsque l'on démonta systématiquement ses assises : c'est donc que son site avait été abandonné.

• Textes anciens : v. F. Courby et J. Bousquet.

F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 2-91 ; H. Ducoux, *BCH* 64/5 (1940/1) p. 266-7 ; J. Bousquet, *Études* ; et *CID* II ; G. Roux, *Amphictionie* ; et *Delphes*, p. 88-145 ; P. Amandry, *BCH* 93 (1969) p. 1-38 ; *BCH* 105 (1981) p. 681-91 ; et *Bull. Ac. roy. Belgique. Lettres*, 1989, p. 26-47 ; P. Amandry et E. Hansen, étude en cours ; J.-Fr. Bommelaer, *BCH* 107 (1983) p. 191-216 ; B. et J.-Fr. Bommelaer, *Mélanges E. Delebecque*, p. 21-31 ; V. Déroche, inédit.

B. Le temple «des Alcméonides» (fin du VIe s.).

Les Alcméonides étaient une famille athénienne en vue qu'un ancien sacrilège et l'hostilité des Pisistratides obligeaient à vivre en exil. S'étant engagés auprès des Amphictions à achever la construction (ἐξοικοδομῆσαι) du Temple, en tuf, pour une somme donnée, ils firent mieux que le contrat en réalisant pour le même prix la façade en marbre parien. C'est justement à cette époque que la Pythie recommanda aux Lacédémoniens

l'intervention militaire qui eut pour conséquences, à Athènes, le départ des derniers «tyrans» (les Pisistratides), le retour des Alcméonides et l'instauration de la «démocratie». Ces données rapportées par Hérodote permettent de dater les travaux de 514/3 à 506/5 (LC). Nous admettons provisoirement qu'il s'agissait de la totalité du Temple (v. § C).

Nous avons déjà vu les fondations, à peine agrandies au IVᵉ s. Le Temple avait donc un niveau et une forme analogues à ceux de son successeur. Péristyle à 6 × 15 colonnes doriques déjà, mais avec des entraxes moins réguliers : en façade 4,10 m et 3,68 aux angles ; sur le côté de 3,95 à 4 m. Colonnes restituées avec d. i. de 1,80 au plus et h. de 8,10 à 8,20. L'architrave de marbre était faite de trois assises superposées alors que celle de tuf avait une seule assise, mais en deux cours (h. 1,415 m contre 1,372 pour la frise). Le larmier horizontal de marbre était en deux assises, avec des mutules canoniques. Cuvettes de crampons : fig. 117, B1 et C1.

Le plan du sékos paraît avoir été le même qu'au IVᵉ s., avec une largeur à peine supérieure, mais le dispositif intérieur de la cella nous échappe encore plus. Deux conduites d'eau débouchent des fondations du péristyle Sud à leur niveau le plus bas. L'une alimentait directement la fontaine *332 ; l'autre, plus à l'Ouest, paraît conçue comme un trop-plein (La). Comme la poche dont elles proviennent toutes deux est en cul de sac et sans communication avec la cella, il va de soi que leur fonction du IVᵉ s. était au plus celle de drains. Mais elles peuvent signifier qu'au VIᵉ s. une adduction de l'eau de Cassotis traversait la cella, comme semblent l'indiquer aussi des traditions concernant l'oracle (textes chez Am, *Mantique*). On aura supprimé ce risque après la catastrophe, mais il est inutile d'imaginer avec Px un pieux subterfuge (v. p. 187).

La couverture, en marbre, comportait des tuiles de type corinthien et un chéneau mouluré en façade mais droit sur les côtés, avec des gargouilles tronconiques, sauf aux angles, où étaient des têtes de lions. Le Musée présente aussi les restes de la sculpture tympanale : à l'Est (marbre), épiphanie d'Apollon sur un char, entre des combats d'animaux ; à l'Ouest (tuf), autre char et gigantomachie. Au-dessus, il y avait encore des acrotères faîtiers (Nikès) et latéraux (peut-être des Sphinx).

Ce temple est celui dont les auteurs du Vᵉ s. comme Pindare, Hérodote et Euripide célèbrent la splendeur et les richesses. Nous n'énumérerons pas les offrandes de toutes sortes dont nous avons mention, mais nous relèverons que, dans la Grèce continentale de la fin du VIᵉ s., seul un temple de l'Acropole d'Athènes, légèrement plus ancien, pouvait lui être comparé à la fois pour les dimensions et pour le luxe.

* HÉRODOTE V, 62-3. F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 92-117 ; P. DE LA COSTE-

Messelière, *BCH* 70 (1946) p. 271-287 ; P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes* ; J. Pouilloux, *Enigmes*, p. 92-9.

C. Les prédécesseurs.

On sait par plusieurs sources que le temple d'Apollon avait brûlé en 548/7. Selon la restitution la plus simple, le temple brûlé aurait daté du VIIe s. et il aurait eu pour successeur immédiat celui des Alcméonides.

Le délai de 35 ans, que l'on a admis plus haut, entre l'incendie et le début de la reconstruction, peut paraître long. Mais, pour des raisons architecturales, il est peu vraisemblable que les Alcméonides aient seulement achevé un ouvrage déjà commencé (ou du moins qui aurait dépassé le niveau des fondations). Aussi bien, comme nous l'avons vu p. 95-8, les travaux préparatoires avaient été d'une ampleur considérable (LC).

Mais deux indices au moins sont de nature à compliquer le schéma d'ensemble. — 1. Un bloc de frise inédit, trop grand pour un trésor ordinaire, pourrait provenir d'un autre temple, achevé ou non, du VIe s. — 2. Une belle sima de marbre, datée par M.-Fr. Billot de 580-50, a évidemment appartenu à un temple : réparation du temple du VIIe s. ou construction d'un édifice nouveau ? Ces raisons suffisent pour qu'on abandonne la numérotation traditionnelle des Temples d'Apollon (ci-après).

Quelques éléments d'un toit en terre cuite corinthienne de la seconde moitié ou du troisième tiers du VIIe s. proviennent apparemment du Temple de cette époque (LR). Le toit aurait eu au moins trois pans, ce qui suggère pour le bâtiment une forme comportant au plus une façade à fronton. On assignera soit à ce Temple soit à un successeur les tambours de colonnes en tuf à canaux de bardage réemployés dans la fontaine *332, mais pas nécessairement les plaques utilisées au même endroit.

Le Temple (ou les Temples) antérieur à 548 devait être orienté comme l'Autel *417. On restitue sa terrasse au-dessus du rocher qui apparaît dans les fondations du péristyle S., mais suffisamment bas pour correspondre aux *Oikoi* *427-*428, ultérieurement recouverts par les travaux du grand polygonal (LC).

Peut-être le Temple du VIIe s. était celui que, vers 590, l'*Hymne homérique à Apollon* exalte comme grand et magnifique. Mais nous entrons ici dans des traditions mal assurées et partiellement contradictoires. L'*Hymne* présente le bâtiment comme fondé par le dieu lui-même dès son arrivée et construit en pierre par Trophonios et Agamédès. Près de huit siècles plus tard, Pausanias écrit que le temple construit par ces deux hommes et incendié en 548 n'était que le quatrième : le premier aurait été fait de laurier, en forme de hutte ; le deuxième, de cire et de plumes, par les abeilles ; et le troisième de bronze, peut-être par Héphaistos. Il présente la légende comme recueillie à Delphes

même, mais nous noterons qu'il prend le Temple du IVe s. pour celui des Alcméonides.

* *Hymne homérique à Apollon*, 294-295 ; PAUSANIAS X, 5, 9-12. F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 109-13 ; Chr. LE ROY, *FD* II, *Terres cuites*, p. 121-8 ; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *BCH* 93 (1969) p. 730-747 ; M.-Fr. BILLOT, *BCH* Suppl. IV (1977), p. 162-77.

Chapitre V

DU TEMPLE D'APOLLON AU THÉÂTRE (Pl. IV)

Avant de quitter la grande terrasse, nous nous intéresserons à certains des monuments situés au Nord-Est du Temple.

421 C'est presque certainement sur cette fondation (juste devant la façade) que s'élevait le **Pilier d'un empereur** romain. Il imitait en calcaire la formule composite que nous verrons au monument de Paul-Émile, *418, mais en alternant assises hautes et assises plates.

Dédicace perdue. L'appellation parfois employée de «Pilier des Nicopolitains» se réfère aux bénéficiaires de plusieurs décrets inscrits. L'hypothèse d'une attribution à Auguste a été écartée (Ja et La). Comme les plus anciens des textes inscrits qui soient bien datés sont des environs de 85-90, on songerait plutôt à Domitien, qui précisément a réparé le Temple.

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 277-81 ; R. Flacelière, *FD*, III 4, nos 87-119 ; J. Pouilloux, *FD*, III 4, no 444 ; A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 110 (1986), p. 785-8.

524 A quelques pas de là, on a reconstruit sur sa fondation le **Pilier de Prusias**, roi de Bithynie : fig. 70 et 73.

En calcaire et de plan rectangulaire, le pilier se compose d'un socle, d'un fût à peine pyramidant entre des moulures ioniques, d'un entablement ionique orné d'une frise de guirlandes et de bucrânes, et enfin d'une assise de transition et d'une plinthe. Celle-ci, qui n'a pas été remontée, est comme criblée de trous à son lit d'attente : elle semble faite pour porter une statue équestre dont le cheval se serait cabré dans un champ de blé.

La statue était celle de Prusias II «le Chasseur», roi de Bithynie (en Asie Mineure du Nord). Dès son avènement, Prusias s'était rapproché d'Eumène II de Pergame, dont le règne s'achevait. La confédération des Étoliens a élevé pour les deux rois les deux piliers *416 et *524, presque pareils, sans doute au même moment (182).

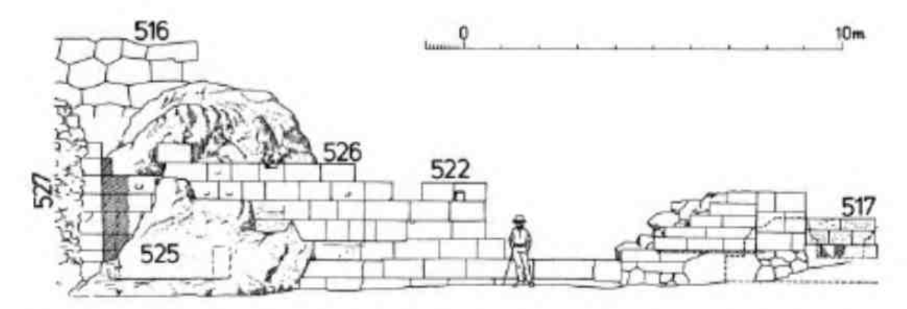


Fig. 77. — Élévation de la bordure Nord de la terrasse devant le Temple (1/200e).

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 262-5; G. Colin, *FD*, III 4, nos 76-86; P. Amandry, *BCH* 71/2 (1947/8) p. 448-9; A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 110 (1986) p. 785-7.

420 Du côté Sud, le pilier de Prusias empiète sur le socle du **Palmier de l'Eurymédon** (recouvert de terre).

Sur fondation de tuf, le soubassement en conglomérat, avec crampons en T, est probablement incomplet. Au milieu, trou cylindrique, d'un diamètre de 0,38 m, où était planté le fût de l'arbre.

Le palmier de bronze portait une statue d'Athéna, des chouettes et des dattes, toutes dorées. Il commémorait la victoire navale et terrestre remportée sur les Perses par l'Athénien Cimon, en 465, près du fleuve Eurymédon (côte Sud de l'Asie Mineure).

Nous avons déjà évoqué un palmier (*308). Le choix du thème rappelle l'origine délienne d'Apollon et s'explique bien ici dans le contexte de la ligue attico-délienne qui fonctionnait depuis 478/7 : grâce aux efforts de Cimon et des alliés, les Perses étaient chassés de l'Égée, comme la paix dite de Callias devait ensuite le confirmer. Mais le monument était purement athénien selon Pausanias.

Nicias, un autre Athénien, devait à son tour consacrer un palmier, mais à Délos. On racontait que, lorsqu'il partit pour la malheureuse expédition de Sicile (415), une volée de corbeaux arracha le revêtement d'or du Palladion, les chouettes et les fruits de l'offrande de Delphes.

* Plutarque, *Nicias* 13 ; *Quaest. conv.* 724 B ; *De pyth. or.* 397 F ; Pausanias X, 15, 4-5. P. Amandry, *BCH* 78 (1954) p. 295-315 : Delphes ; P. Courbin, *BCH* Suppl. I (1973) p. 157-72 : Délos.

526, 525, 522 L'analemma de conglomérat situé derrière le Pilier de Prusias dessine des redans : fig. 73 et 77. À l'Ouest, il a été remplacé par le mur de

pierraille et mortier *527 de sorte qu'on ignore où se faisait la jonction avec l'Iskhégaon» de tuf. Au milieu, il enjambe le rocher *525 qui a été taillé en forme de bassin. A l'Est, au-delà de la brèche actuelle, il était limité par un massif de calcaire rosé, apparemment plus ancien mais peut-être reconstruit. Fait au IVe s. pour contenir le remblai dans lequel on a enterré les sculptures du Temple détruit, il est trop mince pour avoir été très haut. Des inscriptions qu'il porte, l'une date de 337/6, le plus grand nombre est du IIIe s. et concerne des habitants de la ville phocidienne de Lilaia. Tout le reste est sujet à controverses, à commencer par le nom de «niche de Lilaia» que porte *526 chez F. Courby.

Pour F. Courby, cette partie était le fond d'un petit portique dont les fondations se voient encore, mais sont interrompues par le Pilier de Prusias. Le rocher aurait servi à fonder une statue bien avant d'être aménagé au profit d'un bassin.

Pour J. Pouilloux, le bassin est aussi ancien que le mur. La célèbre Fontaine Cassotis se serait trouvée depuis toujours juste en amont (fig. 77, sous *516). On l'aurait agrandie vers le bas au IVe s., et désormais ses eaux auraient contourné le Temple pour avoir seulement l'air de ressortir de ses fondations par le Sud. Comme, selon Pausanias, on «monte à la fontaine à travers le mur», il faudrait restituer une porte juste à l'Ouest de *526, là où se trouve la maçonnerie tardive.

L'angle Nord-Ouest de la niche est bien en place, de sorte que F. Courby se trompait en voulant que le rocher ait été au milieu de sa «niche». Mais il n'est pas possible de restituer une porte à l'endroit indiqué par J. Pouilloux. Et, surtout, la zone située juste en amont n'est pas propice à l'installation d'une fontaine. Des conduites sont bien passées là et ont alimenté le bassin, peut-être dès le IVe s., mais Cassotis doit s'être trouvée plus en amont (v. *609).

Les fondations coupées par le Pilier ont pu servir temporairement, par ex. pour l'abri léger qui fut construit en 337/6, à l'intention des consultants, «contre l'Iskhégaon». Parmi les nombreuses offrandes attestées dans le secteur, il y avait une série de statues étoliennes du IIIe s. qui pourrait avoir trouvé place sur la crête du mur de brèche.

* PAUSANIAS X, 15, 2 et 24, 7. F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 220-9; J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 17-32; et *Énigmes*, p. 79-101; sur l'abri : J. BOUSQUET, *Études*, p. 62.

521 Parmi de nombreuses bases ou fondations d'attribution incertaine, nous retiendrons seulement la plus grande, qui est de forme carrée : fig. 78. Les crampons en T de l'euthyntéria sont de taille modérée (fig. 117, C9). L'assise supérieure était non pas scellée, mais encastrée, comme en *111.

La forme carrée convient plutôt à une statue qu'à un groupe, mais les dimensions sont exceptionnelles. On songe à une offrande que Pausanias localise précisément dans ce secteur : l'**«Apollon Sitalcas»**, que les Amphictions avaient consacré après la fin de la révolte phocidienne de 356-46. La hauteur attribuée à la statue (35 coudées, soit de 15,50 à 17 m) égalait à peu près celle du Temple.

* PAUSANIAS X, 15, 1-2. F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 255-7.

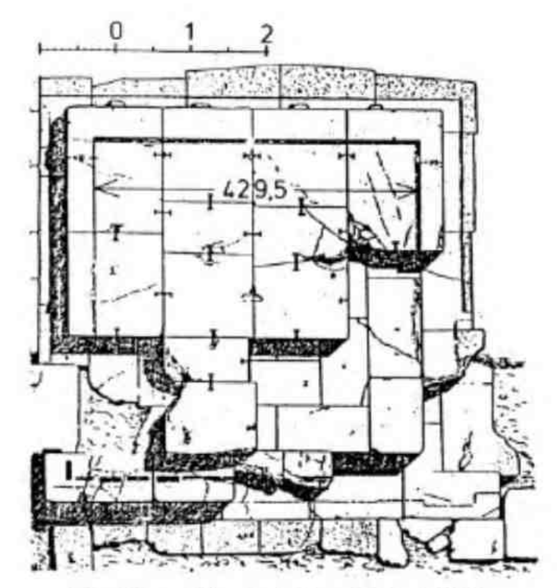


Fig. 78. — Plan de la base *521 (1/100e).

518 A dr., dans l'angle Nord-Est de la place, bases presque jumelles des **Trépieds des Deinoménides** : fig. 79.

Le socle de calcaire gris foncé se compose de deux parties juxtaposées, dont chacune était liaisonnée par des crampons en *Gamma* et en T (fig. 117, B6 et 7). Il paraît avoir perdu une assise dès l'Antiquité : encastrements de stèles à la place. Peut-être même avait-il été déplacé. Les deux bases sont à peine plus grosses que celle de *407, sans pour autant être égales entre elles : env. 1,89 m et 1,98 de côté. On les intervertirait volontiers.

Pour chacune, le schéma est celui que nous avons vu en *407, base campaniforme sur plinthe carrée, mais en un seul bloc. De même, d'après l'analyse des lits de pose, chacune portait une colonne ronde, probablement en bronze, qui surélevait l'offrande (Am). Le monument de Platées, bien qu'il reste une exception à cause de la «colonne serpentine», nous donne sans doute une bonne indication pour la hauteur à restituer ici et sur plusieurs bases du même type. On se demande s'il y avait des chapiteaux.

Sur la plinthe de gauche, on lit, en 5 lignes : «Gélon, fils de Deinoménès, / a consacré à Apollon, / de Syracuse. / Le Trépied et la Niké

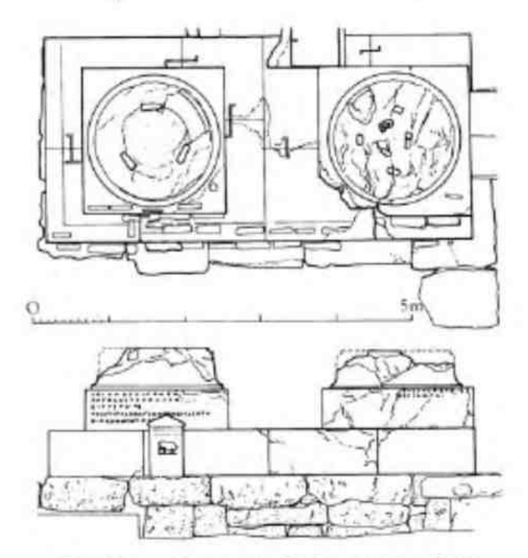


Fig. 79. — Bases des Deinoménides *518, plan et élévation Sud (1/100e).

ont été faits / par Bion, fils de Diodôros, de Milet. » Ce témoignage recoupe celui des historiens : le tyran syracusain, après avoir battu les Carthaginois à Himère (480), consacra à Delphes un trépied et une Niké, l'un et l'autre en or. Diodore précise : trépied de 16 talents (400 kilos). Athénée ajoute que son frère Hiéron fit de même avec quelque retard. Hiéron, tyran de Géla, devait succéder à Gélon en 478. On restitue son nom sur la plinthe de droite.

Il est fréquent qu'une caryatide soutienne, ou ait l'air de soutenir, la cuve d'un trépied. Il est moins fréquent que le tout soit en or. Un poème de Bacchylide, qui célèbre les hauts trépieds d'or élevés devant le Temple, pourrait bien viser ces offrandes. La «colonne de bronze» de Hiéron, qui, d'après Plutarque, s'écroula le jour de la mort du tyran, était peut-être un des deux supports. On ne sait à quelle date assigner les traces d'aménagement de l'architecture et des inscriptions. En tout cas l'or doit avoir disparu au moment de la domination phocidienne (milieu du IVe s.).

* Bacchylide, III, v. 15-17 ; scolie à Pindare, *Pyth.* I, 155 ; Diodore, XI, 26, 7 ; Plutarque, *De pyth. or.* 8 ; Athénée, VI, 231 E. F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 249-54 ; P. Amandry, *BCH* 111 (1987) p. 80-101.

506 La fondation située à dr. de la montée vers la passerelle moderne appartenait à un **Trésor** en tuf (ancien XVII).

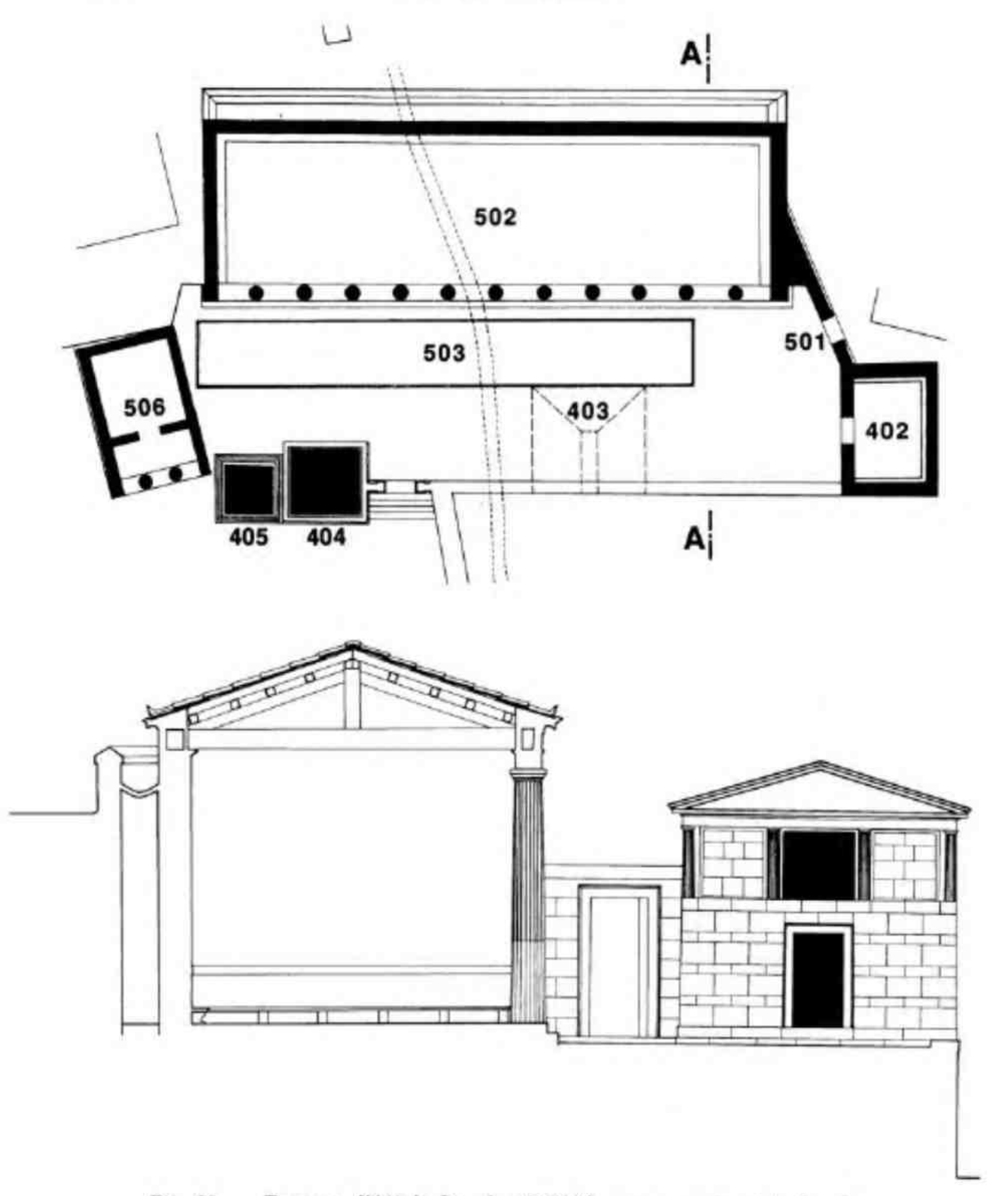


Fig. 80. — Terrasse d'Attale Ier, plan (1/400e), coupe montrant la façade de l'*Oikos* *402 (1/200e); *FD* modifié par D. Laroche.

De plan apparemment canonique, celui-ci s'ouvrait au Sud et mesurait 5,70 m × 8,50 au moins. La construction à murs minces sur dalles larges est celle d'un monument dorique archaïque ou du début du v[e] s. au plus tard, époque indiquée aussi par la petite cuvette de scellement en queue d'aronde (de plus grandes cuvettes et des canaux de bardage indiquent que certains blocs sont en remploi). Ce trésor a parfois été considéré comme celui de Brasidas et des Acanthiens que, pour notre part, nous avons préféré localiser sur *303. Il existait encore au moment où l'on a installé la Terrasse attalide dont il barrait l'accès de ce côté (Rx, *Attale*).

* J. Pouilloux, *FD* II, *Région Nord*, p. 33-9; G. Roux, *FD* II, *Terrasse d'Attale I[er]*, p. 46-7; v. sous *303.

402-503 A l'Est du Trésor s'étend un ensemble que nous appelons la **Terrasse d'Attale I[er]** (roi de Pergame de 240 à 197) et qui paraît être d'une seule venue, à part le Pilier *404, ultérieurement ajouté (§ D) : fig. 80.

A. *Grands traits*. Cette Terrasse, en bonne partie artificielle, mesurait un peu moins de 1000 m² (en gros 41 × 23 m) et dominait celle du Temple de près de 2,50 m. Elle constituait une annexe ou une extension du sanctuaire vers l'Est en enjambant (de manière oblique) le tracé antérieur du péribole. Fermée à l'Ouest, comme nous l'avons vu, par le Trésor *506, elle portait initialement quatre monuments : le Portique *502 qui la bordait au Nord, l'*Oikos* *402 à l'angle Sud-Est, le Pilier *405 à l'angle Sud-Ouest et, devant le Portique, le long massif *503. Elle s'ouvrait donc vers le Sud (aval), de même que l'Exèdre *403 qu'elle recouvrait. Les accès se trouvaient à l'Est, pour qui venait de l'extérieur (*501), et au Sud-Ouest, par un escalier qui montait depuis la région de *406. Cet escalier imposait apparemment la fermeture de l'ancienne porte *401 du péribole (d'où notre Pl. V; *contra* Rx). Il fut lui-même rétréci lorsqu'on installa le Pilier *404.

En général, les constructeurs ont employé du conglomérat dans les parties non visibles ou dans les murs de soutènement, et du calcaire assez proprement travaillé dans les façades; le tuf est rare et, en façade, stuqué (fûts des colonnes du Portique); le marbre encore plus rare (moulures des Piliers). L'alternance, chère aux Pergaméniens, des assises hautes et basses, se double souvent d'un jeu entre panneresses et boutisses. Les scellements abondent aux endroits sensibles : horizontaux en *Pi* (fig. 117, D9; en T sur des remplois : D8) et en queue d'aronde dans l'architrave du Portique; verticaux, souvent avec canal de coulée, parfois en bois.

B. *Le portique *502*. L'état dans lequel on voit le bâtiment résulte de sa transformation en citerne : d'où creusement de l'espace intérieur, doublage des parois et obturation des baies par un appareil de briques, pierraille et mortier supportant une voûte. A l'origine, c'était un portique ordinaire à 12 baies doriques *in antis* et sans colonnes intérieures.

Particularités. La krépis avait seulement deux degrés et se composait de conglomérat sur toute la longueur que cachait le massif *503. Les colonnes, très élancées (env. 7,5 d. i.), étaient aussi très écartées (e./d. i. = 3). Leurs fûts présentaient 20 cannelures de type ionique, sauf dans leur partie inférieure, taillée à facettes. Leurs chapiteaux, en calcaire, ont leurs annelets semblables à des joncs. Quant au chapiteau d'ante, il a un profil ionique. Une même assise était traitée en architrave et en frise ; comme elle ne faisait pas retour sur les petits côtés au-delà des piliers d'antes, la façade avait un air plaqué. Aux larges entrecolonnements correspondaient trois métopes et trois triglyphes.

L'espace intérieur était libre et couvert par un toit dont la puissante charpente à fermes était scellée dans de grands encastrements. Un banc courait au pied des murs. Au-dessus, G. Roux restitue des panneaux accrochés à des cimaises dont la trace est nette, mais dont la fonction peut avoir été seulement constructive (le règlement interdisant de camper et de faire du feu dans le Portique est trop banal pour qu'on en tire argument).

Le mur de fond se distingue de l'analemma. Le vide entre les deux était couvert et maintenu constant par des contreforts. En un point, il servait à la descente d'une conduite d'eau qui, ensuite, passait sous le Portique.

A une analyse métrologique qui se fonde sur la longueur du premier degré (32,60 m = 100′ : Rx), on peut préférer une des solutions qui tiennent compte des relations métriques en partant de la longueur de la frise : par ex. 32,40 m = 100,1/2′ de 0,3224 m. En outre, la façade paraît avoir été dessinée comme un rectangle de 1/4.

La citerne semble avoir constitué le sous-sol d'une grosse bâtisse carrée (env. 1000 m²) qui a empiété sur le sanctuaire à époque paléochrétienne (La).

C. *Le Massif *503*. Long rectangle construit autour d'un noyau de tuf. Les dimensions en plan se restituent à peu près à 27 × 3,65 m, ce qui laisse libres seulement les deux baies orientales du Portique. Mais le détail de l'élévation est contesté.

Sur les orthostates en place (assise 1), G. Roux rétablit trois autres assises, dont l'une comporterait une série connue d'orthostates inscrits d'une dédicace royale : au total, nous aurions une base colossale dont la hauteur (2,20 m) dépasserait de 1,60 m le niveau intérieur du Portique. D. Laroche écarte cette série connue, au profit de l'*Oikos* *402, et refait un monument bas en ne mettant qu'une assise plate sur les blocs en place. Ses preuves architecturales ont été vérifiées. A noter que son assise plate avait été utilisée par G. Roux en bordure de terrasse parce qu'elle a manifestement porté une grille métallique.

Quelle fonction pouvait avoir un tel massif couronné d'une grille, en tout ou en partie? Base? Autel? Voir § G.

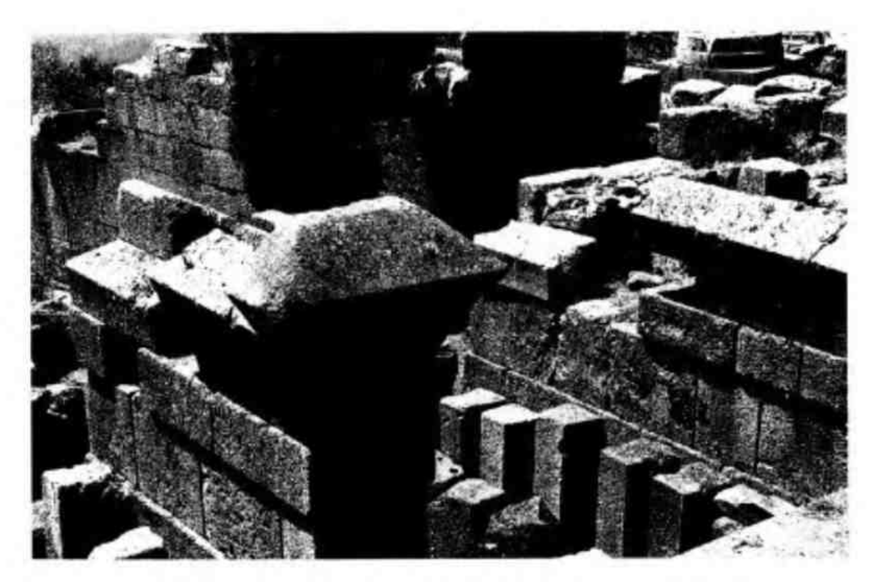


Fig. 81. — Exèdre voûtée *403 ; à l'arrière, péribole *400.

D. Les fondations des *deux Piliers* sont en place. Leurs blocs, souvent inscrits, ont permis une restitution sûre pour l'essentiel : plan carré, socle mouluré, fût pyramidant, moulure et plinthe : fig. 70.

Le moins gros, *405, est d'origine. Il portait une statue d'Attale I[er] dont la plinthe est perdue. Un des textes gravés sur le fût du Pilier (*FD*, III 3, 261) nous apprend que les Amphictions ont décidé, en 182, d'ériger une statue équestre d'Eumène II, successeur d'Attale. Il s'agit selon toute vraisemblance du Pilier voisin, *404, mais les empreintes conservées sur les fragments de la plinthe de ce dernier donnent à penser qu'il ne portait pas seulement un cavalier. De même, Attale pouvait figurer à cheval dans un groupe.

N.B. : en dépit de l'appellation d'« amphictioniques » souvent employée par les modernes au sujet des deux Piliers, il n'est pas évident que l'érection de la statue d'Attale ait été décidée de la même façon que la suivante. En effet, nous le redirons, *405 paraît avoir fait partie du projet d'ensemble de la Terrasse. Ce que prouve la ressemblance entre les deux Piliers, c'est plutôt leur commune appartenance à l'architecture pergaménienne et par conséquent, peut-être, la générosité d'Eumène qui aurait payé lui-même le monument dont on lui faisait honneur.

E. *L'Exèdre *403* (fig. 81) donne un bon exemple de la capacité des Pergaméniens à réaliser des voûtes en plein cintre. Deux berceaux Nord-Sud séparés par un pilier étaient réunis par un troisième de même hauteur, de sorte que l'intersection se faisait par des arêtes qui exigeaient une grande virtuosité pour la taille des voussoirs angulaires. Au total, ces trois petits couloirs, larges de 2,76 m au plus (diamètre du cintre) et occupés par des bancs, équivalaient à une pièce carrée de moins de 35 m².

Ils se signalaient à l'extérieur par leur ouverture dont la construction interrompait l'appareil horizontal du soutènement. Mais la ruelle qui longeait le pied de la Terrasse était devenue une impasse, du moins si la porte *401 avait été condamnée (ci-avant). Peut-être n'était-ce qu'un lieu de repos. Toutefois, remarquant que le pilier médian correspond exactement à la 4e colonne (ou au tiers Est) du Portique et que l'extrados des voûtes affleurait à peu près au niveau de la Terrasse devant *503, on se demandera s'il n'y avait aucune communication. Sans réponse connue.

F. *L'Oikos *402*. L'édicule, situé dans l'axe de la partie libre de l'esplanade, était plus large que profond (7,24 × 5,11 m aux fondations). La façade Ouest, en calcaire, comportait un rez-de-chaussée, ouvert par une porte médiane, et un étage (fictif) divisé en trois baies par des colonnettes doriques adossées à des piliers, qui portaient eux-mêmes un entablement ionique sans frise et un fronton.

Sur le reste, la reconstitution présentée ici (La) diffère de celle de *FD* par plusieurs détails et surtout par une hauteur moindre du rez-de-chaussée, permettant d'inscrire l'ensemble dans un carré. En outre, alors que G. Roux restitue des panneaux décoratifs à l'intérieur, D. Laroche et A. Jacquemin utilisent les mêmes traces pour accrocher verticalement des éléments longs et replacent les orthostates inscrits au pied du mur de fond.

Il y va de la signification du monument : pour l'un, refermé et funéraire comme le Charmyleion de Cos ; pour les autres, ouvert, avec à l'intérieur une grande dédicace royale, peut-être avec des stylides (ornements de navires), en tout cas monument triomphal.

G. *Conclusion*.

Le mur qui reliait l'*Oikos* au Portique était la nouvelle limite du sanctuaire d'Apollon. En pénétrant par la porte qui y était ouverte, l'arrivant regardait moins la Terrasse elle-même, dont l'enfilade aboutissait sur le flanc aveugle du Trésor *506, que la façade Est du Temple, entre ce même Trésor et le Pilier rhodien *406. Le Pilier *405, dressé à l'autre bout de l'esplanade, ne cachait que l'extrémité de cette façade et la statue d'Attale I qu'elle portait devait se détacher sur le ciel comme un acrotère. Cette perspective fut brouillée, lorsque le second Pilier, plus volumineux, vint masquer le premier et empiéter plus devant le Temple (La).

L'avenue qu'on avait ainsi créée obligeait à un détour et faisait passer au pied des rois. En outre, la Terrasse avait certainement une fonction propre, que le point de vue depuis la région du Temple mettait en valeur. On reconnaît qu'elle glorifiait la dynastie de Pergame, probablement à l'occasion de succès militaires. Mais de succès terrestres (Rx) ou navals (La-Ja)? Et, surtout, un culte était-il pratiqué là?

Selon G. Roux, le massif *503 était une base (la plus longue de Delphes) portant des statues qui commémoraient la victoire remportée près du Caïque sur les Galates d'Asie. C'est sans doute cet événement qui, vers 236, permit à Attale de prendre, avec le titre de Sauveur, celui de Roi, que n'avaient pas ses prédécesseurs. La datation traditionnelle, mais approximative, du règlement du Portique (v. 220) conviendrait. Quant à l'*Oikos*, G. Roux suggère qu'il *pourrait* avoir servi au culte de Dionysos, le «grand dieu des Pergaméniens», avec un aspect funéraire.

Depuis la nouvelle reconstitution, on voit plutôt dans l'*Oikos* le monument triomphal. Mais, si celui-ci a célébré une victoire navale, c'est sans doute après 220 qu'il faut chercher une occasion. Le massif *503, lui, conviendrait mieux à un autel, peut-être à *prothysis* (traces). En l'honneur de qui un autel si gigantesque? On songe au fils d'Achille jadis assassiné par les Delphiens, ce Néoptolème dont le tombeau était le lieu d'un culte annuel, dans un «péribole» que Pausanias situe médiocrement par les mots : «quand on sort du Temple et qu'on tourne à gauche» (La et Ja). Il n'y a pas lieu d'opposer à cette hypothèse une description tirée des *Éthiopiques*, roman édifiant du IIIe s. ap. J.-C., mais la discussion reste ouverte.

* PAUSANIAS, X, 24, 6; HÉLIODORE, *Éthiopiques* II, 34-III, 6. G. ROUX et O. CALLOT, *FD* II, *Terrasse d'Attale Ier*; D. LAROCHE et A. JACQUEMIN, *RA* 1990, p. 215-21; et dossier inédit sur les Piliers.

De la Terrasse d'Attale on voit un quartier d'habitation qui a été fouillé en partie seulement.

Dans le prolongement de cette Terrasse, gros soutènement à contreforts fait de blocs du Temple détruit en 373. En amont et au-delà, on a retrouvé des restes mycéniens et géométriques entre les fondations de bâtiments de toute époque.

* G. ROUGEMONT, *BCH* 96 (1972) p. 899-905 (avec L. LERAT); et *BCH* 97 (1973) p. 510-25 (avec Cl. ROLLEY); P. AMANDRY, *BCH* 105 (1981) p. 724.

En aval, on cherche deux monuments attestés par les textes :

— Les vestiges dont on avait envisagé un moment l'attribution au sanctuaire de Dionysos, ou **Dionysion**, ne conviennent pas, d'après L. LERAT, *BCH* 85 (1961) p. 317-20.

— On n'a pas non plus localisé le **Prytanée** mais la question mérite un développement plus long.

Ailleurs, le Prytanée était le foyer de la cité. A Delphes, rappelons que la seule fonction attestée des Prytanes était de garder la fortune du dieu (p. 25). Celle-ci a parfois été considérable et encombrante, par exemple lorsque les Phocidiens ont versé annuellement 30 talents d'argent (soit env. 750 kilos), voire le double, en pièces de toute sorte. Il fallait donc un local fermé et suffisamment grand. En outre, au IIe s. ap. J.-C., le prêtre d'Apollon devait y faire descendre la Pythie à jour fixé pour procéder à un tirage au sort (Plutarque), à quoi s'ajouta la consigne d'y prononcer des prières pour un bienfaiteur héroïsé (*FD*, III 1, 466).

Vers 334 av. J.-C., on avait payé à trois entrepreneurs la réfection de trois tronçons du péribole d'Apollon : «en haut» à Pancratès, «à côté du Prytanée» à Agathon, «en bas» à Evainétos *(CID)*. Si nous considérons que ces trois tronçons sont ceux que séparaient les portes *301 et *201 (J.), le «mur d'Agathon» s'identifiera à notre n° *400 : fig. 33 et 81. Alors le Prytanée du IVe s. sera localisé soit en amont du Trésor *303 soit à l'emplacement des «Thermes de l'Est» (ci-après *399). Si, comme J. Bousquet le préférerait, Agathon a travaillé en aval de la porte *301 (mur *300), le Prytanée sera certainement hors du sanctuaire puisque la fondation *302 qu'on lui avait attribuée a été rendue au Trésor cyrénéen : donc probablement en *299 ; mais cette solution fait difficulté pour le lot d'Évainétos et pour la datation du péribole Sud. Dans un cas comme dans l'autre, il est peu vraisemblable que le Prytanée ait changé de place entre le IVe s. av. et le IIe ap. J.-C.

* PLUTARQUE, *Sur l'E de Delphes*, 391 D. J. BOUSQUET, *CID* II, p. 181 s. ; A. JACQUEMIN, inédit.

399 Les **«Thermes de l'Est»** s'étendent en dessous de la Terrasse d'Attale à l'extérieur du sanctuaire d'Apollon. Faute de pouvoir visiter, on se contentera d'une vue d'ensemble du bâtiment : fig. 82.

Celui-ci, malgré son état de ruine, est un des mieux conservés de l'époque romaine à Delphes. Sept pavements de mosaïque, à motifs non figuratifs mais tous différents, y ont été trouvés. On remarquera d'emblée l'appareil des murs qui fait alterner la brique et la pierre noyée dans du ciment, et qui pratique l'arc, la voûte en plein cintre et le cul de four. R. Ginouvès a distingué deux états que différencient des critères de luxe et d'utilisation. Le premier état, qui daterait du milieu ou de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C., était cossu. Le second était trop pauvre pour mettre en œuvre des revêtements de marbre. En l'absence de publication détaillée on retiendra que l'aménagement constaté dans le *frigidarium* (ci-après) répond à une mode attestée à partir du IVe s.

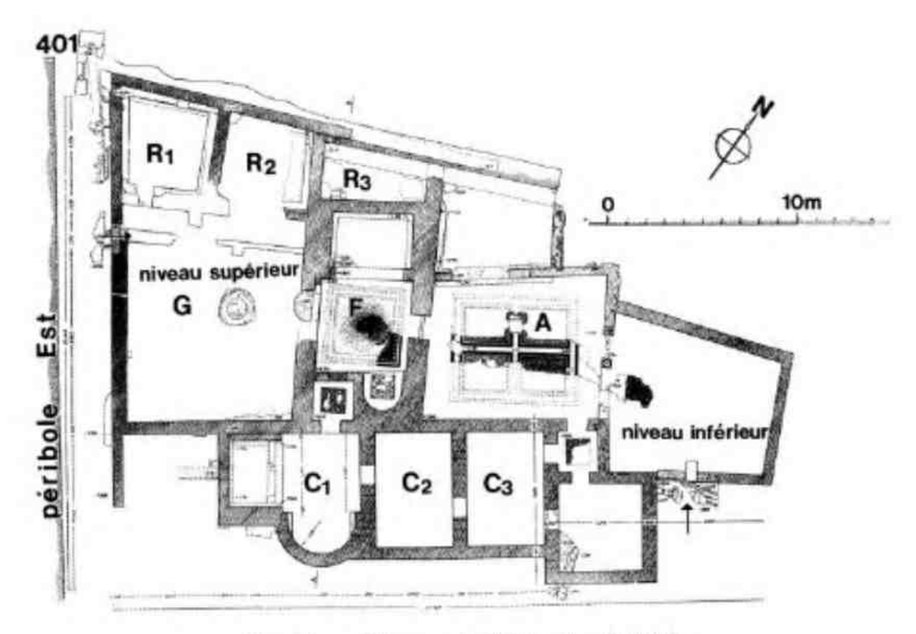


Fig. 82. — Thermes de l'Est, plan (1/400e).

Les conditions topographiques expliquent la forme, en gros trapézoïdale, du plan (36 × 28 m au plus) et la rareté des angles droits. Nous connaissons deux niveaux principaux d'occupation, non pas superposés mais répartis selon les zones, et entre lesquels nous ne voyons pas de circulation.

Au niveau inférieur, l'entrée principale donnait accès à un secteur A où de grands espaces communiquaient par de larges baies ; le nom traditionnel d'*apodyterion* peut être employé si l'on entend par là un lieu de vie sociale plutôt qu'un vestiaire. La zone chaude C est au Sud, isolée à ses deux extrémités par de toutes petites antichambres carrées. Le véritable vestiaire devait se trouver dans la pièce carrée Sud-Est, moins chauffée que les trois *caldaria* qui font suite (la porte de communication directe n'a été bouchée qu'après-coup). Le chauffage était assuré par une circulation d'air, à partir d'une chaufferie située à l'Ouest, dans certains murs et sous le sol (cf. le bas des murs); il semble que les seuls bains chauds se soient trouvés en C1.

Le *frigidarium* F occupe la partie centrale. Il se compose d'une pièce de plan presque carré donnant accès à une piscine froide, ou plutôt baignoire collective, mesurant 4,20 × 2,85 m en plan. Deux absides paraissent agrandir la salle. Celle du Sud, couverte en cul de four, est d'origine ; celle de l'Ouest, mal conservée, a été gagnée après-coup sur l'épaisseur des murs pour l'installation d'une baignoire individuelle en forme de demi-cercle (diam. 1,60 m, prof. 1 m) alimentée par un trop-plein de la piscine.

La salle G, inaccessible depuis F mais qui avait une porte vers l'extérieur, est à un niveau plus élevé de 3 m. Ce niveau pouvait se poursuivre comme étage au-dessus des secteurs à murs épais. Enfin, les réservoirs d'eau R1-R2, accessibles depuis G, et R3, qui leur fait suite, sont naturellement en amont. Ils étaient alimentés par une dérivation de la conduite qui traverse la Terrasse d'Attale.

Il s'agit apparemment d'un établissement public. La multiplicité des espaces et des fonctions possibles ne surprend pas dans des thermes. Il faut peut-être rapporter à ce bâtiment un texte de 319 ap. J.-C. concernant une donation destinée précisément à l'entretien d'un établissement de bains (Bs, rectifié par R.). Sur l'hypothèse qui place le Prytanée à cet endroit, v. p. 196.

* J. Bousquet, *BCH* 76 (1952) p. 651-60 ; J. et L. Robert, *REG* 67 (1954) *Bull.* 146 ; R. Ginouvès, *BCH* 79 (1955) p. 133-54.

Nous revenons sur nos pas pour emprunter le chemin et la passerelle qui permettront de poursuivre l'ascension. Tel était sans doute à peu près l'itinéraire normal, en tout cas à partir du IVe s., mais la passerelle remplace un terre-plein.

508 C'est en effet la meilleure façon d'expliquer la disposition oblique de la base *508, dite **Base des Corcyréens** : fig. 83.

Celle-ci comporte en façade des degrés plus nombreux au milieu qu'aux extrémités, ce qui lui donne l'aspect d'un monument à antes courtes. Son premier état date du milieu du Ve s. d'après le travail des blocs (en calcaire blanc rosé). Mais elle a dû être déplacée, si nous avons raison de dater d'après 373 le remblai sur lequel elle est en partie fondée. Aussi bien, sa dédicace a été refaite au IVe s. Il semble qu'à toute époque elle ait

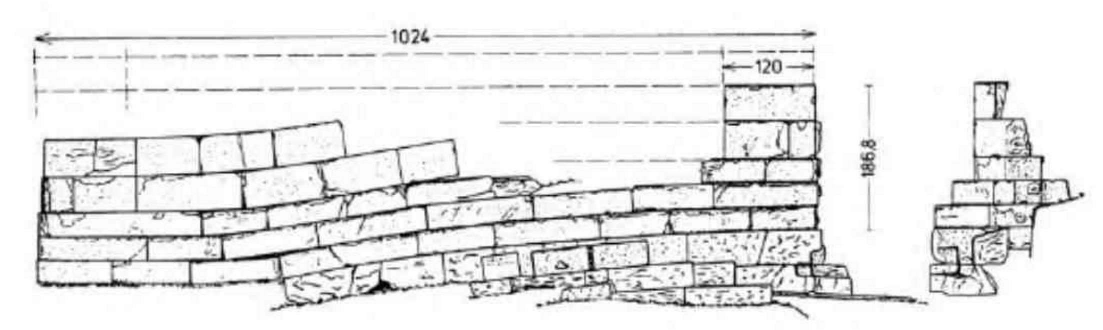


Fig. 83. — «Base des Corcyréens» *508, élévation et coupe (1/100e).

été adossée, et sa forme reste exceptionnelle. On ignore ce qu'elle portait. Les rigoles creusées dans ses degrés, qui ont servi à sceller des stèles, sont secondaires.

* J. Pouilloux, *FD* II, *Région Nord*, p. 39-48.

509 Juste derrière (fig. 84), fondations déchaussées de la **Colonne d'acanthe**, ou **«des Danseuses»**, dont une partie est exposée au Musée.

Le socle de tuf est marqué des lettres ΠAN, abréviation du nom de l'entrepreneur Pancratès, qui a travaillé au Temple et au péribole Est. L'épaisse assise en calcaire de Saint-Élie qui le couronne est constituée d'un gros bloc et de deux petits, que reliaient des crampons en *Pi*, mais plusieurs des cuvettes sont en T : fig. 117, D10. On restitue par dessus deux autres assises, dont la seconde est partiellement connue.

Sur cette forte base s'élevait une colonne de marbre de 6 tambours, cannelés à la manière d'une tige végétale, avec une couronne de feuilles au bas de chacun. En outre, trois feuilles rapportées retombaient sur la plinthe et trois autres feuilles s'évasaient en corolle à la partie supérieure. Ces dernières portaient un gigantesque trépied en métal, dont la cuve,



Fig. 84. — Base de la colonne d'acanthe *509 et grand polygonal *510.

sans doute dorée, reposait sur un 7[e] tambour, plus mince et caché par trois statues féminines de marbre, qui paraissaient danser tout en levant un bras comme pour soutenir l'objet : fig. 69.

Le monument est une variante élaborée du trépied à caryatide sur support élevé. L'implantation de la fondation dans le remblai, les techniques de scellement dans la base et entre les tambours (deux goujons sur un même diamètre), l'analyse de la dispersion des blocs trouvés en fouille, et le style praxitélien de la sculpture conduisent à une datation postérieure à 373 : sans doute vers 330. D'après les restes de la dédicace, l'offrande était athénienne.

Elle dominait de haut l'Autel et le parvis du Temple. A notre connaissance, dans la course en hauteur que manifestent les piliers, elle ne devait pas être dépassée. Le terre-plein dans lequel elle était fondée contenait les restes des frontons du VI[e] s. Il masquait un superbe mur polygonal, inachevé (*510), que l'on peut voir depuis la passerelle : fig. 84.

* J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 60-7 ; J. POUILLOUX et G. ROUX, *Énigmes*, p. 123-49 ; J. MARACADÉ, *Mél. G. Daux*, p. 239-54.

507 La fondation *509 était appuyée à l'angle Sud-Ouest d'un enclos, aujourd'hui partiellement éboulé, mais dont nous voyons le fond à notre droite. Là se dresse une base peu profonde mais haute. Faite de matériaux divers, souvent en remploi, elle est couronnée par une assise de calcaire noir, remarquable parce que son lit d'attente est inachevé. Il pouvait y avoir d'autres bases, car on a retrouvé trois statues de marbre. D'après l'architecture, l'enclos paraît dater de la fin du IV[e] s. ou du III[e]. On ne songe plus guère à l'identifier avec le téménos de Néoptolème (p. 195). La Pierre de Cronos (p. 28) a pu figurer là ou plus haut.

* PAUSANIAS, X, 24, 6. J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 49-60.

511 De l'enclos voisin, c'est aussi le fond qui est conservé (au-dessus de l'analemma polygonal *510). Nous y voyons la **Base de Daochos** et de sa famille, en calcaire de Saint-Élie. Daochos de Pharsale a été tétrarque (l'un des quatre magistrats qui dirigeaient la Thessalie). Présenté par Démosthène comme vendu à la cause de la Macédoine, il a assumé la charge de hiéromnémon de 336 à 332.

La photo de la fig. 85 a été prise avant le transfert des plinthes au Musée. Elle montre que la base, très plate, occupait toute la largeur et portait neuf statues de marbre (encastrements) en une simple file. Il y a comme une contradiction entre ce nombre et celui des dix blocs, parés en façade d'un cadre entouré d'un bandeau déprimé, qui les individualisait et qui a gêné la gravure des textes.

La statue 1, à dr., figurait peut-être Apollon. Ensuite, vers la g. : 2. Acnonios (fils d'Aparos), tétrarque v. 500 ; 3. Agias, fils du précédent,

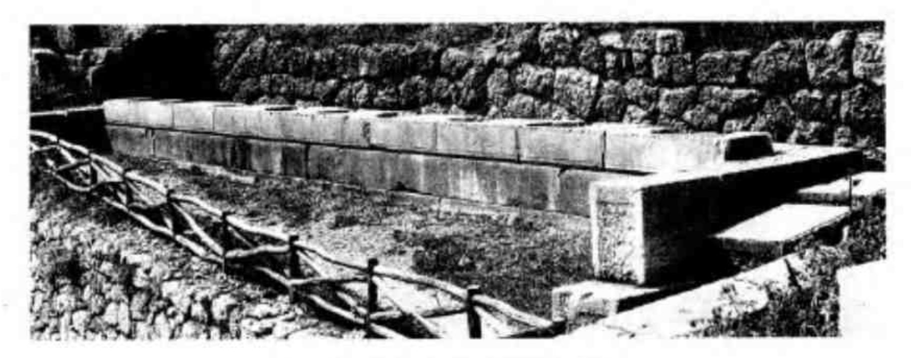


Fig. 85. — Base de Daochos *511.

pancratiaste souvent victorieux (la plus connue des statues); 4-5. de la même génération, Télémachos et Agélaos, lutteur et coureur; 6. Daochos I, fils d'Agias, magistrat unique de la Thessalie pendant 27 ans (env. 440-413); 7. Sisyphos I, fils du précédent; 8. Daochos II, son fils, le donateur; 9. Sisyphos II, fils de Daochos II. Il y avait à Pharsale une statue en bronze d'Agias, portrait fictif par Lysippe. Notre Agias a probablement été fait à son imitation, mais il serait aventureux d'en dire autant du reste du groupe (v. *Guide* du Musée).

L'enclos date des environs de 330. Il a probablement contenu d'autres offrandes de même époque ou moins anciennes. Mais la présence simultanée de crampons en T et en *Gamma* n'est pas à elle seule une preuve de réfection.

* DÉMOSTHÈNE, *Couronne*, 151 et 211. J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 67-80; et *FD*, III 4, n° 460; P. THEMELIS, *BCH* 103 (1979) p. 507-20.

514 Base en fer à cheval à l'intérieur d'un enclos. Composée de deux assises en calcaire fin, l'une plate, la seconde haute et moulurée, elle portait une série de statues en marbre encastrées dans des cuvettes. La présentation actuelle est assez bonne, mais il faut ajouter au bras le mieux conservé la longueur de deux blocs de plinthe (T.) : la profondeur libre au milieu égalait la largeur entre les axes du dispositif (env. 5,95 m ou 20'), et le nombre des statues était de 18 ou 19 (Px : 17).

L'enclos était presque carré et s'ouvrait sans doute dans l'axe de la base. D'après la situation, les moulures et les crampons en *Pi* de la base, celle-ci paraît dater du IIIe s. Aucune inscription. On a songé à lui rapporter deux statues trouvées à proximité, dites «Thémis» et «le Philosophe» (v. *Guide* du Musée), bien que la correspondance entre plinthes et cuvettes n'ait pas été prouvée. Il pourrait s'agir d'un groupe familial comme celui de Daochos qui semble avoir servi de modèle.

* J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 80-8; H. TAVERNIER, mémoire inédit.

La zone Nord-Est.

Le chemin tracé pour la visite évite toute la zone Nord-Est du sanctuaire (en amont de *511), où la circulation est difficile. Le péribole, médiocrement conservé, est en général de l'époque « alcméonide ». Mais, sur une bonne partie de la zone, la fouille a mis au jour quelques restes d'un habitat mycénien directement sous des maisons qui semblent d'époque chrétienne. Ces restes, encastrés à flanc de coteau, paraissent pauvres ; cela peut tenir autant à une mauvaise conservation qu'à leur état d'origine.

D'après le texte de Pausanias, à la vérité peu clair, on situe habituellement dans cette zone la « Pierre de Cronos ». Ce dieu, Titanide qui avait pris la place de son père Ouranos, dévorait tous ses enfants à leur naissance pour ne pas être supplanté à son tour, jusqu'au jour où son épouse Rhéa sauva le dernier-né, qui était Zeus, en lui substituant une pierre emmaillotée. Lorsque la supercherie fut découverte et la pierre rejetée, l'enfant était en sécurité, de sorte que par la suite il put détrôner son père et inaugurer le règne des Olympiens. La monument peut avoir été fruste. On l'oignait d'huile quotidiennement et on le revêtait de laine vierge à chaque fête. Il n'a pas été identifié. Pour le téménos de Néoptolème, qui pourrait s'être trouvé dans ce même secteur, v. p. 195 et 200.

* Pausanias, X, 24, 6.

605 Ce qui se voit le mieux de loin, c'est, à 30 m au Nord du monument de Daochos et quelque 16 m plus haut, le mur qui soutient la terrasse de la **Lesché des Cnidiens**. Le plan du bâtiment se restitue comme un rectangle deux fois plus long que large (près de 19 × 9,50 m), contenant deux rangées de quatre poteaux de bois. Mais on peut hésiter sur l'élévation et sur les ouvertures, en fonction d'indices de deux sortes.

A. On sait par la tradition littéraire que la Lesché contenait des peintures du grand maître Polygnote de Thasos. Les sujets de plusieurs d'entre elles concernaient la légende de Troie et les héros des deux camps, la plus célèbre étant sans doute celle qui représentait la prise de la ville (avec le Cheval). Mais on voyait aussi Orphée ou Méléagre, qui appartiennent à d'autres cycles. L'énumération de Pausanias occupe plusieurs pages d'un livre moderne. Le grand nombre des personnages et des thèmes cités donne l'impression que plusieurs parois étaient couvertes de ces peintures. Malheureusement, la reconstitution, même schématique, de la disposition (souvent tentée par le passé : voir L.) est rendue aléatoire par l'imprécision d'un texte ainsi composé : à droite, prise de Troie ; à gauche, descente d'Ulysse aux enfers ; à côté, Ariane endormie ; à côté, etc. En fait, à supposer que l'on change de paroi, le lecteur ignore à quel moment.

B1. Les murs ne comportent plus que quelques orthostates, disposés en deux cours sur un socle de calcaire : fig. 86. Les orthostates de tuf et les



Fig. 86. — Vestiges du mur Nord de la Lesché des Cnidiens *605 au pied du tronçon de péribole refait *615 (les petites pierres sont modernes).

cuvettes de crampons en *Gamma* paraissent dater de la première moitié du vᵉ s.; la sima (illustrée fig. 115, f) permet de préciser : vers 475-60, ce qui correspond à l'époque de Polygnote. Le toit auquel appartenait cette sima étant du type à deux versants, il faut imaginer une forme toute banale, avec frontons aux deux bouts (LR.). Par conséquent, la lumière devait venir non d'en haut mais de fenêtres ouvertes dans le mur Sud (M.).

B2. Mais l'ensemble fut profondément modifié au ɪvᵉ s. C'est en effet à cette époque qu'on peut attribuer les cuvettes pour crampons en *Pi* qui se trouvent dès l'euthyntéria et dans des orthostates de calcaire mêlés aux précédents. Telle est aussi la date du mur de soutènement de la terrasse, d'après la dédicace qu'il porte. L'organisation de cette terrasse indique que la Lesché devait avoir une porte au Sud-Ouest ou au Sud.

Il est probable mais non certain que tel était le dispositif d'origine. Enfin, le fait qu'une reconstruction si complète n'ait pas empêché Pausanias de voir les peintures de Polygnote donne à penser que ces peintures étaient appliquées non pas directement sur les parois mais sur des panneaux amovibles. Les Cnidiens ont consacré ailleurs des statues et un trésor (v. *122 et *219); cette offrande-ci avait un autre caractère, la Lesché leur procurant un lieu de réunion (tel est le sens du mot) bien placé et luxueusement décoré.

Le tronçon *615 du péribole Nord qui est situé juste en amont (fig. 86) a été refait en appareil polygonal à joints droits, presque trapézoïdal. L'époque est

plutôt celle de la construction originelle de la Lesché que celle de sa reconstruction (La, inédit, *contra* Px).

* PAUSANIAS, X, 25, 1 à 32, 1. G. LIPPOLD, *RE*, s.v. Polygnotos 1; J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 120-39; R. MARTIN, *REG* 75 (1962) p. 239; C. LE ROY, *FD* II, *Terres cuites*, p. 128-32.

Base des Messéniens. Une base de calcaire à trois degrés se trouvait en amont de *514, mais les fondations en sont perdues. La plinthe, longue de 8 m au moins, portait des statues de bronze que protégeait une grille fichée dans le 2ᵉ degré. Des indices techniques comme les scellements ronds des statues, les très fines cuvettes en queue d'aronde, l'obliquité des joints et la forme des lettres de la première dédicace, indiquent une date antérieure à 450 (on a même parlé du 3ᵉ quart du VIᵉ s.). Mais il y a eu au moins réfection de la dédicace.

* G. DAUX, *BCH* 61 (1937) p. 67-72; J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 142-51.

La fontaine Cassotis. En avançant vers l'Ouest, on domine le Temple et le revers de l'*Iskhegaon* refait, *527 (c'est derrière ce mur que l'Aurige a été découvert). Peu avant d'arriver au Théâtre, on traverse un vallon qui,



Fig. 87. — Monument détruit *609 et mur de terrasse *607 (en dessous, Temple).

plus haut, est encadré par de hauts murs d'orientation Nord-Sud : à g., le soutènement Est du Théâtre ; à dr., le mur *607 (photographié d'en haut, donc à g., fig. 87). C'était le passage des eaux de surface et de source. Tout le secteur a beaucoup souffert du fait des avalanches ainsi que, probablement, de l'action de ces eaux, fort abondantes par moments et que l'on n'a pas toujours sur contrôler. Il s'ensuit que l'emplacement de la fontaine Cassotis fait encore l'objet de débats.

L'eau de Cassotis devait inspirer la Pythie et même sourdre dans le Temple (v. *422). A supposer que le second point ait été vrai, nous avons vu que les fondations Sud de ce monument, à partir du IVe s., contenaient au plus le captage d'un filet résurgent. Résumons ce que nous connaissons dans le secteur Nord, d'Ouest en Est (Pl. IV). Les eaux captées en haut du Théâtre et sous le *koilon* étaient immédiatement rejetées à l'Ouest. Les eaux recueillies sous l'*orchestra* descendaient à l'Ouest de la niche de Cratéros *540 (puis, sans doute, à l'Ouest du Temple et du Trésor des Athéniens) ; mais cette canalisation a été coupée et peut-être remplacée par une autre, d'aspect romain, en direction du revers de l'*Iskhegaon* *529. Presque à l'aplomb de cette dernière, mais beaucoup plus bas, une conduite d'aspect ancien débouche derrière le même mur. On ignore laquelle des deux a occasionné le dépôt de concrétions sur les deux faces de ce mur et alimenté l'installation hydraulique de *540.

Plus à l'Est, le bassin dont nous avons trouvé la trace en *528, dans la partie récente de l'*Iskhegaon*, est juste dans l'axe du vallon, mais un fort débit est improbable (on n'a aucune canalisation). Au contraire, à l'extrémité Est, l'eau pouvait être évacuée sans difficulté, et l'on a trouvé en amont du rocher *525 une conduite qui descend du Nord-Ouest (Px), presque dans le prolongement d'un tronçon situé plus haut dans le vallon (*608). L'une et l'autre sont récentes mais peuvent témoigner d'une volonté permanente de contourner le Temple.

Il faut donc admettre que plusieurs emplacements conviendraient à la fontaine Cassotis. De surcroît, celle-ci a dû bouger : v. *609.

609 Le monument de calcaire gris *609, qui barre le vallon à un endroit inaccessible aux visiteurs (près de la brèche du mur du Théâtre ; quelques blocs sur chant), était probablement un des états de Cassotis : fig. 87.

Il est aujourd'hui réduit à des fondations, moins complètes en amont parce qu'elles étaient moins profondes de ce côté, mais très bien appareillées et abondamment pourvues en goujons, qui scellaient deux blocs à la fois, et en crampons (en T : fig. 117, D3 et 4). Conservées sur deux côtés complets, Est et Sud (17 m), avec un bref retour au Nord et à l'Ouest, et larges de 2 m à 2,70 m selon la profondeur, elle devaient dessiner, sinon un carré, du moins une équerre comme on en a l'exemple au Dipylon ou à l'Agora d'Athènes (Am). L'aspect du travail et la marque de certains entrepreneurs qui ont travaillé au Temple indiquent le 3e quart du IVe s.

Le monument ne mérite peut-être pas l'appellation d'« inachevé » qu'on lui a donnée. Mais l'utilisation d'un de ses blocs dans une base de l'Aire (*319 fig. 55) permet de savoir qu'il était détruit vers le milieu du IIe s. av. J.-C. Les rochers qui le recouvrent en sont peut-être la cause. Le mur de soutènement Est du Théâtre empiète sur la fondation, non par accident mais depuis sa mise en chantier (p. 208-211), de sorte que la disparition de *609 doit avoir été totale au plus tard dans la première moitié du IIe s.

Les rares fondations qui subsistent dans le secteur, *535, *531 et *532, ne paraissent pas convenir à un état antérieur de la fontaine. La fontaine de Castri se trouvait, elle, à une quinzaine de m au Sud de l'emplacement *609.

* Textes antiques : P. AMANDRY, *Mantique*. J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 22 et 109-20 ; et *Enigmes*, p. 79-100 ; P. AMANDRY, *BCH* 105 (1981) p. 701-8.

535 Petite fondation archaïque de 5,90 × 3,65 m, sans identification certaine. L'appellation parfois employée de *Poteidanion* (« de Poséidon ») est tirée d'un compte qui nous apprend que le mur Nord du Temple est du côté du *Poteidanion*. Si le mot grec doit désigner un sanctuaire autonome ou une chapelle, notre fondation, bien placée, est un bon candidat. Mais, si le mot peut désigner un secteur du Temple, on se rappellera que Poséidon avait un autel dans la cella d'Apollon, de sorte que la fondation restera anonyme.

* J. POUILLOUX, *FD* II, *Région Nord*, p. 92-8.

531-532 Juste à droite du Théâtre, on voit côte à côte les vestiges de deux *oikoi* rectangulaires en tuf qui portent le nom conventionnel de **« Trésors du Théâtre »** : fig. 88.

Moins détruit, celui de droite (*531 = XVIII) comporte un dallage ; il n'avait apparemment pas de refend. Dimensions 5,38 m par 7,72 au moins. Cuvettes pour crampons en queue d'aronde mais aussi en *Gamma*. Une série d'encoches donne à penser que des panneaux en décoraient l'intérieur.

Celui de gauche (*532 = XIX) est un peu plus large (5,83 m) mais a perdu sa partie antérieure, de sorte qu'on ne sait s'il était divisé. Il porte des cuvettes de crampons, en *Gamma*, de deux époques, les plus anciennes étant dans l'axe des murs : fig. 117, B4. Le mur du Théâtre a été aligné sur lui de manière très étroite et même légèrement entaillé à l'angle (peut-être à cause d'une surprenante moulure « en talon » au bas des murs de l'*Oikos*). Cet angle devait être surplombé par le rebord du toit.

On serait tenté de dater les deux *Oikoi* de la première moitié du Ve s., *531 avant *532, à cause de la forme des crampons (Px), mais il faut tenir compte de plusieurs facteurs difficiles à concilier. L'analemma situé au Nord de *532 est lié, dans son état actuel, au mur du Théâtre, mais il comporte trois sortes de pierres. Les assises inférieures, faites de tuf appareillé, pourraient représenter le fond d'un monument démonté, d'autant que les restes d'un soutènement en polygonal ont été retrouvés derrière. Mais, d'après les



Fig. 88. — *Oikoi* dits «Trésors du Théâtre» *531 et, en partie, *532.

dimensions de leurs blocs, le monument supposé ne paraît pas avoir été le premier état de *532. Enfin, l'analemma (polygonal à joints droits) de l'autre *Oikos* s'appuie contre elles. On est donc incité à établir la séquence : 1. soutènement polygonal et premier *Oikos* de tuf ; 2. report de l'analemma sur le fond de l'*Oikos* (détruit) et construction du premier *532 à la place actuelle ; 3. adjonction de *531 et de son propre analemma ; 4. accident et reconstruction de *532. On ne peut dire si le dernier acte coïncide avec la construction du Théâtre (éventuellement dans un premier état, que du reste on date mal), mais on pense que celle-ci a tenu compte de l'*Oikos* et l'on voit que l'analemma a été refait partiellement et lié au nouveau bâtiment.

La proximité du Théâtre a entraîné une attribution des *Oikoi* à Dionysos, sans invraisemblance.

* J. Pouilloux, *FD* II, *Région Nord*, p. 98-108 ; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 697-701.

Le Théâtre (fig. 89).

Description.

Comme le Théâtre n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique, nous devrons nous contenter d'observations incomplètes. Selon Pausanias



Fig. 89. — Théâtre (en dessous, niche de Cratéros *540).

il est adjacent (ἔχεται) au péribole. En fait, malgré la forme naturellement arrondie de son mur de fond, il constitue probablement l'angle Nord-Ouest du sanctuaire, qui, dans le secteur, paraît ne pas avoir d'autre péribole. Il s'inscrit pourtant dans un autre système orthogonal, celui de la partie bien conservée de l'*Iskhegaon* et de la niche de Cratéros, mais non sur l'axe de celle-ci parce qu'on a utilisé tout l'espace disponible à l'Ouest de l'*Oikos* *532. Ainsi limité, le plan est moins ample que d'habitude ; il paraît, en contrepartie, avoir été absolument symétrique. La déformation du côté oriental, bien visible sur la Pl. IV, est intervenue avant l'achèvement (Rx) et a dû entraîner une réduction du projet dont le schéma de la Pl. V ne peut rendre compte (v. *612, Bm). Le Théâtre se compose des parties traditionnelles et indépendantes que nous envisagerons d'abord séparément. Le matériau visible est un calcaire local, avec des goujons à canal de coulée et, au moins dans le *koilon*, des crampons en T nombreux mais négligés : fig. 117, D7.

538 L'ensemble se développe autour de l'***orchestra*** qui, selon la norme, est plate pour permettre les évolutions des chœurs, et entourée par un caniveau. Sans doute était-ce à l'origine un cercle complet, de 7 m de rayon, auquel s'ajoutait le couloir qui recouvrait le caniveau (2,20 m). Mais le petit parapet, avec ses crampons en *Pi*, est d'époque romaine, ainsi que le dallage actuel ; comme en témoigne la ligne antérieure de ce dallage, le cercle était alors amputé par une avancée du dispositif de scène.

612 Le ***koilon***, ou *cavea*, où s'asseyaient les spectateurs, a été en partie encastré dans le terrain naturel (au Nord et à l'Ouest) et en partie installé sur un remblai (Sud et Est, d'où l'importance des analemmas de ces côtés). Aux angles Sud-Est et Sud-Ouest, un changement de direction apparaît entre les assises inférieures et supérieures des murs latéraux : à l'origine, malgré la présence de *532, les murs étaient perpendiculaires à ceux des *parodoi*, donc s'écartaient vers le haut ; la solution définitive les a fait se rapprocher sans changer la base ni l'axe de la figure et sans aligner parfaitement le côté Ouest sur le péribole *544.

Le dispositif intérieur a été construit selon des arcs parfaits, qui se réduisaient de bas en haut, passant de 225° (rayon 9,20 m) à 75° (rayon 37 m au mur de fond). Se développant sur une hauteur de 15,11 m entre l'*orchestra* et le siège le plus haut placé, il est divisé par un couloir horizontal, ou *diazoma*, en deux zones inégales, de 27 gradins (en bas) et 8 (en haut). La pente générale, près de 54 %, n'est cependant pas brisée parce que chaque zone commence par un front vertical. Les murs du pourtour accompagnaient naturellement cette pente, en particulier le long des *parodoi*. Le *koilon* était accessible par le bas et depuis deux portes situées aux extrémités du *diazoma* (*614, le pendant étant perdu).

Chaque zone est divisée par des escaliers en secteurs, ou *kerkides*, symétriques : en bas 7 et en haut 6 qui correspondent aux 3 *kerkides* médianes du bas, dédoublées. Les escaliers sont rayonnants, sauf le long des murs. Ceux de la zone inférieure donnaient accès aux gradins aussi bien à partir du *diazoma* que du couloir qui entoure l'*orchestra* ; parmi ceux de la zone supérieure, seuls les deux extrêmes montaient depuis le *diazoma*, pour desservir les autres par l'intermédiaire du couloir courant au pied du 28ᵉ gradin.

Deux degrés correspondent à un gradin, avec une h. de 0,37 m environ et une pr. de 0,69. Sauf dans quelques cas exceptionnels et au dernier gradin (recouvert après-coup), le dessus est en deux parties : siège et dépression pour les pieds des spectateurs placés derrière. Leur front est incurvé vers le bas. Nombre d'entre eux portent de grandes lettres (jusqu'à 11 cm sur le devant,

jusqu'à 15 cm sur le dessus) qui indiquent une attribution de places, d'époque romaine. On trouve, au génitif, des noms de fonctions, Amphictions, Conseil, mais aussi des noms propres et en particulier, répété et s'étendant sur des dizaines de places, celui d'une Memmia Lupa, femme bien connue qui assuma la charge d'ἀρχηΐς aux environs de notre ère. Il se peut que des dispositifs plus anciens, notamment de proédrie (placement honorifique), aient disparu. Une loge d'époque impériale tardive a été démontée en 1950.

539 Du **bâtiment de scène** il ne reste que les fondations. Mais la dénivellation est telle que leur partie médiane était une véritable exèdre de plus de 9 × 4 m s'ouvrant au Sud sur la terrasse inférieure (à 4,85 m sous le niveau de l'*orchestra*); probablement y avait-il là deux baies en plein cintre. Les murs sont construits d'assises alternativement basses et très hautes. Des corbeaux soutenaient des poutres à 3,53 m du sol. Les compartiments voisins étant pleins de terre, il n'y avait pas d'accès vers le haut. La partie qui émergeait au-dessus de l'*orchestra* avait probablement, comme d'habitude, des fonctions pratiques et une fonction décorative. Elle semble avoir initialement présenté du côté du *koilon* deux avancées latérales ornées de colonnades, les « *paraskenia* » (terme conventionnel, H.), encadrant le plateau, ou *logeion*. Mais il est certain que le dispositif a été transformé : v. l'*orchestra*. Selon P. Lévêque, une série de plaques sculptées, longue de 10 m et haute de 0,85 (au Musée, exploits d'Héraclès), conviendrait à la décoration d'un *pulpitum* avancé, formule d'époque romaine analogue à celle des scènes modernes.

Les ***parodoi*** sont comprises entre un analemma presque aligné avec les « *paraskenia* », en aval, et les murs d'échiffre du *koilon*, qu'on appelle aussi murs de *parodoi*. Ces derniers n'étant pas alignés, elles s'élargissaient vers l'*orchestra*. Le mur de droite est couvert de textes d'affranchissement ; celui de gauche, beaucoup moins : il semble que, à l'Ouest de la scène, la voie ait été montante. La grosse plinthe qui est placée là a été réutilisée à l'envers ; elle a sans doute porté le Dionysos (dieu du théâtre) offert, selon Pausanias, par les Cnidiens.

Eau, transformations, utilisation.

On a pris de grandes précautions contre les eaux de source et de ruissellement : drains sous le niveau de l'*orchestra* (en direction du Sud-Est et du Sud-Ouest) ; autres drains évacuant l'eau à travers le mur Ouest, l'un sous les gradins, le second au pied du mur de fond dans lequel une bouche est aménagée. Mais on a sans doute accepté un risque excessif en construisant le côté oriental du *koilon* dans le thalweg situé en dessous de la fontaine Kerna ; en tout cas ce côté est le plus ruiné, malgré la réparation antique déjà évoquée.

Les divers indices de modification n'ont pas encore été suffisamment

étudiés pour qu'on puisse écrire l'histoire de ce monument. Du moins sait-on par des inscriptions qu'en 160/59 av. J.-C., le roi de Pergame Eumène II, sollicité par Delphes, a donné de l'argent pour ravitailler la ville et envoyé des esclaves pour faire des travaux «au Théâtre et aux autres offrandes» (Dx, *Delphes* et *FD*).

Quelle était la nature de ces travaux? Ils sont appelés «construction» dans un texte mais seulement «réfection» dans un autre (κατασκευά/ἐπισκευά), et la présence des articles définis indique bien qu'il ne s'agissait pas d'une création *ex nihilo* : petit ou grand, achevé ou non, un théâtre existait déjà. Nous ferons trois observations : — 1. d'après le style, le bâtiment de scène est pergaménien. —2. Le côté droit du *koilon*, tel que nous le voyons, a été construit sur une fondation qui déjà était déformée et empiétait sur *609. — 3. Les blocs du *podium* et du dallage voisin, qui sont par exception du même calcaire que ceux de *609, semblent provenir de ce bâtiment; le jeu des scellements témoigne d'un inachèvement qui pourrait être celui de la première phase de la construction.

En revanche, comme nous l'avons vu, il n'est guère contestable que la scène a été avancée aux dépens de l'*orchestra* à l'époque romaine. Rappelons enfin qu'une communication directe n'a été établie entre la terrasse du Temple et le Théâtre que lorsque ce dernier n'avait plus sa fonction originelle (v. *541).

Celle-ci était naturellement de fournir un cadre architectural à la partie des *Pythia* (concours pythiques) qui était sous le patronage des Muses. Bien entendu, un simple aménagement du site naturel a pu suffire pendant longtemps et d'autres centres agonistiques n'ont même pas eu de théâtre construit. Mais rappelons-nous qu'Apollon protégeait les Muses et que les *Pythia* se distinguaient d'autres concours pentétériques (tous les 4 ans), notamment des *Olympia*, par l'importance de cet aspect que l'on appelait «musical», qu'il fût lyrique, purement instrumental ou dramatique. Étaient particulièrement célèbres pour leur ancienneté le «nome citharédique», cantate accompagnée de la cithare, et le «nome pythique», qui se jouait sur l'*aulos*.

Le Théâtre accueillit nécessairement une partie de la *Pythaïde*, ce pèlerinage athénien dont nous connaissons sept occurrences seulement, et qui comportait, entre autres, «de brillants spectacles ..., auditions musicales, dramatiques, poétiques, où se produisaient l'association des artistes dionysiaques d'Athènes et le collège des poètes épiques. Groupés en chœurs d'une quarantaine d'exécutants, les Pythaïstes, accompagnés par huit citharistes et six flûtistes, chantaient des péans et consacraient traditionnellement au dieu un trépied» (Rx, p. 175). Le Théâtre pouvait servir aussi, comme le Gymnase, à des auditions ou conférences. On ignore si le peuple s'y est réuni en assemblée. Nombre d'artistes victorieux et d'intellectuels en renom eurent leur statue, dont, au mieux, la base seule subsiste. Plus nombreux encore

furent, dès le IVe s., les bienfaiteurs occasionnels auxquels la cité conféra par décret la proédrie, mais nous avons vu plus haut que la disposition des sièges datait du IIe s. et ne permettait pas de distinguer des places d'honneur.

Il est vrai que certaines cérémonies comportant une part de spectacles se déroulaient ailleurs, comme la fête du *Stepterion* sur l'Aire. De même, nous verrons une activité musicale avoir lieu au Stade. Mais le Théâtre reste le lieu essentiel des concours artistiques dont l'importance explique son emplacement exceptionnel.

* PAUSANIAS, X, 32, 1.

G. DAUX, *Delphes IIe-Ier s.*, p. 686-695 ; et *FD*, III 3, 237-239 ; N. VALMIN, *FD*, III 6 ; P. LÉVÊQUE, *BCH* 75 (1951) p. 247-263 ; G. ROUX, *Delphes*, p. 165-175 ; M.-C. HELLMANN, *ZPE* 80 (1990) p. 70 ; A. BÉLIS, *CID* III ; J.-Fr. BOMMELAER, Colloque Strasbourg 1991.

CHAPITRE VI

EXCURSUS VERS LE STADE (Pl. I)

701 On sort du sanctuaire par la porte Nord-Ouest (*545 ou D′) pour monter vers le Stade. Au-dessus du Théâtre, et 50 m plus au Nord, le chemin longe la **Fontaine Kerna**. Le nom est moderne. Un captage récent détourne vers le village les eaux qui autrefois descendaient naturellement, en surface ou sous terre, vers Cassotis. Il y a deux constructions antiques : fig. 90. L'une, qui est située au pied d'un grand rocher, a récemment été écrasée par une avalanche (B). L'autre, en contrebas du chemin, est d'habitude recouverte de végétation (A).

La construction B, en calcaire, était une fontaine à cour dallée avec, au fond, une adduction alimentant des bouches d'eau, et, sur les côtés, des bassins ouverts. La construction A se présente comme un bassin partiellement taillé dans le rocher et partiellement construit, en calcaire mais avec un dallage en tuf, le tout étant protégé par un enduit. Il est probable que les deux ont fonctionné ensemble, A étant alimentée par le trop-plein de B. Mais l'emploi du tuf et surtout la présence de joints courbes peuvent donner l'impression qu'un premier état de A est plus ancien que B, comme si la fontaine s'était

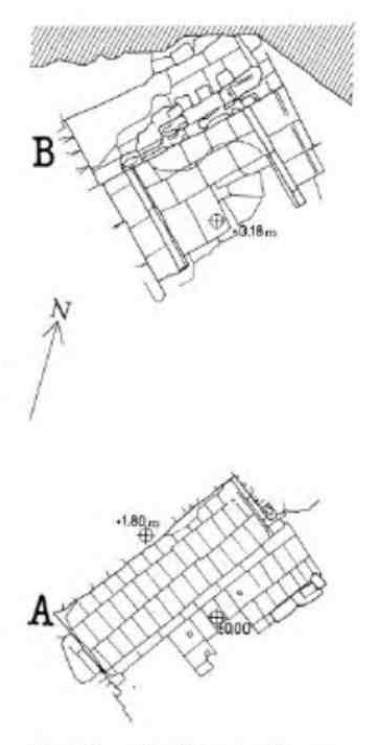


Fig. 90. — La fontaine Kerna, d'après un relevé antérieur à l'avalanche (1/250e).

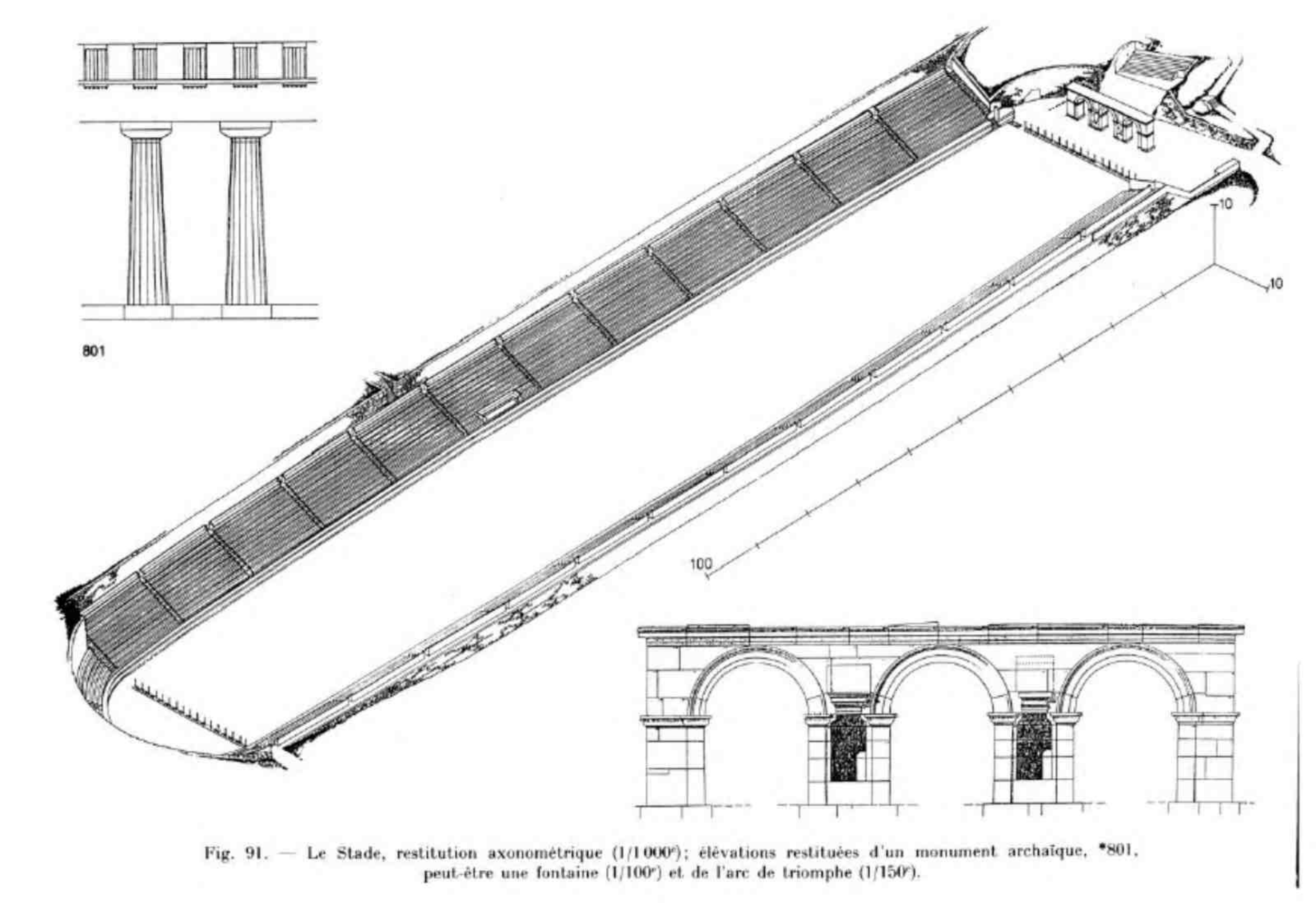


Fig. 91. — Le Stade, restitution axonométrique (1/1000e); élévations restituées d'un monument archaïque, *801, peut-être une fontaine (1/100e) et de l'arc de triomphe (1/150e).

originellement trouvée là et avait été remontée ensuite vers la source, selon le schéma que nous avons enregistré à Castalie.

Le Stade.

800 Avant d'achever la montée vers le Stade, on voit un grand mur de soutènement. A 24 m de son extrémité Est, un de ses blocs, long de 1,48 m, porte un texte soigneusement gravé : **règlement** interdisant d'emporter hors du Stade le vin, ou le vin nouveau, d'un sacrifice. L'écriture est plutôt archaïsante qu'archaïque et l'on peut même douter que le bloc se trouve à sa place originelle.

801 De fait, lorsque les concours pythiques eurent été réorganisés après la guerre sacrée (début du VI[e] s.), les épreuves sportives se déroulaient dans la plaine, où stade et hippodrome voisinaient sans doute, mais dans un site non identifié. Notre zone était, semble-t-il, occupée par des artisans. P. Aupert a retrouvé, entre autres, les restes d'une façade dorique en tuf et d'un dallage en marbre qu'il attribue avec vraisemblance à une **fontaine** : vers 550-535, fig. 91 en haut.

802 Ici même, trois états du **Stade** ont précédé celui que nous visitons aujourd'hui.

L'état I date au plus tôt de la fin du IV[e] s. et peut-être seulement des environs de 275, époque de la création des Sôtéria par la ligue étolienne victorieuse de l'envahisseur galate. Il y avait naturellement une piste de 600 pieds (de 0,2972 m, soit 178,35 m), sans doute occupée par 20 couloirs de course encadrant un couloir axial. Les lignes des extrémités, en calcaire, étaient creusées d'une rainure de profil rectangulaire, profil rendu triangulaire par la suite. Les spectateurs ne pouvaient s'installer qu'en amont et peut-être aux extrémités. De cette époque date soit l'inscription du règlement sur le vin soit l'installation sur place du bloc récemment gravé pour un autre endroit.

L'état II fut un aménagement du précédent : recharge de la piste, réduction à 16 + 1 du nombre des couloirs, mais avec des poteaux de séparation, et substitution de dalles de marbre provenant de l'édifice archaïque aux blocs de calcaire des extrémités. Encore avant le milieu du III[e] s.

L'état III résulta de l'installation d'un talus pour les spectateurs sur le côté Sud de la terrasse, dont la largeur fut ainsi ramenée de près de 30 m à un peu plus de 25. Vers 100 av. J.-C.

L'état IV est celui que nous voyons. La piste a été décalée vers l'amont, rehaussée et légèrement raccourcie : 177,41 m = 600 pieds «romains» de 0,2957 m. Pour la première fois à notre connaissance, il y eut des gradins en pierre : 12 rangées au Nord, fondées sur le roc, et 6 au Sud, fondées sur

trois murs parallèles, entre un couloir inférieur, sur *podium*, un couloir supérieur, et des escaliers distants de 50′. La forme légèrement incurvée des côtés Nord et Sud améliorait la visibilité. L'extrémité Ouest fut, selon l'usage, traitée en hémicycle, d'où le nom de *Sphendone* («fronde»). Le tout comprend 28 travées (12 + 12 + 4), pour une capacité de 6500 spectateurs env. Au Nord, une tribune d'honneur interrompt les bancs de la 7e travée et une source transformée en fontaine domine l'extrémité Ouest.

L'extrémité Est présente deux traits plus singuliers : un aménagement du rocher naturel en tribune et une porte monumentale. Celle-ci est longue de 50′ et composée de quatre piliers encadrant trois arcs en plein cintre égaux entre eux. Chacun des deux piliers médians comporte une niche pour statue. La forme du monument, sa situation dans l'axe du Stade et son épaisseur (7′) le prédisposaient à porter un groupe statuaire, mais son couronnement n'a jamais été posé.

Nous voyons que l'ensemble du Stade est en calcaire local (avec, dans le *podium*, des crampons en *Pi* et des goujons), alors que Pausanias écrit qu'Hérodote Atticus l'a réalisé en marbre. Le propos ne convient qu'à Athènes. De cette erreur et de l'inachèvement de la porte, nous pouvons tirer que la construction a commencé après le passage du Périégète, qui en aura parlé par oui-dire, et qu'elle s'est interrompue à la mort du célèbre mécène : soit à peu près 175-177 ap. J.-C.

Le Stade était le lieu naturel des épreuves «gymniques» des *Pythia* ou des *Sôtéria*, c'est-à-dire des épreuves physiques à l'exception des compétitions hippiques, qui avaient lieu à l'hippodrome resté dans la plaine (p. 20 - emplacement non identifié). Ajoutons encore deux indications.

— 1. D'autres fêtes pouvaient avoir un caractère sportif et se dérouler ailleurs, telle cette course aux flambeaux qui s'est courue du Gymnase à l'Autel d'Apollon en l'honneur du roi Eumène II de Pergame, à partir de 160/159 et pendant quelques années sans doute (*FD*, III 3, 238).

— 2. Inversement, le Stade a servi de cadre à des manifestations culturelles. Certes, on ne sait pas si les concours «musicaux» s'y sont déroulés, à un moment ou à un autre, en utilisant les installations temporaires (en bois) que certains comptes des IVe et IIIe s. situent au «stade pythique» de la plaine puis de notre site : bancs, *skéné*, *proskénion*, peut-être aussi odéon. Mais du moins une inscription nous apprend que, vers le début du IIe s. av. J.-C., un certain Satyros de Samos, vainqueur au concours de l'*aulos*, a interprété dans le Stade, «pour le dieu et les Grecs», un hymne avec accompagnement de chœur et un air de cithare à l'issue du concours gymnique (*ibid.*, 128).

Ce Stade n'a sans doute pas servi à des combats de gladiateurs. Il a cependant pu rester en usage jusqu'à l'interdiction des concours, de plus en plus assimilés à des «jeux» (fin IVe s. ap. J.-C.). Dans toute la Grèce, on n'en trouve aucun d'aussi bien conservé.

• J. Pouilloux, *BCH* suppl. IV (1977) p. 104-23 ; P. Aupert, *ibid.*, p. 229-45 ; et, avec O. Callot, *FD* II, *Le Stade* ; G. Rougemont, *CID* I, p. 11-5.



Fig. 92. — L'éperon fortifié (par Philomélos?) à l'Ouest du Stade.

Les deux points suivants ne sont accessibles que lorsqu'on est en dehors de la clôture.

La croupe rocheuse qui borde le vallon à l'Ouest du Stade porte des **fortifications** couramment attribuées à **Philomélos**, le chef des Phocidiens révoltés (356-346) : fig. 92. Sur une distance de 200 m env. à partir du pied de la falaise, on voit les restes de deux murs écartés d'une vingtaine de mètres, l'un suivant la crête, l'autre un peu plus bas à l'Ouest. L'appareil ressemble à celui du soutènement Nord de la Terrasse inférieure du gymnase *(v)*, qui date de la seconde moitié du IVe s. Il n'est donc pas invraisemblable que l'ouvrage remonte à la 3e guerre sacrée. Mais, quoi qu'en dise Diodore, il est resté limité à un ou deux points de surveillance (v. *1). La présence de briques à certains endroits atteste une réutilisation tardive (v. *51).

* Diodore XVI, 25, 1. P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 740-3.

Le pied de la falaise, au Nord-Ouest du Stade, a été utilisé comme **carrière**. On voit des traces d'extraction sur la fig. 93. Le calcaire, moins fin que celui de Saint Élie (p. 245-7), était en revanche beaucoup plus proche du lieu d'utilisation. Il a sans doute servi à la construction du Stade, peut-être aussi à celle du Théâtre. Dans ce secteur passe le chemin que Pausanias a emprunté pour gagner l'Antre Corycien (p. 243).

* P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 720-1.



Fig. 93. — Carrière antique en amont du Stade.

437 Notre itinéraire nous fait redescendre par le même chemin vers le sanctuaire. Avant d'y rentrer derrière le Temple, nous passons entre le péribole Ouest (à main g.) et l'extrémité orientale du **Portique Ouest** *437 (à main dr.). Celui-ci est inaccessible mais on le voit bien.

Encastré dans la colline, il fait partie d'une terrasse de 2000 m² env. qui domine la voie d'accès à la porte *435. Ses murs, en conglomérat, sont faits d'assises assez régulières aux extrémités, mais qui se raccordent médiocrement dans l'entre-deux. Ils ne comportent pas de scellements mais sont renforcés au revers par des contreforts, qui servent en outre à porter un superbe caniveau de pierre ; si les contreforts du côté Ouest ont été utilisés pour la fondation d'un escalier, c'est après-coup (*contra* Rx), de même que le seuil placé sur le mur de fond paraît secondaire. Les grandes lignes du plan sont dictées par le terrain, sauf pour le côté Est, parallèle au péribole : dimensions 74 × 12,50 m (fig. 94).

L'anomalie de ce plan trapézoïdal était masquée par un bref retour en façade des murs latéraux. La krépis ne commence donc pas tout à fait aux angles. Elle comporte, sous un stylobate en calcaire, deux degrés de conglomérat à l'Est et un seul à l'Ouest ; son léger bombement vers le haut (7 cm au milieu) peut avoir été voulu, mais le mauvais raccord en plan de ses deux parties fait de nouveau songer à la rencontre de deux demi-chantiers mal coordonnés. Elle portait 29 colonnes entre deux antes plaquées aux retours des murs. Aux colonnes impaires (et non paires, malgré les plans

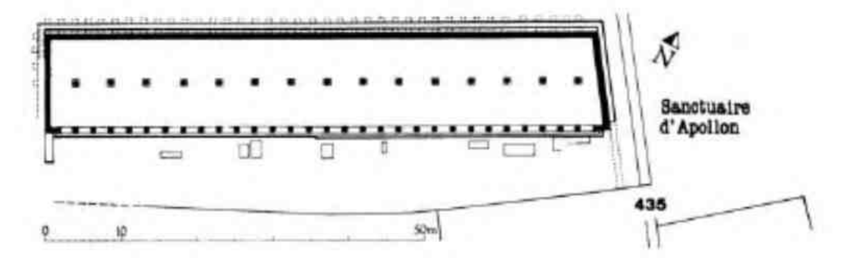


Fig. 94. — Portique Ouest *437, plan restitué (1/1000e).

antérieurement publiés) correspondaient 15 colonnes placées dans l'axe du bâtiment sur supports isolés : entraxe 4,72 m ou 16′ (contre 2,36 m ou 8′). Total des 30 baies de la façade, y compris les antes plaquées : 70,78 m ou 240′.

De prime abord, on s'attendrait à avoir un ordre dorique en façade et des colonnes ioniques à l'intérieur, mais aucune pièce n'a été identifiée. On sait seulement que les colonnes étaient fixées par des paires de goujons plats, pareillement écartés dans les deux cas bien que le diamètre admissible, de 0,90 m à l'intérieur, soit limité dans l'autre cas à 0,75 par la largeur des dalles porteuses. La restitution de l'élévation dépend d'abord de celle de la charpente. Le mur Nord conserve une série d'encastrements pour grosses poutres situés en face des colonnes intérieures et env. à 6,20 m au-dessus du niveau du stylobate. On suppose que ces poutres étaient appuyées sur l'architrave de façade, mais alors les rapports de dimensions qui s'établissent posent de tels problèmes que l'on hésite à restituer un ordre dorique : cette question reste donc ouverte.

Il y en a une autre : malgré la présence des supports intermédiaires qui réduisait les portées à moins de 6 mètres, les poutres transversales étaient trop écartées les unes des autres pour qu'on les considère comme les faux entraits d'un système à fausses fermes, traditionnel dans les charpentes grecques. G. Roux en fait les poutres porteuses d'un étage : solution certes concevable, mais qui n'est pas rendue nécessaire par le niveau du terrain situé en amont, et que ne justifient ni l'escalier de l'extrémité Ouest ni le seuil sur le mur Nord (ci-avant). Il pourrait s'agir simplement de vrais entraits appartenant à une charpente à fermes : le portique n'aurait alors pas eu d'étage.

La terrasse peut avoir préexisté au Portique. Contrairement à une opinion répandue, l'ensemble n'a pas servi d'avenue glorieuse vers l'esplanade du Temple, pour la simple raison que la porte *435 n'était ni à son niveau ni en face de lui (ci-après). Mais, tout en étant séparé du sanctuaire par le raidillon que nous empruntons, il en constituait une annexe.

Le mur de fond du Portique porte, en grandes lettres, une dédicace des

Étoliens offrant des armes prises aux Galates, et d'autres traces permettent de reconstituer un dispositif de cimaises de bois destinées à suspendre des objets. P. Amandry (1978), sans confondre cette dédicace avec celle du Portique lui-même, estime que ce dernier était étolien, de l'époque de la grande victoire contre les envahisseurs galates (278) ou antérieur de peu. J. Bousquet propose au contraire de reconnaître dans ce vaste monument l'*hoplothèque*, ou dépôt d'armes consacrées, dont les comptes attestent la construction, à la charge de l'Amphictionie, à partir de 334. S'il n'y a eu qu'une hoplothèque, elle était à Marmaria, comme nous l'avons vu p. 67 ; si le sanctuaire d'Apollon a eu la sienne aussi, notre Portique est le seul candidat connu. En tout cas il n'est pas plus ancien que 334 et il a servi à accrocher une foule d'objets, dont les armes prises aux Galates. En outre, à l'intérieur et sur la terrasse, maintes offrandes ont été exposées (LC); sur le cas particulier de la statue de l'Étolie, v. ci-après *436.

A l'époque paléochrétienne, de grandes maisons se sont installées dans le Portique, devant lui et au-delà (Pl. I). Deux d'entre elles au moins avaient un dispositif de thermes à hypocaustes (Am 1940 et 1981) ; comme le confirme V. Déroche, il n'y a pas eu d'église ici. Les maisons de Castri étaient beaucoup moins grandes mais conservaient les mêmes orientations.

* P. de La Coste-Messelière, *BCH* 49 (1925) p. 75-99 ; P. Amandry, *BCH* 64-65 (1940-41) p. 264-6 ; *BCH* 102 (1978) p. 751-81 ; et *BCH* 105 (1981) p. 729-32 ; J. Bousquet, *Études*, p. 167-78 ; G. Roux, *RA* 1989, p. 36-62.

La Pl. I montre l'emplacement des principaux vestiges mis au jour à l'Ouest du sanctuaire d'Apollon en omettant une foule de trouvailles parfois intéressantes mais dont le caractère sporadique ne se prête qu'à une étude de spécialistes. De toute façon, la visite n'est pas autorisée. Nous nous contentons donc de quelques allusions.

Comme on s'y attend, l'orientation des principaux murs est conforme aux lignes naturelles du terrain qu'ils se contentent de régulariser. La distinction n'est pas toujours facile entre un simple analemma et la fondation d'un bâtiment, mais il est clair que le terrain était aménagé en terrasses qui permettaient, entre autres choses, une circulation vers les entrées du sanctuaire. La zone du Portique *437 nous a déjà donné un exemple de ce parti et de sa permanence à travers le temps. En contrebas, la terrasse désignée comme telle sur le pl. I est soutenue par de très beaux murs en appareil polygonal à joints courbes du VIe s. Les modernes appellent parfois ce lieu *Hermeion* à cause de tessons inscrits au nom d'Hermès, mais on ignore si le dieu recevait là un culte comme il en avait un au Gymnase. A d'autres endroits, des constructions de différentes dates se superposent : ainsi, juste à l'Est du point marqué « Herôon », un réseau orthogonal de murs semble attester un habitat serré d'époque impériale mais prend appui sur des murs d'aspect classique.

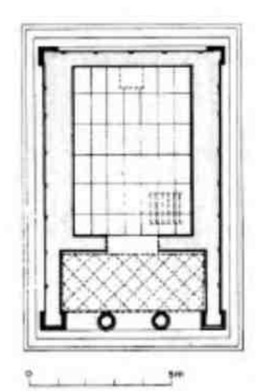


Fig. 95. — Héròon Ouest, plan restitué (1/200e).

On ne s'étonne pas de trouver des tombes anciennes, par exemple de l'époque mycénienne. Plus remarquable est l'immédiate juxtaposition de l'« **Héròon** » et des maisons. Le tombeau comportait deux parties : 1. Une crypte, elle-même divisée par le passage d'un escalier ; la plus grande de ses pièces, voûtée, contenait des sarcophages de marbre sans doute déposés à l'avance. 2. Au-dessus, un édicule de marbre aux blocs soigneusement taillés et goujonnés, qui ressemblait à un petit temple d'ordre corinthien (fig. 95) : krépis à degrés de tous les côtés ; pronaos distyle *in antis* couvert d'un plafond plat à caissons ; cella voûtée ; le tout recouvert d'un toit de marbre à deux pans (peut-être inachevé). Le personnage ainsi honoré, nécessairement en vue de son temps, n'a cependant pas été identifié. On imagine volontiers qu'il avait sa statue dans la cella. Époque impériale.

* J.C. Moretti, inédit, après reprise des dossiers de G. Blum et de J. Roger et J.-P. Braun.

La tombe illustrée fig. 96 est située à l'Ouest de la « Citerne », le long du chemin qui menait du Temple à la zone présumée du *synedrion*, et creusée à flanc de coteau avec une sorte d'antichambre à l'air libre. Il est rare que les tombes rupestres atteignent de telles dimensions. Celle-ci a dû être utilisée plusieurs fois.

435 En descendant de quelques mètres, nous atteignons le chemin qui passe au pied de l'analemma de la terrasse du Portique et qui mène à la **porte** *435. Remarquer dans ce mur le débouché du grand caniveau (dont la suite est perdue). Le niveau du sol actuel est à peine trop bas, et il faut corriger tous les plans qui, sous le sigle C', décalent la porte vers le Nord.

Chapitre VII

DE LA PLACE DE L'OPISTHODOME AU MUSÉE

431-432 Rentrés dans le sanctuaire, nous ressentons une fois encore à quel point le terrain a été bouleversé. En amont, le péribole archaïque a été repris en sous-œuvre d'abord par un mur en tuf presque isodome puis par une construction de briques : fig. 97. C'est dans cette construction que l'on a retrouvé l'Antinoüs, aujourd'hui au Musée. En amont encore, restes d'un *oikos* de tuf (XXXI), peut-être un trésor, d'époque classique d'après ses crampons en T : fig. 117, C3.

436 En avançant vers l'arrière du Temple, nous devrions retrouver notre guide, Pausanias, que nous avons abandonné à l'autre extrémité du monument. Malheureusement tous ses points de repère se sont perdus à partir du Palmier de l'Eurymédon *420. Cela n'est pas étonnant si nous avons eu raison de rétablir au-dessus du grand polygonal *329 les statues liparéennes qu'il cite en 10[e] position à partir du Palmier, car cette localisation implique que son périple lui ait fait contourner le Temple dans le sens des aiguilles d'une montre : sur la terrasse aujourd'hui éboulée au Sud et aux deux extrémités, il aurait vu plus du quart des offrandes qu'il mentionne dans tout le sanctuaire.

La 21[e] offrande citée à partir du Palmier est la **statue de l'Étolie**. On a retrouvé une partie de son socle dans le secteur de son emplacement présumé, près de l'angle Sud-Ouest du Temple. Posé sur une base hexagonale, un trophée d'armes celtiques, en calcaire (au Musée), servait de siège à une statue de l'Étolie qu'A. J. Reinach a proposé de restituer d'après les monnaies : fig. 98. L'offrande commémorait la victoire remportée sur les Galates en 278. On avait personnifié la confédération comme on le faisait ailleurs pour des villes.

* Pausanias, X, 15, 4 à 19, 3. A. J. Reinach, *Journ. intern. archéo. numismat.* 1911, p. 176-240 ; F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 288-91.



Fig. 96. —Tombe rupestre.



Fig. 97. — Trésor *432 et péribole remanié.



Fig. 98. — Restitution de la statue de l'Étolie *436 (1/100e).

Au même secteur, sans doute un peu plus à l'Ouest devaient appartenir une exèdre longue de 9 m, dont la moitié au moins avait été consacrée à titre privé par une Étolienne, et des bases équestres du type de *317, dont l'une peut être attribuée au roi de Syrie Séleucos II (246-226).

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 291-9.

Parmi les monuments conservés sur la place où nous sommes, dite **place de l'opisthodome**, les uns restent anonymes pour nous comme la grosse base *426, à deux degrés circulaires, qui a l'air *in situ*. D'autres viennent d'ailleurs. Pour la dalle à rigole que l'on a dressée à côté, voir *422 cella. C'est au Sud du Temple qu'on a découvert les deux dalles de plinthe exposées à proximité et qui portent les empreintes de 11 statues, 9 humaines et 2 animales, disposées en 2 files. Selon un conte pittoresque, les Ornéates d'Argolide auraient remplacé par un simulacre de bronze une procession et un sacrifice quotidiens auxquels les astreignait un vœu imprudent. Certes, l'on na pas retrouvé la dédicace, et les proxénies dont nos blocs sont couverts concernent des gens de Pellana en Achaïe. Mais, outre la présentation insolite, le lieu de trouvaille conviendrait aux indications de Pausanias (entre les apollons liparéens et l'Étolie).

* Pausanias, X, 18, 5 ; Plutarque, *De pyth. orac.* 15. F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 284-8.

541-540 Avant de redescendre, nous jetterons un coup d'œil à l'angle Nord-Ouest de la terrasse, où un escalier (*541) s'élève entre deux murs massifs, dont l'un, à dr., a l'air de servir de socle à une grande niche (**Niche de Cratéros**, *540) : fig. 99.

Les massifs et l'escalier, faits de tuf, appartiennent au système de protection construit après l'accident de 373 avec les matériaux du temple démoli. Cette partie de l'« *Iskhegaon* » est la seule à avoir conservé les orientations primitives (p. 171). Mais le mur a été écrêté à droite de l'escalier et celui-ci n'a pas été achevé : on voit qu'il est comme neuf en partie basse et barré par un mur transversal sur sa plus haute marche.

Ces changements peuvent avoir correspondu à l'implantation de la grande niche en arrière du tracé de l'« *Iskhegaon* » et à un niveau intermédiaire entre ceux des terrasses qu'il séparait. Construction faite de blocs de conglomérat en un cours dans les parties adossées, en deux cours ailleurs, sans scellements, avec des chanfreins aux arêtes visibles. Vaste



Fig. 99. — Escalier de tuf *541 et partie gauche de la niche de Cratéros *540.

(15,27 × 6,35 m à l'intérieur), la niche était à ciel ouvert (*contra*, Co). Il y a trace d'un dallage intérieur mais pas d'un accès régulier. Le contenu n'était vraiment visible que du péristyle du Temple, dont le premier entrecolonnement Ouest paraît avoir défini l'axe du monument.

Une épigramme, inscrite sur deux blocs de calcaire du mur du fond, et un texte de Plutarque nous apprennent qu'il comportait un groupe de bronze représentant la chasse au lion pendant laquelle Alexandre fut sauvé par Cratéros, un de ses compagnons. Les auteurs en étaient Léocharès et Lysippe ; le donateur, le fils de Cratéros. D'où la datation : 320-300. Célèbre, l'œuvre fut certainement à l'origine d'une tradition artistique sur laquelle on a fait beaucoup d'hypothèses.

La niche a été profondément transformée, et probablement plus d'une fois. Elle a été recreusée, divisée en trois par des murs de briques, pourvue d'un étage et augmentée d'un avant-corps qui empiétait sur la place. Malgré l'importance des installations hydrauliques, rien ne prouve qu'il se soit agi de thermes. Au moins à une époque, l'eau arrivait de l'Est et repartait par un aqueduc sur piles de briques à travers la place de l'opisthodome. Une canalisation qui traverse le mur Ouest serait plutôt un trop-plein.

Du même côté Ouest, l'étage a été pourvu d'une sortie à laquelle correspondaient des volées de marches rejoignant l'escalier de tuf (La). Contrairement aux degrés inférieurs, toute cette partie a été utilisée. Mais l'ensemble a été recouvert par un nouvel escalier, fait de remplois, qui

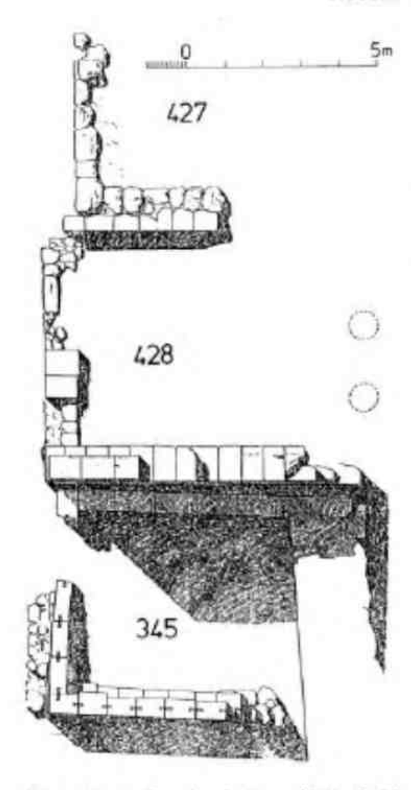


Fig. 100. — Les fondations *345, *428 et *427 (= XXI, XX, XXX = F. Courby : D, E, F), plan 1/200e.

occupait toute la largeur disponible et qui permettait pour la première fois, grâce à un profil beaucoup plus raide, de gagner directement la région du Théâtre (démonté en 1974, mais encore sur les plans de *FD*, *Atlas*). L'époque est celle de la ville paléochrétienne. La grosse canalisation qui descendait de l'*orchestra* le long de la niche était hors service, peut-être depuis longtemps; nous en avons vu une autre de l'autre côté, p. 205 et 210.

* Plutarque, *Alex.* 40. F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 206-14 et 237-40; J. Bousquet, *BCH* 83 (1959) p. 155, n. 5, briques; P. Amandry, *BCH* 105 (1981) p. 691-7, escalier; D. Laroche, inédit.

Deux ou trois *oikoi* sous la partie Sud de la place (fig. 100).

Nous descendons. Les vestiges de trois petites fondations s'échelonnent selon la pente (du Nord au Sud, ordre de l'exposé, sinon de la construction). Les trois monuments semblent avoir été adossés plus ou moins à l'ancien péribole, dont un tronçon subsiste un peu plus bas (*344), et être sortis d'usage lors du grand réaménagement de la seconde moitié du VIe s. C'étaient sûrement des *oikoi*, voire des trésors, dans les deux derniers cas; peut-être aussi dans le premier. Aucune identification n'a pu être proposée. L'ensemble s'est dégradé depuis la publication de F. Courby.

De **427** (= XXX = Courby F), nous n'avons qu'un angle (en calcaire), fondé au Sud sur un petit analemma.

De **428** (= XX = Co E), il subsiste en place au plus deux assises de blocs plats, en tuf, sur fondations de calcaire. Au-dessus, les murs s'amincissaient. Largeur un peu inférieure à 6,50 m, longueur probable 8 m au moins. De nombreux autres blocs ont été retrouvés. On a redressé à un emplacement arbitraire des tambours appartenant à deux colonnes doriques à 16 cannelures. Le fût à trois tambours est complet : h. 3,24 m ; d. i. 0,67 ; d. s. 0,514. Le mur de calcaire, paré vers l'aval, sur lequel est fondé le côté Sud surmonte un analemma qui peut avoir prolongé celui de la terrasse d'un Temple antérieur à 548.



Fig. 101. — Contrefort entourant l'angle Sud-Ouest du Temple d'Apollon.

La fondation **345** (= XXI = Co D), très en contrebas, est mieux conservée : orthostates de tuf, fondés au Sud sur des plaques, avec de fortes cuvettes en queue d'aronde à bords droits (fig. *117, A2); 8,15 × 6 m (Co : 5). Il y avait une cella carrée, un pronaos et sans doute des colonnes à l'avant, mais le côté Est a été détruit presque entièrement par le retour Ouest du grand polygonal *329. Le côté Nord a dû servir à fonder un autre tronçon du même mur, faisant retour cette fois vers l'Ouest (de ce tronçon viendraient les blocs polygonaux qui ne proviennent sûrement pas des parties connues de *329).

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 188-90 ; P. Amandry, *BCH* 71/2 (1947/8) p. 451-2.

Le chemin du retour descend entre les *Oikoi* et les fondations du Temple. Remarquer, dans ces fondations, des blocs de marbre et, autour de l'angle Sud-Ouest, un contrefort en tuf contenant des tambours de colonnes retaillés : fig. 101. Les uns et les autres ont appartenu au Temple des Alcméonides avant d'être utilisés dans la réfection du IVe s.

Selon Plutarque, ses amis et lui-même, assis sous le péristyle Sud du Temple, avaient en face d'eux « le **sanctuaire de Gâ** et la fontaine ... » (lacune), ainsi que l'emplacement d'un sanctuaire des Muses, alors disparu. Gâ, la Terre, avait été dépossédée de l'oracle par Apollon, qui lui avait cependant laissé une petite place. Les Muses, elles, font régulièrement partie du cortège du dieu protecteur des arts. La zone évoquée est



Fig. 102. — Fontaine *332.

celle dont nous parcourons en quelque sorte le sous-sol (puisqu'il manque ici plusieurs mètres de remblai) mais elle peut, à la rigueur, s'être étendue jusqu'en aval du soutènement *329. Sur Gâ, v. p. 17, 48 et 144.

336 (XXIX). Tout petit monument de tuf, rectangulaire avec abside à l'Ouest : 5,25 × 4,10 m en plan. Antérieur, et peut-être de beaucoup, au milieu du VIe s. d'après sa situation et la forme de ses crampons en queue d'aronde : fig. 117, A1. La singularité de son plan, qui rappelle la hutte légendaire, s'explique peut-être par une appartenance à cette divinité non olympienne qu'était Gâ, peut-être simplement par son ancienneté, ou par

les deux causes à la fois. De toute façon il a été recouvert au plus tard au VIe s., de sorte que Plutarque parlait d'autre chose.

* PLUTARQUE, *De pyth. or.* 402 C. P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *AMD*, p. 69-75; F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 171-88.

332 Fontaine dite **des Muses**. Nous n'avons ici que la partie inférieure d'une fontaine souterraine, en tuf : fig. 102.

La cage de l'escalier est faite de plaques partiellement liaisonnées par des crampons en queue d'aronde et comportant des canaux de bardage. Un blocage devait les renforcer extérieurement. Noter le remploi de tambours de colonne, sans doute d'un temple antérieur à celui des Alcméonides. Nous ignorons si l'escalier tournait et où il débouchait. Au fond, bassin de puisage. Une conduite de trop-plein contourne la construction par l'Est et rejoint au Sud son évacuation directe qui aboutit à un émissaire traversant le soutènement *329. L'adduction vient des fondations du Temple, nous en avons parlé p. 182.

L'ensemble est très soigné mais on peut se demander s'il a beaucoup fonctionné, car on attendrait des traces plus importantes sous la bouche de l'émissaire : fig. 59. On n'exclura pas que l'eau soit sortie en abondance des fondations du Temple des Alcméonides, voire qu'elle ait joué un rôle dans sa ruine. Mais la situation a dû changer au IVe s. : nous avons constaté l'aspect résiduel de l'apparent captage; nous connaissons des dérivations contournant le Temple par les deux bouts (vers *525 et vers *340); enfin, un filet d'eau sourd plus bas que le pied du soutènement *329 (ci-après).

* *Idem*; et J. POUILLOUX, *Énigmes*, p. 79-101 (hypothèses non retenues).

Nous nous approchons du rebord de la terrasse pour voir de haut la zone inaccessible qui est située en amont du Trésor des Athéniens.

337-338 Restes de deux *oikoi* de tuf (XXVII et XXII). Cuvettes en queue d'aronde en *337. Ces deux édifices détruits au plus tard lors de l'installation de notre terrasse, datent d'avant 548. Leur orientation oblique et la différence de niveau qui existe entre les deux donnent à penser que l'organisation topographique du sanctuaire était beaucoup plus morcelée à leur époque. Leurs restes ont évidemment été recouverts, comme le prouve aussi l'aspect des murs voisins, *329 et *339.

* F. COURBY, *FD* II, *Terrasse*, p. 187-8. P. AMANDRY, *BCH* 62 (1938) p. 462; et *BCH* 63 (1939) p. 310; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *BCH* 93 (1969) p. 741.

Plus à l'Est (à notre g.), la situation est si confuse que nous signalerons seulement, à côté d'un rocher entaillé, l'anfractuosité d'où sort souvent de l'eau. Le nom de « source de Gâ » est moderne et conventionnel. Entre ce point et *337, nous ne discernons pratiquement plus un mur de briques sur plan



Fig. 103. — L'Asclépieion *343 sur le Trésor «étrusque» X- *342 ; en contrebas, le Trésor «béotien VII- *226 et, non en place, l'*omphalos* de calcaire.

curviligne à partir duquel E. Bourguet a restitué une exèdre. Ce serait le monument qui portait les statues bien attestées (Dx) de la famille d'Hérode Atticus, le généreux bienfaiteur du IIe s. ap. J.-C. L'hypothèse selon laquelle l'emplacement aurait d'abord appartenu à la vieille Tholos sicyonienne (v. *121, LC, *AMD*) aurait pour elle la similitude des plans et l'égalité des dimensions si la Tholos n'avait eu qu'un degré de krépis.

Plus à l'Est, malgré des traces sur le rocher et au parement du mur polygonal *329, la restitution d'une «chapelle de Gâ n° XXVIII» (LC, *BCH*) est très problématique.

* E. Bourguet, *REG* 25 (1912), p. 12-13 ; G. Daux, *FD*, III 3, p. 49-55 ; P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 74 ; et *BCH* 93 (1969) p. 734-5.

342 (X). Prenons les autres monuments en commençant par les plus éloignés. La fig. 103 montre, derrière le Trésor des Athéniens et en amont des *Oikoi* *227-*228, deux bâtiments superposés. En-dessous, restes du «*Trésor étrusque*», petit (5,80 × 3,70 m env.) et orienté à l'Est. L'origine étrusque est vraisemblable, d'après la nature très particulière du matériau employé, en blocs tout petits, une pierre ocre et granuleuse qui ressemble à des roches italiennes. Dimensions du bâtiment, déformation de son plan, situation au-dessus d'un analemma remanié par la suite (v. *228) et orientation perpendiculaire à l'ancien péribole *344 : autant d'arguments pour le dater d'avant 548.

Les rivalités souvent belliqueuses entre Étrusques et Grecs d'Occident ne doivent pas faire oublier l'ampleur des échanges commerciaux et culturels entre l'Étrurie et la Grèce en général, notamment à l'époque archaïque. A Delphes même, la tradition littéraire atteste l'existence de deux trésors consacrés par des cités étrusques : Spina (entre Venise et Ravenne) et Agylla (Caeré ou Cerveteri, non loin de Rome). Comme le second pourrait avoir été construit à la suite d'événements commencés en 535, on préférera peut-être reconnaître ici celui de Spina (LC sur ce point, mais non sur l'hypothèse Agylla = *209).

* Strabon, V, 214 et 220 ; IX, 421 ; Pline l'Ancien, *HN* III, 16. P. de La Coste-Messelière, *AMD*, p. 476-9.

On estime que le sanctuaire d'Asclépios, ou **Asclépieion**, était constitué soit de l'enclos *343, soit de la niche *339 et de la fontaine *340, soit encore de l'ensemble.

343 L'enclos situé sur les ruines du Trésor est fait de grands orthostates de calcaire en remploi. Mesurant à peu près 8,35 × 6,50 m et ouvert au Nord, il n'était bien entendu pas couvert ; on ignore s'il comportait un *oikos*. Pour la présentation, on a dû beaucoup restaurer l'état, manifestement tardif, qui avait été mis au jour.



Fig. 104. — Fontaine de l'Asclépieion *340 avec son aqueduc déchaussé.

339-340 La niche de conglomérat *339, en appareil trapézoïdal, est large de 5,50 m et s'ouvre au Sud en face de l'enclos. Devant son ante Ouest, plus courte que l'autre, le bassin de la fontaine *340 est disposé obliquement : fig. 104. Bien que la chronologie relative et le fonctionnement de l'ensemble se restituent difficilement, la niche, amputée, semble plus ancienne.

Pour l'essentiel, le bassin est fait de plaques de tuf, mais il a en façade une margelle en forme de chaperon, composée de blocs de calcaire reliés par des crampons en *Pi* (une cuvette en T dans le tuf est probablement un signe de remploi). L'eau coulait dans le bassin par des bouches léonines en bronze dont un exemplaire est au Musée. Elle arrivait par l'aqueduc *341, fait de plaques de tuf, que l'on a suivi en amont sur 43 m env. avant de le recouvrir en partie. Bien que cette conduite ne soit pas plus longue, il est tentant de la raccorder par la pensée avec celle qui descendait de la zone du Théâtre depuis le IVᵉ s. au moins (v. *541). L'eau non reçue dans le bassin et celle du trop-plein étaient canalisées vers la conduite qui passe derrière le Trésor des Athéniens. Le circuit peut dater de l'époque archaïque, avec des aménagements postérieurs.

L'usage de l'eau est une constante des sanctuaires asclépiaques, et la nécessité de réparation une constante des installations qui ont un rapport avec l'eau. Nous ne pouvons pas dire si les travaux décidés par l'Amphictionie pour l'Asclépiéion en 135 ap. J.-C. concernaient le circuit hydraulique ou l'aménagement de l'enclos *343.

D'après les offrandes retrouvées, le culte remonte au moins au IVᵉ s. av. J.-C., mais pas nécessairement jusqu'à Hippocrate de Cos, le fameux médecin du Vᵉ s. qui, selon Pausanias, avait consacré un squelette de bronze à Apollon, et non à Asclépios. Toujours est-il que ce dernier passait pour avoir été foudroyé à Delphes même à cause de ses miracles (d'après l'historien Phérécyde), et que ses descendants, réels ou supposés, de la confrérie médicale des Asclépiades jouissaient de droits particuliers (Bs). Il avait fini, à Delphes comme ailleurs, par être considéré comme fils d'Apollon, mais ici il ne s'était pas totalement substitué à son père dans la fonction de guérisseur.

* PHÉRÉCIDE, fr. 35 a ; PAUSANIAS, X, 2, 6 ; *FD*, III 3, 62-5. P. AMANDRY, *BCH* 64/5 (1940/1) p. 259-61 ; et 66/7 (1942/3) p. 342-5 ; J. BOUSQUET, *BCH* 80 (1956) p. 579-93 ; G. ROUX, *Delphes*, p. 197-9 ; relevé de l'aqueduc : C. TOUSLOUKOFF.

Reprenant notre chemin vers l'Est, nous voyons sous les fondations du Temple un gros rocher et, à son pied, les restes du mur *330 qui a dû soutenir la terrasse moins vaste de l'époque antérieure à 548 (p. 173).

348 Un peu plus loin, on a retrouvé la plus grande partie du **Pilier des Messéniens**, dont les fondations ont disparu en même temps, sans doute,

que le remblai. La localisation sur notre Pl. V est donc approximative de même que le numéro est additionnel.

Le monument (fig. 70 à g.) était encastré dans une euthyntéria quadrangulaire de calcaire rose. Le pilier lui-même, haut de 8,30 m, avait une section triangulaire. Sur un degré de calcaire gris, le reste était de marbre pentélique blanc : base ionique, fût pyramidant, couronnement analogue à un chapiteau d'ante dorique.

Deux boucliers ronds en bronze étaient accrochés en haut de chacune des faces. D'après les traces du lit supérieur, l'assise de couronnement portait une statue de marbre encadrée par les pieds d'un trépied de bronze, haut de 2,25 m environ et dont la cuve paraissait posée sur sa tête. Le type du trépied à caryatide sur support élevé est bien attesté par des exemples plus anciens ou plus récents (v. *518 et *509) mais nous avons ici le premier exemple sûr d'une présentation sur pilier triangulaire, quel qu'ait été l'objet porté. Le profil des moulures indique une date proche du milieu du v[e] s.

Par le matériau, le style et la technique, l'œuvre semble athénienne. Mais les textes gravés, très lacunaires il est vrai, indiquent qu'il s'agissait d'une offrande faite par des Messéniens (à cette époque exilés à Naupacte) à la suite d'une victoire peut-être remportée sur mer contre leurs voisins de Calydon avec l'aide des Naupactiens eux-mêmes. La statue pourrait donc avoir été une Niké, mais il ne faut pas l'imaginer d'après celle d'Olympie, un peu moins ancienne et surtout libre du cadre imposé par le trépied delphique.

Les piliers devaient ensuite se multiplier à proximité de la façade du Temple, mais surtout à partir de l'époque hellénistique, en devenant carrés ou rectangulaires, et avec la fonction de présenter les portraits de personnages puissants.

* G. Colin, *FD*, III 4, p. 1-28; A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 106 (1982), p. 191-204.

349 On a retrouvé aussi quelques fragments d'un autre **Pilier** triangulaire, très semblable d'allure et de dimension, mais fait de calcaire bleu-noir sur socle gris. D'après les moulures, il serait péloponnésien et un peu moins ancien. Il ne s'agit donc pas d'une offrande jumelée mais une localisation rapprochée reste probable. On ignore ce qui était ainsi présenté.

* A. Jacquemin et D. Laroche, *Ibid.*, p. 205-7.

C'est sans doute dans ce secteur que s'élevait le trépied colossal dont nous avons vu la plinthe ronde p. 131.

310 (XXIII) Sous l'angle Sud-Est de la terrasse, fondation d'un grand *Oikos* de tuf rectangulaire qui s'ouvrait apparemment à l'Ouest. Trois côtés maintenant connus. Antérieur à 548.

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 185, « Trésor A ».

418 Fondations hypothétiquement rapportées au **Pilier de Paul-Émile**. Selon Plutarque, le général romain, après sa victoire de Pydna (168 av. J.-C.), prit pour lui-même le monument du roi vaincu, Persée de Macédoine.

En fait, le roi avait une base du type du n° *317. Paul-Émile fit de cette base le socle d'un monument élevé en lui superposant deux éléments : un pilier composé d'un fût pyramidant entre base et couronnement ioniques, et un entablement ionique fait d'une architrave, d'une frise et d'un larmier à denticules. La partie ancienne était de marbre bleu foncé, avec de petits goujons à canaux de coulée horizontaux ; la partie nouvelle, de marbre blanc avec de gros goujons à canaux verticaux. On attend dans les deux cas une statue équestre.

Composite, le nouveau monument ressemblait pourtant au Pilier de Prusias (fig. 70), dont il égalait presque la hauteur. Mais il était plus orné : sous le couronnement, rosettes sculptées (que l'on attribuait autrefois à un pilier inconnu) ; à l'entablement, frise sculptée représentant la bataille (dans le jardin du Musée). Le vainqueur avait substitué une dédicace latine au texte grec du vaincu.

Le pilier faisait écho à celui de Prusias, à peine plus ancien. On peut tirer argument de cela soit pour accepter soit pour refuser comme fondations les vestiges *418 situés devant le Temple, à peu près 4 m plus bas que le sol de l'époque.

* Polybe XXX, 10, 1-2 ; Tite-Live XLV, 25, 7 ; Plutarque, *Paul-Ém.*, 28, 4. G. Colin, *FD*, III 4, p. 29-116 ; A. Jacquemin et D. Laroche, *BCH* 106 (1982) p. 207-18.

Nous regagnons la voie dallée par la brèche ouverte au pied de l'Autel. De part et d'autre sont rangés deux **chapiteaux ioniques** de marbre. Celui du Nord, très usé, comportait une riche décoration qui rappelle l'Érechthéion d'Athènes et l'exemplaire que nous avons vu sur l'Aire. Il pourrait avoir appartenu à la cella du Temple du IVe s. (Co).

* F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 42-4.

L'autre chapiteau semble au contraire, d'après les cuvettes des goujons, fait pour porter un bloc à peu près carré. Le cas du chapiteau exposé sur l'Aire (voir *308) est encore différent : l'architrave qu'il soutenait le dépassait d'un seul côté. Il faut donc dire quelques mots des **monuments à deux colonnes** ioniques : fig. 69 (l'hypothèse d'un monument à trois colonnes n'a pas été démontrée). Par les fragments retouvés, on en connaît quatre ou cinq. Tous datent du IIIe s. et sont des offrandes privées faites par des Étoliens qui présentaient ainsi, à une grande hauteur, plusieurs membres de leur famille, en pied ; la statue équestre envisagée



Fig. 105. — Maison en contrebas du sanctuaire d'Apollon, utilisant des blocs du Trésor sicyonien.

pour l'un d'entre eux, Charixénos (Bg), fait difficulté. Généralement en marbre, mais en calcaire dans un cas (monument de Pleistanos), ils offrent de menues différences. Aucune fondation convenable n'a été identifiée, mais on localise trois d'entre eux d'après le lieu de trouvaille de leurs blocs : celui d'Aristainéta, une femme, dans la région que nous quittons; celui du stratège Charixénos, en face de nous, près de *406; celui des femmes de la famille Lycos-Dioclès, près de l'Aire.

Le type est singulier. Peut-être faut-il chercher son origine dans les syzygies ptolémaïques, plutôt que dans un monument lagide d'Olympie où deux colonnes porteuses de statues sont très écartées. Il a été peu imité hors de Delphes. Mais, ici-même, il a pu influer sur les piliers à entablement (*416, *524 : fig. 70) et sur les monuments à une colonne et entablement (fig. 69 à dr.).

* E. Bourguet, *Ruines*, p. 148 s., 164-8 et 202-5; F. Courby, *FD* II, *Terrasse*, p. 257-62; A. Jacquemin, *Ktèma* 10 (1985) [1988], p. 33-5.

Nous redescendons pour sortir du site gardé par la grille qui a servi à l'entrée. Chemin faisant, nous pouvons revoir certaines choses d'un autre point de vue et avec un éclairage modifié.

Entre le péribole Sud et la clôture, nous apercevons un quartier

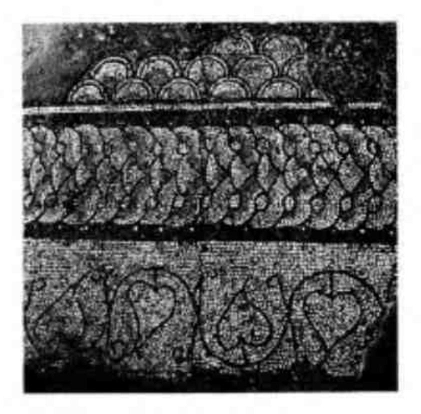


Fig. 106. — Mosaïque trouvée
sous l'église Saint-Georges.

d'époque impériale, probablement paléochrétienne. La photo de la fig. 105 a été prise au-dessus des dernières lettres du mot «maisons» de la Pl. I. Nous avons vu ce type d'appareil et ces formes arquées à l'Agora *99 et aux Thermes *399, mais, ici, il s'agit apparemment de maisons privées, parfois de grandes dimensions. Celle que la photo illustre possédait des salles de bains, d'où l'appellation de «Thermes du Sud» qui, bien entendu, doit être bannie. A l'Est et à l'Ouest (hors de la photo), pièces à absides qui appartenaient non pas à des églises, comme on l'a cru, mais à des *triclinia* (salles à manger); le *triclinium* de l'Ouest serait de notre maison, mais pas nécessairement celui de l'Est, mieux conservé.

* V. Déroche, mémoire inédit; Id. et Yv. Rizakis, *BCH* 109 (1985) p. 863-4.

A la sortie, si on a déjà vu le sanctuaire d'Athéna (1re partie), prendre vers la droite.

Peu avant le Musée, à g. du chemin, une barrière protège les restes d'une mosaïque : fig. 106. Il y avait là au XIXe s. une chapelle dédiée à Saint Georges, et l'on a supposé qu'elle était l'héritière d'une église antique, à laquelle aurait appartenu le pavement. Le fait que les fragments d'architecture trouvés à proximité soient apparemment de dates très diverses n'aurait rien d'étonnant, en raison de la fréquence des remplois dans les constructions de ce type. Mais la forme du bâtiment paléochrétien n'est pas connue.

* E. Goffinet, *BCH* 86 (1962) p. 242-60.

La grande mosaïque exposée sur une terrasse à droite du Musée

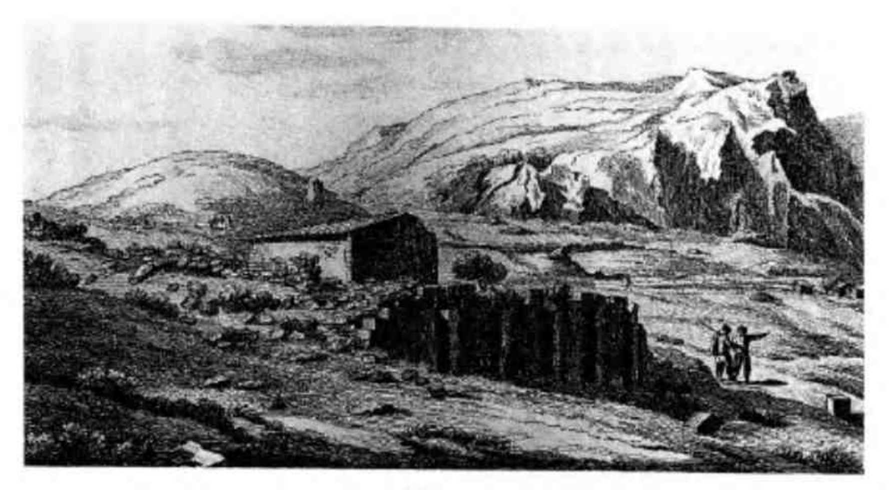


Fig. 107. — L'église Saint-Élie et le site de l'actuel cimetière (d'après S. Pomardi, 1820).

appartenait à une basilique construite, dans le premier quart du VIe s., à l'emplacement où prend naissance la première rue montante du village actuel. On y reconnaît d'emblée la représentation des saisons et de nombreux animaux. L'édifice avait un plan régulier, avec trois nefs et un narthex, mais une architecture peu soignée : chapiteaux ioniques de marbre remployés ou grossièrement sculptés, impostes en calcaire et non décorées. Parmi les bâtiments païens mis à contribution, on identifie la base béotienne *211, dont un bloc de plinthe servait de socle à l'ambon. Cette église, apparemment située à l'écart, était-elle celle d'un cimetière ? Aucune trouvaille de tombe n'a été signalée lors de sa découverte.

* *BCH* 84 (1960) p. 752-5, d'après M. Chatzidakis ; V. Déroche, *XIe Congrès int. d'Arch. chrét.*, Lyon (1986) [1989] p. 2713-15.

Avec un peu plus de recul, nous verrions le cimetière du village sur la croupe qui domine le Musée. La figure 107 nous montre la chapelle de Saint Élie vers 1820, sans les cyprès actuels. En dessous, puissant analemma antique à contreforts. Le *synedrion*, lieu de réunion de l'Amphictionie, doit être localisé dans ce secteur, c'est-à-dire sur cette terrasse ou un peu plus haut, vers la maison du poète Sikélianos (isolée, toute en pierre, petit musée en projet), en tout cas en un point d'où l'on voyait la plaine, d'après Eschine. Les Amphictions siégeaient près d'un autel des Vents ; à une époque indéterminée, on leur construisit un local.

En amont du cimetière, emplacement de l'aire de battage en usage au début de ce siècle : l'esplanade, en partie gagnée sur le rocher, est antique, mais elle devait, au moins pour partie, servir au passage d'une voie d'accès (voie aujourd'hui interdite). C'est dans ce même secteur qu'on situe le faubourg de Thyiai, où se trouvaient des ateliers dépendant de l'Amphictionie.

* ESCHINE, *C. Ctésiph.*, 118; G. DAUX, *RA* 1938, p. 3-18.



TROISIÈME PARTIE

EXCURSIONS

Les excursions proposées permettront au visiteur de compléter son information sur Delphes en changeant d'atmosphère, de l'air vif du Parnasse aux tavernes à poisson du bord de mer. Avec une voiture, elles sont réalisables dans une même demi-journée.



A. ANTRE CORYCIEN

On risquerait de se perdre à vouloir suivre le chemin qui, à partir du Stade, permit à Pausanias de traverser le Parnasse. Gagner Arachova en voiture. Près de l'extrémité Ouest du bourg, prendre en amont la route d'Agoriani-Eptalophos. Au col (3 km), on domine un bassin intérieur qui autorise des cultures d'été et un habitat temporaire. Avant de s'y engager, repérer à gauche la ligne de crête à laquelle appartiennent les Phédriades; en face, le vallon que la route principale suit au-delà des maisons (les *Kalyvia* d'Arachova); et, juste à sa gauche, la face triangulaire et dénudée de la montagne Palaiovouna : c'est là que s'ouvre l'antre corycien.
Pour s'y rendre en voiture, dépasser les *Kalyvia*, quitter la route moderne vers la gauche pour la piste qui suit le même vallon, jusqu'à l'embranchement, à gauche aussi, où commence la vraie montée (par le versant boisé de la montagne). Si l'on tourne à gauche trop tôt, on passe sous le versant dénudé et on parvient à la fontaine et à la chapelle d'Aghia Trias (Sainte Trinité); la montée de ce côté ne se fait qu'à pied, avec un fort risque de manquer le but.

La cavité a été formée au quaternaire, par la circulation souterraine des eaux. Elle se compose d'une enfilade de deux salles, dont la première mesure 60 m sur 26 et jusqu'à 20 en hauteur; la seconde, 15 m sur 10, avec en outre deux excroissances en cul de sac (une galerie et une simple niche) : fig. 108. L'étroitesse de l'entrée maintient à l'intérieur une atmosphère humide et froide, qui rend la grotte inhabitable mais ne l'a pas empêchée de servir de refuge à l'occasion de maint orage ou dans des circonstances comme l'invasion perse et la guerre d'indépendance du XIXe s.

Trois périodes principales d'utilisation sont représentées par les trouvailles. La première est le néolithique récent (IVe millénaire). La présence de quelques figurines dans le matériel renforce l'impression que la grotte était déjà un lieu de culte. Mais, comme l'exploration des couches profondes n'est pas achevée, on ne peut en réalité pas plus définir la nature que la date de la première occupation des lieux.
Un autre lot d'objets nous fait passer sans transition à la période mycénienne. Le sol avait alors à peu près le niveau qu'il a conservé. La matériel céramique, contemporain de celui du site de Delphes, est de moindre qualité, mais contient à nouveau des figurines.

La période la plus importante, en l'état des fouilles, s'étend du VIIe au IIe s. av. J.-C., et surtout du milieu du VIe au milieu du IIIe. C'est d'elle

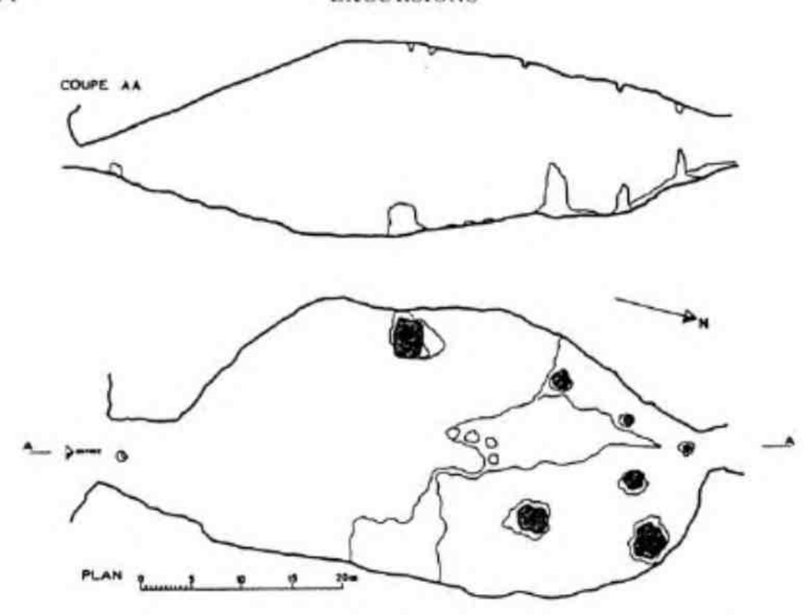


Fig. 108. — L'Antre corycien, plan et coupe longitudinale (1/750e).

que date l'autel fruste (en partie reconstruit), qui indique l'emplacement du culte, à l'entrée de la grotte. Les offrandes que l'on a retrouvées avaient pour la plupart roulé de là vers l'intérieur. Quelques-unes sont exposées au Musée, mais les réserves en contiennent des dizaines de milliers, par exemple des figurines, surtout féminines, ou des vases miniatures. Deux catégories d'objets retiennent l'attention : des anneaux et bagues, dont 400 à chaton gravé ; et quelque 25 000 osselets, de chèvre et de mouton pour la plupart, dont 20 % sont travaillés et parfois farcis de plomb ou gravés de noms de divinités et de héros (on ignore leur signification exacte, peut-être nuptiale ou oraculaire). Le nombre, l'habituelle modestie et la grande diversité d'origine de ces offrandes suggèrent que, pour beaucoup de gens, le pèlerinage à l'antre s'est ajouté de manière quasi naturelle au pèlerinage pythique pendant plusieurs siècles. Mais, au temps de Pausanias, IIe s. ap. J.-C., l'usage s'était perdu quoique le souvenir subsistât.

L'antre appartenait aux Nymphes et à Pan. Les Nymphes étaient certainement de très anciennes divinités de la nature à l'état libre — eaux, bois et grottes —, dont les fonctions s'étaient diversifiées

notamment dans la protection des jeunes filles et de leur mariage. On connaît de nombreuses grottes qui leur étaient consacrées, et les Nymphes coryciennes sont souvent mentionnées dans la littérature. Pan, le chèvre-pied familier des montagnes et des forêts, est un dieu d'Arcadie. Pourtant, son association à nos Nymphes du Parnasse est attestée, notamment par une inscription rupestre qui figurait à l'entrée de la grotte (le rocher s'est détaché et a basculé); le plus ancien témoignage pourrait en être un groupe de terre cuite représentant une ronde de 12 Nymphes autour de lui (deuxième quart ou milieu du v[e] s.). Le culte local de Pan ne remonte peut-être pas beaucoup plus haut, le dieu n'ayant été très connu hors de chez lui que depuis la *panique* qu'il avait suscitée parmi les Perses à Marathon (490).

De la plate-forme devant l'entrée, on domine le plateau que limitent les Phédriades. C'est là que les Thyades célébraient Dionysos par un culte comportant des danses échevelées, la lacération d'un chevreau et la consommation de sa chair crue, en l'absence de tout homme. Une anecdote rappelle que ce rite étrange était vénérable : trouvées un matin assoupies d'épuisement à Amphissa, les femmes auraient été respectées malgré le désordre de leur toilette. Aussi bien, Dionysos était le maître de Delphes trois mois par an. Euripide, de son côté, a illustré le châtiment encouru par Penthée, roi de Thèbes, en raison de son hostilité au culte orgiastique *(Les Bacchantes)*. Enfin, sur une hauteur proche mais peu accessible, on a trouvé les restes en calcaire de deux socles, probablement d'un autel et de la base d'une grande statue signalée par Pausanias (lieu-dit *Ta Marmara*).

* Fouilles de l'École française d'Athènes, 1971-2. Publication sous la direction de P. Amandry, *L'Antre corycien* I et II = *BCH* suppl. VII (1981) et IX (1984). Le groupe : A. Pasquier, *BCH* suppl. IV (1977) p. 365-87.

B. CARRIÈRES DE SAINT-ÉLIE, KRISSO ET KIRRHA

1. **Carrières de Saint-Élie** (fig. 1, point 6).

Pour atteindre les carrières actuellement accessibles, emprunter d'abord la route d'Itéa et dépasser de 2 km le point où elle décrit une boucle complète. Tourner alors à droite en direction du monastère du Prophète Élie *(Profili Ilia)*, et aussitôt après prendre à g., vers le bas, la vieille route de Krisso. A 400 m, à dr., chemin à peine carrossable qui conduit à proximité de fronts de carrière, visibles sur le côté droit à 500 m et (patte d'oie) 600 m.

Gagner à pied le second de ces fronts. Sur plusieurs plates-formes, traces de travail telles que files d'encoches de coins et cuvettes d'extraction de blocs.



Fig. 109. — Carrière de Saint-Élie.

De là, il vaut la peine de pousser plus loin. Revenu au pied des rochers, on les contournera en les ayant à main droite et, sans escalade, on parviendra en quelques minutes à un vallon en cul de sac (le premier à main droite) : on en découvrira au dernier moment les parois rocheuses, qui portent sur une grande hauteur des traces d'exploitation, et notamment de sciage : fig. 109.

Les ressources en pierre à bâtir du territoire de Delphes sont du tuf, du conglomérat et du calcaire (tous les marbres ont été importés). Au tuf local, médiocre et peu abondant, on a généralement préféré une variété de la région de Corinthe, de bien meilleure qualité, mais que l'on recouvrait tout de même de stuc (colonnades et murs d'édifices) : nous en reparlerons à Kirrha. Le conglomérat est très répandu, mais, à cause de son caractère naturellement hétérogène, on ne l'a, sauf exception, employé en position visible qu'à partir de la fin du v[e] s. ou du premiers tiers du IV[e] (analemmas, murs de niches et de portiques). Le calcaire est abondant, mais de qualité inégale. C'est, à l'origine, le matériau usuel des analemmas, des socles des grands bâtiments et des bases de statues ou de trépieds. Mais, à partir du IV[e] s., on en a fait de véritables bâtiments et des édifices découverts, comme le théâtre ou le stade (ces derniers ne sont pas en «Saint-Élie»).

Ici, il est évident que les carriers ont choisi la qualité la plus pure, qui permettait d'obtenir des blocs homogènes même dans de grandes dimensions. Ce calcaire est cassant : on en a retrouvé des blocs abandonnés pour cette raison, avec leur gangue de protection et leurs

«tenons de bardage». Il se prête médiocrement à la sculpture, certes, mais très bien à la stéréotomie architecturale, qui lui donne des arêtes et des joints parfaits, ainsi qu'à un travail de surface diversifié allant jusqu'à un poli comparable à celui du marbre; alors, les parements neufs sont presque blancs. Ce matériau a été utilisé avec des effets variés, notamment dans ceux des bâtiments les plus soignés du IVe s. qui n'étaient pas en marbre : krépis, dallages et orthostates du Temple d'Apollon (*422), sous du tuf stuqué; mais aussi élévation complète du Trésor des Thébains (*124) et du Temple prostyle de Marmaria (*43).

N.B. 1. Il est certain que les carrières de cette région ont fourni des matériaux aux sanctuaires malgré leur éloignement qui renchérissait les coûts. Mais elles n'ont pas fourni la totalité du calcaire dit «de Saint-Élie», qui a servi à faire des bases au moins depuis le Ve s., car on a extrait une qualité tout à fait semblable de la carrière du Logari, située près de Marmaria (voir *2).

N.B. 2. On a rarement utilisé à Delphes d'autres pierres que celles dont il vient d'être question. Mais on employé beaucoup de terre, sous forme de briques crues (ou cuites, à l'époque romaine) dans certains murs, et de tuiles cuites dans la plupart des toits. Les briques étaient produites sur place. Sans doute aussi un grand nombre des tuiles (J. Bousquet, *CID* II, p. 106). Mais nous verrons en Annexe des toits de facture étrangère, surtout corinthienne : on ne sait s'ils étaient importés ou faits de terre importée. Le bois de charpente que mentionnent les comptes était du sapin; dans un cas, ils précisent «de Macédoine» (*CID* II, 46 II B, 8). Enfin, pour faire la porte du Temple d'Apollon, on a acheté à Sicyone des grumes de cyprès (*CID* II, 60).

* P. Amandry, *BCH* 105 (1981), p. 714-721.

2. **Krisso et Kirrha, le problème de la localisation de Krisa.**

Pour gagner la plaine, on peut soit n'utiliser que la grand-route, soit faire le crochet à mi-pente par **Krisso**. Le nom du bourg, qui s'orthographie avec K- ou Ch-, et -ss- ou -s-, dérive de celui de Krisa. On se rappelle que la ville antique fut détruite lors de la «1re guerre sacrée» (600-590) sous prétexte qu'elle rançonnait les pèlerins, c'est-à-dire pour que le sanctuaire ne dépendît plus que de Delphes et de l'Amphictionie. Son territoire, qu'il fut désormais interdit de cultiver sous peine de malédiction (voir la «4e guerre sacrée», p. 21), comportait entre autres une partie de la plaine aujourd'hui plantée d'oliviers et un port ou au moins un débarcadère, probablement celui de Kirrha que nous verrons ci-après. Le golfe conserva ensuite le nom de *Krisaios Kolpos*. Mais la ville elle-même était-elle à l'emplacement du port, ailleurs dans la plaine ou sur un site plus élevé? La question reste controversée. En tout cas, les vestiges visibles sur l'acropole fortifiée de Krisso (fig. 1, point 7) datent pour l'essentiel du IIe millénaire et non de l'époque du conflit.

La route atteint la mer à Itéa. Le grand embarcadère auquel on aboutit a servi de tête de ligne à un ferry-boat en direction du Péloponnèse, mais une liaison plus rapide, entre Naupacte et Patras, l'a emporté. Le trafic maritime est devenu insignifiant, alors que, de l'Antiquité aux premières décennies du XXe s., il l'emportait de loin sur le trafic routier, pour les voyageurs comme pour les marchandises. Le port traditionnel se trouve au village de **Kirrha** (devenu le faubourg oriental d'Itéa), que l'on atteint en gardant constamment le rivage à main droite. Il perpétue le port antique malgré des transformations évidentes, comme l'avancée de la mer dont témoignent les vestiges d'un bâtiment immergé.

Le nom de Kirrha est antique. A partir de la destruction de Krisa, ce fut vraiment le port de Delphes, et le développement du sanctuaire entraîna le sien. Par exemple, des objets votifs de terre cuite, vases, protomés et statuettes, ont été retrouvés par centaines à proximité. Ou encore pendant la «3e guerre sacrée», alors que les travaux du Temple d'Apollon étaient interrompus, les Naopes ont payé l'installation d'un engin de levage à Kirrha, puis son entretien, puis sa réparation (automne 353 - aut. 352); après la guerre, leur première grosse dépense (aut. 343) a eu pour objet de faire réparer la chaussée qui conduisait du port au chantier du Temple (*CID* II, 31, l. 46 s., 55 s., 63, 86 s.) : c'est que tout le tuf extrait près de Corinthe pour cette construction transitait par là, comme l'attestent non seulement les inscriptions comptables, mais aussi un tambour de colonne que nous verrons tout à l'heure. Enfin, parmi les pèlerins illustres qui débarquèrent à Kirrha, signalons Eumène II de Pergame qui, en 172 av. J.-C., échappa à un attentat sur la route de Delphes.

Derrière le port, sur la place publique qui jouxte l'école, réseau de murs (arasés) sur plan orthogonal. La répétition d'une forme très allongée avec ouverture du côté de la mer avait fait songer à des cales de bateaux, mais, à cause de l'éloignement du rivage, il doit plutôt s'agir d'une série d'entrepôts. D'époque classique, l'ensemble a été détruit dès le IVe s. av. J.-C. Le tambour de colonne signalé plus haut a été déposé sur la place : encore pourvu d'une gangue protectrice et de «tenons de bardage», il était destiné à n'être cannelé qu'après sa mise en place dans le Temple ; le motif de son abandon est inconnu.

A proximité, on voit encore une basilique paléochrétienne et une tour médiévale. En revanche, les vestiges du IIe millénaire av. J.-C. qu'on avait trouvés sur une colline proche ne sont plus visibles. Enfin, pour le Ier millénaire, aucune découverte ne remonte plus haut que le milieu du VIe s., de sorte que l'assimilation, souvent admise, de Krisa à Kirrha reste à prouver.

* Fouilles de l'École française d'Athènes 1936-38, et du service archéologique depuis la guerre. L. Dor, J. Jannoray, H. et M. van Effenterre, *Kirrha, étude de préhistoire phocidienne* (1960); J.-M. Luce, *Les dossiers d'Archéologie* 151 (juillet-août 1990) p. 28 s.

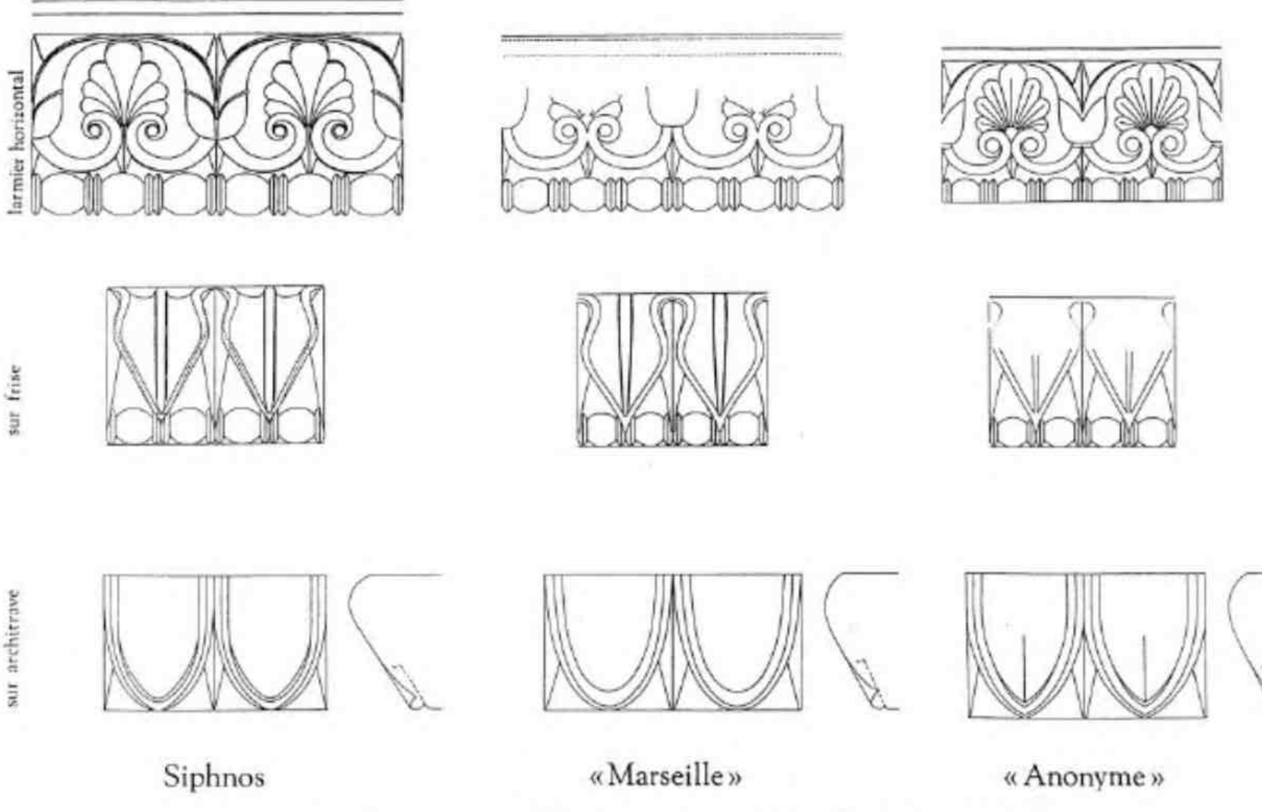


Fig. 110. — Décor sculpté de Trésors en marbre : siphnien *122, «massaliote» *33 et éolique anonyme (non localisé). Éch. 1/10e.

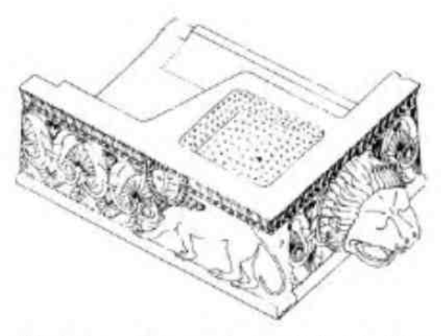


Fig. 111. — Gargouille angulaire du Trésor siphnien *122. Marbre. Socle d'acrotère. Chéneau de part et d'autre.



Fig. 112. — Gargouille angulaire trouvée dans le portique *108. Terre cuite. Socle d'acrotère. Pas de chéneau horizontal.



Fig. 113. — Chéneau inférieur de la Tholos *40. Marbre. Gargouilles au milieu des pièces. Antéfixes sur les joints.



Fig. 114. — Chéneau du long côté du Temple *422 (ɪᴠᵉ s.). Marbre. Système analogue.

Annexe

LES TOITS

(d'après Chr. Le Roy)

A. Constitution habituelle.

Aucun toit, bien entendu, n'a été retrouvé en place. Mais nous avons de nombreuses indications sur la manière dont les bâtiments étaient couverts ainsi que, dans plusieurs cas, sur la charpente qui portait cette couverture. La forme habituelle était celle du prisme, la croupe et le cône (fig. 14) restant exceptionnels.

1. *Couverture.*

Les figures 15 et 46 permettent de connaître le dispositif le plus fréquent, que les Anciens appelaient corinthien : les tuiles ordinaires étaient plates et disposées en rangées, dont chacune s'appuyait sur le haut de la rangée inférieure; les interstices latéraux, eux, étaient recouverts par des files de couvre-joints de section angulaire, qui accompagnaient la pente du versant. Ce dispositif pouvait être obtenu aussi avec des pièces de section courbe.

Certains endroits nécessitaient l'emploi de tuiles particulières. Celles du faîte étaient à cheval sur les deux versants et souvent surmontées d'un élément floral (fig. 36). Au-dessus des frontons, le rebord du toit se relevait pour faire chéneau, ou sima rampante (h.-t. 1). Les trois angles des frontons étaient souvent occupés par des pièces plus massives qui servaient de socles à des statues-acrotères (h.-t. 1, fig. 111 et 112). Sur les longs côtés, deux procédés principaux étaient en concurrence. Soit on retrouvait un chéneau : alors, l'eau devait être évacuée par des gargouilles (h.-t. 1, fig. 111 et 114). Soit l'eau s'écoulait directement des tuiles de rive (fig. 112) : alors, la gargouille angulaire était d'habitude fausse et les files de couvre-joints devaient être terminées par un élément haut et décoratif, qu'on appelle un antéfixe (fig. 36). Cet ornement

pouvait être utilisé aussi dans l'autre cas, où il était moins nécessaire (fig. 114). Dans un monument rond, tout le pourtour présentait les mêmes problèmes qu'un long côté droit, mais nous avons vu que, sur la Tholos *40, il y avait deux chéneaux décalés en niveau, le plus bas correspondant à des tuiles rayonnantes (fig. 113), l'autre à un dispositif octogonal probablement dû à la charpente (fig. 14).

2. *Charpente.*

Sauf aux bords des toits, où il y avait normalement un larmier en pierre, la couverture était portée par une charpente de bois, dont nous avons quelques traces, le plus souvent sous forme d'encastrements. L'assiette des tuiles était réglée par un léger lattis cloué sur des chevrons qui descendaient du faîte jusqu'aux larmiers latéraux (fig. 15). Mais la manière dont les chevrons étaient portés différait beaucoup selon les parties à couvrir.

Au-dessus des galeries des longs côtés d'un péristyle, relativement étroites, on pouvait se contenter de sceller ces chevrons par les deux bouts, sur le mur du sékos et au revers du larmier. Entre deux murs transversaux rapprochés, comme c'est le cas jusqu'à l'entrée d'une cella, il suffisait de faire courir des pannes longitudinales et d'appuyer les chevrons dessus. Mais il n'en allait pas de même au-dessus des grands espaces orientés dans le même sens que le faîte du toit, comme l'est une cella ou un portique, surtout s'il n'y a pas de colonnade axiale. La solution économique consiste à appuyer les pannes sur des triangles indéformables, composés d'un entrait horizontal et de deux arbalétriers ; elle a été utilisée (fig. 15 et 80). Mais on constate plus souvent que les poutres horizontales étaient ancrées plus bas que les obliques : alors, elles ne pouvaient porter les pannes que par l'intermédiaire de petits poteaux (fig. 46). Elles travaillaient donc à la flexion au lieu de le faire à la traction, avec un double inconvénient : elles devaient être plus grosses que dans l'autre cas, et elles n'empêchaient pas une pression oblique du toit sur les murs. Comme il faut compter, ne serait-ce qu'en terre cuite, près de 80 kilos par m² à l'époque classique, on comprend que l'architecture n'ait jamais renoncé aux murs épais.

B. Enseignements.

Les toits de calcaire paraissent avoir fait défaut ici. Les Trésors de marbre, la Tholos, l'Hérôon Ouest et le Temple d'Apollon ont eu des toits de marbre (les tuiles de terre cuite qu'un compte du IVe s. mentionne pour le Temple sont considérées comme provisoires par J. Bousquet) : fig. 111,

Trésor des Athéniens:

a

Pronaos

b

Linteau (revers)

c

Cella

0 50cm

T. en tuf

d

Sima

Tr. dorique

e

Cella

Lesché

f

Sima

Fig. 115. — Décor architectural peint sur marbre (a, b, c = *223; e = *32) et sur terre cuite (d = *29; f = *605). Éch. 1/10e.

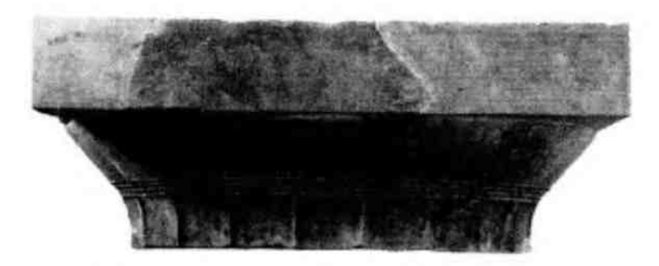


Fig. 116. — Chapiteau dorique de la Tholos *40.

113 et 114. Les toits de terre cuite étaient de loin les plus nombreux : retrouvés dispersés, ils sont donc beaucoup plus difficiles à attribuer à des bâtiments précis; mais le classement de toutes les trouvailles a fourni de nombreux enseignements.

1. *Décoration.*

Rappelons pour commencer que les principaux monuments avaient des statues-acrotères au-dessus de leurs frontons (h.-t. 1). Ensuite, les gargouilles et, éventuellement, les motifs sculptés des simas étaient d'une grande richesse plastique (fig. 111-114). Mais même des éléments plus humbles, indéfiniment répétés en couleurs, participaient à l'effet d'ensemble.

Les plus anciennes terres cuites sont décorées en sombre sur fond clair, le système devant s'inverser au ve s. Les simas portent initialement une frise de languettes sur un profil en cavet; puis, à partir du milieu du vi^e^ s., une frise de lotus et de palmettes, sur un profil composé d'un large bandeau couronné d'un gros tore, qui se transforme en kymation au ve s. (fig. 115, d et f). Parfois on a préféré des motifs comme un ove, simplement peint (fig. 112), ou des rinceaux, traités en relief, dans les deux cas à l'imitation de la sculpture. De leur côté, les antéfixes portent un décor estampé, d'abord des volutes dans un cadre, puis des motifs végétaux de plus en plus développés, qui font disparaître le cadre et sont progressivement dominés par la palmette, dont on peut suivre pas à pas l'évolution formelle. Lorsque l'époque hellénistique a renoncé à la couleur au profit d'une couverte blanchâtre, elle s'est privée d'une grande richesse décorative tout en conservant une partie de la pesanteur d'origine.

2. *Histoire architecturale.*

C'est la découverte de tuiles d'arêtier qui a montré qu'un temple d'Apollon, du viie s., avait à l'arrière une croupe et non pas un fronton. De même, la sima de la fig. 115, f renseigne sur la forme et l'éclairage de la Lesché : voir *605.

Au moins 80 % des terres cuites sont d'origine corinthienne. Mais les styles régionaux ont été respectés et, parfois, même le matériau est différent. Grâce à l'un ou l'autre de ces critères, certains toits témoignent de l'existence d'édifices inconnus ou mal attestés par les autres sources : par ex., un « trésor de Corcyre » construit dans la première moitié du vi^e^ s., un trésor sicilien (peut-être consacré par Syracuse) et un ou deux édifices dédiés par des cités grecques d'Italie méridionale (on pense en particulier à Locres ou à Crotone).

* Chr. Le Roy et J. Ducat, *FD* II, *Terres cuites architecturales.*

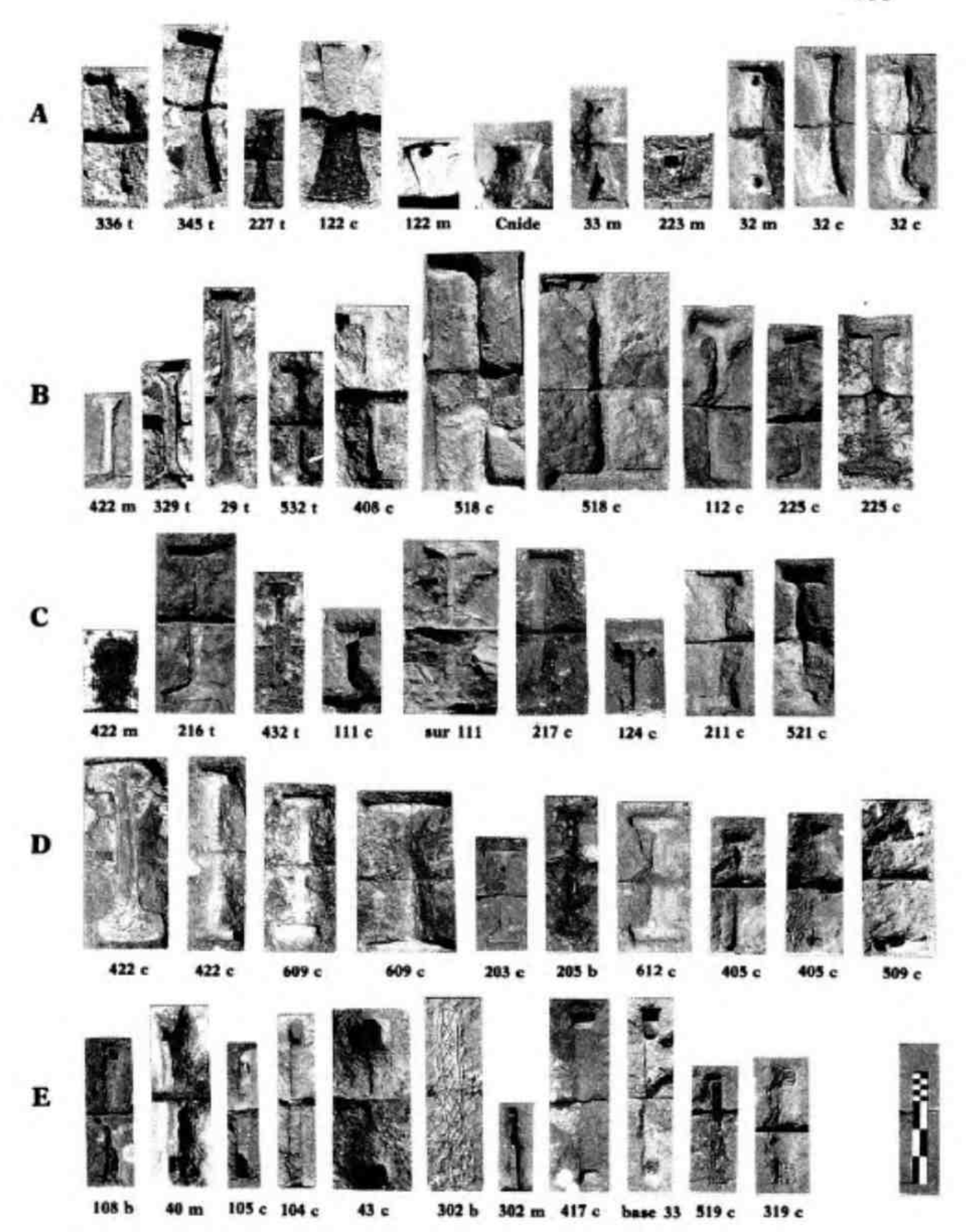


Fig. 117. — Cuvettes de crampons (b = conglomérat ; c = calcaire ; m = marbre ; t = tuf). Éch. env. 8/100e.

GLOSSAIRE

Abaque : tablette portante d'un chapiteau.
Abaton, adyton : lieu d'accès interdit.
Acrotère : ornement surplombant un fronton.
***Agôn*, agonistique :** concours, qui concerne les concours (ne pas dire «les jeux»).
Agora : place publique d'une ville.
Aire : dans le sanctuaire d'Apollon, zone de rassemblement et de cérémonies.
Alcméonide : famille athénienne qui reconstruisit le temple d'Apollon; construction du même programme.
Amphictionie : organisation commune des peuples qui gèrent les affaires d'Apollon (Delphes) et de Déméter (Thermopyles).
Analemma : mur de soutènement d'une terrasse.
Anathryrose : partie d'un bloc préparée pour le contact avec le voisin.
Ante, *in antis* : tête de mur parée de trois côtés; (colonnes) entre deux antes.
Antéfixe : ornement situé d'abord en bas d'une file de couvre-joints.
Aphesis : ligne de départ des courses.
Appareil : mode d'assemblage d'une maçonnerie.
Arbalétrier : v. ferme.
Archonte : magistrat annuel.
Aronde (queue d') : forme de certaines cuvettes pour demi-crampons : fig. 117, A.
Astragale : moulure en baguette, souvent sculptée de perles et pirouettes : fig. 110.
Atélie : exemption de taxes.
***Aulos*, aulète :** instrument à vent, joueur d'*aulos*.
Aurige : cocher.

Balustre : extrémité du chapiteau ionique, en cylindre étranglé.
Bardage (tenon ou canal de) : transport.
Bathron : base.
Bec de corbin : moulure dorique en bec crochu.
Boulé ou **boula :** conseil, assemblée restreinte; se réunit au *Bouleuterion*.
Boutisse : bloc long placé perpendiculairement au sens du mur.

Caldarium : pièce chaude des thermes.
Canal de coulée : canal servant à faire parvenir du plomb autour d'un goujon.
Cavea : dans le théâtre, zone en forme d'entonnoir coupé, où sont les gradins.
Cavet : moulure en forme de gorge.

Cella : pièce principale des temples.
Chevron : poutre en pente non liée à un entrait.
Chryséléphantin : d'or et d'ivoire.
Cippe : stèle en forme de pilier.
Coin : matrice servant à frapper les monnaies (droit et revers).
Contraction angulaire : rétrécissement des baies angulaires, usuel dans l'ordre dorique.
Cours : on superpose les assises, on juxtapose les cours.
Couvre-joint : tuile spéciale couvrant l'interstice entre deux tuiles ordinaires.
Crampon : barrette reliant deux blocs voisins pour les sceller ; le plus souvent en fer noyé dans du plomb.

Dactyle : seizième partie du pied (1′ = 16″), env. 2 cm.
Diazoma : couloir horizontal séparant deux volées de gradins.
Distyle : à deux colonnes.
Drachme : unité monétaire, pièce d'argent pesant env. 6 g dans le système éginétique ; v. talent.
Dromos : piste et course.

Échine : partie tronconique ou renflée d'un chapiteau.
Éginétique : système monétaire utilisé à Delphes ; v. talent.
Embolon : extrémité verticale d'un crampon dans certaines cuvettes en queue d'aronde.
Entablement : pièces horizontales portées par une colonnade, sous un fronton ou un rebord de toit.
Entasis : galbe d'un fût de colonne.
Entrait : poutre horizontale d'une ferme.
Entraxe : entrecolonnement mesuré d'axe en axe.
Épigones : successeurs, notamment les chefs de l'expédition argienne qui compensa l'échec des «Sept contre Thèbes».
Épimélète : commissaire chargé d'une tâche particulière.
Épistoleus : secrétaire, titre de l'adjoint du navarque lacédémonien.
Épistyle : architrave sur colonnes.
Éponyme : dont le nom est donné à une année ou à une tribu.
Ethnique : désigne l'appartenance à un peuple ou à une cité.
Euthyntéria : assise de réglage couronnant des fondations.
Évergète : bienfaiteur, titre honorifique.
Exèdre : siège en plein air, parfois aussi salle où l'on peut s'asseoir.

Ferme : dans une charpente, triangle indéformable composé d'un entrait et de deux arbalétriers.
Frigidarium : pièce froide des thermes.

Gamma : lettre grecque en potence (= G), forme de la moitié de certains crampons, vue de dessus.
Gorgerin : étranglement à la base des chapiteaux doriques les plus anciens.
Goujon : barrette reliant deux blocs superposés pour les sceller ; le plus souvent en fer noyé dans du plomb.
Gymnasiarque : responsable du gymnase et des jeunes gens.

Hestiatorion : salle de banquets.
Hérôon : monument funéraire.
Hiéromnémon : délégué d'un peuple à l'Amphictionie (12 × 2).
Hiéron : sanctuaire (au sens de «sacré»).
Hoplite : fantassin de la phalange, lourdement équipé.
Hoplothèque : lieu des armes, simple armurerie ou local consacré.
Hypostyle : comportant plus d'une rangée de colonnes à l'intérieur.

Impluvium : système de couverture qui dirige l'eau de pluie vers l'intérieur (d'une cour).
Incus : imprimé en creux.
Iskhegaon : qui retient les terres, analemma, probablement *529.
Isodome : fait de blocs rectangulaires et d'assises égales.

Joint : face assurant le contact d'un bloc avec son voisin; par extension, l'arête correspondante, visible au parement.

Kerkis : secteur compris entre deux escaliers de la *cavea* du théâtre.
Koilon : v. *cavea*.
Krépis : socle à degrés.
Kymation : moulure à double profil, convexe et concave; v. rais-de-cœur.

Lagide : d'après Lagos, ancêtre des rois grecs d'Égypte (les Ptolémées), l'un d'entre eux, ou une de leur possessions.
Larmier : corniche saillante, sous fronton, sur fronton (rampant), ou de long côté; dans les deux derniers cas, porte le rebord du toit.
Lesché : bâtiment d'un club.
Listel : moulure plate, petit bandeau.
Lit : face horizontale d'un bloc (de pose : dessous; d'attente : dessus).
Loutron : bain en plein air et secteur du bain.
Louve (trou de) : entaille plus large au fond : ne pouvant sortir du trou, la louve permet le transport.

Manteion : lieu de l'oracle.
Métope : dans l'entablement dorique, élément plus ou moins carré, entre deux triglyphes, parfois décoré.
Monoptère : bâtiment dont le toit n'est porté que par une colonnade.
Mutule : plaquette saillant sous les larmiers horizontaux de l'ordre dorique.

Naopes : commissaires au Temple, nommés par l'Amphictionie.
Naos : temple; désigne aussi la pièce principale, ou cella.
Navarque : amiral lacédémonien; par extension, au pluriel, statues des chefs d'escadres (*109).
Niké : Victoire (ailée).

Obole : sixième partie de la drachme.
Oikos : bâtiment.
Omphalos : «nombril», pierre marquant le centre du monde.
Opisthodome : pièce postérieure de certains temples.

Orchestra : aire entourée par la *cavea*.
Orthostate : pierre utilisée verticalement.
Ove : ornement ionique en forme d'œuf, peint ou sculpté en série, le plus souvent sur une moulure convexe, l'ovolo : fig. 110.

Palestre : «salle de lutte», en fait la partie du Gymnase qui est construite comme une maison.
Pancrace, pancratiaste : sorte de catch, l'athlète.
Panne : poutre disposée longitudinalement.
Paradromis : piste à ciel ouvert, parallèle au xyste.
Parastade : montant de porte ou dispositif équivalent.
Parement : face visible d'un bloc de construction.
Parodos : voie aboutissant à l'*Orchestra*.
Parpaing : bloc occupant toute l'épaisseur d'un mur.
Péplophore : porteuse du *peplos*, le vêtement féminin traditionnel en Grèce continentale.
Péribole : mur d'enceinte d'un sanctuaire.
Périégète : auteur d'une visite guidée, ou périégèse.
Périptère : entouré de colonnes.
Péristyle : colonnade entourant un bâtiment ou une cour.
Phi : lettre grecque (= Ph), symbole mathématique du «nombre d'or».
Pi : lettre grecque (= P) en forme d'agrafe ouverte ; vus en coupe verticale, certains crampons ont cette forme.
Pithos : grande jarre.
Polygonal (appareil) : dont les blocs ont leur parement polygonal, avec des côtés droits ou courbes.
Pôros : tuf.
Proédrie : droit à un siège d'honneur aux spectacles.
Promantie : droit de consulter l'oracle avant les autres.
Pronaos, prodomos : pièce antérieure.
Prostyle : qui est précédé par un porche à colonnes, sans antes.
Proxénie : droit d'être accueilli et protégé dans une cité.
Pseudo-isodome : presque isodome, les assises étant de hauteur différente.
Ptolémaïque : grec d'Égypte, après Alexandre.
Pugilat : boxe.
Pulpitum : estrade de scène d'époque romaine.
Pythaïde, pythaïste : pèlerinage athénien à Delphes, pèlerin.
Pythie : fille ou femme de Delphes par le truchement de laquelle Apollon rend les oracles.
Python : dragon, serpent, ou ancien roi, tué par Apollon.

Rais-de-cœur : ornement faisant alterner cœurs et fers de lance, peint ou sculpté sur le *kymation* lesbique : fig. 110.
Regula : réglette ornée de gouttes, en relief sous la *taenia*, à l'aplomb de chaque triglyphe d'un ordre dorique.

Scotie : moulure creuse d'une base ionique.
Sékos : partie d'un temple qui est entourée de murs.
Septerion ou ***Stepterion :*** fête de la «grande année», tous les huit ans, sur l'Aire.

Sima : chéneau, d'habitude sa partie décorée.
Soffite : dans un bloc, partie faite pour être vue de dessous.
Stade : longueur de 600 pieds (env. 180 m).
Statère : pièce d'une valeur de 2 drachmes.
Stoa : portique.
Stoichedon : comme réglé par un quadrillage.
Strigile : instrument utilisé par les athlètes pour râcler sueur et poussière.
Stylobate : dallage porteur d'une colonnade.
Symposion : réunion où l'on boit.
Synedrion : lieu de réunion de l'Amphictionie.
Synoecisme : groupement de plusieurs bourgs ou peuples en une seule cités.
Syzygie : monument à deux colonnes.

Taenia : bandeau en relief en haut de l'architrave dorique.
Talent : unité de compte représentant un peu plus de 25 kilos d'argent pur, se divise en 60 mines et en 4200 drachmes éginétiques ou 6000 dr. attiques.
Téménos : sanctuaire au sens territorial (« découpé »).
Terma : ligne d'arrivée des courses.
Théorie : cortège d'ambassadeurs d'un dieu, les théores.
Tholos : monument rond.
Toichobate : première assise visible d'un mur.
Tore : moulure convexe, en boudin.
Trapézoïdal (appareil) : dont les blocs ont leur parement trapézoïdal.
Triclinium : salle à manger.
Tridrachme : pièce de trois drachmes.
Triglyphe : dans l'entablement dorique, pièce à trois jambages et trois glyphes, alternant avec les métopes.

Via : espace entre deux mutules d'un larmier dorique horizontal.

Xyste : portique contenant une piste de course.



INDEX

1. Lettres et numéros traditionnels

2. Numéros *SD* (= *Atlas*)

SD (= Atlas)	nº traditionnel	nom abrégé	à partir de p.	SD (= Atlas)	nº traditionnel	nom abrégé	à partir de p.
544		péribole Ouest	209	**607**		analemma	205
545	D'	entrée	213	**608**		conduite d'eau	205
				609		mon. en calcaire gris, Cassotis	205
600		péribole Est (haut)	97				
604-				**612**	II	*koilon*	209
605		lesché des Cnidiens	202	**614**	E'	entrée	209

3. Sujets

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Hors-textes («h.-t.»)

Planches («Pl.» ou «dépliants»)

Figures dans le texte (dessins et photographies : «fig.»)



TABLE DES MATIÈRES

Troisième partie
Excursions

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)
N° imprimeur : 22510-90
Dépôt légal : Juin 1991

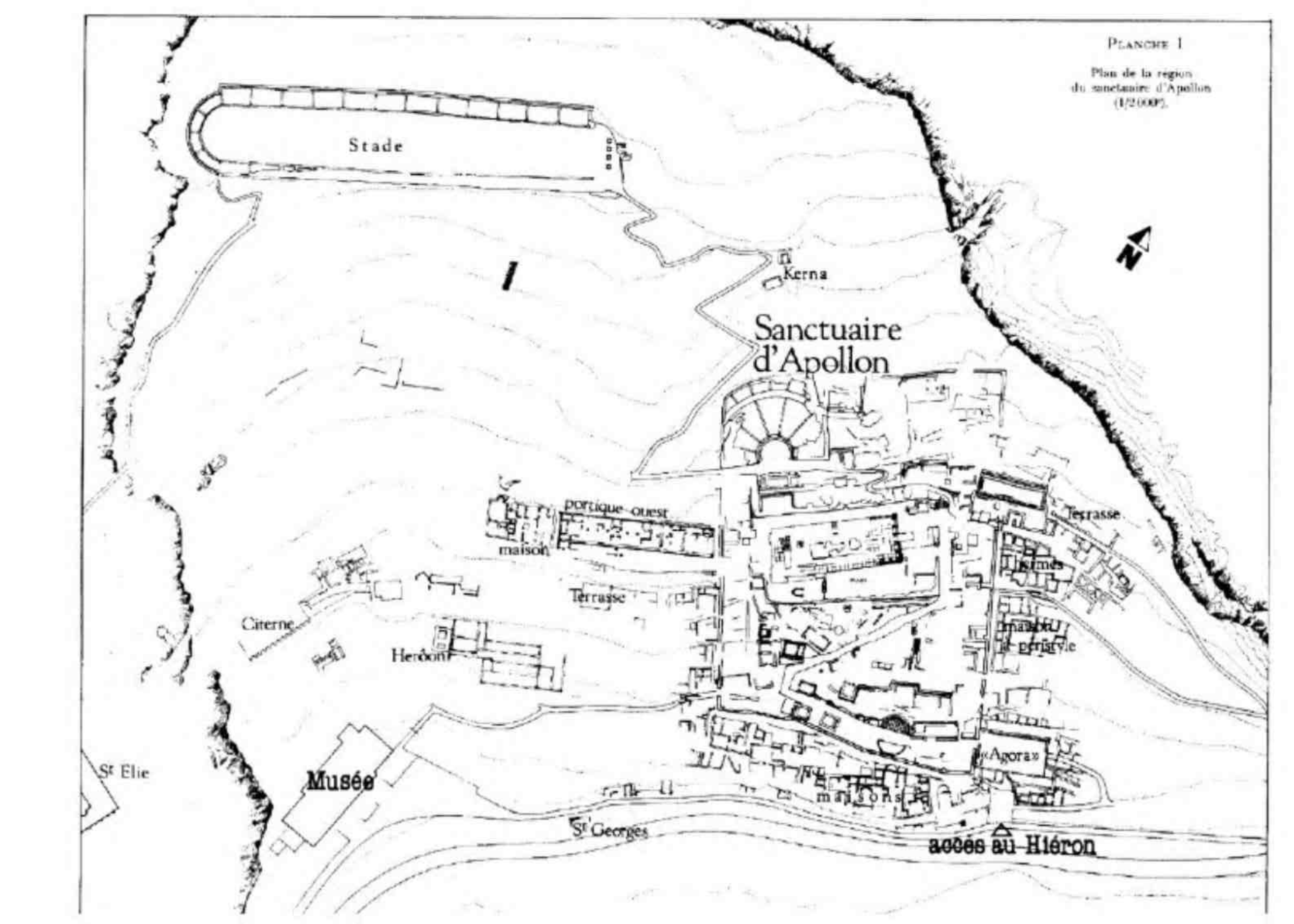
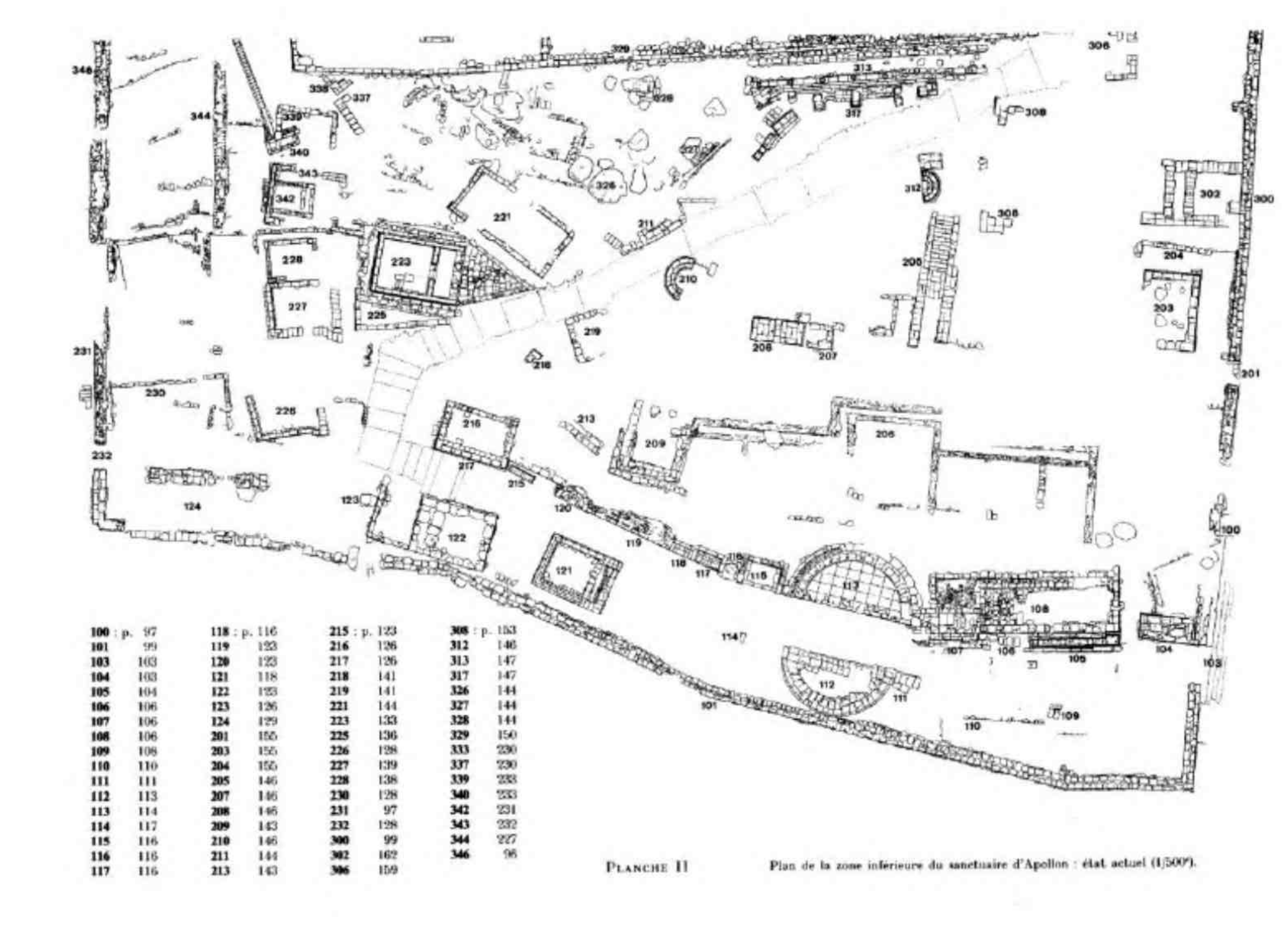


Planche I

Plan de la région du sanctuaire d'Apollon (1/2000e).



100	: p. 97	**118**	: p. 116	**215**	: p. 123	**308**	: p. 153
101	99	**119**	123	**216**	126	**312**	146
103	103	**120**	123	**217**	126	**313**	147
104	103	**121**	118	**218**	141	**317**	147
105	104	**122**	123	**219**	141	**326**	144
106	106	**123**	126	**221**	144	**327**	144
107	106	**124**	129	**223**	133	**328**	144
108	106	**201**	155	**225**	136	**329**	150
109	108	**203**	155	**226**	128	**333**	230
110	110	**204**	155	**227**	139	**337**	230
111	111	**205**	146	**228**	138	**339**	233
112	113	**207**	146	**230**	128	**340**	233
113	114	**208**	146	**231**	97	**342**	231
114	117	**209**	143	**232**	128	**343**	232
115	116	**210**	146	**300**	99	**344**	227
116	116	**211**	144	**302**	162	**346**	96
117	116	**213**	143	**306**	159		

PLANCHE II — Plan de la zone inférieure du sanctuaire d'Apollon : état actuel (1/500e).

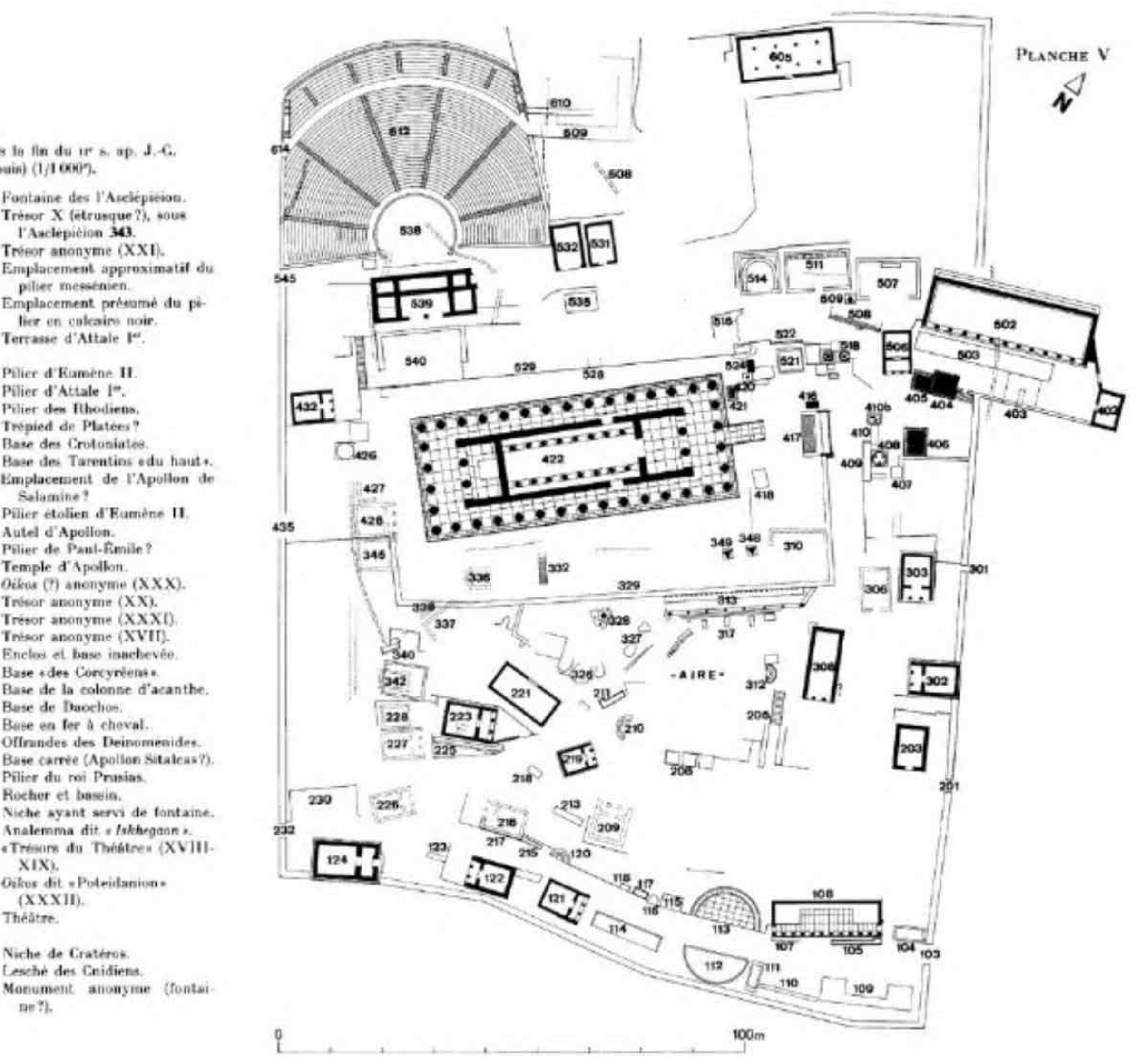
301	: p. 162	**310**	: p. 234	**332**	: p. 230	**345**	: p. 228	**404**	: p. 193	**410**	: p. 169	**422**	: p. 176	**435**	: p. 221	**508**	: p. 198	**522**	: p. 172	**535**	: p. 206
303	160	**313**	147	**333**	230	**346**	96	**405**	193	**416**	175	**426**	225	**501**	191	**509**	199	**524**	185	**539**	210
304	160	**317**	147	**336**	229	**400**	99	**406**	167	**417**	173	**427**	227	**502**	191	**510**	172	**525**	171	**540**	225
305	161	**328**	144	**337**	230	**401**	191	**407**	165	**418**	235	**428**	227	**503**	192	**516**	187	**527**	171	**541**	225
306	159	**329**	150	**339**	233	**402**	194	**408**	164	**420**	186	**431**	223	**506**	189	**518**	188	**528**	171	**544**	209
308	153	**330**	233	**344**	227	**403**	194	**409**	163	**421**	185	**432**	223	**507**	200	**521**	187	**529**	171	**545**	213

Plan de la zone médiane du sanctuaire d'Apollon : état actuel (1/500e).

401	: p. 191	**420**	: p. 186	**506**	: p. 189	**514**	: p. 201	**525**	: p. 171	**535**	: p. 206	**545**	: p. 213	**609**	: p. 205
402	194	**421**	185	**507**	200	**516**	187	**527**	171	**538**	206	**600**	97	**611**	209
403	194	**432**	223	**508**	198	**518**	188	**528**	171	**539**	210	**604**	202	**612**	209
404	193	**501**	191	**509**	199	**521**	187	**529**	171	**540**	225	**605**	202	**614**	209
405	193	**502**	191	**510**	172	**522**	186	**531**	206	**541**	225	**607**	205		
416	175	**503**	192	**511**	200	**524**	185	**532**	206	**544**	209	**608**	205		

Plan de la zone supérieure du sanctuaire d'Apollon : état actuel (1/500e).

Planche V



Plan restitué du sanctuaire d'Apollon vers la fin du IIe s. ap. J.-C.
(en tireté, les monuments enfouis) (1/1000e).

104 Base du Taureau des Corcyréens.
105 Base des Arcadiens.
108 Portique anonyme.
109 Base des «Navarques».
110 Emplacement du monument de Miltiade.
111 Base du Cheval des Argiens.
112 Base des Sept et des Épigones.
113 Niche dite «des Rois d'Argos».
114 Base des Tarentins «du bas».
121 Trésor des Sicyoniens (III).
122 Trésor des Siphniens (IV) et statues cnidiennes.
123 Base des Liparéens.
124 Trésor des Thébains (VI).
203 *Oikos* anonyme (XIII).
205 Escalier «de la Dolonie».
209 Trésor anonyme (XII).
211 Base des Béotiens.
215 Base des Étoliens.
216-217 Trésor (V) et terrasse «des Mégariens».
219 Trésor des Cnidiens? (XXV).
221 Bouleutérion? (XXVI).
223-225 Trésor des Athéniens (XI) et base de Marathon.
226 Trésor «des Béotiens» (VII).
227 Trésor anonyme (VIII).
228 *Oikos* anonyme (IX).
302 Trésor des Cyrénéens (XIV).
303 Trésor XVI (de Brasidas et des Acanthiens?).
306 Trésor anonyme (XV).
308 Trésor des Corinthiens (XXIV).
313 Portique des Athéniens.
317 Base d'Attale II.
326 Rocher de la Sibylle?
328 Colonne et Sphinx des Naxiens.
329 Soutènement de la terrasse du Temple.
332 Fontaine (des Muses?).
336 *Oikos* XXIX (chapelle de Gâ?).
337-338 *Oikoi* anonymes (XXVII et XXII).
340 Fontaine de l'Asclépiéion.
342 Trésor X (étrusque?), sous l'Asclépiéion **343**.
345 Trésor anonyme (XXI).
348 Emplacement approximatif du pilier messénien.
349 Emplacement présumé du pilier en calcaire noir.
402-503 Terrasse d'Attale Ier.
404 Pilier d'Eumène II.
405 Pilier d'Attale Ier.
406 Pilier des Rhodiens.
407 Trépied de Platées?
408 Base des Crotoniates.
409 Base des Tarentins «du haut».
410b Emplacement de l'Apollon de Salamine?
416 Pilier étolien d'Eumène II.
417 Autel d'Apollon.
418 Pilier de Paul-Émile?
422 Temple d'Apollon.
427 *Oikos* (?) anonyme (XXX).
428 Trésor anonyme (XX).
432 Trésor anonyme (XXXI).
506 Trésor anonyme (XVII).
507 Enclos et base inachevée.
508 Base «des Corcyréens».
509 Base de la colonne d'acanthe.
511 Base de Daochos.
514 Base en fer à cheval.
518 Offrandes des Deinoménides.
521 Base carrée (Apollon Sitalcas?).
524 Pilier du roi Prusias.
525 Rocher et bassin.
528 Niche ayant servi de fontaine.
529 Analemma dit «*Iskhegaon*».
531-532 «Trésors du Théâtre» (XVIII-XIX).
535 *Oikos* dit «Poteidanion» (XXXII).
538-612 Théâtre.
540 Niche de Cratéros.
605 Lesché des Cnidiens.
609 Monument anonyme (fontaine?).